TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11417 — MERCREDI 14 OCTOBRE 1981

M. Lech Walesa commence une visite d'une semaine en France

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

M. Mauroy ouvre le débat sur les nationalisations

• Les discussions dureront jusqu'au 21 octobre au Palais-Bourbon
• Près de huit cents amendements ont été déposés par les députés

L'Assemblée nationale commence, ce mardi 13 octobre, l'examen du projet de loi de nationalisations. Après l'intervention de M. Michel Charzat (P.S., Paris), rapporteur de la commission spéciale, et celle du premier ministre, M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) devait défendre l'exception d'irrecevabilité présentée par son groupe, et M. Francis Geng (U.D.F., Orne) la question préalable du groupe U.D.F. Enfin, mercredi, M. Charles Fèvre (U. D. F., Haute-Marne) défendra une motion de renvoi en commission.

Ce mardi matin, près de huit cents amendements étaient déjà déposés — six cents environ de l'opposition. Les débats devaient se poursuivre jusqu'au 21 octobre, les députés ayant à examiner, à partir du 22 octobre, le projet de loi de finances.

M. Georges Gosnat (P.C., Val-de-Marne), chargé de s'opposer à l'exception d'irrecevabilité du R. P. R., a confirmé, lundi 12 octobre, que les députés communistes soutiennent le projet gouvernemental. Ils proposeront cependant quelques amendements afin, notamment, que les filiales non majoritaires des sociétés nationalisées soient intégrées au secteur public. M. Gosnat exprime également des réserves sur le mode d'indemnisation des actionnaires.

Pour sa part, M. Bernard Tricot, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a estimé, dans une lettre ouverte adressée à M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, que les dispositions prévues pour indemniser les actionnaires des groupes nationalisables « n'ont, en aucune façon, un caractère spoliateur ». M. Tricot émet, cependant, quelques réserves à propos, notamment, de la « non-prise en considération des comptes consolidés et de la non-compensation des dividendes qui n'auront pas été perçus au titre de l'exercice 1981 ».

Au moment où s'ouvre le débat à l'Assemblée nationale, un sondage de la Sofres, publié par « le Figaro », indique que 50 % des Français sont pour les nationalisations et 29 % contre.

Lundi 12 octobre, M. Pierre Mauroy a signé avec M. Jean-Luc Lagardère le protocole d'accord qui prévoit que l'Etat détiendra 51 % des actions de Matra. Le même jour, il se confirmait que la filiale suisse de Paribas était l'objet d'une offre publique d'échange émanant d'un groupe financier international comprenant certains partenaires habituels de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas.

• MATRA :
Le secteur presse sera cédé aux actionnaires privés du groupe

A l'issue d'une longue et difficile négociation, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, ont signé lundi 12 octobre, le protocole d'accord aux termes duquel l'Etat va prendre une participation majoritaire de 51 % dans Matra.

L'opération se déroulera en deux temps. L'Etat va d'abord lancer en Bourse une offre publique d'échange (O.P.E.) pour acquérir environ 26 % du capital de Matra. Puis, une asemblée générale des actionnaires de la société décidera une augmentation du quart du capital réservée à l'Etat. Ainsi la puissance publique détiendra 51 % de la société. Le coût de l'ensemble de l'opération est estimé à environ 1 milliard de francs.

Actuellement, le capital de Matra est réparti entre le conseil d'administration et les familles Floirat et Chasagny (35 %), l'autocontrôle du groupe (8%), les institutions financières françaises et étrangères (20 %). Le solde est dans le public (vingt-cinq mille petits porteurs, dont trois mille salariés de l'entreprise).

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 34.)

• PARIBAS :
Le gouvernement s'inquiète de l'O.P.E. sur la filiale suisse

Le gouvernement français n'a guère apprécié, c'est un euphémisme, l'offre publique d'échange (O.P.E.) lancée par un « groupe d'investisseurs étrangers » sur Paribas Suisse (*le Monde* daté 11-12 octobre), et il ne semble guère disposé à laisser faire cette opération sans réagir. Cela étant, sa marge de manœuvre juridique est nulle.

Pour le moment, Paribas n'est pas nationalisée et la décision de répondre favorablement ou non à l'O.P.E. sur Paribas Suisse relève de l'actuel conseil d'administration de la Compagnie financière. En fait, cette O.P.E. apparaît comme un nouvel épisode de la partie de « bras de fer » engagée par certains milieux financiers contre le projet de nationalisation de Paribas et de Suez.

« Cette opération a été télécommandée et préparée de longue date », accusent aujourd'hui certains cadres et syndicalistes de Paribas. *« Le président de Paribas Suisse est M. Eskenasi, le numéro deux de la Compagnie financière. Comment n'aurait-il pas été au courant ? »* fait-on remarquer.

De plus, le groupe d'investisseurs étrangers, actionnaires de la société Pargesa qui a lancé l'O.P.E., est très lié avec Paribas.

J.-M. Q.

(Lire la suite page 34.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Washington et les Caraïbes

« Assainir leur économie est la meilleure aide que les Etats-Unis puissent apporter aux pays en voie de développement ». Tel est le message que, à moins de deux semaines du « mini-sommet Nord-Sud » de Cancun, le vice-président américain, M. George Bush, qui commence une tournée en Amérique latine, a transmis aux parlementaires de la République Dominicaine. Mais « assainir » selon quels critères et avec quels moyens ? Ceux de la libre entreprise américaine, du « bilatéralisme » de M. Reagan et de l'orthodoxie financière de la Banque mondiale ? Ou selon l'approche « globale », souhaitée par la quasi-totalité des pays du tiers-monde ?

M. Bush a fait une escale de deux jours dans une mer caraïbe en pleine ébullition. Cuba, pratiquement mobilisée pour faire face à « toute éventualité », tout comme le sont la petite île de Grenade et le Nicaragua ; Haïti, où le « président à vie » Jean-Claude Duvalier peut se demander s'il passera politiquement l'année ; les petites îles anglophones, confrontées à une baisse catastrophique de la production de leur principale source de devises, le sucre ; un nouvel Etat indépendant, Belize, menacé par son voisin guatémaltèque, et seulement protégé par mille cinq cents « tommies » britanniques ; le Suriname, la barre à gauche ; Porto-Rico, dont le destin d'Etat associé aux Etats-Unis est examiné chaque automne à l'ONU ; le Panama, mécontent de l'application faite par Washington des traités sur le canal...

Le bassin caraïbe devrait être pour les Etats-Unis la confirmation permanente que leur vision manichéenne du monde est erronée, au moins à long terme. Ils ont le redoutable privilège d'être le seul pays développé de la planète jouxtant le tiers-monde : l'Amérique centrale à leur frontière terrestre, les Caraïbes à leur frontière maritime. Haïti, l'un des trente pays les moins avancés de la planète, est à une nuit de bateau de la richissime Floride.

On doit comprendre que les Américains soient obsédés de sécurité dans ce monde dangereux. La présence de milliers de conseillers soviétiques à *Cuba* a de quoi inquiéter. Mais une vision de l'avenir qui refuse de considérer le phénomène essentiel de la pauvreté des trois-quarts de la planète est vouée à l'échec.

Que faire de cette « Chine latino-américaine » — 600 millions d'hommes dans vingt ans — que les Etats-Unis ont à leurs portes ? Le dilemme américain peut se résumer à ses rapports avec le Mexique. Améliorer les relations avec Mexico est la priorité latino-américaine de Washington. Mais la vision de l'avenir est, pour une part substantielle, diamétralement différente dans les deux capitales. Ainsi, le projet de « mini-plan Marshall » pour les Caraïbes achoppe-t-il sur le souci mexicain de ne pas exclure La Havane de l'aide envisagée — ce que M. Reagan saurait d'autant moins admettre qu'il a imposé l'exclusion de Cuba de la prochaine conférence de Cancun.

Dès lors, le dessein que l'on croit percevoir derrière la politique du gouvernement français apparaît réaliste car il vise à desserrer l'alternative écrasante offerte au tiers-monde : Washington ou Moscou. La fermeté de M. Mitterrand sur la question des SS 20 soviétiques et, par exemple, l'offre française et européenne, si controversée aux Etats-Unis, d'aider la Grenade révolutionnaire à construire un nouvel aéroport, en accord avec Cuba et le Mexique, vont dans le même sens : celui de la sécurité planétaire.

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE EST ATTRIBUÉ A M. TOBIN (États-Unis)

Le prix Nobed d'économie 1981 a été attribué au professeur américain James Tobin, de l'université de Yale. Né en 1918, M. Tobin a été récompensé « *pour son analyse des marchés financiers et de leurs rapports avec les décisions de frais et, par conséquent, avec l'emploi, la production et l'évolution des prix* », a précisé l'Académie royale des sciences.

Le temps de l'offensive

par PIERRE DREYFUS (*)

Les nationalisations qui vont être soumises au Parlement engagent l'avenir industriel de la France.

Il n'est peut-être pas inutile, à l'heure présente, de le rappeler : les nationalisations ne sont pas une fin en elles-mêmes, mais un moyen d'action sur cet avenir. Elles sont en outre le moyen le plus approprié pour permettre à l'industrie française de relever un défi international qui la place dans une situation difficile.

A quoi sert en effet l'industrie ? A créer des richesses grâce au progrès des technologies et, ce faisant, à faire progresser la société dans son ensemble. Le développement industriel doit ainsi aider à l'amélioration de la vie des hommes dans un monde où la plupart des sociétés manquent cruellement des biens les plus élémentaires.

Ces vues n'ont guère prévalu jusqu'au 10 mai. La gestion privée des grands groupes était souvent faite en vue d'un dividende et privilégiait de ce fait des décisions à courte vue au détriment des objectifs industriels plus risqués et à plus long terme. Ce qui a eu pour conséquence une insuffisante adaptation de l'appareil industriel français à la concurrence internationale. Les exemples du textile ou de la machine-outil en témoignent : les entreprises n'ont souvent pas fait l'effort nécessaire pour adapter leurs procédés ou leurs produits à un monde en proie à une rapide mutation technologique.

La place excessive donnée aux préoccupations financières a conduit les grands groupes bancaires à bâtir chacun leur fortune sans souci des stratégies industrielles. Au nom de la restructuration, chacun a taillé son fief dans les forces vives de l'industrie.

Résultat ? L'ensemble de notre industrie a perdu une part de sa compétitivité et nombre de petites et moyennes entreprises ont été balayées par la concentration. De cette dernière, avait-on pourtant expliqué, devait naître davantage de dynamisme. Or c'est trop souvent le contraire qui s'est produit. Et cela ne serait rien encore si cette situation n'avait pas été aggravée par d'importants désordres monétaires, par l'émergence de nouveaux pays industriels ; et, bien entendu, par la hausse du prix du pétrole et des matières premières, hausse pourtant prévisible pour qui avait quelque conscience du sens de l'histoire.

(*) Ministre de l'industrie.

(Lire la suite page 34.)



—POINT—

La psychiatrie et le changement

Remettre en cause, comme vient de le faire M. Jack Ralite, la pratique actuelle de la psychiatrie ne manque pas d'un certain courage. Cette discipline avait pratiquement été « oubliée » par les gouvernements précédents. Aujourd'hui, un ministre de la santé, membre du parti communiste français, aborde de front les problèmes de l'internement arbitraire et de la liberté des malades mentaux.

Certes — et M. Ralite n'a pas manqué de le souligner, — toutes les grandes dates de l'histoire de France, depuis la Révolution de 1789, ont été accompagnées par des bouleversements du discours psychiatrique. Aussi, a souligné le ministre, « il est légitime, dans la situation nouvelle ouverte par le 10 mai, que nous nous sentions interpellés ». Outre l'abrogation de la loi d'internement de 1838, qui devrait être remplacée par un texte de droit commun, le changement en psychiatrie ne peut se traduire que par le développement soutenu de la politique de sectorisation des soins et — corollaire — la disparition progressive et inéluctable des structures hospitalières asilaires.

Imaginé avant la seconde guerre mondiale, mis en place en France par une circulaire ministérielle dès 1960, le secteur psychiatrique, qui tend — entre autres — à rapprocher les lieux de soin de la population, n'a, jusqu'à présent, bénéficié d'aucun appui politique. Il est trop souvent resté lettre morte, les nombreuses résistances catégorielles étouffant les quelques initiatives prises dans ce domaine.

Il reste aujourd'hui à savoir s'il est utopique d'espérer que le souffle du 10 mai soit assez fort pour détruire l'asile et suffisamment puissant pour aider les malades mentaux à sortir du retranchement dans lequel, pour la plupart, ils continuent de survivre. Un souffle assez fort pour en finir avec un univers concentrationnaire déserté par l'espoir, le respect, la dignité et où se retrouve, selon Antonin Artaud, « l'homme que la société n'a pas voulu entendre et qu'elle a voulu empêcher d'émettre d'insupportables vérités ».

(Lire page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Menaces

L'Est et l'Ouest ont pris l'habitude de compter le nombre de leurs combattants, arsenaux et super-machines à tuer, pour justifier le slalom parallèle de la course aux armements.

Le contraire serait dangereux : recenser les pacifistes, les élevages de colombes et les raisons de ne pas se tuer, friserait l'inconscience.

La guerre cesserait d'être menaçante : elle pourrait être menacée !

HENRI MONTANT.

FASTES DU GOTHIQUE AU GRAND PALAIS

Le jardin délicieux des premiers Valois

On n'y peut rien : le XIVe siècle n'est pas le Trecento. Il n'offre pas un visage explicite d'un siècle. A la différence de l'Italie, qui semble se jeter avec fièvre dans la culture, la France des premiers Valois (après 1328) est surtout fameuse par les querelles dynastiques, les défaites de l'interminable guerre de Cent Ans. (« Père, gardez-vous à droite... ») L'écartèlement des apanages, la peste, le schisme et les luttes intestines si chères au peuple français. La remarquable manifestation qui se déroule au Grand Palais affronte directement ce lieu commun pessimiste. Au prix de quelques paradoxes qui la rendent *a priori* sympathique et digne d'attention. Comme une fontaine orfèvrée de ces jardins où les oiseaux chantaient la musique de Guillaume de Machaut.

A l'ombre des cathédrales déjà bâties, mais pas toujours achevées, en dépit des défaites, des désordres incroyables, naissaient des réalisations exquises et d'un immense intérêt, que symbolisent bien des objets extraordinaires comme l'aiguière en cristal de roche de Prague, ou les miniatures de Jean Pucelle. Rassembler ces objets épars, c'est définir un contrepoint fondamental de la sombre chronique. Pour réunir ivoires, marbres, orfèvreries, manuscrits et tapisseries, on n'y est pas allé de main morte. Il y a là près de quatre cents objets, amenés, on le devine, à grands frais et présentés avec un soin intelligent. Sur les trois étages se déploie ainsi une espèce de « trésor » gigantesque, perdant l'intimité du cabinet pour atteindre un nouveau public. Une belle preuve de la confiance méritée par les spécialistes des musées de France et de la Bibliothèque nationale.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

ISLAM-OCCIDENT

« Islam Occident International », qui regroupe quarante-sept associations nationales, tient cette semaine son assemblée générale à Paris. Après une séance inaugurale au Sénat, le mercredi 14 octobre, sous la présidence de M. Alain Poher, les travaux se poursuivront à l'UNESCO. A cette occasion, se pose une fois de plus le problème des relations entre ces deux grandes zones de civilisation. Habib Chatty dénonce les amalgames qui dressent des barrières d'incompréhension entre l'Islam et l'Occident, et juge que, tant que le problème du Proche-Orient ne sera pas réglé, le dialogue risque de rester inefficace. Paul Balta rappelle que ce dialogue n'a jamais cessé, malgré les heurts de l'histoire, tandis que le Père Michel Lelong s'interroge sur ses chances d'aboutir à une époque de tensions renouvelées.

Éviter les amalgames

par HABIB CHATTY (*)

L'ISLAM aujourd'hui, en se révélant à l'Occident — même si c'est à la faveur d'une crise de l'énergie pétrolière dont le monde musulman produit 41 % et détient 65 % des ressources — révèle l'Occident à lui-même. Il l'éclaire sur les raisons de ses propres déchirements, dus à une ignorance ou à un refoulement de valeurs qu'il porte en lui, mais que l'ivresse du pouvoir technologique lui a fait oublier et que la découverte de certaines dépendances lui fait, fort heureusement pour lui-même, désirer retrouver. Mais l'histoire est là pour nous apprendre aussi que l'œuvre de découverte réciproque entre ces deux univers n'a pas été retardée ou empêchée du simple fait du hasard et qu'il ne suffit pas de l'appeler de ses vœux pour la réussir.

Quelle que soit la famille d'esprit à laquelle nous appartenons, nous n'avons pas le droit d'ignorer les limites de l'esprit humain qui, autant que ses possibilités, sont fascinantes.

Nous n'avons pas le droit d'ignorer que ce même esprit se laisse influencer par des inerties, déterminer par des intérêts qui lui cachent les évidences les plus élémentaires, celles dont dépend son véritable destin humain.

L'homme, maître de l'Univers, n'est pas maître de lui-même.

Un mouvement d'humeur, une rumeur, et le voilà, au diapason des plus naïfs et des moins recommandables de ses semblables, armé pour la « croisade » qui le fascine parce qu'elle le fait échapper, dans la haine d'autrui, à lui-même et à ses propres responsabilités auxquelles il préfère substituer celle de l'autre.

Loin de nous cependant l'idée que l'Occident a eu le privilège de ces mouvements qui défigurent les religions et les doctrines dont ils se réclament. Bien des tenants de l'islam — disons plus exactement du monde musulman — y ont eu leur part. Mais, en ce moment, et pour des raisons compréhensibles, la conjoncture est telle que les risques et les responsabilités d'incompréhension se situent, de façon privilégiée, du côté de l'Occident.

Le dénigrement islamique, au Moyen Age du moins, avait l'excuse de l'enthousiasme et du zèle religieux ; il revêt aujourd'hui d'autres oripeaux, se prête à la mode, au goût du jour. Qu'une révolution éclate en pays d'islam et des mass media s'empressent de les monter en épingle. Pis encore, on a vite fait d'identifier à l'islam même ces difficultés, réelles ou exagérées. Or ces difficultés sont identifiables non pas à la religion de ceux qui dans un contexte déterminé mènent ou vivent dans leur pays une situation révolutionnaire, mais sont, plus simplement, plus logiquement, identifiables au fait révolutionnaire lui-même, quelle que soit l'idéologie dont il se réclame.

Pour ne citer qu'une référence, illustre et non récusable par les familles d'esprit se réclamant du progressisme, la Révolution française a connu de ces excès et a trouvé des voix pour les expliquer, sinon les excuser. Il en a été de même pour les lendemains de libération dans tous les pays européens, enfin débarrassés de l'oppresison nazie. De là à assimiler à cette violence les causes souvent nobles, il y a un pas que ne saurait franchir l'observateur scrupuleux.

Surtout pas dans le cas d'un pays d'islam où il n'y a pas de clergé, pas de monopole de la représentativité religieuse, pas plus aujourd'hui qu'hier. Malheureusement, une telle analyse semble avoir complètement déserté la presse de l'Occident, même celle que ses principes auraient dû particulièrement désigner pour éviter tous les amalgames à relents chauvins et racistes. Cette presse, qui sait éviter jusqu'à la superstition les amalgames quand il s'agit d'autres communautés, y tombe sans cesse s'agissant de l'islam.

Une responsabilité historique

Il est urgent de rappeler cela par ce que l'un des avatars, le plus monstrueux, et le plus subtil, de cet amalgame pèse d'un poids énorme sur les relations entre Occident et Islam. Je veux parler de l'épineux et douloureux conflit du Proche-Orient. Sera-t-il permis à une voix musulmane d'en tenter une analyse sereine sans se voir récuser, parce que musulmane, comme fanatique ? Que cesse d'être colportée la légende d'une cause sioniste toute de justice, rejetée par un fanatisme musulman, tout d'obstination et d'aveuglement. Que l'Europe aujourd'hui fasse preuve d'équité et, surtout, de logique ! Les exterminations qui ont provoqué des hécatombes parmi des populations juives innocentes n'ont pas eu, que je sache, une terre d'islam pour théâtre. Espagne de l'Inquisition, Russie et Pologne des pogroms, France de l'affaire Dreyfus, Allemagne et Italie du fascisme — qui ont toutes deux vu, dans les décennies 30 et 40 de ce siècle, un déchaînement raciste sans précédent dans l'histoire — sont toutes occidentales.

Et pour résoudre le problème ainsi posé à sa conscience, ce même Occident a pris une responsabilité historique, celle de déposséder une communauté arabe, chrétienne et musulmane. Et toute voix qui, depuis, s'élève dans ou en solidarité avec cette communauté est étouffée ou insultée. Parce que des esprits paresseux ou malveillants ont pris l'habitude d'assimiler islam et fanatisme, islam et théocratie, on ne veut voir dans ces appels à la justice que cris de haine et d'intolérance. Des voix musulmanes avaient accepté à l'époque la décision d'une ONU dominée alors par l'Occident, en espérant que la sagesse, ou du moins le réalisme, la limiterait dans ses conséquences. Or force a été de constater que le sionisme a rivalisé de racisme et d'expansionnisme avec les idéologies mêmes qui avaient martyrisé les communautés juives d'Europe. C'est aux sources et aux symboles des religions qui se réclament, comme le judaïsme, du même patrimoine abrahamique que les sionistes se sont attaqués. C'est Jérusalem qu'ils ont tenu à déposséder de toute sa valeur et de toute sa signification spirituelle et civilisationnelle pour les deux autres religions monothéistes.

L'excuse admise à ces comportements se fonde sur l'amalgame présenté plus haut : l'islam étant fanatisme, quiconque lutte contre l'islam lutte contre le fanatisme, et a donc droit à la sympathie de l'Occident, tandis que les luttes de l'islam pour le respect de ses symboles ne sont, par définition, qu'intolérance anti-occidentale. A l'inverse, on continue à présenter comme les cris d'une minorité persécutée les pires exactions d'un sionisme qui s'est instauré, de sa seule autorité, le porte-parole unique d'une communauté juive que nous respectons, mais qui se distingue du sionisme et doit en être distinguée.

La liste des exemples du soutien inconditionnel de l'Occident, en particulier des Etats-Unis, à Israël serait fastidieuse. L'Europe berceau et référence de la civilisation occidentale, peut réparer une injustice et assumer à nouveau une responsabilité dont elle s'est trop longtemps désistée au profit des Super-Grands. Rendons-lui cette justice, elle a commencé à le faire, et saluons dans la déclaration de la Communauté européenne à Venise la première manifestation de cette volonté.

Nous nous refusons à joindre notre voix à celles qui objectent qu'il est trop tard. Simplement, il est tard, et il faut tout faire pour qu'il ne soit pas trop tard. Cela sera si l'Europe prend conscience qu'elle peut et doit mettre ses intérêts, et ceux de l'humanité entière, à l'abri de la conflagration mondiale dont les possibles avatars du problème du Proche-Orient risquent d'être les détonateurs. Car tant qu'il restera sans solution, ce problème empêchera l'instauration d'un dialogue véritable, véritablement égal, donc véritablement efficace.

Il faut asseoir le dialogue entre l'Islam et l'Occident sur une base historique qui rompe enfin avec la sinistre tradition des croisades, paradoxalement reprise, en ce siècle de raison et de liberté, sous l'invocation frauduleuse de la raison et de la liberté.

(*) Secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique.

Conquérants et visionnaires

par PAUL BALTA

LA guerre entre la Croix et le Croissant a abondamment alimenté la littérature coloniale. Pourtant, nous savons aujourd'hui que les causes des croisades — tout comme celles de la colonisation présentée comme une œuvre de civilisation — furent au moins autant économiques que religieuses ou idéologiques. Au demeurant, les tensions entre l'Orient et l'Occident sont bien antérieures à l'islam et au christianisme. Les premiers chefs-d'œuvre de la littérature occidentale — *l'Iliade* et *l'Odyssée*, d'Homère, les tragédies d'Eschyle — qualifient déjà de « barbares » ceux qui ne parlaient pas le grec, c'est-à-dire les Troyens, habitants de l'actuelle Turquie, les Mèdes, dont les Kurdes sont les descendants, les Perses, et, bien sûr, les Egyptiens. A l'inverse, les Arabes anti-islamiques appelaient *ajm* — littéralement : incapables de s'exprimer — les peuples qui ne parlaient pas leur langage.

Depuis le Moyen Age, l'Occident a pris l'habitude d'appeler « conquête » l'expansion islamique, alors que les Arabes utilisent *fath*, qui signifie à la fois victoire et ouverture. Ouverture des soldats du prophète Mohamed aux civilisations qu'ils découvraient — indienne, perse, grecque, berbère, africaines..., — ouverture des peuples convertis au message du Coran. Or, on oublie par exemple, quand on ne l'ignore pas, que Sidi Okba ben Nafi, l'apôtre guerrier, a « conquis » le Maghreb avec cinq mille cavaliers arabes — dix mille au maximum — et que ce sont les troupes berbères de Tarik qui, sitôt converties, ont cherché à leur tour à convertir l'Andalousie. De même, les chrétiens ont tendance à parler avec condescendance de l'islam. C'est ignorer que de Rabat à Djakarta, de Tombouctou à Samarkand, il a été un élément de rationalité et qu'il s'est implanté au sein de très vieilles cultures.

Les malentendus entre ces deux grandes ères de civilisation seraient-ils dès lors une fatalité ? Ce serait rejeter le fait que l'histoire des relations tumultueuses entre les deux rives de la Méditerranée a été jalonnée par l'apparition de conquérants et de visionnaires qui ont provoqué le dialogue et le brassage. Lorsque Alexandre le Grand épouse Statera, fille de Darios, et invite ses soldats à prendre pour femme des Mèdes et des Perses, on peut se demander si ce sont les Asiatiques qui ont été le plus hellénisés ou les Grecs qui ont été le plus orientalisés. L'Acropole n'est-elle pas une fille des temples de la vallée du Nil ? Le dieu Sarapis, honoré par les Ptolémée, n'est-il pas né du syncrétisme des religions grecque et égyptienne, tout comme le phare de Sostrate de Cnide, au large d'Alexandrie, prototype de tous les phares, est le résultat original d'un croisement architectural qui a, à son tour, influencé les clochers d'églises chrétiennes du sud de la France ?

En échangeant des présents et des ambassades, l'un d'Aix-la-Chapelle, l'autre de Bagdad, Charlemagne et Haroun al Rachid ont ouvert, vers l'an 800, l'histoire moderne des relations entre l'islam et l'Occident.

On refuse aussi de se souvenir que le calife fit remettre volontairement les clés d'or de Jérusalem et que l'Occident s'accommoda pendant quatre siècles de la présence arabe en Terre sainte. La première croisade remonte à 1095. Le caractère implacable des affrontements n'a pas empêché Saladin et Richard Cœur de Lion d'engager un mémorable dialogue. Et nul ne conteste plus aujourd'hui qu'une grande partie de l'héritage antique — grec, latin, mésopotamien, indien — a été transmise à l'Occident encore balbutiant par l'islam arabe alors à son apogée, avec en prime son apport propre dans les multiples domaines des mathématiques, de l'astronomie, de la médecine...

Une alliance exemplaire

Mais c'est entre François Iᵉʳ et Soliman le Magnifique que fut scellée une alliance à bien des égards exemplaire, que Michelet a décrite dans une de ses pages les plus admirables : « *Sauf Venise et quelques Français, personne en Europe ne comprit rien à la question d'Orient... Venise défaillant, elle légua à la France son rôle de médiateur entre les deux religions, d'initiateur des deux mondes, disons le mot, de sauveur de l'Europe. Acceptons hautement, au nom de la Renaissance, le nom injurieux que Charles Quint et Philippe II nous lancèrent tant de fois. La France après Venise, fut le grand renégat qui, le Turc aidant, défendit la chrétienté contre elle-même, la garda de l'Espagne et du droit de l'Inquisition. Saluons les hommes hardis, les esprits courageux et libres qui, d'une part, de Venise, de Paris, d'autre part, de Constantinople, se tendirent la main par-dessus l'Europe et, maudits d'elle, la sauvèrent. La terre eut beau frémir, le ciel eut beau tonner... Ils en firent d'une audace impie l'œuvre sainte qui, par la réconciliation de l'Europe et de l'Asie, créa le nouvel équilibre, l'ordre agrandi des temps modernes, à l'harmonie chrétienne substituant l'harmonie humaine* » (1).

L'Europe coloniale a mis l'accent sur le déclin qu'a connu l'islam dans l'ère méditerranéenne au cours des trois ou quatre derniers siècles, mais elle a fait mine d'ignorer combien ce même islam a servi de rempart contre sa pénétration, tandis que, dans la même période, il connaissait une extraordinaire expansion en Afrique, dans le Sud-Est asiatique, en Russie et en Chine.

La réalité n'est jamais toute noire ou toute blanche. Ainsi, fait exceptionnel, la charte égyptienne de 1962, inspirée par Nasser, consacre deux paragraphes à Bonaparte, l'un pour dénoncer le conquérant, l'autre pour louer le visionnaire entouré de savants, lesquels, avec les saint-simoniens qui ont suivi, ont donné un coup vigoureux à l'Egypte moderne. Dans la foulée, modernistes égyptiens et fondamentalistes arabes venaient en Europe dans des perspectives différentes, il est vrai, reprendre le flambeau de la science et de la technologie que leurs ancêtres lui avaient transmis et qui fut à l'origine de sa renaissance.

Ainsi, parallèlement au conflit et au malentendu, le dialogue n'a jamais vraiment cessé entre l'Orient et l'Occident, l'islam et la chrétienté. Simplement, il faut vouloir le revivifier et l'actualiser. A un moment où les tensions entre communautés différentes se réveillent souvent sous l'effet du désespoir né de la faim et de la misère des uns dans l'indifférence des nantis, il n'est que temps, comme le souhaitait le général de Gaulle, que les deux cultures « *s'ouvrent très largement l'une à l'autre* » pour « *construire une civilisation industrielle dans laquelle l'homme sera une fin et non un moyen* » (2).

(1) *Histoire de France, le seizième siècle*, tome II, page 15.

(2) *La Politique arabe de la France*, Paul Balta et Claude Rulleau-Sinbab, Paris 1973, page 58.

Un dialogue plus nécessaire que jamais

par le Père MICHEL LELONG (*)

IL y a près de vingt ans, le concile Vatican II avait marqué un tournant décisif dans l'histoire des relations islamo-chrétiennes, l'Eglise catholique affirmant désormais son « *estime* » pour la foi des musulmans et sa volonté de coopérer avec eux pour « *promouvoir dans le monde et pour tous les hommes la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté* ». A la même époque, le Conseil œcuménique des Eglises avait adopté une attitude semblable.

Devant ces orientations nouvelles de nombreux porte-parole de l'islam exprimèrent leur satisfaction et manifestèrent leur volonté de promouvoir une sincère réconciliation entre les deux communautés. C'est ainsi qu'eurent lieu, ces dernières années, plusieurs rencontres entre des représentants officiels de l'Eglise et du monde musulman, une des plus récentes étant la visite que M. Habib Chatty, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, fit au pape Jean-Paul II en avril dernier.

Pendant ce temps se tenaient des colloques entre universitaires et théologiens musulmans et chrétiens, à Tunis, Cordoue, Tripoli, Genève, tandis que les liens d'amitié se multipliaient entre des croyants de l'une et l'autre communauté dans le cadre de la vie quotidienne, du travail professionnel ou des engagements politiques. Tout en reconnaissant que ces rencontres individuelles sont sans doute les plus importantes, il ne faudrait pas minimiser le rôle que jouèrent, ces dernières années, les conférences et colloques islamo-chrétiens. Sur le plan religieux, ils permirent à des théologiens catholiques et protestants de mieux connaître — et parfois de découvrir — le message du Coran, la mission du prophète Mohamed et les valeurs de l'islam, tandis que les délégués musulmans à ces rencontres officielles avaient l'occasion de se mettre au courant des travaux actuels de l'exégèse et de la théologie chrétiennes. Parfois aussi — ce fut le cas notamment lors du premier colloque de Tunis en 1974 — chrétiens et musulmans purent ainsi réfléchir ensemble à leur commune responsabilité de croyants en face des réalités internationales d'aujourd'hui, notamment les problèmes du développement et du dialogue Nord-Sud.

Depuis deux ou trois ans, cependant, une crise semble apparaître dans ces relations qui, lentement, commençaient à s'améliorer. A beaucoup d'Occidentaux, qui ignorent le véritable message du Coran, le « réveil islamique » contemporain paraît une menace plus qu'un espoir, une telle réaction s'expliquant sans doute dans une large mesure par la façon dont trop souvent encore, en Europe, les médias parlent du monde musulman, un monde où, comme partout ailleurs, il arrive que la religion soit utilisée — abusivement — pour justifier l'injustifiable.

Du côté musulman aussi, une certaine méfiance demeure, en divers milieux, envers les Eglises chrétiennes dont on redoute le « *prosélytisme missionnaire* » et que l'on trouve trop liées encore à l' « *impérialisme occidental* ». Il est vrai que certains chrétiens n'ont pas encore envers l'islam le « *respect* » auquel les appela le concile Vatican II. En outre, la cause palestinienne et l'avenir de Jérusalem devraient préoccuper davantage les milieux catholiques et protestants soucieux de promouvoir la justice. On peut s'étonner, à ce propos, que beaucoup de chrétiens qui luttent ardemment pour le respect des droits de l'homme, lorsqu'il s'agit de l'Amérique latine ou de l'Afrique du Sud, se taisent quand ces mêmes droits sont violés par le gouvernement israélien.

De ces difficultés, faudrait-il conclure que le dialogue islamo-chrétien est dans l'impasse ou qu'il faudrait y renoncer ? Tel n'est pas l'avis de Jean-Paul II, qui, lors de ses voyages en Turquie, au Ghana, au Kenya, en France, au Pakistan, aux Philippines, n'a cessé de rappeler les « *liens spirituels* » qui unissent les deux communautés et la nécessité pour tous les croyants de travailler ensemble pour la paix entre les peuples. Comme le disait, il y a quelques mois, une voix particulièrement autorisée, celle de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à la recherche de cette paix : « *L'islam et le christianisme ont à donner une impulsion décisive, du double fait de la puissance spirituelle qu'ils représentent et des forces humaines qu'ils rassemblent.* »

Quelles que soient les épreuves qu'il rencontre en diverses régions du monde, le dialogue qui s'est engagé entre chrétiens et musulmans est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Il constitue, en particulier, une des conditions à un règlement équitable des conflits actuels au Proche-Orient.

(*) Consulteur du secrétariat du Vatican pour les relations avec les religions non chrétiennes.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

visionnaires

BALTA

L'ACCESSION DE M. MOUBARAK A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE EN ÉGYPTE

A la veille du référendum portant à la présidence de la République, ce mardi 13 octobre, M. Hosni Moubarak, les forces de l'ordre égyptiennes ont reçu l'ordre de « tirer à vue sans sommation, contre toute personne tentant de porter atteinte à la sécurité ».

Le communiqué du ministère de l'intérieur annonçant ces consignes ajoute que des peines rigoureuses seront appliquées à toute personne qui aiderait, hébergerait des intégristes musulmans, cacherait des informations concernant les responsables des affrontements d'Assiout, ou porterait illégalement des uniformes de l'armée ou de la police.

D'autre part, dix-huit officiers ont été écartés des forces armées et nommés à des fonctions civiles purement administratives, en raison de leurs « tendances religieuses extrémistes ». Ces évictions sont la première mesure visant des militaires officiellement annoncée depuis l'assassinat de Sadate.

Le ministre de la défense, le général Abou Ghazala, a indiqué, lundi, que le lieutenant-colonel Istambouli était « sorti du coma », lundi, et avait commencé à révéler tous les détails du complot. Les autorités avaient précédemment annoncé que cet officier, chef du commando ayant exécuté l'attentat, était mort au cours de l'opération (« le Monde » des 10 et 11-12 octobre).

Le ministre a affirmé que l'enquête ne durera pas plus de « quatre ou cinq jours ». « Istambouli ne mérite pas le peloton d'exécution, mais la corde », a ajouté le général Ghazala, assurant vouloir « insister pour qu'il soit exécuté en public et que son corps reste pendu en plein air pendant au moins une semaine ».

● LE PARTI DE LA GAUCHE EGYPTIENNE, le Rassemblement progressiste national unioniste, continuera à s'opposer à M. Moubarak comme il s'était opposé au président Sadate, affirme un communiqué du parti remis lundi à la presse étrangère au Caire.

Réaffirmant son refus des accords de Camp David, le Rassemblement demande à M. Moubarak de suivre « une nouvelle ligne politique sur les plans intérieur, arabe et international ». Ce parti, qui n'est pas représenté au Parlement, avait dénoncé, au lendemain de l'assassinat de Sadate, « l'agression et la violence dont a été victime le raïs ».

En revanche, l'opposition parlementaire travailliste, qui compte douze sièges à l'Assemblée du peuple, au titre du Parti du travail socialiste, s'est prononcé en faveur de M. Moubarak. « Il ne serait pas honnête de dire que M. Moubarak a accepté à cent pour cent tout ce qui a été fait pendant la période de M. Sadate. Il est bien connu que ce dernier ne supportait aucune opposition », a déclaré M. Ibrahim Choukry, le chef de cette formation. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

PLÉBISCITES A LA CARTE

Référendum, plébiscite : la langue arabe, si riche en d'autres domaines, désigne par le même mot ces deux opérations pourtant fort différentes : *istiftah*. L'agence de presse égyptienne et les quotidiens cairotes en français traduisent cela par « référendum », alors qu'en réalité, depuis Nasser qui introduisit cette pratique en Egypte, il s'est toujours agi de plébiscites au sens Second Empire du terme.

Sadate y recourait presque chaque année, tantôt pour faire approuver un programme de gouvernement, tantôt pour modifier la Constitution, tantôt pour se faire réélire. Les résultats, toujours proches de 99 % — de votants et de « oui », — n'ont jamais varié, malgré les professions de foi démocratiques du second raïs, qui, dans d'autres secteurs (liberté de circulation et d'expression, notamment), leur donna pourtant quelque consistance.

Une historiette courait Le Caire ces dernières années : « *Un président américain en difficulté fait appel au ministre égyptien de l'intérieur et c'est... Sadate qui est élu à la Maison Blanche !* » Il n'y a cependant pas en Egypte de vulgaire bourrages d'urnes. Simplement au soir de l'élection, avant le décompte des voix, un monsieur en civil que personne ne connaît mais dont tout le monde sait le rôle vient, sans bruit, ajouter un, deux ou trois zéros, c'est selon, dans les colonnes des votants et des « oui ».

Aussi y a-t-il longtemps que les Egyptiens, même ceux qui sont les plus favorables au régime, ne vont plus perdre leur temps dans de telles mascarades — bien que théoriquement le vote soit obligatoire pour les hommes. Les chiffres officiels des inscrits — moins de douze millions des quarante-quatre millions d'Egyptiens, parmi lesquels une petite moitié *sont en âge de voter — disent* bien, sur ce chapitre, l'absence d'illusions de la population.

« *Le président se rend-il compte de l'ombre que ces plébiscites à la carte jettent sur son régime ?* », demandait une personnalité étrangère à l'un des proches de Sadate qui répondit : « *Croyez-nous qu'il soit au courant, lui qui vote dans son village natal en compagnie, pour une fois, de tous les habitants... Le soir, le ministre de l'intérieur lui apporte de tout le pays des chiffres à l'image de son village, et le tour est joué.* » Etait-il vraiment dupe le raïs dans son empyrée où, depuis longtemps il est vrai, ne montaient plus que les grands dossiers internationaux ?

Le général Moubarak passe pour bien avoir encore les pieds sur terre. Il ne peut donc s'imaginer, quels que soient les résultats du « référendum » du 13 octobre, que l'avenir de son pouvoir se trouve au fond des urnes.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

« Le véritable référendum a eu lieu lors des funérailles »

nous déclare le général Chazli

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Avenant, vif, souriant, le général Saad Eddine Chazli ne paraît pas ses cinquante-neuf ans, malgré une calvitie naissante. Portant une saharienne bleue, il nous reçoit lundi 12 octobre dans un des bâtiments mis à sa disposition par le colonel Kadhafi. « *Nous parlons,* dit-il, *au nom de l'ensemble de l'opposition, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Egypte et pas seulement depuis la mort de Sadate, mais depuis l'arrestation de cinq mille opposants début septembre, parce que ceux qui hésitaient encore nous ont alors rejoint.* »

Entouré d'une dizaine de gardes du corps, le « *héros de la guerre d'octobre* », comme le rappellent des affiches, avait tenu en fin de matinée sa première conférence de presse depuis la mort de Sadate, dans le local attribué au Front à sa création. Au fond de l'estrade, une peinture naïve aux couleurs vives le représente à côté de Nasser, au milieu du peuple égyptien. Sur les murs, des pancartes élégamment calligraphiées donnent le ton : « *Sadate est mort, vive l'Egypte !* », « *Malédiction aux traîtres !* »

Au cours de l'entretien en tête à tête, il reprend en les précisant les thèmes de sa conférence de presse. Le Front — que *symbolisent trois mains jointes* tendues vers le ciel — est un mouvement qui comprend cinq groupes, dit-il, « *les nassériens, les libéraux, les religieux, les marxistes et les indépendants, mais il demeure ouvert à tous ceux qui sont contre la dictature et l'autocratie* ». « *La presse européenne,* ajoute-t-il, *a parlé d'assassinat et de terrorisme à propos de Sadate. Je dis, moi, que le militaire courageux qui a exécuté le traître a agi au nom de Dieu et du peuple égyptien et a accompli un acte patriotique. Nous condamnons les actes de violence dans les régimes démocratiques. Mais, dans les régimes autocratiques qui sont par eux-mêmes des actes de violence, c'est différent, car la seule arme dont dispose le peuple est la contre-violence. Nous l'utiliserons donc sous toutes ses formes.* »

Il s'empresse de définir son programme. Celui-ci est fondé sur le rétablissement de la démocratie avec la participation de tous les partis exprimant les différentes tendances du peuple, un gouvernement issu du Parlement et un président au pouvoir limité. Est-il lui-même nassérien ? « *Je suis indépendant. Je suis pour la démocratie telle que je viens de vous la décrire. Mais, sur le plan économique, nous pratiquerons un système proche de celui de Nasser, fondé sur le contrôle pour permettre une plus juste répartition sociale de la richesse.* »

Le plan Fahd « base de discussion »

N'y a-t-il pas eu quelque contradiction entre deux de ses communiqués ? Il répond que, dans le communiqué numéro 2 du 8 octobre, il avait déclaré : « *Moubarak n'est pas responsable de toutes* (il souligne le mot *toutes* et déplore que le terme ait été omis par de nombreux organes de presse) *les erreurs de Sadate.* » Il explique que le Front national avait voulu lui donner une chance, qu'il n'a pas su saisir, de sorte que le communiqué numéro 3 l'a qualifié d'« autocrate ». « *Moubarak aurait pu profiter de la mort de Sadate pour changer de politique. Il ne l'a pas fait. Il a choisi. Tant pis pour lui. De toute façon, la Constitution et les lois oppressives dont il hérite font de l'Egypte une dictature.* »

Comme nous lui faisons remarquer que Sadate avait fait approuver par référendum les accords de Camp David, il riposte : « *Le véritable référendum a eu lieu aux funérailles. Où étaient ce jour-là les onze millions d'Egyptiens qui l'avaient élu et qui avaient approuvé Camp David avec 99,9 % des voix ?* »

Le général Chazli ajoute : « *Les agents de la police et de la gendarmerie et les soldats de l'armée sont nos frères. Nous les connaissons et je peux vous dire qu'il y aura une révolution nationale.* » Il se garde toutefois de préciser quand elle se produira. Notre interlocuteur doute que, dans l'état actuel des choses, l'Egypte puisse participer au prochain sommet arabe à Fès, fin novembre, car M. Moubarak soutient toujours les accords de Camp David, que condamnent les pays membres de la Ligue arabe. Il estime cependant qu'un régime démocratique permettra à l'Egypte de réintégrer la famille arabe et de retrouver son rôle dirigeant.

Que pense-t-il du plan de paix du prince Fahd ? « *Ce projet ne réalise pas tout ce que nous souhaitons, mais il contient beaucoup de points positifs. Il peut constituer une base de discussion entre les frères arabes. En tout cas, l'Egypte ne peut résoudre son problème avec Israël sans une concertation avec les autres Etats arabes.* »

L'aide de la Libye

En terminant, le général Chazli insiste sur la totale autonomie de son mouvement par rapport à la Libye, même si celle-ci lui apporte son soutien. « *Je me rends,* dit-il, *dans les différents pays du Front du refus, selon les besoins. Si je suis ici pour le moment, c'est parce que la Libye est proche de l'Egypte.* »

Tout en respectant l'autonomie du Front national, la Libye lui apporte une aide importante. Alors que le général Chazli se trouvait encore à Alger, le colonel Kadhafi avait fait, le 6 octobre, à Sebha, dans le sud du pays, le jour de la mort de Sadate, une déclaration dont le texte intégral n'a été publié que lundi par l'hebdomadaire *El Zahf El Akhdar*. En ce qui concerne l'Egypte, le guide libyen de la révolution a résumé ses vues en dix points :

1) Tout traître qui poursuivra la politique de Sadate est assuré *de la mort. Le pouvoir doit revenir* au peuple, et « *Khaled Mohieddine, le parti Wafd, les religieux et les forces révolutionnaires doivent y participer* » ;

2) Il faut que le général Chazli reprenne, à la tête de l'armée, « *le combat contre le sionisme* » ;

3) L'Université d'El-Azhar doit redevenir la citadelle du Djihad (guerre sainte) ;

4) *La « base » américaine de* Ras-Banyas, en Egypte, doit être balayée ;

5) Les pays du Front du refus mettront leur potentialité au service du peuple égyptien ;

6) La frontière libyenne sera rouverte et Tobrouk pourra servir de base à l'armée égyptienne ;

7) Tous les anciens collaborateurs de Sadate qui le demanderont seront pardonnés et bien accueillis en Libye ;

8) L'armée libyenne est la force de réserve de l'armée égyptienne, et « *tout son potentiel est à la disposition de Chazli, son chef* » ;

9) L'Ethiopie et le Tchad sont aux côtés de l'Egypte, et le Soudan est isolé ;

10) Il faut saisir l'occasion unique qui se présente de ramener l'Egypte *dans la famille arabe.*

Le général enregistre ce soutien libyen et commente : « *Nous autres Egyptiens avons sept mille ans d'histoire derrière nous. Nous ne suivons personne. Je tiens à ce que l'Europe et les Etats-Unis sachent que nous voulons la démocratie. Pourquoi les gouvernements européens et américain sont-ils partisans de la démocratie chez eux et soutiennent-ils les autocraties à l'étranger ?* »

PAUL BALTA.

A Tokyo

M. ARAFAT FAIT L'ÉLOGE DU PLAN FAHD DE RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Tokyo (A.F.P.). — M. Arafat a déclaré, mardi 13 octobre à Tokyo, qu'il appréciait hautement le plan saoudien de paix au Proche-Orient, dit « plan Fahd », qui reconnaît notamment le droit d'Israël à « vivre en paix ».

« C'est Israël qui ne nous reconnaît pas. Nous reconnaissons la coexistence (avec Israël) », aurait déclaré le chef de l'O.L.P. au cours d'un déjeuner offert par la ligue parlementaire Japon-Palestine, selon l'un des participants au banquet, le juriste socialiste Tetsu Ueda, usant pour la première fois du terme de « coexistence ».

M. Arafat, arrivé lundi au Japon pour une visite privée à l'invitation de la ligue parlementaire, a accusé les Etats-Unis d'avoir for ⁶ Sadate à faire « trop de concessions », ce qui, selon lui, a abouti à son assassinat.

QATAR DÉCIDE LE BOYCOTTAGE DE BAYER PAR LES PAYS ARABES

Doha (A.F.P.). — Un décret stipulant le boycottage de la firme ouest-allemande Bayer, que le bureau central du boycottage arabe d'Israël à Damas avait recommandé en mai, a été publié dimanche 4 octobre à Doha, capitale de Qatar. Le décret du ministre de l'économie et des finances, Cheikh Nasser Ben Khaled al-Thani, précise que l'interdiction de toute transaction s'applique également à deux cent vingt-cinq filiales de cette importante firme chimique, deuxième exportateur d'Allemagne fédérale, après Volkswagen.

PROCHE-ORIENT

L'ACCESSION DE M. MOUBARAK A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE EN ÉGYPTE

Washington estime avoir jeté les bases d'une nouvelle coopération avec Le Caire

De notre correspondant

Washington. — Discours, interviews, embrassades... M. Moubarak a tout fait pour rassurer les Américains. Il y est à peu près parvenu, même si l'avenir de l'Egypte reste un sujet de préoccupation à Washington. L'administration Reagan pense avoir posé les bases d'une nouvelle coopération entre les deux pays. Elle bénéficie d'une pause pour consolider sa politique au Proche-Orient.

Consternés par l'assassinat de Sadate, les *Américains* se sont vite ressaisis pour viser un double objectif. D'abord, empêcher quiconque de profiter des événements : l'U.R.S.S. et la Libye, mais aussi Israël qui pouvait remettre en question ses engagements. Puis, faire en sorte que l'Egypte ne soit pas tentée de changer de ligne.

Sadate était suffisamment populaire aux Etats-Unis pour que l'*amitié* américano-égyptienne s'exprimât avec spontanéité. M. Haig a été jusqu'à qualifier l'Egypte de principal ami des Etats-Unis. Ce qui devait contraindre la Maison Blanche à rectifier légèrement le tir : l'Egypte est un ami particulier *« parmi les nations arabes »*, Israël est également un *« ami principal »* des Etats-Unis...

Au-delà des mots, l'administration est décidée à accroître son aide économique et militaire au pays de M. Moubarak. Elle accélérera la livraison des armes commandées par le Caire et que les Egyptiens réclament avec impatience. Il s'agit notamment de chasseurs F-16, de chars M-60, de missiles anti-chars et de blindés. Les Etats-Unis sont prêts à tout pour établir avec M. Moubarak les mêmes relations qu'avec Sadate, mais ils prennent soin de ne pas le présenter comme une marionnette américaine.

M. Reagan disait récemment qu'il ne tolérerait jamais *« un autre Iran »* en Arabie Saoudite. *A fortiori* pour l'Egypte, laisse-t-on entendre maintenant, qui, même sans pétrole, compte beaucoup plus aux yeux des Américains. Mais personne ne voit très bien comment Washington pourrait s'opposer à une révolution islamique à Ryad ou au Caire. Ces déclarations ont un but préventif.

Verbales aussi, pour le moment, sont les attaques renouvelées contre le colonel Kadhafi. Il a été qualifié de *« principal terroriste dans le monde »* par M. Bush, de *« tyran »* et de *« cancer »* par l'ancien président Ford. Les Etats-Unis continuent néanmoins à recevoir de la Libye plus de 11 % de leur pétrole importé et ne semblent pas vouloir arrêter leurs achats. Jusqu'à présent, toutes les sanctions imaginables contre l'homme de Tripoli ont été écartées, parce que trop dangereuses. Washington se contente d'aider les victimes de l'activisme libyen. C'est le cas du Soudan dont on redécouvre brusquement l'importance. L'administration Reagan avait demandé au Congrès 100 millions de dollars d'aide pour ce pays en 1982. La procédure sera accélérée et le montant — jugé insuffisant à Khartoum — peut-être révisé.

Le président soudanais a affirmé lundi devant des journalistes américains que Washington s'était *« engagé »* à défendre son pays contre une agression libyenne. Le mot a été jugé un peu fort. Il semble, en tout cas, que le Soudan sera associé aux prochaines manœuvres américano-égyptiennes. Manœuvres d'une ampleur exceptionnelle, étendues au Golfe, et qui auraient lieu entre le 9 novembre et le 10 décembre. On assisterait à un *« débarquement »* de *marines* à Oman et en Somalie et à un *« bombardement »* du désert égyptien par des B-52. Ceux-ci partiraient des Etats-Unis et reviendraient sans escale à leur base de départ.

Accélérer et élargir le processus de paix ?

L'administration a constaté avec soulagement que ni M. Moubarak ni M. Begin ne remettaient en cause l'application des accords de Camp David. En avril 1982, le Sinaï doit être entièrement rendu à l'Egypte. Les Américains pressent Israël de démontrer sa bonne volonté en accélérant le processus d'un mois ou deux, mais ils savent combien la restitution du Sinaï est un thème délicat dans le pays de M. Begin.

Un autre souci est d'élargir le processus de paix à d'autres Etats arabes modérés. S'il y a eu une erreur à Camp David, vient de déclarer M. Carter, ce fut de n'avoir pas associé plus étroitement l'Arabie Saoudite et la Jordanie. M. Reagan en est convaincu. Il se demande si la virginité politique de M. Moubarak ne permettrait pas à celui-ci des gestes en direction de Ryad et d'Amman que Sadate ne pouvait plus accomplir. Une alliance Egypte - Arabie - Jordanie ferait boule de neige, estime-t-on à Washington. Et on trouverait toujours le moyen de rassurer Israël...

Les Etats-Unis savent qu'il leur faudra élargir les négociations à l'O.L.P. Dans l'avion qui les ramenait du Caire, MM. Ford et Carter se sont prononcés pour des contacts directs avec cette organisation. *« Je ne veux pas citer de date aujourd'hui*, a dit le premier, *mais un dialogue réaliste doit avoir lieu.* Le second a hoché la tête : *« Jerry a certainement raison... Le problème est la reconnaissance de l'O.L.P. comme entité politique par les Etats-Unis avant que les Palestiniens veuillent reconnaître qu'Israël est une nation et a le droit d'exister. »*

Ces propos peuvent préparer le terrain à un changement d'attitude de Washington. Mais, pour le moment, les déclarations inattendues des deux anciens présidents embarrassent plutôt l'administration. Elle a été obligée de réaffirmer la position américaine traditionnelle : que l'O.L.P. commence par reconnaître Israël. Mais le temps n'est plus où M. Reagan qualifiait de *« terroriste »* l'organisation de M. Arafat.

ROBERT SOLÉ.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. CHEYSSON

Politique et diplomatie

Politique et diplomatie se complètent, mais ne se confondent pas. *« Art et pratique du gouvernement des sociétés humaines »*, la politique repose sur des décisions, des choix, des risques ; la diplomatie est un des moyens de mener à bien la politique à l'étranger. Il n'est pas le seul, mais c'est le plus économique.

Réduite à sa plus simple expression, la diplomatie s'exerce dans un domaine dangereux : aussi longtemps que le monde sera fait d'Etats souverains, disposant de forces sans commune mesure avec la sagesse des gouvernements, leurs rapports seront potentiellement explosifs. Aussi la diplomatie exige-t-elle la discrétion, la prudence, le respect d'autrui, des usages, des conventions, des formes. Elle se fonde par excellence sur ce que Valery appelle l'*« action de présence de choses absentes »*, l'*« empire des fictions »*, sur quoi repose l'*« ordre »*, par opposition à l'*« ère du fait »*, qui enfante la *« barbarie »*.

Facile à caricaturer, la diplomatie n'en reste pas moins, selon Albert de Broglie, un des premiers ministres des affaires étrangères de la IIIe République, *« ce que la civilisation a inventé de mieux pour empêcher la force de présider seule aux rapports internationaux »*.

Pour avoir confondu politique et diplomatie, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclenché quelques tempêtes. Quand il s'extasie à Alger devant la parenté *« socialiste »* de la France et de l'Algérie, il fait de la politique, non de la diplomatie ; quand il se félicite, devant M. Kania, le numéro un du P.C. polonais, de l'entrée de communistes dans le gouvernement français, il fait de la politique ; il en fait aussi quand il compare devant son collègue polonais, M. Czyrek, le *« renouveau socialiste »* en Pologne et *« la majorité* (française) *nouvelle de ceux qui ont été laissés pour compte »* (1). Quand, à Rabat et à Beyrouth, il met en parallèle la France libre et l'O.L.P., puis se joint *« à titre privé »*, rue Copernic, aux manifestants du M.R.A.P. et constate enfin, en public, que la mort de Sadate lève un obstacle à la réconciliation des Arabes nécessaire à la paix, il fait encore de la politique — une politique en zigzag, bien qu'elle ait ses mérites, — et non de la diplomatie.

La France ou la « France socialiste » ?

Pareille confusion des genres ne manque pas de précédents, encore qu'à notre connaissance aucun prédécesseur de M. Cheysson depuis la guerre ne se soit risqué à afficher à l'étranger une appartenance partisane. Fussent-ils socialistes, comme Léon Blum en 1946 et M. Christian Pineau de 1956 à 1958, ils se flattaient, à juste titre, de représenter la France entière et non la *« France socialiste »*.

Sous la IIIe et sous la IVe République, les titulaires du Quai d'Orsay avaient une excuse. A la fois responsables de la politique étrangère de la France et de sa diplomatie, ils devaient proclamer l'une au Palais-Bourbon et pratiquer l'autre dans la maison voisine. Mais la Ve République a, de fait, séparé les fonctions. La politique étrangère se fait à l'Elysée, et M. Mitterrand a montré au cours de sa conférence de presse que ce rôle lui convenait parfaitement.

Au cours des dix premières années de la Ve République, le système atteignit une efficacité qu'il n'a jamais tout à fait retrouvée. Le général de Gaulle et M. Couve de Murville étaient exactement complémentaires. Le général de Gaulle procédait par éclats, tranchait, rompait, fixait la ligne et se tournait vers *« Couve »* : *« A vous de jouer. »* Et le ministre, avec une patience et une impassibilité inaltérables, fractionnait la politique du général en doses homéopathiques et la faisait avaler aux plus récalcitrants. Beaucoup y prirent goût et en redemandèrent. Ce n'est qu'après avoir quitté le Quai d'Orsay que M. Couve de Murville fit vraiment « de la politique ».

Est-ce parce qu'il était jusqu'ici moins connu comme militant socialiste que comme diplomate de talent (la politique européenne vis-à-vis du tiers-monde, la politique communautaire la plus réussie, est son œuvre) que M. Cheysson se croit aujourd'hui obligé de forcer la dose ?

MAURICE DELARUE.

(1) Qui M. Cheysson veut-il désigner par là ? Il occupa lui-même les postes enviés d'ambassadeur, pendant quatre ans, et de commissaire européen, pendant huit ans. Un de ses collègues du gouvernement Mauroy, M. Jobert, le précéda à la tête du Quai d'Orsay, et son successeur à Bruxelles, M. Pisani, fut aussi un des ministres les plus connus du général de Gaulle.

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, lundi 12 octobre, devant l'association de la presse étrangère : *« Cela prouve que si le premier secrétaire d'un parti fait des efforts pour être diplomate, tout le monde doit en faire autant. »*

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Les appréciations qu'a portées M. Cheysson sont à l'évidence inopportunes. Il est pour le moins insolite de déclarer au lendemain même des funérailles du président Sadate, combattant exemplaire de la paix, que sa disparition pourrait comporter un aspect positif. En matière d'affaires étrangères, l'usage est de s'exprimer avec mesure et pondération. Chacun gagnerait à s'en souvenir. Sinon l'on finirait presque par se demander si la diplomatie n'est pas une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse à des diplomates. »*

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical : *« L'énormité des réflexions de M. Cheysson rend peu utiles les commentaires que suscite l'indécence d'un tel propos. Le ministre reste notoirement prisonnier des lobies pro-Arabes. Son sentiment personnel sur le Proche-Orient n'est pas une révélation, mais on peut se demander s'il correspond à la politique du gouvernement et à la pensée du président de la République. »*

● *M. Jacques Marette*, député R.P.R. de Paris, évoquant les déclarations de M. Cheysson, ministre des relations extérieures au « Club de la presse » d'Europe I sur la mort du président Sadate, a déclaré lundi 12 octobre, à l'Assemblée nationale : *« A trop parler, on en arrive toujours à énoncer des inconvenances. Tel fut le cas, hélas ! pour M. Cheysson. »*

● *Dans « la Lettre de la Nation »*, organe du R.P.R., du 13 octobre, Dominique Carbonnier écrit :

« Le nouveau Talleyrand est arivé, monsieur, et, en écoutant Claude Cheysson, j'étais rudement fier d'être Français. Nous n'aurons pas un responsable de la diplomation française, monsieur, nous aurons un « colporteur des idées de la France », *c'est lui-même qui l'a dit, et ce petit colporteur-là est un vrai dur, la terreur des chancelleries, un cynique parmi les cyniques.*

» Ne plaisantons pas avec l'esprit, c'est trop sérieux, disait Guitry. Reconnaissons plutôt à la décharge du colporteur qu'il s'est peut-être trompé de bagages : pour justifier l'injustifiable — une déclaration qui est une injure à la mémoire d'Anouar El Sadate et un camouflet pour les Egyptiens, — Claude Cheysson a employé des arguments en contradiction avec les propos du président de la République lors de sa conférence de presse. »

EUROPE

Grande-Bretagne

LE CONGRÈS CONSERVATEUR DE BLACKPOOL

De nombreux députés s'inquiètent des conséquences électorales de la politique économique de Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. — Le congrès du parti conservateur, qui s'ouvre ce mardi 13 octobre à Blackpool, promet de ne pas être de tout repos pour Mme Thatcher. Bien que son autorité ne doive pas être sérieusement remise en question, le premier ministre sera en butte à la rogne et à la grogne d'un groupe important de députés, inquiets des conséquences électorales de la politique économique du gouvernement. Les appuis traditionnels de Mme Thatcher : industriels, chambres de commerce, économistes « orthodoxes », ont joint leurs voix à celle de M. Heath pour demander une politique économique moins dogmatique — bref, une légère relance de l'activité, qui pourrait permettre de réduire le chômage.

Selon les projets, les investissements publics supplémentaires qui sont réclamés varient de 3 à 5 milliards de livres (30 à 50 milliards de francs). Mais Mme Thatcher ne semble guère sensible aux protestations et aux propositions. Elle cherche, au contraire, à gagner 5 milliards de livres dans les projets de budget présentés par les « ministres dépensiers » pour l'exercice 1982-1983. Le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, a même cité en exemple la France socialiste — une fois n'est pas coutume — pour justifier sa propre intransigeance. Mme Thatcher est décidée à poursuivre sur la même voie, ce qui lui vaut, de la part de jeunes députés conservateurs, le surnom quelque peu irrévérencieux et en forme de sigle de « TINA » : « There is no alternative » (Il n'y a pas de solution de rechange).

Aucun des indicateurs économiques ne traduit une tendance favorable. Le niveau de vie est ment plus bas en 1984 qu'en mai 1979, quand les conservateurs ont gagné les élections. Le P.N.B. a diminué de 7,75 % en deux ans et demi, et la chute a été encore plus spectaculaire pour les seules industries de transformation : moins 16 %, la récession la plus forte depuis les années 30. L'inflation reprend, le chômage a franchi la barre des trois millions de demandeurs d'emploi, selon les statistiques qui seront publiées prochainement, doublant pratiquement depuis mai 1979. Seul résultat encourageant : la productivité a augmenté au cours du premier semestre de cette année.

La récession rampante dure en fait depuis les années 50, et la « dame de fer » s'était fixé l'objectif ambitieux de corriger les erreurs économiques d'une génération. Cet objectif ne peut être atteint en quelques mois, ni même en une législature. Mais deux ans et demi après la victoire des conservateurs, le problème reste le même.

Conseillée par des monétaristes de stricte obédience, Mme Thatcher n'a pas limité son action au simple contrôle de la masse monétaire : elle s'est attaquée aux entreprises nationalisées, au pouvoir syndical, elle a libéré le mouvement des capitaux, etc. Ses défenseurs eux-mêmes lui reprochent certaines *« erreurs de pilotage »*, par exemple la hausse de la T.V.A., qui a relacé l'inflation, ou la qui a relancé l'inflation, ou la avant la réduction des dépenses publiques. Ainsi a-t-elle été obligée d'augmenter de nouveau la charge fiscale dans le dernier budget.

Pour Mme Thatcher pourtant, le salut ne se trouve pas dans la relance, mais dans l'application plus conséquente de la politique définie dès le début.

DANIEL VERNET.

M. WALESA COMMENCE UNE VISITE D'UNE SEMAINE EN FRANCE

M. Walesa, président de Solidarité, arrive à Paris le 14 octobre à la tête d'un délégation de dix membres de son syndicat, pour y faire la visite prévue en mars, puis reportée. Aucun contact n'est officiellement prévu avec les milieux politiques, et c'est sur une base strictement syndicale que M. Walesa entend placer son séjour, qui durera une semaine.

Dès son arrivée, il tiendra une conférence de presse, puis consacrera une journée ou une demi-journée à chacune des centrales syndicales qui a invité la délégation de Solidarité. La C.F.D.T. organisera un meeting à la porte de Pantin dans la soirée du 15 octobre. Le 17, M. Walesa visitera les éditions Bayard-Presse, où il sera reçu à déjeuner avec Mgr Lustiger, archevêque de Paris. Le 18, il se rendra à Vaudricourt, dans le Nord, pour y rencontrer des membres de la communauté polonaise en France.

Annoncé pour le 14 octobre, le plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais sera reporté d'un ou deux jours. Ce délai résulterait d'un profond désaccord à la direction du parti sur l'attitude à adopter vis-à-vis du programme élaboré par le récent congrès de Solidarité.

La « Pravda » a publié le 13 octobre un nouvel article contre Solidarité, signé Alexis Petrov, pseudonyme souvent utilisé par des fonctionnaires du comité central. Selon notre correspondant à Moscou, ce texte a le caractère d'un bilan des reproches adressés depuis un an au syndicat, accusé de vouloir prendre le pouvoir. Le nom de M. Walesa n'est pas mentionné.

Iran

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

Le nombre réel des exécutions dépasserait largement les 3 350 cas connus à l'étranger

Dans un communiqué publié le lundi 12 octobre à Londres, Amnesty International demande au premier ministre iranien de recevoir à Téhéran *« une délégation chargée d'intervenir pour tenter de faire cesser les exécutions dans ce pays »*.

Les derniers bilans établis par Amnesty International font état de *« plus de mille huit cents exécutions en moins de quatre mois, depuis le 20 juin dernier »*. En 1980, indique le communiqué, *« Il y a eu dans le monde mille deux cent vingt-neuf exécutions connues, dont sept cent neuf en Iran »*.

« Depuis la révolution de février 1979, on a appris l'exécution de plus de trois mille trois cent cinquante personnes en Iran, ajoute-t-il. *Cette estimation minimum est basée sur une compilation de cas connus à l'étranger. Le nombre réel serait beaucoup plus élevé. »*

Amnesty International, qui s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances et qui lance du 11 au 18 octobre la *« Semaine du prisonnier d'opinion »* rappelle que *« beaucoup des personnes exécutées n'ont pas eu droit à un procès équitable, conformément au droit international »*, et alerte l'opinion sur les *« cas d'exécutions sommaires sans procès que l'on signale fréquemment »*.

« Sous le régime du chah, conclut le communiqué, *Amnesty International avait souvent fait appel à l'opinion internationale contre la torture, les exécutions et autres violations des droits de l'homme en Iran. Parmi ceux dont elle défendait alors les droits, se trouvaient des hommes qui depuis ont été amenés à participer au gouvernement de la République islamique au pouvoir depuis la révolution. »*

● *L'ambassade d'Iran à Paris* a démenti lundi les affirmations de l'organisation des Moudjahidin du peuple, selon lesquelles près d'une centaine d'écoliers et d'étudiants blessés avaient été enlevés d'hôpitaux de Téhéran pour être exécutés, la semaine dernière, à la prison d'Evin (*le Monde* du 12 octobre).



A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● DES GUERILLEROS appartenant aux tribus des Chittangong Hill Tracts, dans la région orientale du pays, ont tué neuf personnes au cours d'une attaque, samedi 10 octobre, contre des colons bengalis, a indiqué, lundi, le journal de Dacca *Ittefaq*. — *(U.P.I.)*

Iles Salomon

● RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 4 septembre sur le changement de gouvernement aux îles Salomon, une erreur nous a fait écrire que le nouveau premier ministre était originaire de l'île de Santa-Isabel ; il est en fait né à San-Cristobal.

Irlande du Nord

● UN MEMBRE DE LA MINORITE CATHOLIQUE a été tué par un groupe de tireurs qui a fait irruption chez lui, lundi soir 12 octobre, à Belfast, alors qu'il regardait la télévision en compagnie de sa femme et de ses trois enfants. D'autre part, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis samedi peu après midi (et non minuit, comme il était écrit par erreur dans nos éditions datées du 13 octobre), dans le quartier de Chelsea, à Londres, deux hommes ont été appréhendés et sont interrogés par Scotland Yard. La police britannique a toutefois indiqué qu'il ne s'agissait pas de membres présumés du commando de l'IRA, dont l'action a fait un mort et une quarantaine de blessés, dont plusieurs sont dans un état très grave, mais plutôt de sympathisants de l'organisation irlandaise. — *(A.F.P., A.P.)*

Niger

● M. ABDEL MAJID AL KOUOUD, ministre libyen à l'énergie atomique, a été reçu en audience, lundi 12 octobre à Niamey, par le colonel Seyni Kountche, chef de l'Etat du Niger. Cette visite est la première, annoncée officiellement, d'un ministre libyen depuis l'expulsion, le 13 janvier, des diplomates de Tripoli. L'ambassade libyenne, transformée sans consultation préalable du gouvernement nigérien en *« bureau de comité populaire »*, avait été fermée et l'est restée depuis cette date. Le gouvernement avait indiqué à l'époque que *« les membres de cette mission diplomatique se livraient à des activités incompatibles avec leur statut diplomatique »*. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● M. USHEWOKUNZE, réputé l'un des membres les plus radicaux de la ZANU (parti du premier ministre, M. Mugabe), a été démis de ses fonctions de ministre de la santé, a-t-on appris, lundi 12 octobre, à Salisbury. *« Cette décision m'a bien évidemment choqué, mais je suppose que les boucs émissaires n'ont pas le droit de se plaindre »*, a-t-il déclaré après avoir été reçu par M. Mugabe. *« La position de M. Ushewokunze était difficilement compatible avec la politique de réconciliation avec les Blancs »*, a-t-on expliqué de source officielle. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

DROITS DE L'HOMME

Fondateur du parti radical et député européen

M. Marco Pannella continue depuis plus d'un mois son jeûne contre la faim dans le monde

De notre correspondant

Rome. – Il promène ses jeûnes à travers le monde comme d'autres brandissent leurs banderoles ou hurlent leurs slogans. M. Marco Pannella, député européen, fondateur du parti radical italien, a cette fois choisi de jeûner – depuis le 2 septembre – pour donner peut-être une chance à d'autres, quelque trois millions d'êtres humains, de ne pas mourir de faim en 1982.

Certains voient en ce dérangeur professionnel du jeu, feutré ou ostentatoire, de la politique un côté « histrionesque ». Sans doute ne peut-on lui nier un art consommé pour rendre spectaculaires les combats qu'il mène. On ne peut pour autant rejeter ce « fou de l'humain », comme on parlait naguère des « fous de Dieu », dans un confortable folklore politico-libertaire. Les problèmes qu'il pose sont de vrais problèmes. Le combat qu'il mène, qui est entré dans sa phase la plus spectaculaire avec l'une de ces grèves de la faim « alimentée » au café au lait et au sel dont il est coutumier, est simple : faire prendre conscience du scandale que constitue la mort silencieuse des sous-alimentés de par le monde et sauver immédiatement, c'est-à-dire à partir de 1982, trois sur les trente millions qui, chaque année, meurent de faim. Encore M. Marco Pannella est-il modeste dans son objectif, car, affirme-t-il, avec cinq sous-marins nucléaires en moins, on pourrait sauver les trente millions.

M. Marco Pannella n'est en fait que le fer de lance du combat mené par le parti radical italien depuis deux ans : celui de la faim. A l'origine, le « partito radicale », à la fondation duquel M. Pannella participe dans les années 50, est celui des objecteurs de conscience, des insoumis, des non-violents. Il sera à la pointe des combats pour les droits civils, pour la reconnaissance du droit à l'objection de conscience, en faveur du divorce, de l'avortement, des réformes pénitentiaires et psychologiques, cherchant à donner la parole ou le droit de cité à tous les marginaux. Des combats qui donnèrent une nouvelle image de l'Italie dans les années 60 et 70.

Un débat élargi à l'Europe

Libertaire certes, mais « *c'est toujours à l'intérieur du droit que nous avons agi* », affirme-t-on au groupe radical. Et c'est bien ainsi qu'il faut interpréter les « provocations » de ses membres revendiquant un délit (avortement, usage de drogue) pour se faire juger, et à cette occasion ouvrir le débat. En tout cas, le P.R.I. s'est toujours employé à biaiser les règles de la politique traditionnelle. Il a choisi, avec la faim, de déplacer le terrain des luttes pour le développement :

« *On a sacrifié sur l'autel du développement qui n'est jamais venu des dizaines de millions d'êtres humains, alors que l'on n'avait comme interlocuteurs que les classes dirigeantes des pays concernés* », nous dit M. Marco Pannella. « *Il faut envisager le développement en termes de survie : attacher à la locomotive de la survie le train du développement, et non l'inverse.* »

Ce débat, de la scène italienne le parti radical l'a élargi à celle de l'Europe. En 1979, le parti radical souhaitait déjà faire de Rome « *la capitale de l'alternative libertaire et non violente* ». Il a trouvé au Parlement européen, où il dispose de trois députés, une nouvelle tribune.

Il est en train aujourd'hui de recueillir les fruits de ses actions contre la faim : en Italie, le gouvernement a quadruplé le montant de l'aide au développement depuis juillet. A l'étranger la lutte du parti radical a reçu l'appui de cinquante-quatre prix Nobel qui ont signé le manifeste rédigé par M. Marco Pannella (1). Le Parlement européen, qu'il a secoué de ses appels incessants, vient de prendre une résolution à une majorité de deux cent quarante-sept voix demandant aux gouvernements le vote de crédits de plusieurs milliards de dollars pour sauver l'année prochaine la vie de cinq millions de personnes. Résolution qui a reçu, mercredi 7 octobre, *une sorte de consécration du Vatican* : elle a en effet été intégralement publiée en première page de l'*Osservatore Romano* avec un commentaire non signé (c'est-à-dire reflétant les idées de la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège).

Aujourd'hui, le parti radical à Rome accuse la presse italienne d'avoir mis « sous le couvercle » depuis des mois son combat contre la faim : à l'exception de certains hebdomadaires et de quelques brèves mentions dans la presse catholique, la grève de la faim de M. Marco Pannella n'a eu que peu d'écho dans les organes de presse, notamment à la télévision.

Nouveaux objectifs, nouvelles demandes, nouveaux thèmes, le parti radical trouble le jeu politique italien traditionnel depuis des années. Il irrite ou suscite l'hostilité des autres formations. Il représente, depuis les élections de 1979, 3,5 % des voix (contre 1,1 % en 1976). Selon lui, la *lutte pour le socialisme passe moins* par une problématique « union nationale », force politique qui revient en fait, soulignent nos interlocuteurs, à trouver de nouveaux équilibres du pouvoir et à partager celui-ci sans en changer la nature, que par un rassemblement sur des valeurs, sur des idéaux : « *La lutte pour la vie de ceux qui, chaque année, meurent de faim est aussi un message d'espoir pour nous pour redécouvrir une dimension collective.* »

On reproche aux radicaux de ne pas avoir de vrais projets de société, de se contredire, de « faire du cirque ». Il reste qu'un million et demi d'électeurs italiens on voté pour le P.R.I. A tout le moins peut-on lui reconnaître le mérite de poser des problèmes et de secouer les inerties – désormais même au niveau européen.

PHILIPPE PONS.

(1) *Ce manifeste a été publié dans le Monde* du 26 juin. De nombreuses personnalités ont signé par la suite l'appel du comité de soutien à l'action des cinquante-quatre prix Nobel et de M. Marco Pannella (72, rue du Château-d'eau, 75010 Paris. Tél. : 523-44-44). Signalons que le Parlement européen a adopté à la majorité absolue une résolution en faveur des mesures demandées par le manifeste des prix Nobel et qu'un colloque se tiendra sur ce sujet, le 14 octobre à Strasbourg dans les locaux du Parlement européen, avec de nombreuses personnalités des pays du tiers-monde, des Nations unies, de l'Europe, et un certain nombre de lauréats du prix Nobel.

Libres opinions

LE GÉNOCIDE DU TIERS-MONDE

par RENÉ DUMONT (*)

LA conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés a été clôturée à Paris à la mi-septembre, sans grands résultats. Les Etats-Unis ne donneront rien, car le Fonds monétaire international, disent-ils, est là pour ça (pour pas beaucoup). Les pays de l'Est non plus, « *car nous ne sommes pas responsables des dégâts du colonialisme* », l'U.R.S.S. ayant su « intégrer » les colonies du tsar. Restent les pays dits développés d'Europe Occidentale, parmi lesquels les Pays-Bas et les Scandinaves font bien plus que les autres. Reste que la France y a promis de tenir (en 1988) les promesses d'aide à 0,7 % de son produit brut (qui datent de 1970). Reste le Canada, qui fait quelque chose ; le Japon beaucoup moins, il préfère le commerce.

Alors ? *Business as usual*, ça continue. Mais qu'est-ce qui continue au milieu de notre indifférence monstrueuse ? *Le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité*, qui tue plus d'hommes que Hitler et Staline réunis dans leurs camps, chaque année ; et plus que nos deux « grandes guerres » dont, en tant qu'Européens, nous n'avons pas lieu d'être fiers. Et ce génocide s'accélère : 500 morts de faim par jour, disait-on à l'inauguration de l'Unesco en 1958. Peut-être 160 000 aujourd'hui. Mais n'est-ce pas, les impôts, les nationalisations, la Bourse qui s'effondre, la vignette et l'essence qui augmentent, c'est tellement plus important, ça nous touche directement... Quelle honte !

C'est notre prochain, disaient les chrétiens. Mais le voici qui s'éloigne. « *Prolétaires de tous les pays* », disent les socialistes ; mais les paysans, de surcroît colorés, sont-ils prolétaires ? Alors se dresse enfin un homme digne du nom d'homme. Il s'appelle Marco Pannella, député italien et député européen. Il fait la grève de la faim, une fois de plus, depuis le 2 septembre, pour essayer de commencer *à réduire* cet immonde génocide. Il demande aux nations riches de verser, à la lutte contre la faim, 6 milliards de dollars, soit 1,2 % des dépenses d'armement. Ramené à cette échelle, cela paraît fort aisé. Il voudrait acheter 20 millions de tonnes de céréales, *alors que le bétail des pays riches en consomme* 500 millions par an ; soit 4 % de notre gaspillage de grain, venant de notre « surbouffe » de viande. Il met sa vie en jeu, à côté de tant d'autres qui meurent trop tôt, sans l'avoir voulu, ces millions d'enfants innocents.

Le combat de Pannella est celui de la survie de l'humanité. Il faut que l'opinion publique, enfin alertée dans sa majorité, oblige nos dirigeants à l'écouter.

(*) Ecrivain.

Publicité

VEUT-ON LA FIN DE LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE PRIVÉE EN FRANCE ?

La construction doit redevenir une priorité nationale, a affirmé, récemment, le ministre de l'urbanisme et du logement ; il devait, peu après, illustrer ce propos par l'annonce d'un programme permettant d'atteindre, en 1982, le cap des quatre cent mille à quatre cent dix mille mises en chantier.

Le gouvernement entend ainsi, tout en satisfaisant des besoins essentiels, relancer l'activité d'un secteur-clé — le bâtiment — et créer des dizaines de milliers d'emplois nouveaux.

Pour mener à bien ce dessein, il ne cache pas qu'il compte faire appel à l'épargne privée. Il est de fait que, sans le concours de cette dernière, les objectifs relèveraient de l'illusion et de l'irréalisme.

Or, dans le même temps, le gouvernement :

— proclame que le logement doit être soustrait à l'économie de marché et, dans l'immédiat, revenant sur ses déclarations antérieures, prend prétexte de mesures d'accompagnement pour imposer un blocage des loyers dont ses propres experts ont naguère dénoncé la nocivité ;

— met au point un train de mesures (impôt sur la fortune, diminution de la déduction forfaitaire, impôt foncier déclaratif annuel, etc.) qui, s'ajoutant à celles existantes, rendra insupportable la fiscalité immobilière ;

— s'apprête à présenter au Parlement un projet de loi mettant de graves entraves à la gestion et à la disposition du patrimoine immobilier par ses propriétaires.

On mesure les profondes contradictions entre les objectifs visés par le gouvernement et les moyens dont il se dote ou qu'il veut imposer à ses partenaires.

Qui peut imaginer que l'épargnant privé se sente attiré vers un secteur d'où seront bannies toute responsabilité individuelle, toute liberté d'entreprise, et qui restera le pourvoyeur privilégié du fisc.

Quel investisseur prendra le risque de s'engager dans l'acquisition d'un bien dont il saura à l'avance qu'il ne pourra le rentabiliser et en attendre la moindre plus-value ?

Qui aura l'audace de se risquer dans l'aventure de la propriété locative, voire la copropriété, sachant que son patrimoine lui sera pratiquement retiré et placé sous la tutelle de l'administration et d'organismes de locataires faisant la loi dans l'immeuble ?

Le pouvoir, s'il persiste dans ses intentions, doit se rendre compte qu'il rend techniquement impossible l'investissement immobilier privé. L'épargnant est, par définition, prudent. Non motivé, il continuera de thésauriser ou cherchera des placements plus attrayants que la construction d'immeubles locatifs ou en accession, dont il n'est même pas assuré d'en demeurer le propriétaire réel.

Ce n'est pas une politique tellement dissuasive — laissant prévoir la disparition de la propriété — qui sera de nature à drainer vers les chantiers l'indispensable apport de fonds privés pour relancer l'activité et réduire le chômage.

L'Union Nationale de la Propriété Immobilière se devait de souligner l'extrême gravité de ces incompatibilités entre les intentions et les moyens, pour l'avenir du logement des Français et, par-delà, pour toute l'économie du pays.

LA PROPRIÉTÉ ENTRAVÉE

La propriété immobilière privée ne pouvait espérer échapper au changement : pour le nouveau pouvoir lui imprimer son sceau a valeur de symbole. Mais c'est avec une brutalité exceptionnelle qu'il s'apprête à la marquer par le biais du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs. En effet, si ce texte devait être adopté dans les termes arrêtés au 28 septembre, nous assisterions à l'instauration d'un « pouvoir locataire » sans précédent.

Pour les propriétaires, les soixante-deux articles du dispositif auraient pour premières conséquences :

— La consécration du maintien des locataires dans les lieux, sauf pour des raisons sérieuses et légitimes que nul ne peut encore définir ;

— La faculté pour un locataire d'entrer dans les lieux sans s'acquitter des paiements dus en contrepartie.

Mais beaucoup plus graves seraient les effets sur le plan des relations entre bailleurs et preneurs. En filigrane du projet transparaît la cogestion ; en réalité, la subordination de toute la vie de l'immeuble à la volonté d'une minorité de locataires. Il en va de même de la copropriété, où, là encore, l'occupant pourra siéger de droit dans les conseils et assemblées.

Cette sorte de police incrustée à l'intérieur des immeubles ou des ensembles sera assortie d'un système de fixation des loyers à la discrétion du gouvernement, qui utilisera pour ses calculs un indice les faisant évoluer à un niveau inférieur au coût de la vie.

Il va de soi que, dans ces conditions, il devient hasardeux d'envisager des travaux d'amélioration, d'entretien ou de modernisation qui, eux, devront toujours être appréciés à leur coût réel.

Pour compléter cette mise sous surveillance du propriétaire dont l'utilité économique et sociale est cependant reconnue, le projet, dans ses articles 49 et 52 concernant les sanctions, jette la suspicion sur le détenteur du bien et en fait un homme en liberté très surveillée. Une loi donc conçue dans un esprit répressif.

Quelle réaction peut-on attendre d'un propriétaire devant un texte qui lui fera toujours supporter les risques d'une gestion, tout en lui niant l'exercice de ses responsabilités ?

De ces risques, les extraits ci-dessous portent témoignage.

Maintien dans les lieux

Déterminé notamment par les articles 6, 17 et 59.

Article 6

A l'expiration de la durée du contrat (six ans) et sous réserve des dispositions du titre III relatives aux loyers, le contrat est renouvelé pour des périodes triennales, sauf notification par l'une des parties de son intention de ne pas renouveler le contrat délivré dans les conditions de l'article 8 relatives au délai-congé. Pendant chaque période triennale de renouvellement, le locataire peut donner congé à tout moment.

Article 17

Toute clause résolutoire est interdite dans le contrat de location, sauf lorsqu'elle concerne le non-paiement du loyer et des charges dûment justifiées, ou celui du dépôt de garantie.

Article 59

A compter du 1er septembre 1981, toute décision de ne pas renouveler un bail doit être fondée sur un motif sérieux et légitime.

Paiement partiel

Article 45

Dans un délai de sept jours ouvrables à compter de la remise des clés, le preneur a la faculté de renoncer au contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au bailleur ou à son représentant.

Avant l'expiration de ce délai, le bailleur ne peut exiger du locataire qu'un acompte provisionnel sur loyer n'excédant pas 50 % du montant du loyer mensuel, charges exclues.

Cogestion

Article 20

Les propriétaires et les gestionnaires reconnaissent comme interlocuteurs :

— les associations ou sections d'associations composées de locataires de l'ensemble immobilier et relevant des organisations siégeant à la Commission nationale des rapports locatifs ;

— les associations ayant pour objet exclusif la représentation des locataires d'un même ensemble immobilier lorsque le nombre des adhérents de chacune d'entre elles représente au moins 10 % des locataires de l'ensemble immobilier.

Article 22

Les représentants statutaires ou mandatés des associations de locataires peuvent demander à être consultés sur les différents aspects de la gestion de l'ensemble immobilier.

Article 24

Sans préjudice des dispositions de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965, le locataire d'un copropriétaire peut assister à l'assemblée générale de copropriété et formuler toutes observations à l'exception de toute question susceptible de porter atteinte à la vie privée d'un copropriétaire.

Loyers

Article 35

Un accord de modération de l'évolution des loyers applicable pour une période allant du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante peut être conclu annuellement entre bailleurs et locataires au sein de la Commission nationale des rapports locatifs. Cet accord est applicable de plein droit aux adhérents des organisations signataires.

Il a pour objet de fixer le taux maximum d'évolution des loyers lors du renouvellement du bail ou de la location de locaux vacants.

Dans ce dernier cas, le taux s'applique au loyer du précédent contrat actualisé, à compter de sa dernière révision, des variations de l'indice mentionné à l'article 13.

Article 37

A défaut d'accord intervenu le 15 mai de chaque année, un décret en Conseil d'Etat peut fixer le taux d'évolution des loyers lors du renouvellement du bail ou dans le cas de la location de locaux vacants. Sous réserve des dispositions de l'article 39, ce taux est celui qui résulte des dispositions de l'article 13. Il peut fixer la nature et le taux des dérogations prévues à l'article 35.

Le décret susvisé peut prévoir expressément de s'appliquer soit au niveau national, soit au niveau départemental.

Dans ce dernier cas, il fixe les dispositions qui peuvent être rendues applicables par arrêté préfectoral lorsque la situation locale nécessite une intervention.

Article 39

Lorsqu'il est constaté que l'indice mentionné à l'article 13 a connu sur les douze derniers mois une variation supérieure à celle constatée à la même date et sur la même période pour l'indice des prix à la consommation des ménages urbains, un décret peut limiter le taux de la révision des loyers des contrats de location en cours à l'évolution de l'indice des prix à la consommation des ménages urbains.

Suspicion

Article 51

Quiconque, à l'aide de violence, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura porté atteinte ou tenté de porter atteinte à l'exercice des droits d'association, de représentation et de consultation conférés aux locataires par le titre II de la présente loi, sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de 2 000 F à 20 000 F ou de l'une de ces peines seulement.

MESURES FISCALES : VERS UNE INFLATION DÉLIRANTE DES TEXTES !

Les majorations de l'impôt sur le revenu s'appliqueront à des revenus immobiliers pénalisés par la diminution de la déduction forfaitaire de 20 % à 15 %. D'autre part, les propriétaires de quelque importance — et il suffit de quelques appartements — seront les victimes toutes désignées de l'impôt sur la fortune, car la propriété immobilière est bien recensée et ne se camoufle pas.

Ensuite viendra l'impôt foncier déclaratif !

Il ne faut pas se faire d'illusion, les sommes prélevées par le Trésor et par les collectivités locales, dont les impôts ne font qu'augmenter, ne pourront être utilisées pour l'entretien, la réparation et l'amélioration des immeubles.

Or les chantiers de construction se raréfient et les activités du bâtiment s'exercent surtout dans la rénovation des immeubles anciens.

Faute de disponibilités, ces travaux seront remis à plus tard, aggravant ainsi le chômage, alors que la création et le maintien d'emploi sont réclamés dans toutes les déclarations gouvernementales.

Sans compter que l'arrêt des travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration accentuera le délabrement et l'inconfort du parc immobilier dont souffriront les locataires.

L'impôt sur la fortune complétera l'œuvre de dégradation de la loi de 1948, conduira à l'arrêt des investissements immobiliers et à la pénurie de logements, ce qui est extrêmement grave.

Pour remédier à cette carence, il faudrait au moins prévoir — par analogie avec les dispositions visant l'outil de travail — que les sommes investies dans la construction ou l'acquisition de logements locatifs viennent en déduction de l'impôt sur la fortune, ce qui aurait un effet bénéfique sur l'industrie du bâtiment.

Il serait, enfin, opportun d'envisager un abattement à déterminer pour la résidence principale.

L'Union Nationale de la Propriété Immobilière (U.N.P.I.)
et ses cent cinquante chambres syndicales
11, quai Anatole-France, 75007 PARIS
Tél. : 705-90-30 - 705-56-95

AFRIQUE

Correspondante de Reuter assurant l'intérim du « Monde »

MARTINE ROSSARD A ÉTÉ EXPULSÉE

Martine Rossard, correspondante à Alger de l'agence Reuter, a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion et a dû quitter l'Algérie le 10 octobre. Elle s'était vu retirer, le 29 août, sa carte d'accréditation auprès du ministère de l'information. Titulaire de la carte de journaliste professionnelle française depuis 1970, elle a été correspondante de plusieurs organes de presse étrangers, depuis six ans, notamment *le Matin de Paris*, puis l'agence *Associated Press* ; elle assurait l'intérim du correspondant du *Monde* depuis septembre 1980.

Les autorités lui ont reproché d'avoir *« propagé des rumeurs tendancieuses »* et fait état d'un *« tract que personne n'a jamais vu »*, sans avoir vérifié ses informations auprès du ministère, dans un article sur la situation en Kabylie paru dans *le Monde* du 28 août. Les autorités ont cependant refusé de démentir les informations qu'il contenait et ont affirmé que ni Reuter ni *le Monde* n'étaient visés par cette affaire.

Toutes les démarches pour obtenir le retrait de cette mesure sont restées sans résultat. C'est la quatrième fois depuis l'indépendance qu'un chef de poste de Reuter est expulsé ou mis dans l'impossibilité d'exercer sa mission. D'autres journalistes, en particulier des correspondants du *Monde*, de l'A.F.P. et de l'agence italienne Ansa, ont connu le même sort dans le passé.

Signalons également que *le Monde* a été saisi ou suspendu à la vente par les autorités algériennes à maintes reprises depuis 1978. Les exemplaires traitant de certains sujets — problèmes culturels berbères, déclarations de l'ancien président Ben Bella, grèves, etc., — sont principalement visés. Alors que l'Assemblée nationale algérienne débat d'un *« code de l'information »*, nous ne pouvons que protester contre ces atteintes à la liberté de la presse.

Algérie

Remaniement à la direction de plusieurs organes d'information

De notre correspondant

Alger. — Pour la seconde fois en moins de trois ans, un important remaniement affecte la direction de plusieurs grands organes d'information. M. Mohamed Merzoug, ancien directeur de la documentation puis de l'information au ministère de l'information dans les années 70, devient directeur de l'agence Algérie-Presse-Service, en remplacement de M. Mohand Oussaïd. A la direction du grand quotidien national en français, *El Moudjahid*, M. Abdelaziz Morsli succède à M. Abdelali Ferrah. Il est assisté de M. Bachir Rezoug, qui dirigea de 1970 à 1974 le quotidien *la République d'Oran* arabisé depuis sous le titre de *Al Joumouria*. Il avait assumé plus récemment à Paris la direction de la rédaction de *Demain l'Afrique*. L'ancien rédacteur en chef d'*El Moudjahid*, M. Kamel Belkacem, qui occupait cette fonction depuis 1975, devient quant à lui directeur de l'hebdomadaire en français *Algérie actualité*. Il remplace à ce poste M. Zouaoui Benamadi, qui dirigeait le journal depuis septembre 1978 et avait accru considérablement son audience en mettant l'accent sur les problèmes de société. Son départ s'accompagne de celui du rédacteur en chef de l'hebdomadaire, M. Hocine Abdedou.

L'équipe d'*Algérie actualité* était généralement considérée comme proche du parti de l'avant-garde socialiste (P.A.G.S.), clandestin mais toléré en raison du soutien qu'il apportait au régime. Il a été ces derniers temps violemment pris à parti par le F.L.N. Les changements à la tête d'*Al Moudjahid* et de l'A.P.S. répondaient à la volonté de dynamiser une information souvent *« trop ronronnante »* et trop officielle.

DANIEL JUNQUA.

AMÉRIQUES

Dans une interview à « Time »

« LE SALVADOR VIT SOUS UN RÉGIME INSUPPORTABLE » déclare M. Mitterrand

Dans un entretien accordé à *Time*, et publié par l'hebdomadaire américain dans son numéro du 19 octobre, M. Mitterrand explique sa position à propos du Salvador :

« La réalité est que le Salvador vit sous un régime oligarchique et dictatorial insupportable, que des massacres s'y produisent et que tout cela doit être dénoncé. La perpétuation de ces systèmes d'un autre âge en Amérique latine est un danger pour le monde entier... Le communisme est né de la misère, et, si l'Occident ne montre pas plus de compréhension, ces gens prendront les armes et se tourneront vers d'autres, c'est-à-dire vers l'U.R.S.S. » M. Mitterrand précise à ce propos que M. Ungo, président du mouvement révolutionnaire au Salvador, est un *« social-démocrate tranquille »* et *« en aucune façon un communiste »*.

A propos du neutralisme en Europe, M. Mitterrand déclare : *« Je comprends la réaction ouest-allemande, parce que l'Allemagne de l'Ouest est un pays rempli d'explosifs nucléaires qui ne sont pas sous son contrôle. Cette contradiction est difficile à supporter... Les pays qui ont une capacité nucléaire évitent plus facilement de telles crises que ceux qui n'en ont pas et se sentent soumis aux décisions des autres. Ces tensions s'apaiseront si les Etats-Unis ouvrent des négociations sur les armements sans délai avec l'Union soviétique. Je pense qu'ils doivent le faire. »*

هكذا من الأصل

A la « base » du parti socialiste

II. – « Surtout, ne pas bâiller d'ennui »

par JEAN-YVES LHOMEAU

Passé l'euphorie de la victoire, les militants socialistes ont affronté, sur le terrain, les réalités du pouvoir. Ils ont écouté les électeurs souvent inquiets, parfois déçus (*le Monde* du 13 octobre). Il leur faut aujourd'hui expliquer la politique du gouvernement, malgré les quelques réserves qu'ils peuvent émettre.

« Les ministres parlent, et nous on prend les pains » : M. Régis Rousset, quarante-quatre ans, ouvrier rectifieur à Villeurbanne, adhérent du parti socialiste depuis 1977 (courant Mitterrand), exprime brutalement la difficulté qu'il y a pour un militant socialiste à défendre une politique majoritaire, à couvrir les « bavures » des « camarades » au pouvoir et à expliquer une gestion qui surprend et qui, parfois, déçoit.

« Prendre les pains », c'est encaisser, par ricochet, les coups que l'on adresse, dans la population, aux ministres trop bavards, qui se sont emmêlés pendant les premières semaines dans quelques déclarations contradictoires. *« Prendre les pains »*, c'est éponger les « nuances » ou même les divergences entre les grands principes défendus par le P.S., parti d'opposition, et le pragmatisme des socialistes au pouvoir. *« Prendre les pains »*, c'est expliquer une politique que l'on croit bonne un jour et dont on s'aperçoit – les contraintes économiques aidant – qu'elle ne l'est plus tout à fait le lendemain.

M. Nicolas Schiffler, ancien ouvrier métallurgiste, devenu député de la Moselle parce qu'il est le suppléant de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, s'est battu dans l'opposition, en sa qualité de syndicaliste, pour le blocage des prix. A l'homme politique, membre du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement a fait découvrir successivement les mérites de la liberté des prix, puis ceux de leur mise en liberté surveillée. L'art de l'explication, dans ces conditions, devient un exercice périlleux d'équilibriste.

M. Lucien Cabirol, conseiller municipal de Toulouse, adhérent depuis 1971 (courant Mitterrand), remarque : *« Les militants et l'opinion publique ne comprennent pas l'écart qui existe entre les textes officiels du parti et, par exemple, les prises de position sur la durée du service militaire ou le rôle des comités d'entreprise. »*

Bref, il apparaît nécessaire que le pouvoir commence par expliquer lui-même, dans le détail, ce qu'il fait et ce qu'il compte entreprendre avant que les militants socialistes ne prennent le relais. Et qu'il tienne compte, afin d'éviter les dérapages, de ce que les militants et les élus, à l'écoute de la population, sont susceptibles de faire remonter jusqu'à lui.

« Ce gouvernement n'est pas un gouvernement de pédagogues », dit-on ici et là. *« Il faudrait expliquer avec des mots simples, si tant est que l'on puisse trouver dans ce gouvernement des hommes de base. J'ai peur de l'intellectualisme des hommes de ministères et de cabinets »*, dit M. Poulain, maire de Briare, 6 000 habitants, dans le Loiret. *« Quand on a trop espéré, on est encore plus déçu*, dit-il. *Il aurait fallu dire aux gens que s'il y avait des recettes-miracles ça se saurait. Leur dire aussi qu'on ne modifie pas une société en six mois. » « A la limite*, estime M. Robert Hinsberger, trente-deux ans, conseiller municipal de Rombas (Moselle), *les gens attendaient du gouvernement que l'équipe de France gagnât au football. »*

M. Poulain remarque : *« Les gens découvrent que leur sort dépend bien plus de l'économie que du politique. »* Et cela, il aurait fallu le leur expliquer plus tôt, sans doute dès la campagne présidentielle et celle des législatives. *« S'il y a eu un état de grâce*, explique ce maire « rocardien », *il est terminé. »* M. Poulain ajoute, un rien pompeux : *« J'ai peur qu'après les hiers qui chantent il y ait des lendemains qui déchantent. »*

Pour lui, *« il ne sera pas facile de convaincre l'électorat centriste, qu'il va falloir être patient »*. D'autant que M. Poulain ne croit guère à l'impact des explications que peuvent fournir des élus locaux sur des dossiers nationaux.

Les élus nationaux, pour leur part, ont un rôle d'explication évident à jouer. Ils le remplissent d'abord auprès des militants, qui exigent d'eux qu'on leur rende compte des mandats parlementaires et qu'on leur expose les raisons pour lesquelles le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a défendu telle position plutôt que telle autre. Ainsi, lors d'une réunion de la section de La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), M. Jean-Pierre Sueur, député de la circonscription, s'est efforcé de convaincre du bien-fondé de la loi sur le prix unique du livre un militant qui avait acheté 150 F, dans une grande surface, un dictionnaire que le libraire du coin facturait 230 F. Démontrer pourquoi il faut payer la culture plus cher afin qu'elle soit mieux diffusée n'est pas plus aisé que de défendre tour à tour la liberté puis le blocage des prix.

« Ils nous prennent pour des ministres »

Les militants savent qu'ils ont à expliquer et qu'ils auront à convaincre. On les interpelle quotidiennement. *« Les voisins nous prennent pour des ministres, nous les militants »*, s'étonne M. Régis Rousset, l'ouvrier rectifieur de Villeurbanne. A tel point qu'ils ne remplissent pas seulement une mission d'information, mais que la demande des voisins, des collègues de travail, des amis, porte sur leurs capacités supposées d'intervention.

Le pouvoir, puisque vous l'avez et que nous avons contribué à vous le donner, il faut bien qu'il nous serve à quelque chose, leur dit-on en substance. On s'éloigne alors des grands débats économiques ou politiques pour tomber dans l'« assistance sociale » et la tentation d'utiliser les relais du parti et des élus afin d'obtenir des passe-droits.

« Depuis un mois, j'ai l'impression d'être un député, raconte M. René Leucart, premier secrétaire de la fédération de la Moselle, membre du comité directeur. *Les gens viennent me voir avec des dossiers impressionnants. Pour trouver un emploi »*. M. Leucart reçoit environ cinq personnes par jour. Auparavant, dans l'opposition, il ne recevait pratiquement jamais de visiteur. *« Est-ce le rôle du parti socialiste ? Je ne peux pas refuser de les recevoir. Je transmets au député et je suis les dossiers avec lui. »*

M. Sébastien Cansell, maire de Woippy, dans la banlieue de Metz, a le sentiment *d'« être coincé »* quand on vient solliciter du travail à la mairie. *« Ils se disent : le maire est au P.S., il va nous trouver du boulot. Je ne peux pas inventer des postes ! »*

Pas question de passe-droits : tous les adhérents et les élus socialistes protestent de la pureté de leurs intentions. M. Jean-Pierre Sueur met en garde les militants de La Ferté-Saint-Aubin qui s'inquiètent de savoir ce qu'ils sont censés répondre lorsque, comme le dit l'un d'entre eux, les « amis » viennent les trouver pour leur demander : *« Moi, j'ai ma petite sœur qui... Est-ce que ton pote député pourrait pas intervenir ? »* Lui-même a refusé d'intervenir auprès du ministre des transports, M. Charles Fiterman, contrairement à ce que lui demandait localement la C.F.D.T., afin d'obtenir l'abandon d'un projet d'extension des parcomètres d'Orléans. Il s'est adressé directement au maire U.D.F. de la ville, M. Jacques Douffiagues. *« Et la décentralisation, alors ? On ne va tout de même pas demander à Fiterman de régler l'affaire des parcomètres d'Orléans ! »*

Pas de passe-droits non plus dans les municipalités, affirme-t-on. Certes, le contact est plus aisé qu'auparavant avec les administrations, les préfets, les cabinets ministériels, mais, dit le maire de Woippy, *« il n'est pas question d'utiliser le parti socialiste pour favoriser des projets municipaux qui seraient plus nécessaires ailleurs. Pas question de se placer en situation privilégiée »*.

« Nous ne sommes pas des godillots »

Le parti a autre chose à faire que de mettre l'appareil de l'État à sa disposition et à celle de ses électeurs. Expliquer la politique gouvernementale, c'est entendu. Mais on n'expliquera pas n'importe quoi. *« Expliquer, oui, mais ne pas justifier systématiquement*, dit le maire de Woippy. *Ce que je veux, c'est avoir la possibilité de répondre aux gens. Je ne veux pas qu'on m'impose ce que je dois dire. Cela, je ne le supporterai pas. »*

Le pouvoir ne doit pas compter que la « base » justifie avec enthousiasme des décisions auxquelles elle est opposée. Si le gouvernement choisit, par exemple, d'implanter l'un des réacteurs nucléaires prévus dans son programme énergétique sur le site de la centrale de Cattenom, à quelques kilomètres de la frontière luxembourgeoise, les socialistes de Moselle, prévient le premier secrétaire de la fédération, *« ne céderont pas »*. *« Nous ne sommes pas des godillots »*, proteste ce militant du courant Mitterrand. *« Moi, je ne suis pas le représentant du gouvernement. C'est le préfet qui joue ce rôle »*, ajoute-t-il.

Ardents propagandistes, peut-être, mais pas aveugles. *« Si nous nous réunissons pour dire : allons et répandons-nous sur les places publiques pour chanter les louanges du gouvernement, nous bâillerons d'ennui »*, estime M. Jean-Pierre Sueur. Il considère que le parti socialiste devrait, parfois, prendre ses distances vis-à-vis des déclarations ministérielles. Ainsi aurait-il souhaité que le P.S. marquât publiquement son désaccord avec les prises de position du ministre de la défense sur la durée du service militaire.

La déclaration d'intention est fort louable, mais M. Sueur irait-il jusqu'au bout de ses convictions ? *« Le groupe parlementaire soutiendrait-il un service militaire à six mois dont Hernu ne veut pas ? »*, demande un militant. *« Pas si simple*, répond le député. *Si le groupe se met à bombarder le gouvernement de manière systématique, nous risquons, les uns et les autres, d'entamer notre crédibilité. »*

Le parti socialiste doit donc assumer une mission *« critique »*, ainsi que l'admet le maire CERES d'Orvault (Loire-Atlantique), M. Maurice Poujade, mais aussi éviter les débordements de la base. Les tentations sont nombreuses. M. Régis Rousset, de Villeurbanne, veut *« obliger les patrons à embaucher »*. *« Il doit y avoir une embauche pour un départ »* dit-il. M. Rousset ajoute : *« Les trente-neuf heures, c'est de la roupie de sansonnet. Les trente-cinq heures sont dépassées. Oui aux trente heures et aux soixante heures pour les machines ! »* Certains agriculteurs socialistes avancent, eux aussi, plus vite que leur temps. *« Le fondement du socialisme, c'est d'être contre l'appropriation de la terre par les particuliers. Sinon, qu'est-ce qui change ce régime-là d'un autre ? De quel droit peut-on s'approprier ce qui appartient à tous ? Aujourd'hui, vraiment, il y a des accommodements avec le diable. Le droit de propriété, d'accord. Mais qu'il soit garanti par la loi, pas par le pognon ! »*, déclare M. Roger Coly, cinquante-huit ans, petit céréalier du Loiret.

Le premier secrétaire du parti, M. Lionel Jospin, qui se plaint de l'indiscipline verbale de certains responsables du P.S., à l'Assemblée nationale, n'aura pas la partie facile, pour tenir ses troupes en main.

FIN

[Enquête de Catherine LAURENS à Toulouse, Jean-Claude MURGALÉ à Nantes, Georges SUEUR à Lille et de notre correspondant régional à Lyon, Claude RÉGENT.]

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS

Le projet de résolution vise à disculper la direction

Le projet de résolution adopté par le comité central du P.C.F. en vue du vingt-quatrième congrès, fixé au mois de février prochain, fait une large place au « socialisme pour la France » que proposent les communistes. Ce document, sensiblement plus long que celui qui avait servi de base à la préparation du vingt-troisième congrès, réuni en mai 1979, est publié dans « l'Humanité » de ce mardi 13 octobre. Il n'est pas précédé, au contraire de ce qui avait été fait il y a trois ans, d'une introduction de M. Georges Marchais. Le secrétaire général du P.C.F. avait alors appelé les communistes à « débattre librement » du projet de résolution et à « enrichir le vingt-troisième congrès ».

La première partie du document publié ce mardi est consacrée aux « leçons des dernières décennies », c'est-à-dire à l'explication du recul du parti communiste au printemps dernier. La thèse avancée par les rédacteurs du texte (une commission dont le rapporteur était M. Guy Hermier, membre du bureau politique) est que le « revers » subi par le P.C.F. a pour origine son retard à élaborer une stratégie adaptée à l'évolution de la société française et de la situation internationale. Les communistes étaient, en quelque sorte, prisonniers d'un modèle de socialisme, celui de l'Union soviétique, et d'une stratégie unitaire, celle du Front populaire. Ils auraient souffert, en outre, de la bipolarisation imposée par les institutions de la Vᵉ République.

Ces explications sont celles que M. Marchais avait déjà avancées, au mois de juin dernier, dans le rapport qu'il avait présenté devant le comité central. Elles se heurtent à plusieurs objections d'ordre historique : loin de subir la bipolarisation de la vie politique, le P.C.F. s'en était, au contraire, servi très habilement pour tirer la S.F.I.O. et les radicaux vers l'union de la gauche et rentrer ainsi, en position de force, dans un champ politique dont son opposition, délibérée et unanime, à la Constitution de 1958 l'avait écarté ; l'élaboration du manifeste de Champigny, en 1960, puis celle de « Changer de cap », en 1971, avaient constitué les principaux éléments, parmi d'autres, du choix par le P.C.F. d'une voie originale, indépendante du modèle soviétique, vers le socialisme. Que cette politique, consacrée par la signature du programme commun de la gauche, en juin 1972, ait été interprétée, deux ans plus tard, par M. Marchais, comme signifiant que « le socialisme n'est pas à l'ordre du jour » ne peut être imputée qu'à une bévue du secrétaire général, et non à l'analyse de ses prédécesseurs.

Sur ce point, comme sur la période 1977-1981, le projet de résolution vise, avant tout, à disculper la direction actuelle, en rejetant la responsabilité du déclin communiste sur Maurice Thorez et M. Waldeck-Rochet, qui, pourtant, ne sont pas nommés.

Pour le reste, le projet énumère une série d'objectifs immédiats en matière économique et sociale, notamment « d'autres réformes de justice fiscale » et une lutte contre « les activités parasitaires ».

Le projet de résolution étudie, d'abord, le « *paradoxe* » qui veut que « *la victoire de la gauche soit allée de pair avec un important recul électoral* » du P.C.F. Le « *fait principal* », est-il indiqué, est le retard avec lequel les communistes sont passés « *de conceptions stratégiques qui avaient fait leurs preuves à l'époque du Front populaire, de la Résistance, de la Libération, à des conceptions différentes, appelées par les transformations en profondeur des données nationales et internationales du combat révolutionnaire* ».

Au chapitre des « *données nationales* », le texte cite l'instauration, en 1958, d'un « *régime présidentiel* » et l'élection du président de la République au suffrage universel. Celle-ci, déclare-t-il, « *en n'autorisant à figurer au second tour que les deux candidats arrivés en tête au premier, (...) constituait un puissant facteur de bipolarisation de la vie politique française, une tentative d'y introduire, à terme, la pratique anglo-saxonne d'une alternance sans danger pour le capital, en marginalisant le courant révolutionnaire* ». Le projet ajoute : « *Nous avons sous-estimé la sérieuse menace que constituait, pour notre parti, ce nouveau mécanisme institutionnel.* »

Le projet passe en revue, ensuite, les mutations de la société française dans les années 60 : développement du salariat (« *des millions d'hommes, de femmes, de jeunes ont ainsi commencé à partager, à des degrés divers, l'expérience ouvrière de l'exploitation capitaliste, de l'action revendicative, voire de l'organisation syndicale* ») ; apparition d' « *aspirations nouvelles à une autre qualité du travail et de la vie, à la justice, la dignité, la solidarité* » ; « *intervention étatique* » du « *grand capital* » face à une exigence de « *démocratie réelle* » ; « *contradiction (...) criante entre l'intérêt de la nation et celui des multinationales* ». « *Ainsi*, estiment les rédacteurs du projet, *en entreprenant de remodeler la France selon ses intérêts de classe, la grande bourgeoisie a déstabilisé la société tout entière.* »

Le raisonnement rejoint ainsi l'énoncé traditionnel sur les « *limites historiques* » atteintes par le capitalisme « *dans notre pays* », est-il précisé. « *Son maintien et la croissance harmonieuse du pays s'avèrent incompatibles* », ajoute le texte. Il en résulte que « *le socialisme est à l'ordre du jour* », ce que les événements de mai et de juin 1968 « *permettaient déjà d'entrevoir* ». En outre, le rapport des forces mondiales faisait apparaître « *le passage pacifique au socialisme (...) comme une possibilité réelle* ». Les questions posées au P.C. étaient donc « *profondément inédites* » et appelaient « *une approche originale des voies et moyens de la révolution socialiste* ».

Le vingtième congrès du P.C. soviétique

La voie était libre pour une telle approche depuis le vingtième congrès du parti communiste d'Union soviétique, en 1956. « *En condamnant le « culte de la personnalité » de Staline, en révélant les fautes et les crimes commis en son temps,* [ce congrès] *rendait nécessaire, par-delà le choc immense produit sur les communistes et l'opinion, un réexamen critique de l'activité de notre parti comme de l'état réel des choses dans les pays socialistes. Plus directement encore*, indique le projet, *en tirant de l'analyse de la situation internationale des conclusions favorables à la coexistence pacifique et en reprenant, dans ce contexte, l'idée de Lénine selon laquelle tous les peuples viendront au socialisme, mais chacun dans des formes originales, il relançait dans tout le mouvement communiste la réflexion sur la diversité des voies nationales au socialisme.* »

Le projet résume, ensuite, les principaux événements de l'histoire du P.C.F. entre 1958 et 1976, année du vingt-deuxième congrès, qui « *commence à définir dans leur globalité la perspective du socialisme aux couleurs de la France et la voie démocratique qui lui correspond* ». L'action du parti communiste pendant ces dix-huit années a été constructive, estiment les auteurs du texte, mais il a « *bien trop tardé à s'engager dans l'exploration des voies pour aller au socialisme et des formes mêmes du socialisme qui conviennent à la France d'aujourd'hui* ». Le projet ajoute : « *Au moment où des forces nouvelles commençaient à s'orienter confusément vers un autre choix de société, nous n'avons pas su dire assez tôt et assez clair : c'est le socialisme qu'il faut à la France, et voilà quel socialisme original nous proposons. Tel est le fond du retard stratégique que nous avons pris sur l'histoire.* »

Ce retard s'est traduit, selon le projet de résolution, par la « réactivation » de la « *forme traditionnelle d'union, dont le Front populaire demeurait le modèle prestigieux* », c'est-à-dire par la recherche d'un « *accord politique fondamental et global avec le parti socialiste* ». Une fois le programme commun signé, en juin 1972, « *l'illusion a pris corps que la question capitale du contenu des changements nécessaires était réglée d'avance, que la tâche de rassembler les forces populaires autour de solutions de haut niveau se trouvait résolue, que le parti socialiste était lui-même acquis à de tels objectifs.* »

Les « effets négatifs » du programme commun

Le texte ajoute : « *Parce qu'il avait un contenu transformateur, le programme commun effaçait la différence entre les deux partis, il semait des illusions sur le parti socialiste. Dans un contexte où tout favorisait la bipolarisation de la vie politique à notre détriment, cela poussait au vote socialiste, identifié au vote « utile », même par des électeurs communistes. Et cela y conduisait aussi des travailleurs des nouvelles couches salariées que le programme commun attirait vers la gauche, mais qu'il nous était malaisé de gagner à nos idées du fait de notre retard à définir la perspective du socialisme démocratique et autogestionnaire.* »

Cette tendance a été aggravée, selon le projet, par le fait que le P.C. a « *renoncé* », en 1965 et en 1974, à présenter un candidat à l'élection présidentielle. « *Sans aucun doute*, est-il indiqué, *le programme commun a eu des aspects positifs. Il témoigne de nos efforts permanents en faveur de l'union. Il a popularisé de grands objectifs de la transformation sociale et conduit le parti socialiste à en tenir compte, certes dans le cadre de sa stratégie.* » Cependant, ce programme a été « *porteur d'effets négatifs* », affirme le projet : « *Il a favorisé les progrès de la gauche, mais à nos dépens (...). Malgré la justesse de nos préoccupations et la vigueur de nos efforts, malgré la conscience que nous avons eue dès 1972 des problèmes que comportait la conclusion du programme commun et nos tentatives de les résoudre à partir de 1974, la forme d'union dans laquelle notre action s'est trouvée enfermée à fait naître des difficultés qui n'ont pu être surmontées.* »

Ces difficultés sont apparues nettement en 1977, lors de la négociation sur l'actualisation du programme commun. Le texte souligne « *la volonté du parti socialiste — exprimée notamment lors de son congrès de Nantes* [N.D.L.R. — en juin 1977] — *d'obetenir, par l'affaiblissement* [du P.C.F.], *un rapport de forces qui lui soit beaucoup plus favorable et lui laisse les mains libres, soit en amenant* [les communistes] *à capituler, soit en allant à la rupture et en abandonnant le programme commun* ».

Le projet ajoute : « *Nous avons eu raison de ne pas capituler. (...) Il n'y avait pas d'autre choix responsable que de se battre pour tenter de surmonter l'obstacle. C'est ce que nous avons résolu de faire, et cela dans les conditions les plus difficiles, au moment où l'impatience du changement et la persistance des illusions permettaient de faire passer pour de néfastes polémiques subalternes les questions fondamentales que nous soulevions sur l'orientation réelle du parti socialiste et les conditions impérieuses de l'issue à la crise.* »

Cette bataille, selon le projet de résolution, a contribué, indépendamment des résultats électoraux, à créer, aujourd'hui, une situation qui offre « *de réelles possibilités de progrès* ». « *Mais*, continuent les rédacteurs du texte, *face à l'échéance électorale la plus difficile pour notre parti, et sur laquelle pesaient encore toutes les conséquences négatives de la période antérieure, nous ne sommes pas parvenus à nous faire entendre assez largement des travailleurs. Dans un climat de guerre idéologique sans merci, certaines de nos initiatives ont même donné prise à la falsification de nos positions et de nos objectifs véritables par les médias. On l'a vu par exemple avec le combat qu'il nous a fallu livrer pour faire la clarté sur la politique du parti socialiste et sur l'union, dont nous n'avons cessé d'affirmer la nécessité ; avec notre juste attitude dans la question de l'Afghanistan ; avec nos efforts à bon droit prioritaires, ce qui n'a jamais voulu dire exclusifs, en faveur des travailleurs les plus défavorisés.*

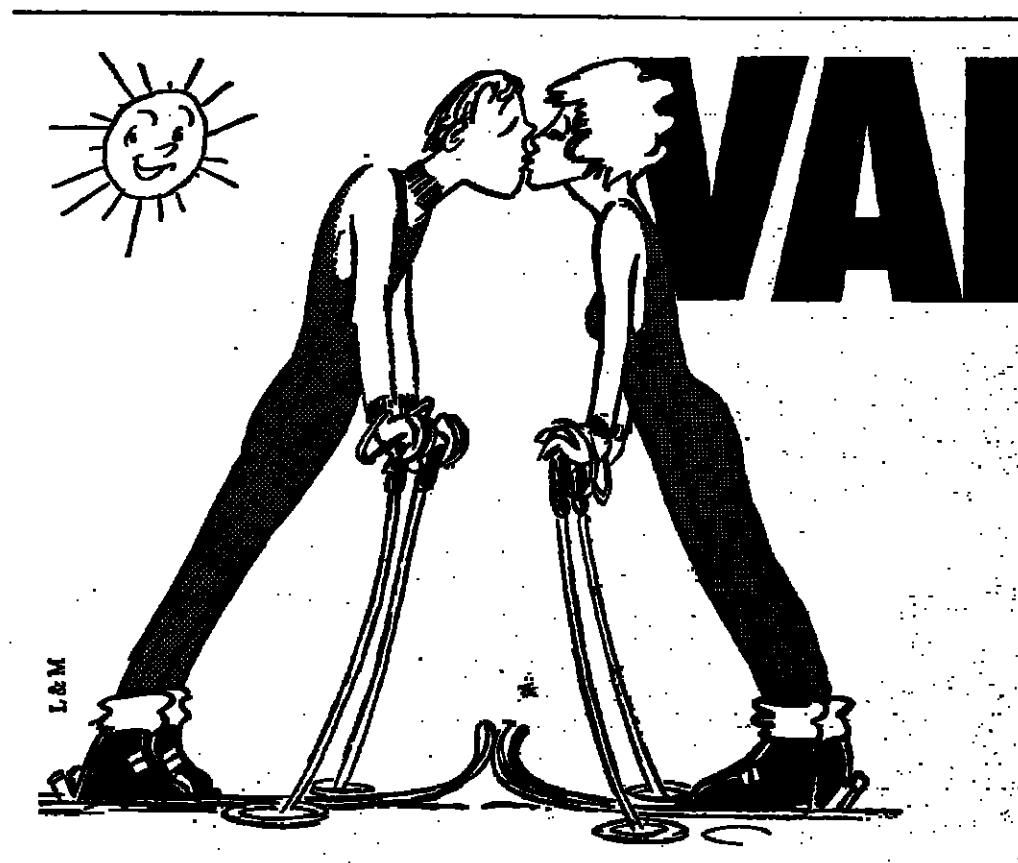
» *C'est vrai aussi de notre intervention à propos de la situation des travailleurs immigrés ou des ravages de la drogue, intervention qui n'a pas toujours été sans défauts, sans une certaine tendance à vouloir résoudre les problèmes à la place des intéressés, alors même qu'elle abordait courageusement des questions dont tout le monde doit reconnaître aujourd'hui l'actualité. Mais ces défauts, et le rôle qu'ils ont joué dans nos résultats électoraux, ne peuvent se comprendre en dehors de la donnée majeure : l'impossibilité où nous nous sommes trouvés, en un bref laps de temps et sous la pression des événements, de déployer dans toute sa nouveauté la stratégie des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, qui prenait à contre-pied des attitudes enracinées de longue date et accentuées par la logique du programme commun.* »

Aller progressivement vers le socialisme

La seconde partie du projet de résolution décrit « *le socialisme pour la France* », c'est-à-dire, en premier lieu le « *nouveau type de société et de vie pour l'homme* », vers lequel « *il faut aller progressivement* » pour répondre aux besoins des Françaises et des Français, qui, dans leur majorité, se sont prononcés « *pour un changement* ». L' « *objectif central* » est d' « *éliminer le chômage* » et de « *changer le travail* », ce qui est « *réaliste* » dès lors que l'on veut « *satisfaire les besoins populaires, accroître le potentiel national, développer la coopération avec les autres peuples* ».

Le projet énumère ensuite les mesures sociales nécessaires pour assurer « *la croissance des consommations populaires* ». Il insiste sur la réduction des inégalités, qui implique le resserrement de la hiérarchie de salaires, de « *grandes réformes de justice fiscale* » et une lutte contre « *les activités parasitaires* ».

Le projet évoque, ensuite, la question des mœurs. « *Une vie meilleure*, est-il écrit, *exige une société plus libre. C'est le contraire d'une société sans morale. A travers la crise des mœurs et des représentations traditionnelles s'approfondit l'aspiration à des rapports désaliénés et à des valeurs plus vraies. S'attaquer à la crise et à ses effets est la condition première pour permettre à cette aspiration de prévaloir et de contribuer ainsi elle-même au renouveau. C'est dans cet esprit que nonus appelons à combattre la dégradation de la vie sociale, la démoralisation, la drogue, la violence, à agir avec les travailleurs et les familles pour résoudre de graves questions comme celles de l'insécurité, de la*



CONGRÈS DU P.C.F.

…a direction actuelle du parti

nationalisations ». On notera la disparition des attaques contre le P.S. et l'Internationale socialiste, qui tenaient une place importante dans le texte de 1979, et une atténuation des critiques contre la Communauté économique européenne.

L'expression « bilan globalement positif des pays socialistes », qui avait permis, en 1979, de rallier à la direction les militants les plus attachés à l'Union soviétique contre ceux qui contestaient cette formule, a disparu du texte de cette année, qui insiste, cependant, sur les apports du socialisme à l'humanité.

Enfin, pour ce qui est de l'activité du parti, de sévères critiques sont formulées au sujet de la présence des communistes dans les entreprises, secteur dont le responsable est M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central. Les militants sont invités à développer l'activité du parti dans les syndicats et les associations.

PATRICK JARREAU.

ségrégation sociale dans l'habitat, du respect des droits et de la dignité des travailleurs immigrés. »

Le projet de résolution se prononce pour une *« reprise de la croissance »*, qui suppose *« un combat efficace contre l'inflation »*.

« Il est donc indispensable, indique-t-il, *de s'attaquer aux gâchis capitalistes, d'instaurer la vérité des prix et des coûts, de gérer démocratiquement les fonds publics et les crédits. Il faut établir un impôt sur le capital des sociétés qui soit favorable aux créations d'emplois et rigoureux contre les gaspillages.* »

Le texte se prononce pour l' *« intervention la plus large des travailleurs »*. Il déclare : *« Pour que la classe ouvrière, l'ensemble des travailleurs prennent toute leur place dans la vie sociale et publique, il faut faire reculer jusqu'à la briser la domination du capital, opérer de profondes réformes anticapitalistes, mettre en place d'autres structures économiques.*

» Cela signifie, d'abord, démocratiser le secteur public et les entreprises récemment nationalisées, y créer des possibilités d'intervention des travailleurs à tous les niveaux. Cela signifie aussi casser les pouvoirs de l'argent par la démocratisation du crédit, la réforme du financement et de la distribution. D'autres nationalisations seront nécessaires. Le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises, n'en joueront pas moins un rôle important, ce qui implique des garanties pour leur activité, mais exclut les privilèges abusifs et le style monarchique de direction.

» On doit reconnaître aux travailleurs des libertés et des droits nouveaux, autogestionnaires, dans l'entreprise, leur permettant de s'exprimer, de s'organiser, de changer les conditions et l'organisation du travail, de prendre part aux décisions, notamment en créant des conseils d'atelier et de service. On doit étendre les droits économiques des comités d'entreprise en matière d'emploi, d'investissement et de financement. »

Le projet se prononce, enfin, pour la *« reconstruction »* des institutions *« dans une perspective autogestionnaire »*, ce qui suppose, notamment, l'instauration de la représentation proportionnelle pour toutes les élections et une *« planification décentralisée et contractuelle »*.

Une politique de non-alignement

Sur le plan extérieur, le projet de résolution affirme que *« la France doit avoir l'ambition de donner un grand élan aux initiatives en faveur de la paix et du désarmement dans la sécurité pour tous, de la coexistence pacifique, de la non-ingérence dans les affaires internes des pays et de la dissolution simultanée des blocs ». « Dans le respect de ses alliances,* ajoute-t-il, *elle peut ainsi pratiquer une politique active de non-alignement.* »

Le texte affirme ensuite : *« La France a un rôle positif à jouer en Europe. Il lui appartient de contribuer à l'orienter davantage vers le progrès social, la démocratie, l'ouverture sur le monde, la coopération avec les pays en développement, l'action en faveur de la paix. Dans le cadre du Marché commun, elle peut favoriser dans tous les domaines une coopération fondée sur le respect des intérêts mutuels et de la souveraineté de chacun.* »

La voie qui mène au type de société ainsi décrit est, souligne le projet, celle de l' *« avancée démocratique »*, qui passe, notamment, par des accords avec le P.S. *« L'union avec le parti socialiste tel qu'il est, profondément différent du nôtre par son histoire, sa composition sociale, son idéologie, son organisation, ses liens internationaux, sa stratégie, pose un problème complexe au parti révolutionnaire que nous sommes*, indique le projet. *Le vingt-troisième congrès a mis en lumière les conditions pour le résoudre : le développement dans les luttes d'un rassemblement populaire de haut niveau, l'activité autonome de chaque parti et leur coopération sur la base d'accords qui correspondent à l'état du mouvement réel au lieu d'anticiper sur lui, ne masquent rien de ce qui différencie les partenaires derrière ce qui les unit, favorisent l'action au lieu de la freiner.* » Le texte insiste sur la nécessité de *« luttes opiniâtres »* pour parvenir aux *« transformations décisives »*.

Le projet « confirme », sans la citer, l' *« appréciation d'ensemble »* que le vingt-troisième congrès avait portée sur les pays socialistes, mais il souligne que *« la démocratie est la question-clé de leur développement »*. Au sujet de la Pologne, il indique : *« Il appartient à la nation polonaise de trouver à ses problèmes les réponses dont le socialisme offre la possibilité.* »

Renforcer l'activité dans les entreprises

Après avoir rappelé les conditions de l'entrée de quatre communistes au gouvernement, le projet de résolution décrit longuement la *« pratique politique nouvelle »*, qui doit devenir celle du P.C.F. Elle suppose, est-il indiqué, *« une activité de masse d'un style nouveau »*, en particulier dans les entreprises, où le parti a perdu *« plusieurs centaines de cellules »*, ainsi que dans le mouvement syndical et la vie associative.

Le texte traite, enfin, du parti lui-même, en réaffirmant la *« totale opposition »* des communistes *« au système de l'organisation en tendances »*.

M. Lemoine (P.S.) est réélu maire de Chartres

De notre correspondant

Chartres. — M. Georges Lemoine, secrétaire d'État à la défense, a été réélu sans surprise, lundi soir 12 octobre, maire de Chartres, fonction qu'il occupe depuis 1977. Il avait présenté sa démission au préfet qui l'avait acceptée, la semaine dernière. En opposition ouverte depuis deux ans avec son premier adjoint, M. André Heitz, c'était pour le maire, le seul moyen de s'en séparer avant que soit lancée la préparation des élections municipales de 1983.

C'est M. Armand Rebiffé, neuvième adjoint qui le remplacera. Depuis deux ans, cet ancien enseignant, comme M. Lemoine, assurait d fait les fonctions de premier adjoint. M. Heitz, qui avait présenté plusieurs fois sa démission sans toutefois l'officialiser devant l'autorité de tutelle, s'était vu retirer toutes ses délégations. Il avait, de plus, été exclu du parti socialiste.

Il n'était donc plus envisageable que ce dernier restât en poste compte tenu des accords nationaux de 1977 aux termes desquels le maire et le premier adjoint doivent être membre de la même formation politique. Les cinq élus communistes ont publiquement déclarés être solidaires de cet accord. — A. B.

POLITIQUE

LES CAUSERIES DE PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Une morale politique

La préface de *Politique et libertés* a été écrite par Charlotte Viansson-Ponté le soir du 10 mai 1981, lors de cette fête de la rue qu'elle décrit comme une *« trêve dans la morosité et la tristesse »*, une *« liberté retrouvée de se sourire »*. Dans le texte des causeries faites par son père à la radiodiffusion suisse en 1973, ainsi publiées, rien ne suggère qu'il ait souhaité la victoire de François Mitterrand. Mais tout montre qu'il aurait compris, sinon partagé, la joie de la jeunesse en ce dimanche de printemps où les rêves de 1968 ont semblé moins irréalisables qu'auparavant. L'intuition filiale a perçu d'emblée ce que le lecteur découvre peu à peu, s'il cherche à saisir l'esprit sous la lettre.

« De la mesure avant toute chose » : telle pourrait être l'exergue de ces pages où l'on retrouvera l'auteur des chroniques hebdomadaires du *Monde* plutôt que celui des livres impitoyables que sont *Après de Gaulle, qui ?* (1968) et la *Lettre ouverte aux hommes politiques* (1976). Quand il décrit les grands de la lutte pour le pouvoir, Pierre Viansson-Ponté retrouve la démarche du Barrès de *Leurs figures*, dans un style différent, plus félin. Quand il parle des simples citoyens, des hommes du commun, il garde l'esprit amical et fraternel de ses relations quotidiennes, attentif à l'autre, ouvert à ses problèmes, enclin à la compréhension et à la sympathie. Certains s'irriteront parfois d'un livre trop gentil en apparence, qui traite souvent de la politique comme elle devrait être plutôt que de la politique comme elle est. Ils penseront que cela tient à un effort pour s'adapter au public. Même si elle n'est pas toujours au-dessus de tout soupçon, la Confédération helvétique demeure une oasis de calme, d'équilibre, de convivialité, au milieu des nations agitées qui l'entourent. Comment la politique racontée aux Suisses serait-elle semblable à la politique racontée aux Français ?

Que le conférencier tienne compte de ses auditeurs comme le journaliste de ses lecteurs, rien de plus naturel. Mais la modération de Pierre Viansson-Ponté dans *Politique et libertés* a des raisons plus profondes. C'est en pleine connaissance de cause qu'il dessine une image idéalisée. Parlant dans le cadre d'émissions pour la formation des adultes, il a choisi le ton de l'éducation civique, laquelle repose avant tout sur une morale. Ce parti pris fait la valeur essentielle d'un livre qui cherche à combler la plus grave des lacunes de l'enseignement dispensé dans les sociétés occidentales. Elles oublient de donner à leurs peuples la conscience collective qui demeure indispensable pour une pratique réelle de la démocratie.

Ouvrage clair, agréable à lire, sans cesse illustré par des anecdotes en forme d'apologues, racontées avec finesse et humour, ce petit livre semble rappeler des vérités évidentes. Mais elles ne le sont qu'une fois remémorées par lui, et rapprochées dans une synthèse qui les ajuste avec doigté. Deux parties traitent de la politique dans sa nature et ses buts, en concluant qu'elle *« tend à devenir la culture de l'homme : entendez ici le mot culture comme l'entend le jardinier »*. Deux autres décrivent les différentes libertés de la personne et du citoyen, et surtout les libertés de l'information au sens large. A propos de ces dernières, le journaliste parle de l'objectivité en toute franchise : *« Dire : mon journal est objectif, qu'est-ce que cela veut signifier ? Cela veut dire tout simplement : je suis d'accord avec mon journal. Il présente les faits tels que je les vois ou comme je voudrais qu'ils soient... L'objectivité absolue, l'objectivité à la pureté du cristal, nous sommes désolés de dire qu'elle n'existe pas... Ce qui existe, c'est l'honnêteté. »*

Le charme d'une conversation

Tant de choses en deux cent onze pages feraient croire que chacune est traitée sèchement, et qu'on s'épuise à passer de l'une à l'autre dans un parcours si rapide. La démarche de l'auteur est toute différente. Il n'hésite pas à faire l'école buissonnière, à pratiquer les digressions, à raconter longuement des histoires, à les choisir avec beaucoup d'éclectisme. Ecrit pour être parlé, ce texte a le charme et la nonchalance d'une conversation. Discrètement, sans avoir l'air d'y toucher, en gardant toujours le ton de la simplicité, Pierre Viansson-Ponté élève souvent le débat à son plus haut niveau. Pour montrer, par exemple, que le bonheur est le but suprême de la politique, il décrit sobrement le sacrifice de Jean Moulin *« qui a laissé des notes où une idée revenait sans cesse : donner sa vie pour que les Français retrouvent la liberté, pour qu'ils retrouvent le bonheur. »*

On regrettera que ce livre présente le défaut de presque toutes les œuvres posthumes : l'inattention aux erreurs de détail que les auteurs vivants prennent grand soin de corriger. Si minutieux en relisant ses textes et leurs épreuves, Pierre Viansson-Ponté n'aurait pas laissé passer *« les plus de cent morts »* sur la place de la Concorde, le 6 février 1934, qui furent une vingtaine en réalité. Il aurait rectifié la date du *Manifeste communiste*, écarté la confusion entre la Constitution du 3 septembre 1791 et la Déclaration des droits de l'homme, votée le 26 août 1789.

Il aimait ces causeries qui l'avaient obligé à tenter une synthèse de sa pensée. Il les a laissées dormir sans les publier lui-même, parce qu'il voulait retravailler un texte qu'il considérait un peu comme une ébauche. Tel quel, *Politique et libertés* garde le côté spontané d'une esquisse qui le rend facilement accessible. L'alacrité des propos fait passer le sérieux de la leçon. On souhaite qu'elle permette à beaucoup de prendre conscience des bases de toute vie démocratique, en n'oubliant jamais que, *« en chacun de nous et entre nous, le dialogue est permanent »*.

Une seule lacune grave : l'Etat demeure absent de ce tableau des fondements de la politique. Est-ce la conséquence des idées d'un auteur passionnément attaché au libéralisme et quelque peu influencé par un certain gauchisme d'après 1968 ? Ou du talent d'un observateur qui savait merveilleusement comprendre et décrire les hommes, mais restait peu sensible aux structures ? Ou du fait que ces causeries étaient destinées aux citoyens d'un pays sans Etat ? Peu importe. Par ce trait aussi, le livre de Pierre Viansson-Ponté sera mieux goûté par les jeunes générations, qui gagneront beaucoup à le lire, de toute façon.

MAURICE DUVERGER.

★ *Politique et libertés*, Fayard, environ 56 F.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La motion de censure déposée par l'opposition recueille 151 voix pour une majorité requise de 246 voix

La motion de censure déposée par le groupe U.D.F., et à laquelle s'était associé le groupe R.P.R., a recueilli 151 voix pour une majorité requise de 246 voix. Au cours du débat, les porte-parole de l'opposition ont dénoncé l'« incohérence » et les « contradictions » de la politique gouvernementale. M. Gaudin (U.D.F.) a notamment souligné qu'il est difficile de redonner confiance aux chefs d'entreprise tout en les accusant de tous les maux. M. Marette (R.P.R.) a affirmé, de son côté, que, dans un délai de seize à vingt-huit mois, le gouvernement, inexorablement, va « se planter ».

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a assuré que la reprise économique est « au rendez-vous » et a précisé ce que seront les « contrats de solidarité » proposés aux entreprises et aux salariés. Le gouvernement, a-t-il ajouté, pourra être amené à demander au Parlement les « moyens exceptionnels d'une action rapide et décisive ». Par cette « petite phrase », M. Mauroy n'a pas voulu évoquer la procédure des « ordonnances », comme le bruit en a couru, lundi soir, dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il s'agirait simplement de mesures transitoires que le gouvernement proposerait au Parlement dans le cadre d'un texte législatif.

Mardi après-midi 13 octobre, les députés devraient commencer l'examen du projet de loi de nationalisation, dont la discussion doit se poursuivre jusqu'au 21 octobre. — L. Z.

Lundi 12 octobre, l'Assemblée nationale débat de la motion de censure déposée par le groupe U.D.F. et à laquelle s'est associé le groupe R.P.R. (le Monde du 8 octobre).

M. Gaudin (U.D.F., Bouches-du-Rhône) souligne que la politique du gouvernement s'exprime *« à travers l'importante orchestration des médias »*. Il déclare ensuite : *« Les Français peuvent-ils vraiment s'y retrouver dans ce labyrinthe de contradictions, dans ces déclarations d'un jour démenties le lendemain, dans ces intentions affirmées que les décisions infirment, dans ces actions engagées et aussitôt répudiées. »* Après avoir critiqué l'action gouvernementale dans divers domaines, le président du groupe U.D.F., parlant des chefs d'entreprise, indique : *« On ne peut avoir passé vingt-trois ans à les combattre, à les accuser de tous les maux pour ensuite réussir en quelques mois à leur donner confiance. »* Le député des Bouches-du-Rhône affirme ensuite que le budget pour 1982 est *« le plus mauvais budget de la Ve République »*. Evoquant les nationalisations, le député U.D.F. déclare : *« Loin de revitaliser l'économie, elles vont la dévitaliser ; loin d'aider la France dans la compétition internationale, elles vont l'isoler. Et, par conséquent, loin de défendre l'emploi, elles vont amplifier la crise. »*

M. Mauroy dresse le bilan des mesures prises depuis le 21 mai par le gouvernement et rappelle que, lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, l'économie était *« en jachère »*. Il déclare ensuite : *« Je peux dire aujourd'hui que les premiers résultats de la réanimation de notre économie sont déjà perceptibles. Les indicateurs dont nous disposons confirment en effet que la reprise économique est au rendez-vous. »*

M. Mauroy précise ensuite ce que seront les *« contrats de solidarité ! » « Lorsqu'une entreprise décidera une réduction de la durée du travail, revêtant une ampleur exceptionnelle*, explique-t-il, *c'est-à-dire allant bien au-delà des dispositions des accords nationaux et des accords de branche, elle pourra bénéficier, dans le cadre d'un contrat de solidarité, d'une exonération de charges sociales pouvant aller jusqu'à 75 % et même 100 % la première année, 25 % ou 50 % la seconde année, pour toutes les créations nettes d'emplois résultant de cette réduction.*

» A titre exceptionnel, dans certains bassins d'emploi, les travailleurs qui le souhaiteront pourront partir avant soixante ans en préretraite avec 70 % du salaire, à condition — et c'est là une différence de taille avec les préretraites instituées sous le précédent gouvernement — que leur employeur s'engage à remplacer nombre pour nombre ces départs par des embauches de jeunes dans le cadre d'un contrat de solidarité.

» A titre exceptionnel également sera mise en œuvre une formule de préretraite progressive à mi-temps au bénéfice des travailleurs âgés volontaires pour être associés à un jeune sur le même poste de travail. Les contrats de solidarité portant sur des préretraites devraient libérer cent mille emplois d'ici à la fin de 1982. Dans cette bataille, souligne le premier ministre, *la vitesse d'exécution est un atout essentiel. C'est pourquoi le gouvernement pourra être amené à vous demander de lui accorder les moyens exceptionnels d'une action rapide et décisive. »*

Il déclare ensuite : *« Avez-vous entendu le chœur des vertus offensées ? Celle d'un ancien ministre des finances, ancien président de la République, qui a accepté à deux reprises que notre monnaie quitte le « serpent » monétaire européen, en janvier 1974 et mars 1976 ; et sous le septennat de qui, le franc a perdu plus de 30 % de sa valeur vis-à-vis du mark ! Celle d'un ancien premier ministre dont le fameux plan de relance, engagé en 1975 dans les conditions déplorables que l'on sait, a conduit à une baisse du franc contre le mark de 20 % au cours de l'année 1976 ! Celle d'un autre ancien premier ministre, enfin, dont l'indice de confiance était effectivement plus haut auprès des cambistes étrangers que des travailleurs français ; ce qui ne l'a pas empêché d'accepter une dévaluation de fait du franc par rapport au deutschemark en septembre 1979, une hausse des prix en France deux fois plus élevée qu'en Allemagne fédérale, et, dans la période du 15 février au 21 mai 1981, des pertes de devises très importantes pour notre pays. »*

« A tous ces hauts responsables qui ont eu l'occasion de faire leurs preuves devant le pays, conclut le premier ministre, *je voudrais simplement dire : Messieurs, un peu de retenue, s'il vous plaît. Les Français ont de la mémoire ! »*

Selon M. Goux (P.S., Var) : *« La nostalgie ne peut pas servir de politique. »* Le député socialiste déclare que dans la discussion budgétaire le groupe socialiste interviendra dans les domaines suivants : *« D'une part, pour demander que la mise en place d'un impôt chômage demeure compatible avec la volonté de voir la demande des ménages croître, d'autre part, pour assurer le maintien d'importantes masses de crédits destinées à financer des équipements, des investissements, des actions industrielles. »* M. Goux précise que le groupe socialiste proposera de porter le seuil d'exonération de l'impôt chômage de 15 000 à 25 000 francs et de relever le seuil d'imposition des bas revenus.

Pas de recours aux ordonnances

Interrogé sur les *« moyens exceptionnels »* qu'il se propose de mettre en œuvre, avec l'accord de l'Assemblée nationale, pour accélérer l'exécution de son plan d'action contre le chômage, M. Mauroy a précisé, lundi soir, qu'il n'entend pas recourir à l'article 38 de la Constitution, en vertu duquel *« le gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi »*.

En fait, le premier ministre envisage de soumettre aux députés, avant la fin de l'année, un ensemble de décisions visant à modifier *« à titre exceptionnel »* et pendant une période limitée — de un à quatre ans — la portée d'un certain nombre de textes relatifs à la législation sociale actuellement en vigueur.

Ces dispositions nouvelles pourraient être regroupées dans un projet de loi analogue, dans le domaine social, au projet de loi portant diverses dispositions d'ordre financier (D.D.O.F.) qui complète habituellement la loi de finances. Elles s'appliqueraient uniquement à la fonction publique et auraient essentiellement pour objectif de favoriser le « partage du temps de travail » et les départs anticipés à la retraite des agents de l'Etat et des collectivités locales.

L'hôtel Matignon étudie notamment l'opportunité de proposer la suspension temporaire de l'application de certaines lois jusqu'à ce que l'évolution démographique permette de revenir à celles-ci sans dommage pour la situation de l'emploi.

M. MARETTE (R.P.R.) : vous allez vous « planter »

M. Marette (R.P.R., Paris) déclare : *« C'est l'ensemble de votre politique économique et sociale et son inspiration doctrinaire que nous récusons, car nous nous ne sommes plus en 1936, nous ne sommes plus en 1945, et le néo-keynésianisme archaïque que vous entendez mettre en œuvre est totalement inadapté aux nécessités de la guerre économique dans laquelle la France est engagée. Tout au plus, mènerez-vous une sorte de « drôle de guerre », colmatant ça et là des poches de chômage en compromettant finalement la compétitivité de nos entreprises, jusqu'au jour où l'ensemble de votre front cédera devant la ruée de l'inflation menaçant durablement l'avenir de notre pays. »*

Il conclut : *« Aucune compagnie d'assurances ne couvrirait les risques que fait courir votre politique économique à la France. Dans un délai de seize à dix-huit mois, inexorablement, vous allez vous « planter ». Hélas, la France se « plantera » avec vous. »*

M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) assure : *« Nous payons aujourd'hui la politique menée depuis des décennies par les gouvernements de la droite, qui tablaient sur le tout à l'exportation et sur l'austérité à l'intérieur. Aussi toute tentative de recourir aux mêmes solutions ne pourrait qu'accentuer nos difficultés. »* Après avoir souligné que la dévaluation est l'*« héritage de la droite »*, M. Ducoloné évoque le blocage des prix des services et de certains produits alimentaires : *« Nous pensons qu'il convient d'aller plus loin, c'est-à-dire de s'orienter vers le contrôle de la formation des prix industriels. »*

Répondant aux orateurs, M. Fabius, ministre du budget, évoquant notamment les souhaits exprimés par M. Goux (relèvement du seuil de l'impôt chômage et traitement fiscal plus favorable pour les smicards), déclare : *« Le gouvernement donnera certainement sont accord à cette suggestion. »*

Dans les explications de vote, M. Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire) déclare : *« La dévaluation vous a censurés avant nous ! »* Le porte-parole du groupe U.D.F. discerne *« un phénomène de dédoublement de la personnalité »* entre *« le bon docteur Delors, qui soigne le franc, et Mister Fabius qui se lève la nuit pour le mettre à mal »*.

MM. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) et Labbé (R.P.R., Hauts-de-Seine) affirment que c'est la première fois que le premier ministre est absent dans un débat de censure et invoquent le respect du Parlement.

M. Aubert explique que le groupe R.P.R. condamne *« l'incohérence de la pensée et de l'action gouvernementale »*. Il stigmatise *« le dialogue complexe, pour ne pas dire conflictuel, qui marque les rapports entre le gouvernement, le parti et le groupe parlementaire socialistes »* et lance en conclusion : *« A force de vouloir flipper, vous allez faire tilt ! »*

M. Hautecœur (P.S., Var) estime qu'en ce qui concerne le respect des droits du Parlement, *« pour donner des leçons, il faut avoir la conscience tranquille »*.

Mise aux voix par scrutin public à la tribune, la motion de censure recueille 151 voix pour une majorité requise de 246 voix.

Le Monde

société

UN CONGRÈS A ARLES

Les psychologues contre la «robotisation» de l'homme

Arles. — La profession de psychologue semble prête à se battre pour exister... Déçus par l'attitude des centrales syndicales et inquiets de la montée du chômage, les quatre cents psychologues, souvent jeunes, réunis à Arles, du vendredi 9 au dimanche 11 octobre, pour le congrès de leur syndicat national (1), sont décidés à affirmer leur droit à un statut, à une déontologie et à une formation unique.

Ce qui est en jeu derrière les garanties qu'ils qu'ils réclament, c'est l'intégrité même d'une discipline menacée par la montée d'une psychotechnologie dont l'objet serait de détecter, de classer et de sélectionner des individus désormais « robotisés ». La psychologie plus que jamais doit rester indissociable des « libertés », choisies comme thème de ce congrès.

De notre envoyé spécial

La société méconnaît superbement ces quelque dix mille psychologues, dont on ignore jusqu'au nombre exact. On ne les trouve ni dans les comptes des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, ni sur les registres de l'INSEE, ni dans les rapports de l'administration. « *Nous sommes des clandestins* », a dit l'un d'eux au congrès.

De statut, ils n'en ont point, à l'exception de ce décret de 1971 qui définit, avec quel flou, les fonctions des seuls praticiens cliniques dans les hôpitaux. Ceux-ci, lit-on, « *appliquent les techniques dans leur spécialité* » après cinq ans d'études universitaires. Ce cursus n'est pourtant pas obligatoire ailleurs que dans les hôpitaux pour garantir un titre que toute école privée peut attribuer.

Le psychologue est d'autant plus difficile à admettre dans les institutions qu'il se définit d'abord comme un « *agent critique* », un « *spécialiste de la limite* », en somme un perturbateur. Chaque administration tend donc à créer son propre corps de psychologues, tels les psychologues scolaires. D'autres marginaliseront ces psychologues qui sont souvent de simples vacataires, dans le meilleur des cas, puisque le chômage sévit : 80 % des cent cinquante étudiants diplômés chaque année à Toulouse ne trouvent pas d'emploi dans leur spécialité.

Cette indifférence des pouvoirs publics pousse certains à quelque maximalisme. Ainsi entend-on demander la création de services de psychologie, la prolongation des cinq années d'études par des stages de responsabilité, la reconnaissance par la nomenclature de la sécurité sociale des actes de psychologie. Tel psychologue de l'aide sociale à l'enfance revendiquera la pluridisciplinarité des équipes, « *pour que soit prise en compte la dimension psychique des problèmes* ». Tel psychologue des prisons regrettera l'absence de liens avec les délégués à la probation ou avec les juges de l'application des peines. La hiérarchie entre ces diverses revendications n'apparaîtra pas toujours clairement dans ce syndicat qui oscille parfois entre la société savante et l'assemblée générale estudiantine. Mais la volonté est de « *dire clairement ce qu'on veut* », surtout face à un nouveau gouvernement que l'on dit disposé à « *ouvrir quelques dossiers* ».

« Engrenages totalitaires »

S'ils veulent être reconnus, les psychologues ne veulent pas pour autant être manipulés. Ils ne seront pas, à l'instar des praticiens qui dans des pays totalitaires ont participé à des tortures « blanches », des auxiliaires d'un pouvoir répressif. Le risque « *ici et maintenant* » existerait déjà, à les entendre. L'adoption forcée d'un enfant, le fichage par des commissions administratives, l'orientation vers des établissements spécialisés et en fonction d'un quotient intellectuel considéré comme une « mesure de l'intelligence », la demande d'un juge sur le degré de débilité d'un inculpé : autant de risques que court le psychologue de céder à des « *engrenages totalitaires* », pour reprendre l'expression d'un participant. La reconnaissance par la loi d'un « secret professionnel », déjà respecté par beaucoup dans les faits, et la volonté d'un débat professionnel sur leur éthique apparaîtraient comme les meilleures garanties contre tout dérapage.

Cette peur de céder à des objectifs qui ne sont pas les leurs est renforcée par le risque de dévoiement théorique de cette discipline. Thérapie comportementale, médecine béhavioriste, écologie comportementale, neurosciences, psychobiologie : autant de signes de l'émergence d'une science qui vise « *au contrôle total de l'individu* » et qui détournerait la psychologie de ses fins. M. Guy Tiberghein, professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble, devait dénoncer, dans une intervention très remarquée, cette « *technologie du consentement* », cette psychotechnologie dont la finalité est de former des citoyens parfaitement intégrés à l'égard des normes sociopolitiques.

De là à voir dans tout défenseur des psychologies du comportement une incarnation de ce dévoiement possible, il n'y a qu'un pas que franchirent allégrement beaucoup de congressistes.

La référence analytique, même si elle n'est pas toujours explicite, est devenue le repère théorique essentiel de ces jeunes psychologues. « *Mais de cela*, dira l'un, *nous ne sommes pas encore capables de parler dans un congrès.* »

NICOLAS BEAU.

(1) Le S.N.P. a mille trois cents adhérents. Leur nombre a presque doublé en cinq ans. 40, rue Pascal, 75013 Paris.

ANX JOURNÉES DE COLOMBES

L'avortement à l'hôpital... et ailleurs

Six ans après sa libéralisation, où en est la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) ? Les deuxièmes Journées organisées les 10 et 11 octobre par l'ANCIC (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception), association créée en 1979 à Colombes (Hauts-de-Seine) dans les locaux de l'hôpital Louis-Mourier, qui abrite un des centres pionniers en la matière, ont permis de le mesurer. Trois cents participants — médecins ou intervenants, — venus principalement de province, ont fait le point tant sur la technique employée que sur les nécessaires améliorations de la législation. Ces praticiens sont ceux qui, depuis six ans, réalisent la majorité des avortements en France. La plupart ont assumé la responsabilité des centres d'I.V.G. ouverts dans les hôpitaux depuis 1975 : de nombreux chefs des services gynécologiques ont, en effet, refusé d'en prendre la charge.

Timides, pour le moins, sont apparues les réponses faites par Mme Simone Iff, représentant Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, aux questions des adhérents de l'ANCIC. Le ton houleux du débat n'a guère laissé de doute. La position officielle a été clairement définie. La loi ne serait pas modifiée dans l'immédiat, contrairement aux espoirs nourris par certains depuis le 10 mai. Le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale, dont le principe devrait être accepté d'ici janvier par le conseil des ministres, ne serait effectif que plus tard.

Conviendrait-il de ménager une opinion réticente aussi bien à augmenter les dépenses d'une Sécurité sociale déjà déficitaire qu'à respecter sans réserve le libre arbitre des femmes en matière de maternité ? Telle est la question que se posaient les congressistes, dont la majorité se déclarent favorables au pouvoir socialiste.

Si l'on veut satisfaire la demande des femmes et respecter leur liberté, estimaient les participants, il faut changer la loi. Son champ doit être étendu : les mineures, les étrangères devraient pouvoir recourir à l'I.V.G. comme toute autre femme. Les modalités devraient être assouplies. Faut-il maintenir le délai de réflexion d'une semaine imposé à la femme désireuse d'interrompre sa grossesse et l'obligation de s'entretenir avec une conseillère conjugale ? Les praticiens de l'ANCIC s'interrogent sur le bien-fondé de ce délai, source de complications souvent constatées. Enfin, est-il souhaitable de réserver aux seuls établissements hospitaliers la pratique de l'I.V.G. ? Le débat sur ce dernier point a été un des moments forts de la rencontre.

Le refus du monopole

Six ans après la loi qui lui confia le monopole de l'I.V.G., l'hôpital (public ou privé agréé) a montré ses limites. Une partie seulement des demandes sont satisfaites — de l'ordre d'une sur dix parfois. L'équipement hospitalier, très coûteux, est-il absolument nécessaire ? L'I.V.G. pourrait être faite à moindres frais en cabinet et mieux encore dans ce que l'ANCIC appelle un « *centre autonome équipé* ». Ce dernier comporterait une petite équipe autonome, disposerait d'investissements légers et assurerait un accueil plus humain, moins médicalisé.

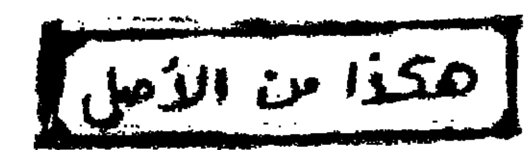
L'argumentation de l'association s'appuie sur divers constats. L'avortement est un acte technique simple. Encore faut-il qu'il soit fait par des gens expérimentés. Pourquoi, dans ces conditions, en limiter la pratique à l'hôpital, contrairement à ce qui se fait pour d'autres actes ? Autoriser l'I.V.G. en centre autonome ou en cabinet permettrait de satisfaire un plus grand nombre de demandes. C'est une des leçons tirées de l'expérience new-yorkaise, présentée par Mme Elisabeth Aubeny, gynécologue à l'Hôtel-Dieu, qui s'est rendue aux Etats-Unis il y a quelques mois en mission d'étude pour le compte du ministère de la santé. Là-bas, depuis dix ans, l'I.V.G. est remboursée, le lieu d'intervention laissé au libre choix de la femme. Pour 80 %, les interruptions sont faites dans un centre autonome, 7 % en cabinet et le reste à l'hôpital. Les complications sont de plus en plus rares : 0,8 décès pour cent mille opérations. « *Comme si la liberté était de mieux en mieux assumée* », a souligné Mme Aubeny. Mais son rapport, déposé en juillet, n'a pas été diffusé jusqu'à maintenant.

Améliorer la technique, libéraliser la législation, mais aussi réfléchir sur les rôles respectifs de l'homme et de la femme : l'ANCIC ne manque pas de projets, « *sur lesquels nous espérons pouvoir collaborer avec les pouvoirs publics* », a dit un de ses responsables. Pour Mme Joëlle Brunerie, médecin gynécologue du centre d'I.V.G. de l'hôpital Antoine-Becière à Clamart (Hauts-de-Seine), « *il serait dommage d'évincer des centres d'I.G.V., comme l'ancien gouvernement le souhaitait, ces équipes de médecins, pour la plupart généralistes, ayant accumulé six années d'expériences et de recherches, pour les remplacer par des spécialistes de grands services gynécologiques qui ont souvent manifesté leur peu d'intérêt pour le problème* ».

DANIÈLE ROUARD.

(1) ANCIC, 165, boulevard Aristide-Briand, 85000 La Roche-sur-Yon. Téléphone : 16 (51) 37-00-60.





ÉDUCATION

LA FIN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Beaucoup de ‹bavures›, peu de contestations

La rentrée scolaire 1982 est paradoxale : d'innombrables difficultés ont surgi à la dernière minute, notamment dans les écoles maternelles et élémentaires, l'enseignement technique, mais peu de mouvements de protestation ont été déclenchés. Le « changement » politique, en effet, a eu deux conséquences contradictoires : l'arrivée au pouvoir de la gauche a satisfait la majorité des enseignants et les parents jusque-là les plus « contestataires » ; mais les mesures prises pendant l'été par le nouveau gouvernement ont entraîné des changements qui ont bousculé les habitudes de l'administration, obligé les établissements à refaire les emplois du temps et mécontenté certains parents et enseignants. A l'inverse, beaucoup de « bavures » ont été réglées en quelques jours.

Les parents d'élèves, par la voix de la PEEP de M. Jean-Marie Schléret, ont protesté contre l'alternance dans certaines classes des « binômes » d'élèves-instituteurs ou d'élèves-professeurs qui se relaient devant les élèves pour continuer leur formation. Certains enseignants reçus au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ont protesté contre l'obligation de faire leur stage — c'est-à-dire d'enseigner — dès cette année, ce qui gêne ceux qui préparent le concours d'agrégation.

Pour expliquer ces « contradictions apparentes », l'administration de l'éducation nationale explique d'abord qu'« on ne fait pas un enseignant en huit jours ». Toutes les forces disponibles ont été mobilisées, mais on ne peut « inventer » des professeurs à moins de recourir à des auxiliaires, « facilité que le ministre a refusée ». D'autre part, la mise en place des enseignants recrutés grâce au collectif de juillet et au budget 1981 est difficile, car il faut refaire des emplois du temps compatibles avec l'entrée en service des « binômes ».

Dans l'enseignement technique, le manque d'enseignants est plus criant car on a augmenté les horaires des élèves (première année de C.A.P. devenue « quatrième préparatoire ») au moment où leurs effectifs continuent à croître — à l'inverse des lycées et collèges d'enseignement général. Enfin, il y a un « processus de rattrapage ». Le ministère a demandé à l'administration la « vérité des besoins », c'est-à-dire d'annoncer « tous » les manques et non plus seulement les plus urgents, comme naguère. Pour l'usager, il apparaît donc des besoins « nouveaux » qui sont, en fait, dus à la gestion précédente.

A TARBES : le changement n'est pas celui qu'on attendait

De notre envoyé spécial

Tarbes. — Une rentrée comme les autres ? De l'avis général, c'est non. « *Incontestablement, c'est la pagaille* », affirme M. René Marsan, professeur au lycée technique Jean-Dupuy et secrétaire départemental du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). « *J'ai vingt-sept ans de fonctionnariat, et c'est la première fois que je vois un tel merdier* », dit, avec son fort accent bigourdan, M. Claude Carrère, proviseur du lycée d'enseignement professionnel (LEP) Sixte-Vignon où la rentrée a commencé par le refus des enseignants d'accueillir les élèves des classes sans titulaire. Le changement n'est pas celui qu'on attendait.

On pouvait, par exemple, s'attendre à quelques turbulences du côté du lycée Marie-Curie où, au printemps dernier, des problèmes de discipline avaient provoqué une agitation persistance (*le Monde* du 7 mai). Tout s'est passé dans le calme. Les internes ont obtenu le droit de sortie entre midi et 14 heures sous réserve d'une autorisation des parents. Il n'y a plus de contrôle systématique des cartes d'identité scolaire. Et les sanctions disciplinaires ont retrouvé l'échelle traditionnelle de la « riposte graduée » : un élève surpris à fumer dans la cour — même s'il s'agit d'un technicien supérieur de plus de vingt ans ! — n'est plus « collé » à la première infraction mais après deux avertissements... Quant au foyer socio-éducatif, toujours fermé, il attend la désignation de responsables, recherchés par voie d'affiche sur les murs de l'établissement. « *C'est pour la frime*, dit une élève de terminale, *le proviseur ne tient pas du tout à voir rouvrir ce qu'il considère comme un lieu potentiel de débauche.* »

Parmi les enseignants, le « changement » est encore moins perceptible. Les professeurs de mathématiques se plaignent de leurs nouvelles secondes « indifférenciées » où « *certains confondent 3 x et 3 + x* ». Le changement, pour eux, va dans le mauvais sens. La pente descendante. Mais le nouveau contexte politique n'a guère eu d'effets sur un corps enseignant plutôt « installé », dont la moyenne d'âge est assez élevée. « *Ce qui préoccupe les collègues*, explique un professeur d'informatique, *ce sont les problèmes de santé et les études de leurs enfants déjà grands.* » La militance, à Marie-Curie, atteint son cours plancher. « *On était six à la réunion syndicale du mois de juin et peut-être une vingtaine à celle de rentrée, sur un total de deux cent cinquante profs !* » L'explication en forme d'aveu : « *On se plaint souvent, mais, au fond, on n'est pas malheureux. On est des petits-bourgeois.* »

Sabotage ?

Pourquoi, alors, ces cris d'indignation émanant des responsables syndicaux, de certains chefs d'établissement et même de la municipalité de Tarbes dont le maire, M. Paul Chastellain, vient d'écrire à son ancien collègue du conseil régional Midi-Pyrénées, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, pour exiger « *un réexamen de la carte scolaire* », établie « unilatéralement » par l'inspecteur d'académie ? On peut, certes, alléguer la « surenchère communiste » puisque le maire de Tarbes et les responsables syndicaux (SNI-P.E.G.C. et SNES, notamment) appartiennent pour la plupart au même parti. Mais ce n'est justement pas le cas du proviseur du LEP Sixte-Vignon, militant socialiste depuis douze ans (« *je colle les affiches* ») ni de son conseiller d'éducation, M. Henri Artigalet, inscrit au P.S. depuis 1970, qui a milité en Basse-Normandie « *dans des conditions difficiles* » et fait partie du comité local de soutien à la candidature de M. François Mitterrand.

Ils ne comprennent pas pourquoi, maintenant que leur parti est au pouvoir, la rentrée scolaire est si difficile dans leur établissement. « *On nous avait dit : après le 10 mai, vous aurez la part du lion*, s'indigne M. Carrère. *Or, non seulement on n'a pas vu venir les profs annoncés, mais on nous a pris deux postes !* » A Sixte-Vignon, où les effectifs ne cessent d'augmenter d'année en année (sept cent vingt élèves à la rentrée 1980, sept cent cinquante-huit en 1981) et où « *toutes les sections de première année de C.A.P. sont à trente-cinq* », on estime à plus de cent cinquante heures le « manque à enseigner ». Conclusion du proviseur : « *N'a-t-on pas laissé des taupes jaunes à des postes-clés ?* » Le conseiller d'éducation est formel : « *Dans la maison même, certains se frottent les mains.* » Il y a du sabotage dans l'air.

L'inspecteur d'académie, M. Gérard Paillou, qui prend sa retraite le 15 octobre, se défend vigoureusement contre toute accusation de sabotage ou de laisser-aller : « *J'ai ici quarante chefs d'établissement, dix inspecteurs de l'éducation nationale et quatre chefs de service, je n'en connais pas un seul qui traîne les pieds.* » Et, pour preuve de l'absurdité d'une pareille accusation, il affirme que les personnels de son administration « *étaient porteurs de l'esprit du changement* » bien avant le 10 mai. « *Nous n'avons pas eu à changer, puisque c'est la situation qui a changé, comme nous le souhaitions.* »

Quant aux faits, M. Paillou a publié une réponse au maire de Tarbes dans laquelle il fait justice de tous les griefs adressés à son administration. Il y précise notamment que, vérification faite, école par école, presque tous les enfants présentés par le maire comme « *non francophones* » sont nés en France et ont fréquenté l'école maternelle, et que « *le pourcentage de redoublants est pratiquement le même entre Français et réputés étrangers* » (à l'école élémentaire). Argument suprême : « *Au plan départemental, les effectifs globaux du premier degré sont revenus en cinq ans de 23 000 à 20 500 et, dans le même temps, le nombre de maîtres a augmenté de trente unités, passant de 1 264 à 1 294.* »

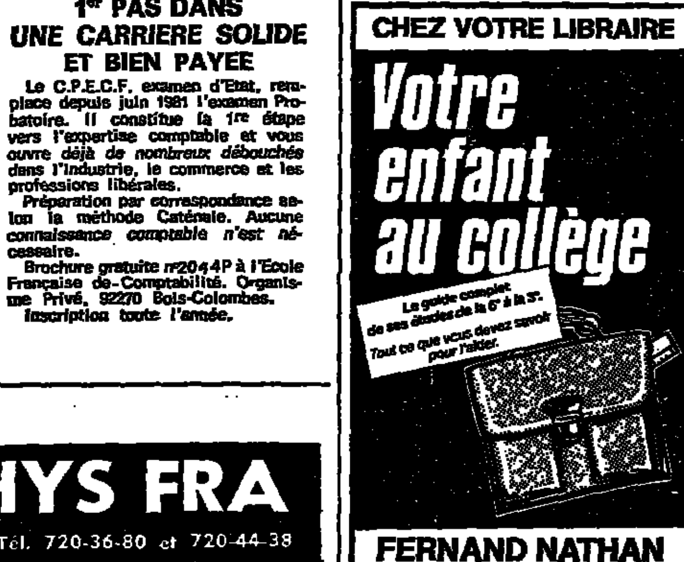
Secrétaire départementale du SNI-P.E.G.C., Mme Andrée Nogué ne nie pas ces chiffres, qui ne la convainquent pas. « *Ils ne tiennent compte ni des situations locales, ni du nouveau contexte politique qui fait obligation à l'administration de renforcer l'encadrement dans les zones défavorisées. Le comportement de l'administration n'est pas en accord avec les déclarations gouvernementales.* »

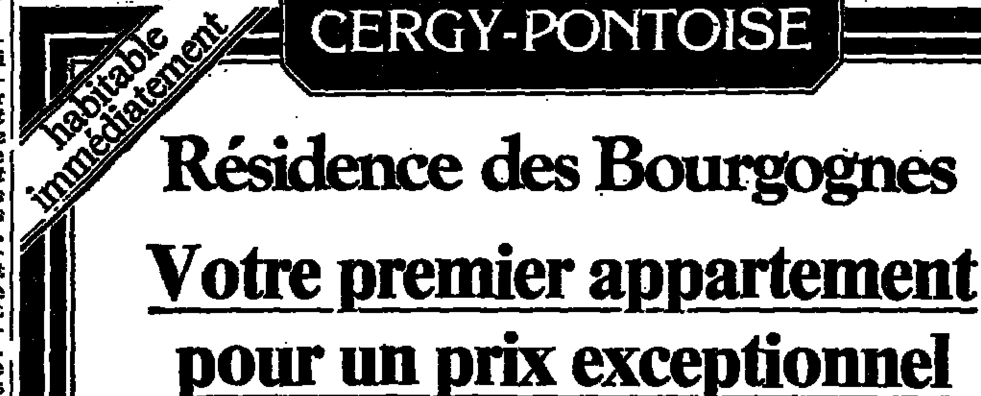
Un LEP qui fait problème

Quant au cas du LEP Sixte-Vignon, M. Paillou reconnaît qu'il fait problème, mais pas comme l'indiquent MM. Carrère et Artigalet. « *Il ne manque pas huit postes*, dit-il. *C'est de l'ordre de trois. Nous essayons donc d'implanter trois demi-emplois que nous compléterons par des heures supplémentaires.* » Les deux postes supprimés n'ont pas été « arrachés » par l'administration mais correspondent à deux départs volontaires. Or, pour pouvoir absorber le surplus d'enseignants dans les collèges et les lycées d'enseignement général (où les effectifs d'élèves sont en baisse), il avait décidé, « *à titre transitoire* », de « geler » les postes de LEP à Tarbes. « *Ils l'avaient accepté* », affirme l'inspecteur d'académie.

Ils ne l'acceptent plus, maintenant qu'ils en subissent directement les conséquences. Et ils protestent, persuadés que des mauvais génies de l'ancien régime rôdent encore, entravant sciemment le changement. La contre-épreuve est maintenant possible puisqu'un nouvel inspecteur d'académie, M. Roland Bruel, venu de Nouvelle-Calédonie, prend ses fonctions le 15 octobre. Quant au recteur, M. Claude Chalin, enfant de Vic-en-Bigorre — à 17 kilomètres de Tarbes, — on le donne comme inscrit « sûr » au prochain mouvement rectoral. Mais il faudra attendre la rentrée prochaine pour mesurer le changement.

ROGER CANS.





MÉDECINE

M. Jack Ralite se prononce pour de profondes réformes de la pratique de la psychiatrie

● La loi d'internement de 1838 sera abrogée
● La politique de sectorisation sera développée

Rouen. — M. Jack Ralite a abordé, lundi 12 octobre, au centre hospitalier spécialisé du Rouvray, à Sotteville-lès-Rouen; à l'hôpital de jour de Duclair, puis à la préfecture de Rouen, les problèmes spécifiques de l'exercice public de la psychiatrie. Cette étape du « tour de France de la santé » était la première à être entièrement consacrée à une seule discipline médicale. Les multiples interventions des représentants administratifs, professionnels et syndicaux n'ont que très rarement abordé les problèmes de fond faisant, au contraire, prévaloir des revendications catégorielles ou des difficultés locales. Le ministre de la santé, en revanche, a choisi cette journée pour annoncer clairement sa volonté d'aboutir à une profonde modification de la pratique actuelle de la psychiatrie hospitalière. Le ministre s'est prononcé pour l'abrogation de la loi de 1838 relative aux internements et pour le développement de la politique de sectorisation des soins. D'autre part, il a précisé (nos dernières éditions du 13 octobre) que la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics serait effective à compter du 1er janvier 1982.

De notre envoyé spécial

Souvent oubliée, rarement évoquée, la psychiatrie est une pièce maîtresse du système français de distribution des soins. C'est ainsi, par exemple, que la psychiatrie ambulatoire donne lieu à environ 10 % des consultations et des visites de la médecine libérale, et que la psychiatrie hospitalière emploie 72 000 infirmiers pour plus de 100 000 malades hospitalisés en permanence. En annonçant sans ambiguïté sa volonté de développer la politique de sectorisation des soins M. Ralite savait qu'il avançait, à Sotteville-lès-Rouen, en terrain conquis. Le centre hospitalier spécialisé du Rouvray et le département de la Seine-Maritime jouent, en effet, sur ce point et depuis de longues années, un rôle-pilote. Le ministre a aussi, par avance, répondu à certains des arguments qui pourront dans l'avenir lui être opposés. *En finir avec l'asile*, a-t-il déclaré, *c'est mettre en place une alternative radicalement différente et ne pas laisser se reconstituer ailleurs de nouveaux asiles à quelque enseigne et sous quelque forme que ce soit.* » Il a surtout nettement souligné devant les représentants syndicaux du personnel hospitalier que « *loin de supprimer des emplois, la psychiatrie déségrégative doit en créer* », et qu'il faut prévoir « *un effort de recrutement et de formation des nouveaux infirmiers et une formation continue des personnels en service.* »

Reprenant les dossiers du rapport Barrot (*le Monde* du 3 octobre 1980), le ministre de la santé a insisté sur les carences et les retards actuels qui devront « *être comblés sans délai* ».

Selon lui, un secteur de psychiatrie générale ne devrait pas excéder 50 000 habitants, et il faudrait un secteur de psychiatrie infanto-juvénile pour deux secteurs de psychiatrie générale (1). La question reste cependant entière de savoir comment ces souhaits seront perçus par les psychiatres libéraux. Déjà, les responsables de l'Association nationale des médecins de santé mentale infantile d'exercice privé salarié ont précisé que selon eux « *la sectorisation psychiatrique ne saurait représenter un modèle unique et totalitaire de fonctionnement. Il s'agit d'une doctrine élaborée par les psychiatres des hôpitaux sans concertation avec les psychiatres d'exercice libéral* ».

Regrettant que la médecine générale ne soit pas associée aux activités du service public de psychiatrie et l'absence de collaboration entre médecine scolaire et pédo-psychiatrie, M. Ralite a, d'autre part, abordé les problèmes du financement de la sectorisation et ceux de la reconversion « *des grands hôpitaux, inutiles et plus ou moins vides* ». Pour lui, « *aucune avancée décisive n'est réalisable en santé mentale sans* (...) *une prise en charge par la Sécurité sociale de toutes les activités des soins du service public quels qu'en soient les lieux et les modalités* ». Une mission de réflexion sur les problèmes de la psychiatrie a été confiée au docteur Jean Demay, qui dirige le secteur psychiatrique de Pessac, à l'hôpital Charles-Perrens, de Bordeaux.

Un texte de droit commun

L'autre point fort de la journée a été l'annonce de l'abrogation prochaine de la loi de 1838 (2). « *Elle doit être remplacée*, a précisé le ministre, *par un texte de droit commun — ni ségrégatif ni discriminateur — protégeant la liberté et affirmant la responsabilité des citoyens, qu'ils soient hospitalisés ou qu'ils soient pris en charge dans leur environnement habituel* ». La loi de 1838, a-t-il ajouté, *avait institué une gérance immobile de la folie et le retranchement hors du monde des malades mentaux* ». Il reste qu'aucune précision supplémentaire n'a été donnée quant aux dispositifs législatifs à venir. Réunis les 9 et 10 octobre à La Baule, les membres du Syndicat national des psychiatres des hôpitaux (S.N.P.H.) avaient préconisé sur ce point une loi « déspécifiée » concernant non plus les seuls malades mentaux, mais « *toute personne empêchée de donner son consentement à une hospitalisation* ». Pour le professeur Michel Audisio, secrétaire général du S.N.P.H., il ne faut pas oublier, en effet, que « *l'abrogation pourrait, encore une fois, être l'occasion d'ériger une nouvelle loi d'exception pour les malades mentaux* ».

Il n'en reste pas moins vrai, d'ores et déjà, que la volonté affichée par M. Ralite marque un tournant dans la prise en compte de la psychiatrie par les pouvoir publics. On imagine mal, après le vibrant discours prononcé à la préfecture de Rouen, que les propos du ministre ne se traduisent pas, peu ou prou, par des actes. « *C'est la première fois depuis vingt-cinq ans*, a conclu le professeur Audisio, *que j'ai le sentiment d'avoir un ministre de tutelle.* »

Auparavant, M. Ralite avait ainsi terminé son discours : « *Oui, le moment est venu de rompre avec ces mots-déchirures, ces mots-cris, ces mots-chaînes, qui ont investi depuis 1838 l'univers des malades mentaux : assistance, aliéné, asile, pécule, partition, exclusion, pas comme les autres, etc. Parlons plutôt avec des mots-espoir, des mots-respect, des mots-dignité, qui nourriront une nouvelle praxis, s'appuyant sur l'avènement d'une éthique déjouant la loi du silence et la pression des risques imaginaires du réel. C'est Antonin Artaud qui conclura pour moi : « Un » aliéné est aussi un homme que » la société n'a pas voulu entendre et qu'elle a voulu empêcher » d'émettre d'insupportables vérités.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Les normes théoriques actuelles préconise un secteur de psychiatrie générale pour 75 000 habitants et un secteur de psychiatrie infanto-juvénile pour trois secteurs de psychiatrie générale.

(2) La loi du 30 juin 1838 régit les deux procédures d'internement que sont le placement volontaire et le placement d'office. Elle concerne actuellement un peu moins de 20 % des malades hospitalisés. *Le Monde* du 4 septembre 1980 a consacré un article à ce dispositif juridique et le dernier numéro (octobre 1981) des *Dossiers et Documents* consacré à la politique psychiatrique reprend parmi d'autres cet article.

LE DISPOSITIF LÉGISLATIF DE 1838

La loi du 30 juin 1838 régit deux procédures d'internement.

● LE PLACEMENT VOLONTAIRE : La demande d'admission, dans ce cas, est adressée au directeur de l'hôpital. Elle est signée par un membre de la famille du malade ou un proche. Elle doit être accompagnée d'un « certificat d'internement ». Dans les vingt-quatre heures qui suivent l'admission, un certificat des médecins hospitaliers doit justifier cette mesure. La procédure doit être renouvelée tous les quinze jours. La sortie n'est possible que sur demande de la famille ou sur décision du médecin de service qui doit en aviser le préfet.

● LE PLACEMENT D'OFFICE : Dans ce cas, le malade est jugé « dangereux pour lui-même ou pour autrui ». Ce placement suppose un arrêté préfectoral d'internement accompagné d'un état de renseignement sur les biens du malade et d'un certificat médical motivant la demande d'internement. Le placement ne peut être levé que par un nouvel arrêté préfectoral et une décision d'un médecin de l'établissement hospitalier.

Ce système avait été complété en 1968 par une loi assurant la protection des biens pour les « incapables majeurs ».

L'ensemble de cette législation a régulièrement été critiqué à l'occasion de tous les cas d'internement arbitraire.

Du 19 frimaire an III au 10 mai 1981

Dans son discours à Sotteville-lès-Rouen, M. Jack Ralite a notamment déclaré :

« *Il y a dans notre pays une œuvre croisée entre les avancées démocratiques et celles de la psychiatrie.*

» *Regardez : le 19 frimaire an III, Piersin s'adresse à la commission des administrations civiles :* « Depuis la Révolution, l'administration des établissements publics ne considérant le renfermement des fous dans un hospice que s'ils sont nuisibles et dangereux à la société, ils n'y restent qu'autant qu'ils sont malades ; et aussitôt qu'on est assuré de leur parfaite guérison, on les fait rentrer dans le sein de leurs familles ou de leurs amis. »

» *C'est une avancée, encore qu'en créant l'asile comme lieu possible de la guérison, les révolutionnaires ont, dans un même mouvement, délimité l'espace d'une ségrégation.*

» *Regardez : en 1937, au temps du Front populaire, Rucart préconise par circulaire le travail hors les murs de l'asile et le développement des dispensaires d'hygiène mentale. C'est une grande avancée, encore qu'elle ne pose pas la question du processus de dépérissement des asiles.*

» *Regardez : à la libération, ce sont les Journées psychiatriques de 1945. Un débat critique s'ouvre sur la psychiatrie à partir de l'expérience dramatique de l'univers concentrationnaire. L'expérience de l'hôpital de Saint-Alban interpelle tout le dispositif psychiatrique. De grands courants y trouvent leur source : la psychothérapie institutionnelle, illustrée notamment par le docteur Tosquelles. La sectorisation psychiatrique, avec les docteurs Bonnafé, Mignot, Le Guillant, qui animent l'un des moments forts de cette aventure, précisément ici — à Sotteville-lès-Rouen.*

» *C'est une avancée considérable, encore qu'on est amené à constater, aujourd'hui, qu'elle n'a pas conduit, comme elle se le promettait, au point de rupture avec les procédures ségrégatives et qu'elle les a, même, par endroit, diffusées.* (...)

» *Regardez : en 1968, dans le creuset vivace de représentation nouvelle de la vie sociale et d'éthique différente, la critique des idéologies s'articulant à la pratique psychiatrique a été féconde. C'était aussi une avancée : l'autonomie et l'originalité de la psychiatrie sont reconnues avec l'unicité de la formation, encore que les effets tangibles ont été mesurés.*

» *Ainsi, nous le voyons, toutes ces dates de notre histoire nationale ont toutes marqué des mutations significatives de la psychiatrie. Il est pour le moins légitime, dans la situation nouvelle ouverte par le 10 mai, que nous nous sentions interpellés.* »

LE MINISTRE FACE AUX « CHRONIQUES »

(De notre envoyé spécial.)

Rouen. — La visite du ministre de la santé dans un hôpital psychiatrique doit-elle être complète? Si oui, peut-elle se dérouler sans heurts ? Parce que le grand malade mental ne s'exprime pas de la manière commune, parce qu'il est parfois enfermé à double tour, parce qu'il vit et souffre dans *son monde intérieur*, on n'entre pas dans un pavillon de « chroniques » comme dans n'importe quelle unité de soins. Les organisateurs de la visite du centre hospitalier spécialisé du Rouvray avaient prévu une halte de quelques minutes dans le pavillon Bourneville, une structure asilaire, qui renferme dix-huit malades mentaux et quelques soignants. A la suite de M Ralite, près d'une centaine de personnes qui envahirent quelques instants les locaux exigus.

La mère d'un jeune malade enfermé dans sa chambre et prostré sur son lit « *depuis dix ans* », criera-t-elle, n'hésita pas à interrompre quelques secondes l'ordonnancement du cortège pour s'adresser à M. Ralite. Regrettant qu'« *on n'ait pas tout fait visiter au ministre* », elle dira par la suite — d'accord en cela avec les infirmières présentes — combien elle était choquée de voir la manière dont se déroulait la visite. Durant quelques minutes, plusieurs photographes n'avaient pas hésité à « *mitrailler* » les malades, certains proposant même à M. Ralite de « *poser* » avec eux, ce qu'il refusa vivement. Pour le directeur de l'hôpital il ne s'agissait, dans tout cela, que de « *montrer* » ce qu'était encore parfois la réalité de la psychiatrie. — J.-Y. N.

JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

« Chaque fois qu'on subordonne le droit au pouvoir l'affaire Dreyfus est rouverte »
déclare M. Badinter

M. Robert Badinter, ministre de la justice, a participé, lundi 12 octobre, à la cérémonie organisée par la Cour de cassation pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'arrêt réhabilitant le capitaine Dreyfus. Le garde des sceaux a déclaré : « *Chaque fois que renaît, en France, la vieille propension à subordonner le droit au pouvoir, la justice à la politique, la vérité à la raison d'État* (...), *chaque fois que les haines raciales ou politiques emportent condamnation ou persécution, l'affaire Dreyfus est rouverte.* »

Le ministre de la justice a ensuite rendu hommage aux « *magistrats trop oubliés de l'affaire Dreyfus* ». « *Sans doute*, a-t-il déclaré, *ce n'est pas eux qui firent apparaître l'innocence. Au moins l'ont-ils fait reconnaître aux yeux de tous. Honorons-les. Car en leur rendant témoignage, c'est toute la justice française, qui leur doit tant, que nous honorons. Et surtout n'oublions pas leur message.* »

Le ministre de la justice a cependant fait observer que l'arrêt de 1906 proclamant l'innocence d'Alfred Dreyfus « *n'était ni surprenant ni même audacieux* ». A ses yeux, le véritable acte d'indépendance de la Cour de cassation fut la décision, à contre-courant, du 3 juin 1899 annulant le jugement du conseil de guerre de 1894 et renvoyant Alfred Dreyfus devant le conseil de Rennes. L'auteur de *la France juive*, Edouard Drumont, devait qualifier cette décision d'« *œuvre de prostitution collective* ».

Avant M. Badinter, M. Maurice Aydalot, premier président honoraire de la Cour de cassation, avait retracé les épisodes judiciaires de l'« affaire » et évoqué la mémoire d'Alfred Dreyfus, qu'il rencontra un jour à Paris, alors qu'il était étudiant en droit. Me Christian Boullez, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État, a, pour sa part, rendu hommage à Me Mornard, l'avocat de Dreyfus.

MISE EN LIBERTÉ DES DEUX DERNIERS DÉTENUS DANS L'AFFAIRE DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

Les deux derniers détenus impliqués dans le hold-up de Condé-sur-l'Escaut, ont été remis en liberté, lundi 12 octobre. MM. Raymond Delgado, Floreal Cuadrado, ont bénéficié d'une décision de la chambre d'accusation de Paris leur accordant cette liberté. Une démarche en ce sens avait été faite par leurs avocats la semaine dernière, mais M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction à Paris, s'y était opposé. Les deux détenus qui, en raison d'une grève de la faim, avaient été transférés à l'hôpital des prisons de Fresnes, sont inculpés pour deux affaires différentes : le hold-up de Condé-sur-l'Escaut, pour lequel ils ont bénéficié d'une mise en liberté le 3 octobre, et une affaire de chèques volés qui explique leur maintien en détention jusqu'au lundi 12.

D'autre part, notre correspondant dans l'Isère nous indique que M. Mohand Hamami, qui se réclame d'Action directe (*le Monde* du 16 septembre) a bénéficié lundi 12 d'une ordonnance de mise en liberté de la part de M. Thierry Malleret, juge d'instruction à Grenoble. Accusé d'avoir commis un hold-up dans cette ville en février 1980, M. Hamami nie les faits. Il reste cependant détenu pour un autre hold-up auquel il reconnaît avoir participé pour le compte d'Action directe.

LE FICHIER ILLÉGAL DE LA GENDARMERIE

Une médiation tardive

Après cinq mois de tergiversations, il aura fallu le temps d'un week-end et une réunion entre le ministère de la justice et celui de la défense, lundi matin 12 octobre, pour mettre un terme au différend qui opposait M. Charles Hernu, ministre de la défense, à la Ligue des droits de l'homme, à propos du fichier des condamnations établi par la gendarmerie nationale (*le Monde* du 13 octobre).

Finalement, ce conflit qui devait être tranché, du moins pour ce qui concerne la juridiction compétente, mercredi 14 octobre, devant le président du tribunal de grande instance de Rouen, a trouvé sa solution grâce à la mission de bons offices entreprise par l'hôtel Matignon inquiet devant la polémique grandissante qui opposait les deux parties.

Samedi 10 octobre, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, répliquait sèchement à un communiqué du ministère de la défense. Les services du *premier ministre*, vivement préoccupés par la tournure que prenaient les événements, opposant non seulement un ministre socialiste à un autre membre du parti socialiste, M. Noguères, mais aussi M. Hernu à une organisation, dont il déclarait « *partager les préoccupations* », ont tenté une médiation qui, en définitive, s'est révélée relativement aisée.

Convaincu de la bonne foi du ministère de la défense, après que celui-ci aient donné des instructions pour que cessent les relevés des décisions judiciaires, M. Louis Joinet, conseiller technique au cabinet du premier ministre, a réuni, lundi, un conseiller juridique du ministère de la défense et deux du ministère de la justice, qui ont rapidement mis au point l'accord suivant. Non seulement le ministère de la défense et la Ligue des droits de l'homme se désistaient de leur action en justice, mais M. Hernu acceptait que la commission nationale de l'informatique et des libertés soit consultée (nos dernières éditions). Le ministère de la défense n'en maintenait pas moins sa demande d'avis au Conseil d'État, afin qu'il donne son interprétation sur « *la combinaison de la loi de 1978 relative à l'informatique et celle de 1980 sur le casier judiciaire* » pour connaître le droit en ce qui concerne les fichiers des condamnations de la gendarmerie.

Le conflit est donc en voie de règlement même si aucune solution n'a été apportée au fond de l'affaire. On peut simplement se demander pourquoi la CNIL n'a pas été saisie plus tôt, pourquoi le Conseil d'État n'a pas été consulté dès que le problème s'est posé et enfin pourquoi le ministère de la défense a assigné en référé la Ligue des droits de l'homme, ce qui n'a pas eu l'heur de plaire à M. Noguères. Finalement, avant de s'adresser aux tribunaux, il aurait été opportun d'envisager tout de suite un règlement amiable.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ARRESTATION DE L'AUTEUR D'UN DOUBLE MEURTRE

Le corps de la deuxième victime du maniaque sexuel arrêté, dimanche 11 octobre, par les enquêteurs de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris (« le Monde » du 13 octobre) a été retrouvé, lundi 12 octobre, dans une décharge publique de Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne). Les policiers ont entrepris leurs recherches sur les indications fournies par le meurtrier, Alain Persuy, spécialiste en ornithologie, employé au ministère de l'environnement.

Alain Persuy, qui souffre de troubles sexuels, avait, la veille, avoué le meurtre de Catherine Levêque, vingt-cinq ans, dont le corps avait été retrouvé, le 24 mai, dans son appartement de la rue de Seine, à Paris-6e. La jeune femme avait été étranglée. Alain Persuy a avoué que plus tard le meurtre d'une autre jeune femme, Béatrice Wexsteen, vingt-cinq ans, infirmière, dont la disparition avait été signalée à la fin du mois d'août par sa famille.

L'AUTEUR DE « B... COMME BARBOUZES » A ÉTÉ ÉCROUÉ

M. Dominique Calzi, âgé de trente-sept ans, auteur, en 1975, du libre *B... comme Barbouzes*, sous le pseudonyme de Patrice Chairoff, a été arrêté samedi 10 octobre, à Marseille, a-t-on appris lundi, et écroué à la prison des Baumettes. Les policiers qui l'ont interpellé étaient détenteurs d'un mandat d'arrêt pour escroquerie délivré par un juge de Coutances (Manche). M. Calzi a aussi été inculpé, à Marseille, de falsification de documents administratifs et usage de faux.

Le nom de ce personnage énigmatique, qui s'est fait une réputation de pourfendeur du Service d'action civique (SAC), est apparu pour la première fois en 1975. Ancien militant d'extrême droite, ancien membre du SAC dans les Bouches-du-Rhône, Dominique Calzi, déjà inculpé pour plusieurs affaires d'escroquerie, était soupçonné d'avoir animé une société fictive, l'Intercontinental World Sale (I.W.S.) de Genève, qui a dupé plusieurs milliers de personnes dans toute l'Europe en proposant un imaginaire travail à domicile.

Il est condamné à quatre ans d'emprisonnement. Il s'évade, est repris et profite de sa détention pour rédiger *B... comme Barbouzes*, livre qui soulèvera de nombreuses polémiques dans la presse et vaudra à son éditeur, M. Alain Moreau, plusieurs procès de personnalités accusées par l'auteur d'appartenir au SAC ou à d'autres réseaux parallèles.

Depuis sa libération, M. Calzi semble s'agiter dans l'ombre, recherché par les policiers pour d'autres affaires d'escroquerie commises en Belgique, en France ou en Suisse. Insaisissable, il disparaît puis réapparaît régulièrement dans des interviews ou par le biais de rendez-vous donnés à des journalistes, chaque fois que le SAC est mis en cause dans une criminelle. Durant l'été, il s'est à nouveau manifesté dans le cours de l'affaire d'Auriol (*le Monde* du 25 août). Il est probable qu'il sera entendu par Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction chargé du dossier sur le meurtre de l'inspecteur stagiaire Jacques Massie.

● *Trafic d'armes.* — Une septième personne a été inculpée et écrouée le 12 octobre dans l'affaire du trafic d'armes entre la Belgique et la France. Il s'agit de M. Philippe Letessier, vingt-neuf ans, ambulancier comme son frère Patrick, déjà inculpé et écroué. De son côté, la police belge a appréhendé trois vendeurs, dont un armurier. L'instruction cherche toujours à déterminer la destination exacte du trafic (*le Monde* des 8, 9, 10, 11-12 et 13 octobre).

● PRECISION. — Après la parution de l'article intitulé « Trois hommes d'affaires répondent de transferts illégaux de capitaux » (*le Monde* du 10 septembre), M. Bernard Leandri, président du directoire de la Société Plurifinance-France S.A., de Paris, nous prie de bien vouloir préciser qu'il n'a aucun rapport avec un homonyme, M. Leandri cité dans cet article.

Le Monde
SCIENCES ET TECHNIQUES

« Nobélisés » et « nobélisables »

par JEAN-CHRISTOPHE DORÉ (*)
et ÉLISABETH GORDON

VOICI revenu le temps des prix Nobel. Les choix des différents jurys sont chaque année très attendus et largement commentés. C'est aussi l'époque des bilans, des interrogations : Qui reçoit le prix Nobel ? Pourquoi certains pays (Etats-Unis en tête) semblent-ils toujours favorisés ? Que faut-il faire pour être « *nobélisable* » et « *nobélisé* » ?

On peut aisément consulter la liste des lauréats et calculer les pourcentages des prix attribués à chaque pays dans les disciplines prises en considération par le jury suédois et le jury norvégien : littérature, paix, sciences économiques, chimie, physique, médecine et physiologie. Mais cela ne donne que des informations quantitatives et hiérarchiques.

Nous avons voulu aborder le problème différemment en analysant plutôt la structure de la distribution des prix Nobel, par discipline, entre les différents pays. Cela peut être réalisé grâce à une méthode mathématique dérivée de la statistique classique, l'analyse factorielle des correspondances. Cette technique, élaborée par Jean-Paul Benzecri en 1964, permet de présenter les données caractérisant une population précise, non pas sous forme de tableaux fragmentés, mais dans un graphe unique, aisément lisible et qui fournit une synthèse des informations. Cette méthode, grâce à laquelle il devient possible de quantifier ce qui est flou et diffus, est particulièrement bien adaptée à l'analyse des prix Nobel.

Les données de base de cette étude sont constituées par la liste des 528 nobélisés (1) entre 1901 et 1980, caractérisés par deux paramètres : leur discipline et leur nationalité. Seuls les treize pays ayant reçu globalement plus de cinq prix Nobel ont été retenus : les Etats-Unis (155), la Grande-Bretagne (75), la R.F.A. (60), la France (42), la Suède (33), l'Union soviétique (16), la Suisse (14), etc. *Les autres ont* été regroupés en « pays divers », cela pour ne pas fausser l'analyse.

Ces chiffres appellent d'abord quelques remarques quantitatives. Ils montrent que treize pays regroupent la grande majorité des lauréats (432 sur 528), les quatre-vingt-seize restants se partageant entre trente-six autres pays. L'ensemble des nations que regroupe l'ONU est donc très loin d'être représenté.

Mais revenons au graphe établi à partir de ces données par analyse factorielle (voir ci-dessous). Il se lit, schématiquement, de la manière suivante : les paramètres étudiés sont d'autant plus semblables qu'ils sont proches les uns des autres et éloignés de l'origine des axes, et d'autant plus différents qu'ils s'écartent ou s'opposent dans le plan.

Pour l'interpréter, on a posé comme hypothèse de base que l'attribution d'un prix par le comité Nobel était juste et objective (ce qui pourrait se vérifier dans les disciplines scientifiques mais est difficilement appréciable dans le domaine littéraire, par exemple).

Un résultat frappant apparaît après un simple coup d'œil sur le graphe (et qui est d'ailleurs confirmé par l'analyse fine des calculs qui ont permis de dessiner celui-ci) : le dualisme sciences-littérature, que l'on aurait pu croire vérifié au seul niveau individuel, se manifeste clairement comme un phénomène de groupe. Ainsi, les pays situés à gauche de l'axe des ordonnées sont très nettement à dominante scientifique : les Pays-Bas, l'Autriche, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne.

D'autres (à droite sur le graphique), peuvent être qualifiés de « littéraires » : l'Italie, la Norvège, les « pays divers ». Quant à la France, la Belgique, au Danemark, à l'Union soviétique, la Suède et la Suisse, ils présentent une double tendance. Cela ne signifie évidemment pas que les pays du premier groupe n'ont reçu aucun prix Nobel littéraire (les Etats-Unis en ont eu huit, la Grande-Bretagne six...), ni que ceux du second n'abritent pas quelques scientifiques de renom (la Norvège a eu un prix Nobel de chimie pour trois de littérature), mais indique seulement une tendance générale.

Ces résultats appellent quelques commentaires. Il est, par exemple, facilement compréhensible que l'on trouve dans les *pays « scientifiques » les nations* les plus anciennement industrialisées. Les prix Nobel de chimie, physique et médecine-physiologie ne sont, en effet, pas attribués à *un effort solitaire mais* à des équipes — voire même à des écoles — qui ne peuvent être compétitives sur le plan international que si elles possèdent à la *fois l'environnement technique* et culturel ainsi que l'équipement et l'infrastructure nécessaires au développement de leurs travaux.

Mais pourquoi trouve-t-on dans ce groupe la Grande-Bretagne et les Pays-Bas plutôt que la Norvège ? Pourquoi l'Allemagne coïncide-t-elle si bien avec le point chimie ? (Il faut cependant noter que, dès le dix-neuvième siècle, l'Allemagne a eu un grand renom dans cette discipline, tant au niveau de la recherche fondamentale qu'à celui de l'industrie.) Comment expliquer la position centrale de la *France* ? *Est-ce dû à son* histoire qui a fait d'elle pendant plusieurs siècles un centre de gravité culturel, tout en lui permettant de donner naissance à *l'esprit cartésien*, base de tout raisonnement scientifique ?

SCIENCES ÉCONOMIQUES
Autriche
+0,5
Danemark
Pays-Bas
U.S.A.
MÉDECINE PHYSIOLOGIE
U.R.S.S.
Belgique
PAIX
Norvège
PHYSIQUE
Suède
Divers autres
0
-0,5
FRANCE
+0,5
Italie
LITTÉRATURE
Grande-Bretagne
Suisse
CHIMIE
-0,5
Allemagne

Des questions

Il est encore plus difficile d'analyser les prix Nobel de littérature qui, eux, récompensent un acte individuel. Il semble *a priori* normal de trouver dans cette région du graphe les « pays divers », qui n'ont pas les moyens de s'équiper en laboratoires ou en centres de recherches médicaux, mais qui ont une forte tradition et un important rayonnement culturels, comme l'Espagne. Il apparaît cependant que les jurys suédois ont plus souvent favorisé les pays occidentaux dont ils connaissaient sans doute mieux la production littéraire, aux dépens des autres *nations (si l'on relève trois prix* Nobel en Amérique latine, aucun n'a été décerné à la Chine par exemple). Toutefois, le Portugal, la plupart des pays d'Europe de l'Est, la Grèce, ne sont pas sur la liste. Est-ce un problème de langue ? Il serait intéressant d'affiner l'ana*lyse et de caractériser* les lauréats littéraires non plus par leur nationalité, mais par leur langue. Peut-être verrions-nous apparaître des pôles importants autour des langues les plus couramment parlées — et écrites — (anglais, français, espagnol...).

Quant aux prix Nobel de la paix, ils ne pourraient être abordés sans de grandes précautions. La présence d'un centre de gravité « paix » sur le graphe n'a pas grande signification dans la mesure où les lauréats sont souvent primés en raison de leur appartenance à des organisations internationales. Plusieurs prix Nobel de la paix ont d'ailleurs été attribués à l'ensemble de certaines de ces institutions (Institut de droit international en 1904, Croix-Rouge internationale en 1917 et 1963, Organisation internationale du travail en 1969...) que l'on ne peut pas caractériser par un paramètre de nationalité. Le contexte politique international influe d'autre part sur le choix des comités Nobel (voir les prix attribués en 1973 à MM. Kissinger et Le Duc Tho, en 1975 à M. Andrei Sakharov, en 1978 au président Sadate et à M. Begin, etc.).

Reste le prix Nobel des sciences économiques, qu'il est encore trop tôt pour analyser, puisqu'il n'est attribué que depuis 1968.

Il serait intéressant de ne pas en rester là et d'affiner l'analyse factorielle en faisant éclater les paramètres en leurs diverses *composantes. Pour la chimie*, par exemple, on pourrait distinguer entre chimie moléculaire, chimie des matériaux, physio - chimie, etc. ; pour *la littérature*, entre poésie, romans... On pourrait encore intégrer au programme d'analyse l'époque où les prix ont été décernés (avant 1914, après 1940...) l'âge des lauréats du Nobel, le temps qu'ils ont consacré à la recherche après avoir reçu le prix... L'analyse factorielle se prêterait parfaitement à ce type d'étude.

Mais même si l'on se borne à l'analyse « directe », qui ne prend en compte que la nationalité et la discipline du lauréat, il semble qu'il reste bien des problèmes à résoudre. On a proposé ici quelques éléments d'interprétation, qui n'ont aucunement la prétention d'être définitifs et encore moins d'être exhaustifs. L'application de l'analyse factorielle à la distribution des prix Nobel a surtout l'intérêt de poser des questions. Aux géographes, historiens, économistes, sociologues... d'y répondre.

(1) Non compris les institutions internationales.

(*) Chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Savants

« *CE fut une route longue et dure. Elle a exigé de la régularité, de l'esprit de suite et des techniques toujours plus élaborées, mais il n'y avait, dans cette recherche, rien de conceptuellement révolutionnaire qui me fit penser à un couronnement par le Nobel* », déclarait après avoir été choisi, en 1977, par le jury de Stockholm, le professeur Roger Guillemin. En effet, ni Roger Guillemin ni Andrew Schally, tous deux également *récompensés* pour la mise en évidence — qu'ils ont obtenue séparément — dans le cerveau des mammifères, des *« facteurs de libération »* — ces hormones, qui, produites en quantités infinitésimales, sont responsables de la régulation de la croissance, de la reproduction, etc., — ne postulèrent les *premiers* l'existence de ces facteurs de libération : cette hypothèse était due à un chercheur britannique, Harris, mort trop tôt pour voir ses travaux *reconnus par* le Nobel.

Preuves à l'appui, un journaliste américain, Nicholas Wade, montre cependant, dans *la Course au Nobel*, que ces deux *Américains de fraîche date* — l'un d'origine française, l'autre d'origine hongroise — n'ont pas cessé, en fait, de penser à la récompense suprême. Pen*dant plus de dix ans, ils* ont mené une farouche bataille.

Les qualités scientifiques des deux hommes ne sont pas contestables. Mais leur succès, quasi simultané, fut surtout dû à la manière dont l'un et l'autre surent mobiliser de gros moyens financiers, adjoindre à leur équipe — éventuellement en le faisant venir de par-delà les océans — le spécialiste qui leur permettrait de gagner du temps sur le concurrent, et mener une politique habile de diffusion sélective de leurs découvertes pour, tout en respectant les habitudes de la communauté scientifique, toujours essayer de *garder une* longueur d'avance.

Les deux hommes auraient-ils décidé de joindre leurs efforts, que le résultat final — la preuve de l'existence et l'identification *des premiers facteurs de libération* — aurait probablement, estime Nicholas Wade, pu être obtenu plus tôt et à moindres frais.

Mais l'ambition de ces *deux* savants qui, même après la décision du jury Nobel, ne purent jamais accepter vraiment l'idée d'avoir à partager la gloire, ne se serait sans doute pas accommodée d'une collaboration sur un pied d'égalité. L'équipe de Guillemin, à qui ses collaborateurs purent reprocher de trop *« tirer la couverture à lui »*, ne survécut d'ailleurs pas au succès.

Avec cet ouvrage bien documenté et assez accessible, Nicholas Wade continue l'œuvre de démystification qu'avait entreprise James Watson, racontant il y a quelques années sa propre quête du succès dans la *Double Hélice*.

Si Nicholas Wade a conduit, pour écrire son ouvrage, un long travail d'enquête et de recoupement, Rémy Chauvin, qui vient de publier *Des savants, pour quoi faire ?* ne s'est pas embarrassé de la même prudence : son ouvrage est un libelle élitiste et destructeur.

Mettant *« les pieds dans le plat »*, cet ouvrage vif et corrosif n'aurait pas déplu à ceux qui, sous le *précédent* septennat, dénonçaient les chercheurs paresseux et médiocres. Pour l'auteur, la majorité des scientifiques vivent dans un monde *totalement irrationnel qui devrait* être complètement reconstruit sur des bases nouvelles. Rémy Chauvin décrit ainsi, sans aucune complaisance, habitudes *perverses et tics de pensée, et* remet en cause, de façon peut-être assez salubre, bien des idées reçues ; il saccage bien des images d'Epinal que le *public* entretient à propos des « savants ».

Il n'en reste pas moins qu'à côté de quelques idées certainement justes l'auteur en avance beaucoup qui paraissent plus justifiées par des partis pris que par une vision équilibrée des choses. Et des données statistiques, objectives et incontestables, Rémy Chauvin tire des conclusions pour le moins hasardeuses. Cet ouvrage sur les scientifiques, écrit par un scientifique, est loin d'avoir la rigueur... scientifique qu'on aurait pu en attendre. Il est vrai que c'est, avant tout, un pamphlet.

X. W.

★ *La Course au Nobel*, par Nicholas Wade. Éditions Sylvie Messinger. 244 pages, environ 66 F.

★ *Des savants, pour quoi faire ?*, par Rémy Chauvin. Éditions Payot, 186 pages, environ 50 F.

DÉCOUVERT PRÈS DU MANS

L'amas sulfuré de Rouez est-il exploitable ?

La Société nationale Elf-Aquitaine - production (S.N.E.A. - P.), associée au Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), fait actuellement creuser une grande galerie (une « descenderie ») qui lui permettra d'évaluer l'énorme amas sulfuré qu'elle a découvert, en 1976, à Rouez (dans la Sarthe, à 25 kilomètres à l'ouest du Mans). Cet amas de pyrite (sulfure de fer) et de pyrrhotite (autre sulfure de fer, plus riche en fer que la pyrite) est énorme : on l'estime à 100 millions de tonnes.

Une douzaine de sondages ont permis de calculer les teneurs moyennes des principaux éléments présents. Chaque tonne de l'amas de Rouez contient en moyenne 450 kilogrammes de fer, 320 kilogrammes de soufre, 15 kilogrammes de zinc, 6 kilogrammes de cuivre, 3 kilogrammes de plomb, 21 grammes d'argent et 1,5 gramme d'or. Les stocks de matières premières utiles présentes dans l'amas de Rouez sont donc très importants. Théoriquement. Pour le moment, en effet, il est impossible de dire si les 45 millions de tonnes de fer, les 32 millions de tonnes de soufre, le million et demi de tonnes de zinc, les 600 000 tonnes de cuivre, les 30 000 tonnes de plomb, les 2 000 tonnes d'argent, les 150 tonnes d'or, présents dans l'amas de Rouez, sont techniquement et économiquement exploitables.

LA prospection a commencé dans le cadre d'une étude des formations géologiques anciennes (primaires et précambriennes) (1) du massif Armoricain. Les formations de ces périodes sont, en effet, souvent riches en gîtes minéraux. Fréquemment, la concentration d'éléments intéressants y est liée à des phénomènes volcaniques plus ou moins anciens. L'eau, en s'écoulant dans les roches volcaniques, s'y charge d'éléments minéraux qui se déposent ensuite le long de fissures par où sortent les griffons (2). La recherche s'est poursuivie par l'application de méthodes géophysiques et géochimiques qui ont permis de repérer l'amas en surface et d'en esquisser la géométrie en profondeur. Une douzaine de sondages ont ensuite donné des informations plus précises grâce aux échantillons qui ont été prélevés dans l'amas.

Détails cocasses : à Rouez, on n'a pas encore trouvé de traces de volcanisme et on s'est aperçu, après la découverte, que la partie supérieure affleurante de l'amas de Rouez avait été exploitée pour le fer au dix-huitième siècle et que Buffon avait signalé ce minerai de fer pour des teneurs énormales en plomb, en cuivre et en argent...

Un processus inconnu

L'amas s'est déposé, selon un processus encore inconnu (il y a *six cents à sept cent millions* d'années), au cours de sédimentations, donc à l'horizontale. L'ensemble des formations sédimentaires anciennes a été ensuite plissé et redressé au cours de l'orogénie hercynienne survenue trois cents à quatre cents millions d'années après le dépôt. L'amas a la *forme* d'une *sorte* de « mur » presque vertical, long de près de 1 kilomètre, épais de 20 à 70 mètres. Et il existe au moins jusqu'à 500 mètres de profondeur.

L'amas de Rouez n'est pas homogène. Sa partie supérieure, de la surface du sol jusqu'à 30 ou 40 mètres de profondeur, altérée par l'action de l'eau de pluie infiltrée dans le sol, constitue ce que les spécialistes appellent un « chapeau de fer ». Ce chapeau de fer se divise en trois zones distinctes par leur couleur et aussi par leur contenu : de 0 à 18 mètres de profondeur, la zone rouge, très oxydée, contient, par tonne, 12 grammes d'or et 160 grammes d'argent. De 18 à 20 mètres, la zone grise a des teneurs remarquables en or (jusqu'à 140 grammes par tonne) et en argent (1 à 2 kilogrammes par tonne). De 20 à 30 ou 40 mètres, la zone noire contient de 2 % à 4,5 % de cuivre.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 16.)

(1) Le précambrien englobe tout ce qui est antérieur à l'ère primaire. Il couvre donc la période allant de 4,6 milliards d'années (formation de la Terre) à environ — 570 millions d'années. L'ère primaire désigne la période allant de — 570 à — 240 millions d'années.

(2) Les griffons sont les points où les sources thermales ou minérales sortent à la surface du sol.

LE ROUGE ET LE VERT

Des lasers pour analyser les phénomèmes de combustion

EN cette période de renchérissement régulier des produits pétroliers et du charbon (dont le prix a pratiquement doublé en un an, sous l'influence de la crise polonaise et de la grève des mineurs américains), il n'est pas un constructeur d'automobiles, pas un fabricant de moteurs d'avion, pas un exploitant de centrale thermique qui ne puisse se désintéresser des problèmes de rendement et de consommation des moteurs et des chaudières. Tout point gagné, si minime soit-il, sur n'importe lequel de ces deux paramètres, prend aussitôt une grande importance dans la mesure où il est répercuté sur des centaines de chaudières dans le cas des centrales et des milliers ou des millions de moteurs dans celui des avions et des automobiles.

Aussi toute politique de recherche sur ce sujet, même si elle bénéficie des progrès accomplis dans des domaines aussi variés que la métallurgie, la résistance des matériaux, la carburation, l'électronique, et bien d'autres encore, se fonde-t-elle sur une connaissance fondamentale des phénomènes de combustion. Quelles sont les conditions de température dans une chambre de combustion ? Quel est le taux d'hydrocarbures imbrûlés ? Quelle est la composition des gaz issus de la combustion ? Quelles sont les espèces chimiques présentes ? Autant de questions qui appellent des réponses précises pour que soient développés des matériels aux performances plus grandes.

Des méthodes existent pour parvenir à ces résultats, comme la mise en place, par exemple, de sondes thermométriques à la sortie des turbo-réacteurs. Toutefois, les conditions de température sont telles — les 1 800 degrés peuvent être atteints — que les instruments de mesure sont soumis à rude épreuve. C'est la raison pour laquelle une équipe de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) a, sous la conduite de M. Jean-Pierre Taran, imaginé de combiner les techniques du laser et une application de la spectroscopie Raman pour effectuer dans les flammes, de manière indirecte, des mesures de températures et de concentration des gaz. Le support matériel disparaît, et la sonde traditionnelle laisse la place au photon de lumière, peu affecté par les conditions du milieu dans lequel il va travailler.

Le matériel, développé par l'ONERA en liaison avec le fabricant français de laser Quantel, a donné lieu à une prise de licence qui, pour des raisons de politique commerciale, n'a pas débouché sur une production industrielle d'instruments. Aussi le relais a-t-il été pris, en accord avec Quantel, par une petite société d'une vingtaine de personnes, la Société de production et de recherches appliquées (SOPRA), qui construit le matériel à l'unité. L'un de ces instruments, d'une valeur de 1 million de francs (à laquelle il convient d'ajouter une somme équivalente pour les appareils complémentaires « d'aide au diagnostic »), devrait être prochainement livré à la société Shell, pour des études sur les hydrocarbures brûlés par les turboréacteurs d'avions. D'autres applications sont possibles ; et le marché mondial de cet appareil pourrait s'élever à quelques dizaines d'exemplaires.

Doubleur de fréquence

Dans le principe, ce matériel fait appel à la « diffusion Raman anti-Stokes Cohérente » ; cette méthode consiste à exciter les molécules contenues dans les gaz chauds par des faisceaux de lumière cohérente (lasers) pour, ensuite, étudier les phénomènes lumineux résultant de cette interaction laser-matière, et en déduire des informations qualitatives et quantitatives sur les températures, les espèces chimiques et les éléments présents dans les flammes étudiées.

Schématiquement, l'appareil proposé se compose d'un laser à grenat d'yttrium et d'aluminium (Yag) émettant dans l'infrarouge. Un cristal doubleur de fréquence, placé sur le passage de cette lumière, permet, avec un bon rendement (50 %), de transformer ce faisceau invisible d'infrarouge en un faisceau de lumière verte. Une partie (environ un tiers) de ce faisceau est distraite pour faire fonctionner un laser à colorant émettant dans le rouge et ce dans une assez large plage de longueurs d'onde (de 5 800 à 8 000 angström). Subsistent alors deux faisceaux de lumière, un rouge de longueur d'onde variable et un vert — provenant des deux tiers de lumière verte non utilisée — que l'on fait se croiser dans les flammes des gaz à étudier. Pour une longueur d'onde convenablement choisie du faisceau de lumière émis par le laser à colorant, on pourra ainsi, en combinaison avec l'émission de lumière verte, modifier sélectivement le comportement de certaines molécules, et déclencher une nouvelle émission de lumière (bleue cette fois). L'analyse de cette nouvelle émission sur un spectromètre particulier permet de recueillir des données sur la température, le nombre de molécules présentes dans le volume d'interaction, et la concentration du gaz analysé. Peuvent être ainsi identifiés l'azote, l'oxygène, l'hydrogène, le gaz carbonique, et l'oxyde de carbone, en tout point de la flamme et pas seulement à la périphérie des tuyères, et cela sans conséquence sur le matériel expérimental.

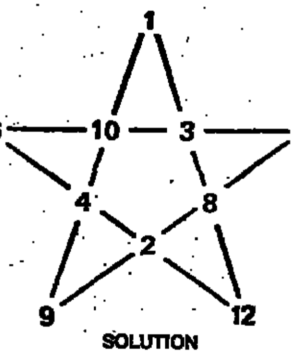
Ce qui est applicable à des turboréacteurs peut l'être aussi à des fumées des cokeries ou aux moteurs à explosion des automobiles. La firme suédoise Volvo s'informe des possibilités offertes par ce type de matériel, tandis qu'un laboratoire de thermodynamique de Rouen, travaillant pour le compte de Renault, s'y intéresse. Au Japon, le constructeur automobile Toyota s'est déjà équipé.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

En toute logique
ÉTOILE DOUBLE

PROBLEME No 208

L'énigme 203 proposait de placer des nombres aux intersections d'une étoile à cinq branches pour obtenir la même somme sur les cinq lignes. La solution donnait une répartition possible, avec les douze entiers sauf le 2 et le 6. Sur cette base, Jean Gouzy a été plus loin, en construisant onze autres solutions avec les mêmes entiers, et, plus bas, en construisant douze solutions avec les douze premiers entiers sauf 7 et 11. Voici un exemple de la dernière collection. Saurez-vous trouver le reste ? (Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques*.)



SOLUTION
DU PROBLEME N° 207

Pour que le *« compteur »* ne soit pas éliminé à la fin du premier tour, le nombre total de joueurs doit être pair et il en reste la moitié. Pour les mêmes raisons, cette moitié doit être paire et le second tour la réduire de moitié, etc.

Cette progression va de moitié paire en moitié paire, jusqu'à 2. Le nombre total est une puissance de 2.

Or le car a emmené au maximum soixante personnes, ce qui en laisse de quarante à cent. La seule puissance de 2 située dans cet intervalle est 64.

PIERRE BERLOQUIN.

L'amas sulfuré de Rouez

(Suite de la page 15.)

La partie de l'amas située sous le « chapeau de fer » n'est pas homogène, elle non plus. Les sondages ont repéré des zones où les teneurs de zinc et de plomb sont supérieures à la moyenne. Le but des travaux actuels est justement d'acquérir une idée précise de la répartition spatiale des zones à teneurs intéressantes. La première partie de la « descenderie », vaste galerie (section de 3 mètres sur 3,50 mètres) en pente (17 %) commencée au début de cette année, devrait être achevée à la fin de 1981. Elle aura alors 900 mètres de long et atteindra la cote — 150 mètres (sous la surface du sol). On y fera descendre les engins de forage nécessaires au percement de nombreux sondages et galeries qui s'efforceront de suivre les anomalies intéressantes de façon que l'on sache si ces zones à teneurs élevées forment une masse unique (le « Petit-Rouez ») occupant une partie de l'amas ou si elles ne sont que des « patates » isolées dans l'amas (le « Grand-Rouez »).

La connaissance de l'amas de Rouez est donc encore très fragmentaire. Mais, dès à présent les responsables de la S.N.E.A.-P. pensent que trois possibilités de gisements doivent être envisagées.

● *Le « chapeau de fer ».* — Dans la zone rouge, les techniques actuelles permettraient de récupérer 95 % de l'or et de l'argent. Dans la zone grise, le taux de récupération de l'or est excellent, en revanche, celui de l'argent n'excède pas 5 %. Cela est dû à la structure des minéralisations qui sont très fines et imbriquées les unes dans les autres. De même, dans la zone noire, le traitement classique de récupération du cuivre par flottation ne donne aucun résultat : on recherche donc les produits capables, l'un de faire flotter les particules de cuivre et l'autre de faire couler les autres particules.

● *Le « Petit-Rouez ».* — Si celui-ci existe, peut-être constitue-t-il un gisement suffisant pour contenir des tonnages exploitables de zinc, de plomb et éventuellement de cuivre et d'argent. Mais il faut attendre les résultats des galeries et sondages prévus pour se prononcer sur l'existence et l'exploitabilité du « Petit-Rouez ».

● *Le « Grand-Rouez ».* — Certes, le tonnage des éléments intéressants est énorme. Mais ceux-ci sont-ils récupérables et à quel prix ? La réponse à cette question serait probablement positive si le soufre et le fer contenus dans l'amas pouvaient être extraits. L'Espagne et le Portugal étant riches de ce genre de minerais (pyrite pauvre), des laboratoires de ces deux pays sont consultés.

Evidemment, l'exploitation de l'amas de Rouez serait fort utile à l'économie française : le pays importe, en effet, tous les éléments contenus dans l'amas, à l'exception du soufre, dont le gisement de gaz de Lacq produit une grande quantité. Or la production de gaz, et donc de soufre, de Lacq commencera à décliner à partir de 1983.

YVONNE REBEYROL.

LIVRES

La biomasse n'est pas un gadget

VOILA longtemps déjà que la C.F.D.T. prend position sur les questions énergétiques. Régulièrement, ses responsables montent à la tribune pour faire entendre leur voix sur la politique pétrolière, charbonnière et nucléaire. Il y a six ans, un groupe de militants du syndicat national C.F.D.T. des personnels de l'énergie atomique avait publié un ouvrage très fouillé sur le dossier électronucléaire français, dont le ton et la présentation tranchaient avec les publications habituelles sur ce sujet. Aujourd'hui, la C.F.D.T. remplit un nouveau chapitre de son dossier énergétique en publiant, sous le titre *« Alternatives pour aujourd'hui : la Biomasse, énergie verte »*, un ouvrage de deux cent soixante-dix pages sur un des secteurs des énergies nouvelles.

Réalisé par un groupe de militants de la Fédération générale agro-alimentaire (F.G.A.) de la C.F.D.T., ce livre ne prétend pas *« apporter de recettes ou offrir des solutions toutes faites »*, mais plutôt présenter *« l'état des technologies de transformations de la biomasse en énergie »*. Aussi, la F.G.A. a-t-elle tenté de préciser, avec les conséquences sociales et économiques que cela sous-entend, ce que pourrait être la contribution potentielle de l'agriculture et des forêts à la couverture des besoins énergétiques du pays à partir des déchets agricoles et forestiers, mais aussi à partir de la matière verte fournie par d'éventuelles cultures énergétiques. L'ensemble de ces questions, examinées tout au long de l'ouvrage, est complété par un dernier chapitre consacré à la politique d'action qu'il conviendrait de définir dans ce domaine.

Même si la biomasse ne saurait, selon les auteurs de l'ouvrage, être une panacée, sa contribution au bilan énergétique français (environ 185 millions de tonnes équivalent-pétrole) pourrait s'élever sans difficulté en 1990 à 10 ou 12 Mtep (millions de tonnes équivalent-pétrole). Sur ce total, 4 Mtep sont déjà disponibles avec le bois de feu (3 Mtep) et les recyclages de l'industrie du bois (1 Mtep), le reste pourrait provenir d'une augmentation des possibilités offertes par ces deux secteurs, mais aussi du démarrage de certains autres comme l'utilisation de la paille ou des déjections d'animaux.

De tels objectifs — ils sont analogues à ceux affichés par le précédent gouvernement — supposent cependant l'engagement de fonds importants : environ 5 milliards de francs par million de tonnes équivalent-pétrole, affirme l'un des auteurs de l'ouvrage, M. Philippe Chartier, directeur de recherche à l'Institut national de recherche agronomique. Seront-ils disponibles ?

« Nous apportons la preuve que la biomasse est possible, qu'elle n'est pas un aimable gadget pour écologiste attardé », écrivent les auteurs de l'ouvrage, qui réclament que soient organisées dans ce domaine des structures décentralisées et des structures nationales, que soient dégagés des moyens, tant au niveau du budget de l'État, qu'à celui des chambres d'agriculture, du Crédit agricole, des assurances mutuelles, etc., et que soit enfin définie une politique industrielle et forestière. Une politique d'action que M. Philippe Chartier souhaiterait suffisamment agressive pour convaincre les pays en voie de développement des possibilités offertes par ces techniques, ce qui ne saurait se faire sans développer préalablement des installations pilotes sur le territoire national.

J.-F. A.

★ *Alternatives pour aujourd'hui : la Biomasse, énergie verte.* Editions Syros, 1, rue de Varenne, 75007 Paris, 270 pages, 42 F.

Le cosmos et l'homme

FAUT-IL parler du livre, remarquablement illustré, que publient les éditions Mazarine, ou de la série d'émissions télévisées qu'Antenne 2 diffusera à partir du samedi 17 octobre ? Faut-il parler de l'auteur, Carl Sagan, professeur d'astronomie à l'université Cornell et l'un des inspirateurs du programme d'exploration planétaire de la NASA ? Les trois sont indissociables. Le livre a treize chapitres, et la série comporte autant d'émissions, même si le parallélisme n'est pas parfait. Quant à l'auteur, il est omniprésent à l'écran ; à la lecture, sa personnalité fascinante ne se laisse jamais oublier. Aux États-Unis, les émissions ont eu une audience considérable ; le livre est resté plusieurs semaines en tête des ventes. En sera-t-il de même en France ? Cela paraît possible, mais les mentalités sont différentes de ce côté de l'Atlantique, et la forte personnalisation des émissions pourrait agacer certains téléspectateurs.

Carl Sagan, c'est le Cousteau du cosmos. Comme le commandant de *la Calypso*, il nous emmène dans un voyage fantastique. Les moyens sont différents : Cousteau plonge réellement, tandis que le voyage — un peu longuet — de Carl Sagan, aux commandes d'un vaisseau spatial, vers des galaxies lointaines, n'est malheureusement qu'un effet d'optique. L'incontestable talent de l'auteur est de nous faire oublier qu'il ne peut quitter cette Terre, de nous emmener avec lui vers des mondes lointains, étranges, mais réels.

Cosmos n'est pas un livre — ou une émission — d'astronomie, même si la part est faite belle à cette science. Le vrai sujet, c'est la relation de l'homme au monde. Relation historique, relation de dépendance, relation explicative aussi. Mais l'œuvre n'est pas didactique. Sagan butine son sujet, fait de constantes digressions : on trouve, dans la même page, l'irrationalité de la racine carrée de deux, le soutien d'Isabelle d'Espagne à Christophe Colomb et la poliomyélite de Franklin Roosevelt. Il n'y a pas de message, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas de projet.

Qu'est-ce qui a poussé Carl Sagan, au lieu de se concentrer sur ses études planétaires, à se lancer dans l'aventure de plusieurs livres, puis de ce *one man show* télévisé ? Le mieux était encore de le lui demander.

« Personnellement, dit-il, *je trouve plus de plaisir à faire de la recherche qu'à populariser la science. Mais je pense que cette popularisation doit être faite, et qu'elle est de la responsabilité des scientifiques. D'une part, nous dépendons pour la recherche de l'argent public, et le soutien du public est donc important. Mais, surtout, la société est extrêmement dépendante de la technique, de l'utilisation de la science. Peu d'hommes comprennent la science et comment peuvent-ils prendre des décisions intelligentes sur ce qu'ils ne comprennent pas ? Il est donc important de leur faire connaître, non les faits scientifiques mais les attitudes scientifiques. Les gens veulent comprendre, et nous, scientifiques, avons l'obligation d'expliquer. »* — M. A.

★ *Cosmos,* par Carl Sagan. Editions Mazarine, 330 pages, environ 140 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

Le Monde

culture

CINÉMA

AU FESTIVAL DE THESSALONIQUE

Salles obscures et ferveur des rues

A Thessalonique, pour le dixième Festival du film international, tout est bien et gentiment organisé, mais on se dit que cette diligence doit cacher un défaut : l'indigence de la programmation ? Mais il suffit de regarder les photos dans la plupart des vitrines des cinémas de la ville : des tremblements de terre ou *des avalanches*, des tortures sexuelles sous des filtres bleus ou rouges. Il n'y a pas de cinéma d'art et d'essai à Thessalonique, et, pour le jeune spectateur, le Festival est une aubaine.

A Thessalonique aujourd'hui, comme partout ailleurs en Grèce, le cinéma de l'obscurité pâtit un peu du cinéma *du plein jour. On est en pleine* campagne électorale et, ici, la réclame politique se beugle au microphone, comme l'annonce de la corrida, avec de la musique, à travers la ville. Toutes les passions que nous pourrons voir sur l'écran sortiront diminuées par la ferveur des rues. Il faut dire que ces passions, dès le départ, avaient le *handicap d'une faible* teneur. On se doutait bien que John Travolta n'était pas Laurence Olivier, mais le voir courir au ralenti, sur un fond de feu d'artifice, pour sauver sa *bien-aimée* menacée par un tueur, dans un film de Brian de Palma, *Blow Out*, c'est un peu juste...

Bizarrement, les courts métrages ont retenu davantage l'attention que les *longs, et on en est arrivé à se* demander si ce conditionnement du produit cinématographique à quatre-vingt-dix minutes n'était pas une tare, quand les films de quatre, neuf ou vingt minutes sont plus éloquents, ou éblouissants.

Un des mérites de ce festival, en effet, est de perpétuer la tradition du cinéma *documentaire*, ou d'animation, en présentant à chaque séance, avant le long film, un programme d'une heure de courts métrages. Les petits films symboliques *qu'envoient les pays de l'Est* sont si énigmatiques qu'on ne parvient pas à savoir s'ils sont faits de résignation ou de contestation : il y a toujours des petits cubes qui enferment des individus, ils essayent de s'en extraire mais se trouvent bien dépités une fois qu'ils en sont sortis. La main est un symbole très couru dans le film d'animation : les Tchèques retracent une histoire de la main à travers l'œuvre d'art. Elle prie, elle caresse, elle tient l'instrument de musique, maintenant elle *n'est plus qu'un réseau d'empreintes* digitales enregistrées par les ordinateurs du pouvoir. Les Yougoslaves ont imaginé une main céleste qui met à jour un petit bonhomme pour le faire marcher droit, puis qui s'affaisse, morte, en laissant le bonhomme avec des rêves de mains et de chemins tracés.

HERVÉ GUIBERT.

« Iran, un printemps en hiver » d'Ali Akika

Cinéaste *d'origine algérienne*, Ali Akika a tourné, en France, des films sur les immigrés : « Voyage en capital » et « Larmes de sang ». D'un voyage en Iran, en juillet 1980, il a rapporté le matériel de *ce documentaire* sur les réactions du peuple iranien à la révolution islamique, qui se trouve en décalage avec la situation historique et politique actuelle du régime de Khomeiny. Dépassé par les événements, le reportage d'Akika n'en a pas moins un intérêt foondamental : il donne le point de vue d'un musulman sur la première phase d'un bouleversement *dont les Occidentaux n'ont peut-être pas bien saisi* (malgré les abondantes informations de la presse et de la télévision) la nature et les raisons.

Certaines *images* qui nous plongent dans une foule enthousiaste et fanatisée, qui présentent Khomeiny trônant dans sa résidence et bénissant les enfants portés jusqu'à son estrade, sont étonnantes *par* leur réalité saisie à chaud, dans leur contexte social. Mais Ali Akika avait su voir aussi, à l'intérieur de cette révolution balayant l'Iran du shah, célébrant la délivrance, les manifestations d'une opposition larvée, d'une inquiétude. Les gens de la rue y ont la parole, ainsi que les moudjahidins. Certaines femmes (filmées en « ombres » par précaution) se plaignent du port imposé du voile, et des interdictions pesant sur leur liberté. Bref, ce film, qui a échappé à la censure officielle du nouvel Iran, rend compte de complexités et *de contradictions à travers lesquelles* on peut mieux comprendre ce qui est arrivé depuis. C'est important et nécessaire.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

« Les Quatre Saisons » de Alan Alda

Trois couples ont pris l'habitude de passer leurs vacances ensemble. Hommes et femmes ont sensiblement le même âge (la quarantaine sonnée) et appartiennent au même milieu social (la « middle class » américaine). Selon les saisons, ils se *retrouvent à la campagne, à la mer* (sur un voilier) ou à la montagne.

Rien de plus exténuant, on le sait, voire de plus périlleux que certains jeux du « temps libre ». De l'accident de motocyclette à la culbute en ski, du bateau qu'il faut désensabler à la voiture qui s'engouffre dans les glaces, les vacanciers des « Quatre Saisons » collectionnent anicroches, avaries, bosses et fractures. Plaisanteries rebattues, filon cent fois exploité. Voilà pour le côté comique du film.

En marge de ces mésaventures, une comédie « psychologique » décrit l'évolution des rapports amicaux et conjugaux des trois couples. Lorsque l'un des maris, résolu à changer de vie, abandonne sa femme et impose à ses compagnons la présence d'une jeune naïade blonde, ceux-ci sont d'abord choqués par l'impudeur érotique des nouveaux amants. Puis ils découvrent que le temps a filé et que l'amour, pour eux, n'est plus qu'un souvenir. Brefs moments de lucidité vite étouffés par le confort des habitudes et les certitudes morales.

Ecrite, réalisée et interprétée par *Alan Alda (l'acteur est sympathique)*, cette « holydays story » ne cesse ainsi de balancer entre la bouffonnerie et la chronique sentimentale. L'humour malheureusement y est rare et l'émotion absente. Echec dû à la platitude du scénario, à l'insignifiance de personnages dont les états d'âme nous laissent indifférents. Dû également à la mollesse de la mise en scène. S'il n'y avait Vivaldi qui (titre oblige) accompagne le récit, s'il n'y avait ces éclats d'allégresse ou de gravité plaqués sur quelques jolies images, on ne voit guère ce qui pourrait sauver ces « *Quatre Saisons* » *de l'ennui.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

LA COMPAGNIE DOMINIQUE HOUDART AU THÉATRE PRÉSENT

La marionnette illusion

Au Carré Silvia Montfort, les quatre semaines organisées par le Centre national de la marionnette se clôtureront le 18 octobre avec des spectacles signés Alain Recoing *et Jean-Guy Mourguet.* Les démonstrations quotidiennes de troupes représentant les diverses techniques du théâtre d'animation attirent là un public suffisamment consistant pour que l'idée d'un théâtre permanent consacré à la marionnette non exclusivement « enfantine » ne soit pas exclue à Paris.

Ce n'est toutefois pas dans le cadre de ce festival, mais au Théâtre Présent, que, dans le même temps, la compagnie Dominique Houdart se prdouit. Implantée dans les Vosges depuis plusieurs années, elle travaille en liaison avec les enseignants, cette troupe propose deux spectacles en alternance. Yann et Marianne Liebard, qui, en 1976, avaient réalisé les surprenantes figu*res de résine et d'althuglass* d'un *Don Juan* transposé en vaste partie d'échecs, ont conçu les formes animées de *La Nuit et ses épingles*. Et, en alternance, est présentée l'*Illusion comique*, de Corneille, où Jeanne Heuclin devient le magicien Alcandre. Avec son crâne doré privé de toute chevelure elle se fait celle — ou celui, selon — qui, livrant le texte, de réplique en réplique, sans relâche, insuffle la vie aux masques, aux simulacres de corps, aux *bottes orphelines de jambes*, aux chapeaux à panaches flottant dans le vide, aux robes symboliques, que des tiges conduisent dans la pénombre.

Ici, il y a démantèlement volontaire, dissociation. Par éclipses, les personnages ne sont plus que des signes. Puis la forme entière se recompose. Puis surgit en réduction sa réplique exacte. Aux abstractions de chiffons et de plumes fabriquées par Franck Vallet succèderont à tel moment des personnages en chair et en os. Tout bouge : la voix de la comédienne aux voix multiples imprime les accents, glisse du *grave* à l'aigu, imite, insoutenable, le caquet du coq, se fait vieillarde, ou se gargarise d'onomatopées avant de chanter soudain, soprano angélique obéissant à un clavecin. L'*Illusion comique*, est dans son classicisme une réflexion sur le théâtre. De ce texte gigogne, Jeanne Heuclin démonte les alexandrins.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Présent, 20 h. 30.

L'ATHÉNÉE DEVRAIT ENTRER DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le ministère de la culture devrait reprendre prochainement le bail du Théâtre de l'Athénée, actuellement dirigé par M. Pierre Bergé. Des négociations sont en cours avec le propriétaire.

A l'Athénée, qui programme *la Bête dans la jungle* à partir du 30 octobre, Pierre Bergé conserverait l'organisation des Lundis musicaux. La direction artistique serait confiée à Mme Josiane *Horville, qui a été la collabora*trice de Gabriel Garran au Théâtre de la Commune, codirectrice du Jeune Théâtre national, et au Centre Georges-Pompidou, responsable de la programmation théâtrale pendant le pemps où celle-ci a été permanente. Le but de M. Jack Lang et de M. Robert Abirached, directeur du Théâtre au ministère de la culture, est de fournir à des compagnies subventionnées, mais sans lieu d'implantation, les conditions de travail hautement professionnel.

Josiane Horville pourrait également être chargée d'établir la programmation des Bouffes du Nord, pendant l'absence de Peter Brook, après les représentations de *la Tragédie de Carmen*, qui commencent le 20 novembre et se poursuivent jusqu'au printemps 1982.

Ces actions complèteraient celle de la Cartoucherie de la Tempête, dans un esprit de coordination. Le ministère pense également à la possibilité de contrats temporaires avec certains théâtres privés.

EXPOSITION

Les fastes du gothique au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Dans ce déploiement inespéré, il y a de quoi complaire aux amateurs du rare et du luxueux : l'aiguière émaillée, si gracieusement bâtie et « illustrée », marquée au poinçon de Paris (vers 1330, Copenhague), la cocasse fontaine de table à clochettes (vers 1340, Cleveland), et les plus fameux ivoires profanes du monde... Ils accompagnent les « *classiques* » *du Louvre : les statues de* Charles V et de Jeanne de Bourbon — dont J.-R. Gaborit vient probablement d'indiquer la bonne origine (1), — le parement peint dit « de Narbonne », la *Pietà* délicate en « tondo » de Malouel (2).

Une grande difficulté est naturellement liée à la sculpture : c'est le règne du fragment, du morceau d'antiquaire. On ne sait pas d'où ils viennent, ce *Pleurant* perdu (Le Puy), cette *Jeune Femme à la mode* (Le Havre). Car on ne compte pas, en France, les tombeaux brisés, les retables démantelés, que Françoise Baron a regroupés et classés dans la mesure du possible. Mais l'absence de *cadre monumental, où tout pre*nait place, est une gêne pour l'imagination historique. Le groupe de Charles VI et de saint Jacques provient de l'étrange tombeau de 15 mètres de haut du cardinal Lagrange : exceptionnel en France, il est comparable aux tombeaux bien connus des Angevins à Naples. Comment aurait-on pu suggérer l'échelle, le rapport ?

Un fil directeur est fourni depuis longtemps par la Madone debout, couronnée ou non, portant d'ordinaire l'enfant sur le bras gauche. Il en existe une quantité incroyable, de tous formats, de toutes matières : *marbre, comme celle de Sens (n° 27)* et de Langres (n° 31), bois polychrome (aujourd'hui à Berlin, n° 35), pierre aux dorures et incrustations (église de Beauficel, n° 42) et, bien entendu, en argent doré, relevé d'émaux, dans l'exemplaire riche et savant donné par Jeanne d'Evreux à Saint-Denis en 1339 (Louvre, n° 136). Silhouette légèrement déhanchée en raison du poids de l'enfant, l'inflexion suggérant une courbe qu'épousent les longs plis de la tunique, contredits par ceux du manteau. Le modèle est là, aimable et monotone, susceptible de menues variations. *La main droite* semble parfois tomber maladroitement, mais elle tenait un objet : lys, pyxide, comme dans l'albâtre un peu fade de Pont-aux-Dames (aujourd'hui à New-York, n° 36), ou tout simplement, en un geste d'élégance, le pli de la robe (Narbonne, n° 73). La rotonde où ont été groupées les *grandes pièces récapitule la question*. Mais, on n'ose à peine l'avouer, ce n'est pas à notre sens l'aspect le plus attachant de notre art : stéréotypé, trop usé par la répétition. La *Sainte Catherine* solennelle de Beauneveu (vers 1380, Courtrai, n° 77) dit davantage parce qu'elle dit autre chose.

Naissance du portrait

Ce qui mérite surtout l'attention, parmi les vestiges de tombeaux saccagés, ce sont les effigies, masques de marbre parfois très beaux. Ils marquent la naissance du portrait. On apprécie mieux l'exposition en se donnant ainsi quelques lignes de *lecture oblique. Un même phéno*mène, capital, rapproche le fameux profil sur fond or du Louvre, qui représente bien finalement Jean le Bon, les statues impressionnantes de Charles V *et de sa reine*, et tous ces visages de « gisants » qui veulent être inscrits dans la mémoire. Seulement, le monument est loin d'être exclusivement français. Il faut voir du côté de Pétrarque et de Simone Martini. Le relais d'Avignon, terre papale, souvent signalé, gêne certainement ici.

Ces liens avec l'Italie, l'ordonnance très classique, très fidèle aux groupes d'objets, de l'exposition, enlevait l'occasion de les mettre en évidence. Ils apparaissent cependant un peu partout et sont *d'ailleurs réciproques*. Les collections royales de camées antiques, un des traits les plus intéressants de cette culture : le somptueux *Jupiter* (B.N. n° 168), les profils d'empereurs romains sont des repè d'empereurs romains sont des repères éloquents.

Le domaine le plus attendu, le foyer pétillant de l'exposition, c'est naturellement la miniature. On y a *largement pourvu, avec près de cent* pièces et des prêts sensationnels de Londres et surtout de New-York. Il est prodigieux de trouver côte à côte les trois livres — *deux petits et un grand* — de ce génie typiquement français et d'un immense rayonnement par sa grâce, sa capacité d'*invention et sa malice*, que fut Jean Pucelle : les *Heures de Jeanne d'Evreux* (vers 1925) — qu'une distraction des autorités a laissé naguère partir pour le Musée des cloîtres — entre la Bible de Robert *de Billying et le merveilleux Bréviaire de Belleville*, où un monde amusant et divers, comme celui d'un fabuliste, pullule dans les marges et sur les encadrements. Le charme *et la gaieté de l'enlumineuse de la* reine gravure ont fécondé toute l'époque en France et hors de France. Le siècle de Charles V est d'abord le siècle de Jean Pucelle.

Granit poétique

L'excellente notice de François *Avril, organisateur de cette section*, montre comment ce style séduisant, vivace, « parisien » entre tous, se prolonge sous Charles V dans l'œuvre de Jean Le Noir : *Bréviaire de Charles V* (vers 1370), etc. Mais du Nord du pays et des Flandres arrivent vers 1380 le peintre-sculpteur Beauneveu, le dessinateur large et *raffiné* qu'est Jacquemart de Hesdin, et leurs travaux pour le duc de Berry manifestent d'autres ambitions, dessin plus gros, compositions étoffées, *couleur intense... La miniature* devient un terrain de choix pour cinquante ans, bien au-delà du XIVe siècle. C'est toute l'histoire de la peinture qui est en cause dans ces pages bruissantes du parchemin, pleines de sourires pour les yeux — comme disait Dante. En quelques *vitrines excellentes est récapitulé le* travail de l'érudition. Un hommage au savant disparu Millaud Meiss.

Dans une manifestation de ce genre, on est sans cesse balancé entre le plaisir des formes, qui est, répétons-le, très vif à chaque épisode, et les articulations historiques. On est tenté de négliger le problème posé par la *définition* même de l'exposition : l'originaliét du XIVe siècle. Ou, alors, il fallait peut-être procéder autrement. Ainsi pour le *vitrail. Le regretté Jean Lafond* a montré autrefois que l'introduction du jaune d'argent avait apporté une souplesse et une liberté nouvelles. Mais, passant des prophètes un peu ternes de Saint-Ouen de Rouen (deuxième quart de siècle) au roi David de Bourges d'une grande ampleur (vers 1400), on sent l'absence des grands vitraux d'Evreux, par exemple. Fallait-il glisser une photographie documentaire ? Peut-être. C'était prendre un autre rythme. En tout cas, les petites silhouettes sous arcatures de Saint-*Ouen sont typiques, malgré les res*taurations (n° 324).

De même pour la tapisserie. Le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, la tenture miraculeusement préservée de l'*Apocalypse* n'est pas là — et ne pouvait être là. La tenture dite de Jourdain de Blaye (vers 1380, Padoue, n° 335) est un bon échantillon. Mais *qui est capable d'imaginer* ce qu'étaient les soixante-treize tapisseries historiées réunies chez Louis d'Anjou en 1364 ? Louis d'Anjou, le frère de Charles le Sage. Dans ces murs *couverts de fleurs et d'ori*flammes, comment vivait-on ? Nous avons beau lire Froissart, personne *ne déclare rien de plus que le cir*cuit poétique présenté ici.

Le catalogue, très complet, tend, à l'aide de textes généraux et compétents, de dire ce que l'exposition ne montre pas et ne pouvait pas montrer. La distribution par catégories artistiques dans ce recueil, la présentation par générations sur les trois étages du circuit, étaient sans *doute une bonne solution. Mais*, même promu « siècle Charles V » par un léger abus, le XIVe siècle ne prend pas corps : il reste fragmentaire et monotone là où il n'est pas exquis. Même ce mélange d'élégance et de fébrilité qui exaspérait Michelet et fascine les écrivains, et qu'on saisit souvent ici, ne l'identifie pas *parfaitement. L'équilibre entre les* fusées de l'imaginaire et la particularité des objets n'est qu'épisodique. Comme dans le *Roman de la rose* avec son jardin clos.

ANDRÉ CHASTEL.

(*) *Les Fastes du gothique* : le siècle de Charles V; introduction par J. Favier, 368 pièces, catalogue avec notices, index, etc., par F. Baron, *F. Avril D. Gaborit, Chopin, F. Per*rot... (jusqu'au 1er février 1982).

(1) J.-R. Gaborit, « Les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon du Louvre », dans *la Revue du Louvre*, XXX 1981), 4.

(2) Ou de Bellechose, selon A. Châtelet, dont l'importante étude *les Primitifs hollandais* comporte beaucoup de propositions nouvelles.

PETITES NOUVELLES

■ Les Lounge Lizards, ces dandies venus du rock pour réinterpréter des thèmes de Monk ou d'Ellington, *sont à l'Elysée-Montmartre ce mardi* 13 octobre. Ils partiront ensuite pour Bordeaux (le 14), Poitiers (le 15), Rennes (le 16), Clermont-Ferrand (le 18), Strasbourg (le 21).

■ *Le compositeur et chef d'orchestre Yves Prin vient d'être* nommé directeur musical du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Il succédera, le 1er janvier 1982, à Gilbert Amy, qui prend une année sabbatique. Yves Prin, qui était jusqu'à présent pro*ducteur délégué de la saison lyrique* de Radio-France, sera remplacé à ce poste par Paul-Yvon Kapp.

[Né en 1933, Yves Prin a été chef invité des orchestres de la résidence *de La Haye* et de Haarlem, de 1968 à 1973. Directeur musical de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, de 1971 à 1974, il était depuis 1974 directeur musical de l'Atelier lyrique du Rhin.]

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU
Vendredi 16 octobre à 21 heures. (Dandelot)

Duo de guitares
BARTOLI GAVARONE
Vivaldi - Bach - Cimarosa
Sor, Brouwer, Albeniz

SALLE CORTOT
78, rue Cardinet
Samedi 17 octobre à 20 h. 30. (Werner)

Récital de piano
ROXANNE
WRUBLE
Beethoven, Schumann
Chopin, Prokofiev

EGLISE DES BILLETTES
Dimanche 18 octobre à 17 heures. (p.a. Kiesgen)

LEONARDO QUARTETT de COLOGNE
Haydn, Webern
Beethoven : op. 127
— Quatuors à cordes —

SALLE PLEYEL
Samedi 24 octobre à 20 h. 30.
Loc. : Pleyel, Fnac, Crous. (p.a. Dandelot)

Au profit du Fonds International d'Entraide Musicale (CIM - Unesco)
Récital de piano
MIGUEL-ANGEL ESTRELLA
Haendel - Beethoven
Debussy - Chopin

SALLE PLEYEL
Dimanche 18 octobre à 17 h. 45.
p.a. Valmalete Musica Glotz et Werner

Sous le haut patronage du ministre de la culture et du maire de Paris
Centenaire des CONCERTS LAMOUREUX
sol. Gabriel
TACCHINO
« Conte en sol de Ravel »
Jean
ESTOURNET
« Rondo Capriccioso, St-Saëns »
Dir. Emmanuel
KRIVINE

Tous les Mardis d'octobre à 21 heures
Eglise Saint-Séverin
p.a. Valmalete

FESTIVAL VIA NOVA
le 13 : MOZART, SCHUBERT, WOLF
le 20 : HAYDN, BRAHMS, MOZART
avec
Antony Morph
Clarinette

SALLE PLEYEL CHOPIN
Jeudi 15 octobre 12 h. 30, 15 h 18 h. 30.

Les après-midi de PLEYEL
Sol : Jean Estournet
violon
THEODORE
Paraskivesko
piano
Sonate à KREUTZER
2 Sonatines

CONCERTS

Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium
Mardi 13 octobre à 20 h. 30.

Dir. : Gilbert AMY
Sol. : Michel Beroff
XENAKIS - BARTOK
MESSIAEN

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium
Mercredi 14 octobre à 20 h. 30.

SEXTUOR A CORDES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
BRAHMS

ORCHEST. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Mercredi 21 octobre à 20 h. 30.

Dir. Kurt SANDERLING
Sol. : B.L. Gelber
BRAHMS - R. STRAUSS

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium
Vendredi 23 octobre à 20 heures.

FLAVIO CUNIBERTO de GABRIELLI
R. Jacobs, C. Alcantara
A. Hollreyd, C. Wirz
N. Rogers, S. Reinhart
G. Sarti, C. Cadele
Y. Benzaquen - R. Baltisseri
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : Tito GOTTI

MUSIQUE DE CHAMBRE

en coproduction avec la Société CHOPIN

RADIO FRANCE Grand Auditorium
Lundi 26 octobre à 20 h. 30.

Récital ERIK
BERCHOT
CHOPIN

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Le Métro, la Roquette (805-78-51), 20 h. 30.
Zirelia, Théâtre Moderne (874-94-28), 20 h. 30.
La vie est trop courte, Daunou (261-69-14), 21 h.
Point sublime, Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30.
La Mandragore, T.E.P. (797-96-06) 20 h. 30.
Les Zykov, Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (Opéra), (828-40-90) 20 h. 15 : Carmen.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Petit - TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Bienvenue au conseil d'administration.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : Peer Gynt.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : le Gardien d'images ; 22 h. 15 : les Rideaux collent à la fenêtre.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert-Breton.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Cinq - Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale universitaire, Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie ; Resserre, 20 h. 30 : Rousseau, juge de Jean-Jacques.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte - moi une vache.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : Blaise Cendrars.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874 - 76 - 99), 21 h. : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 22 h. 15 : Louise la Pétroleuse. — Théâtre rouge, 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Mais le meilleur guerrier ; 22 h. : Calamity Jane.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (255-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265 - 90 - 00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320 - 00 - 06), 20 h. 30 : Toewz et les vipères.

Mardi 13 octobre

Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278 - 10 - 79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278 - 50 - 27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre Neuf, 21 h. : la Marche des jongleurs.
Théâtre de Paris (280 - 09 - 30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Nuit et ses épingles.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé dis, Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs Manteaux (887 - 15 - 84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : M. Jolivet ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : E. Guilleton.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : P. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
Tremplin de Paris (258 - 85 - 26), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente centimètres à l'ombre.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Arthus ; 22 h. : M. Favennec.

Le music-hall

Aire libre (322 - 70 - 78), 20 h. 30 : D. Herczog.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaioni. — Petite salle, 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h. 15 : A. Révérend.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Splendid Saint - Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez François.

Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Olivier Twist.

La danse

Espace Marais (271-10-10), 18 h. 30 : Puissance zéro.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (Eros Thanatos).

Concerts

Radio - France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; sol., M. Beroff (Xenakis, Bartok, Messiaen) ; Auditorium 106, 18 h. 15 : J. Thiollier (Liszt).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart, Schubert, Wolf).
Lucernaire, 21 h. : M. Felcman (Bach, Haydn, Schumann, Scriabine).
Cité internationale des Arts, 21 h. : E. Perdomo de Guevara, A. Sans (Brower, Walderrabano, Bach...).

Festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE
(723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Hambourg, Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Presser (Strauss).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café d'Amérique.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Alarme 2.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Rama Ravi.
American Center, 21 h. : Texts.

En région parisienne

Boulogne - Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Chatou, Louis-Jouvet (952-20-07), 21 h. : les Frères Jacques.
Clamart, C.C. Jean-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach).
Créteil, Maison André-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : R. Strange.
Evry, Agora (077-93-50), 21 h. : M. Nordmann, S. Kudo.
Meudon-la-Forêt, C.C.M. (626-41-20), 20 h. 30 : le Bourgeois Gentilhomme.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Les lumières sont trop fortes.
Sceaux, les Gémeaux (660 - 05 - 64), 21 h. : Fin de partie.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., les Derniers Jours de Pompei, de M. L'Herbier ; 19 h., Truth and illusion; Métaphore, de K. Vidor; *Voyage à Galveston*, de C. Berge, avec K. Vidor ; 21 h., l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, de W. Wenders.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*). V ang. : Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LES FILMS NOUVEAUX

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES, film français de Marguerite Duras. — Action-République, 11e (805-51-33).

L'AMOUR NU, film français de Yannick Bellon. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FREDERICK WISEMAN; C'EST AUSSI L'AMERIQUE. (High School, Law and order, Hospital, Basic Training, Essene, Juvenile Court, Primate, Welfare, Meat, Canal Zone, Sinai field Mission, Manœuvre, Model), films américains de F. Wiseman — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MALEDICTION FINALE, film américain de Graham Baker (*). — V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POLYESTER, film américain de John Waters. — V.o. : Paramount-City (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RUST NEVER SLEEPS, film américain de Bernard Shakey — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TARZAN, L'HOMME SINGE, film américain de John Derek. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44).

THE FOUR SEASONS, film américain de Alan Alda. — V.o. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER, film français d'Ali Akika. — Escurial, 13e (707-28-04).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.), Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

A NOUS LA VICTOIRE (A.), V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) — V.o. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

AU-DELA DU REEL (A.) (*), V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)

BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74); Marivaux, 2e (296-80-40); Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Ch.-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

BELLES BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

LA BOUM (Fr.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86)

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25).

LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.). Cosmos, 6e (544-28-80).

LE CHOC DES TITANS (A., v.f.). Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

cinémas

LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE DERNIER METRO (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).

EXCALIBUR (A.), v.o., Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f., U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*), v.o., Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; H. sp. ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

FAME (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17)

LA FEMME D'A COTE (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

GARDE A VUE (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

LA GRANDE ZORRO (A., v.f.). 2e (742-60-33)

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; la Pagode, 7e (705-12-15).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

INSEMINOID (A. v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

LORRAINE CŒUR D'ACIER (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74)

MADAME CLAUDE 2 (Fr. (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mazéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)

MOI CHRISTIANE F. (All. v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f : Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)

OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)

REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81);

REINCARNATIONS (A., v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86)

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.): 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr., Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

THE ROSE (A., v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12)

THIS IS ELVIS (A., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), H. Sp.

TROIS FRERES (It., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA VIE CONTINUE (Fr.), Caméo 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45)

LA VIE EN MAUVE (A., v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : H. Sp.

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

HARA-KIRI (Jap, v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp.

LOULOU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34)

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**), Capri, 2e (508-11-69).

MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRYAN) (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

ORANGE MECANIQUE (Angl.) (**) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SALO OU LES 120 JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royal Disney, 8e (265-82-66); Napoléon, 17e (380-41-46).

SOUDAIN, L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

TAXI DRIVER (A.) (**) (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) H. Sp. — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

THEMROC (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) H. Sp.

UN ETE 42 (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

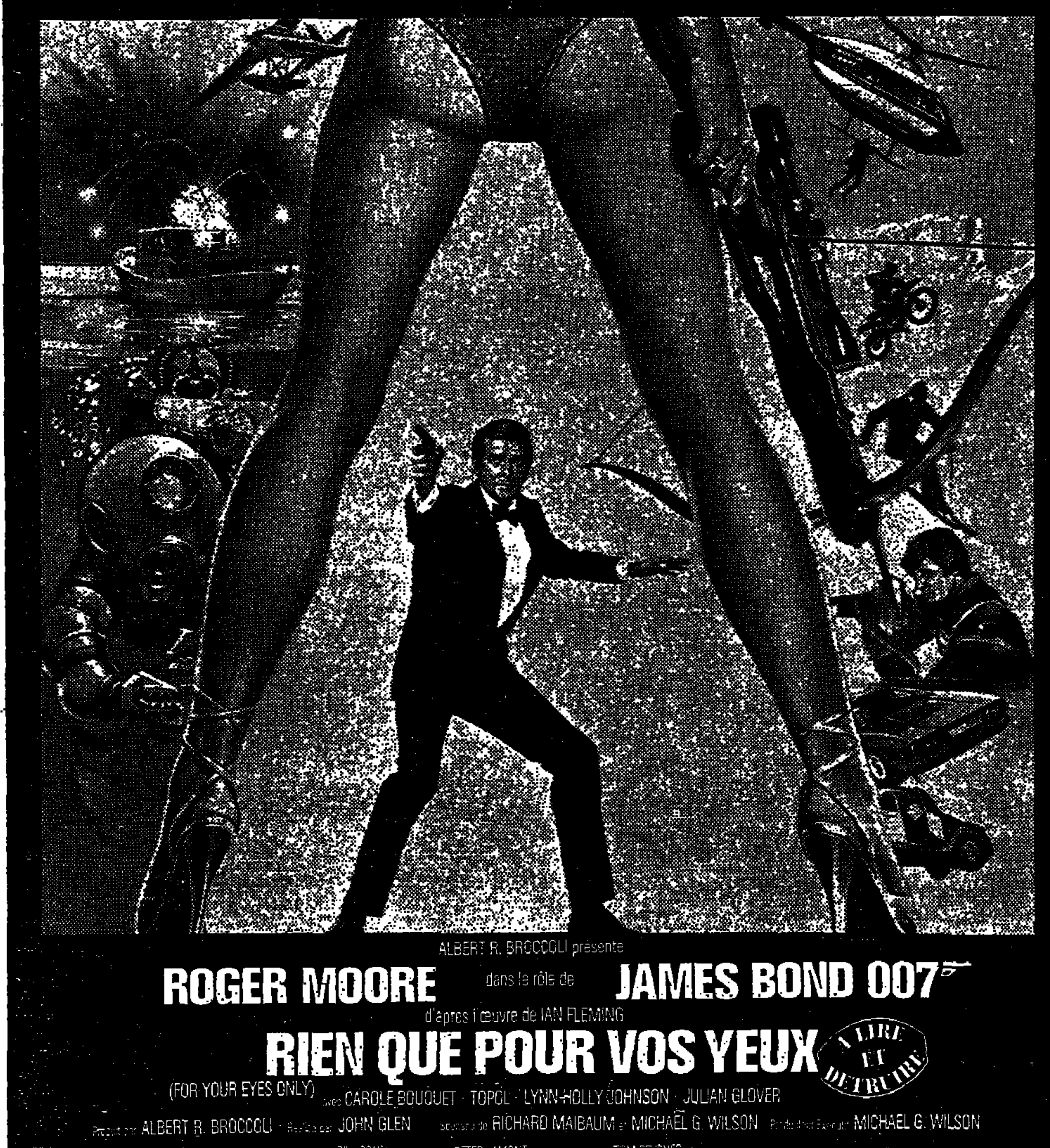
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).







RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'après-Coluche

Ça y est, Coluche est rentré. On ne l'avait pas revu depuis les présidentielles, il était allé à la *Guadeloupe*, je crois, et en Amérique. On l'a retrouvé, lundi, sur le plateau d'Antenne 2 Midi complètement sonné. Heureux, nous a-t-il dit, ravi de se montrer pour la première fois sur les écrans d'une télé socialiste. Philippe Labro a bien essayé de le faire revenir à lui, de rectifier le tir — je vous demande pardon, il s'agit de la télévision tout court, — il était parti dans une espèce de nirvana. Avec ses gros yeux — il ne porte plus de lunettes, — on aurait dit Ferdinand le taureau humant l'odeur de la rose sous les rameaux des projecteurs.

Si la France avait continué à voter au printemps dernier, la gauche, s'exclamait-il, *aurait fini par rafler 88 % des voix.* Là encore un journaliste présent essaye de stopper son *élan : attendez les municipales.* Alors lui : ah ! excusez, j'savais pas que vous étiez de l'autre bord.

En réalité, il était venu battre le rappel de ses fidèles et leur annoncer, un : la sortie de son film, pardon du film de Claude Berri *le Maître d'école* ; deux : sa présence quotidienne de 19 à 20 heures dans les studios de R.F.M. On l'y a suivi, un peu inquiet, en se demandant si, à cette occasion, il retrouverait sa mauvaise humeur, son punch et son mordant. On en a été pour nos *frais*. Il a bien commencé à murmurer un peu contre le gouvernement, qui autorisait les radios libres tout en leur interdisant de survivre grâce à la publicité, mais, attention, on ne l'avait pas entendu, hein, il ne l'avait pas dit. Peut-être était-ce une façon, drôlement prudente et contournée, de le dire, sans le dire, tout en le disant. Ce n'est pas encore avec ça qu'il nous fera rire, comme *autrefois, sous ce qu'il appelle,* avec un sens aigu de la démocratie, l'« ancien régime ». *Quelles que soient ses convictions, un amuseur est obligé de* critiquer, de trouver la faille où glisser le coin de la satire, faute de quoi, il tombe à plat.

CLAUDE SARRAUTE.

A Antenne 2

M. BÉLINGARD DIRIGERA LE CABINET DE M. DESGRAUPES

M. Philippe Bélingard a été nommé, lundi 12 octobre, directeur de cabinet du président-directeur général d'Antenne 2. Il remplace M. Alain Grangé-Cabane, conseiller d'Etat, qui occupait ce poste depuis 1975, travaillant successivement auprès de MM. Marcel Julian, Maurice Ulrich et, depuis juillet 1981, de M. Pierre Desgraupes.

[Né en 1943, M. Philippe Bélingard est entré à l'O.R.T.F. en 1966 après des études de droit. Successivement chef d'atelier de production au service des variétés (1966), puis au service des émissions littéraires (1971), administrateur adjoint des dramatiques filmées et feuilletons (1972), administrateur régional à Lille (1972-1974). Il est, depuis 1975, chef du service juridique d'Antenne 2, fonction qu'il conserve provisoirement.]

● *Mme Eliane Victor*, ex-directrice de la rédaction de *Elle*, chargée de mission auprès de la direction du groupe Hachette depuis avril dernier, vient d'être nommée directeur adjoint de la branche audiovisuelle de ce groupe dont la responsabilité a été confiée le mois dernier à M. Etienne Mougeotte.

Mardi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Série : Dickie Roi.
Réal. G.-A. Lefranc. Avec : Dave, J. Benguigui, P. Delfau.
Dickie, anéanti par le suicide de Dan, trouve refuge dans un château.

21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : un portrait du professeur Milliez ; Une enquête sur les Vietnamiens en France ; En Irlande : dix morts pour quoi faire ; Lacanche en Bourgogne : un village au chômage ; Sadate : autopsie d'un massacre.

22 h 30 Document de l'INA : Regards entendus.
Le peintre Balthus, vu par P. Zucca.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Parrain.
Film américain de F. Ford Coppola (1972), avec M. Brando, Al Pacino, J. Caan, R. Duval, S. Hayden, R. Conte.
Première partie : *Le chef d'une des « familles » siciliennes les plus puissantes du gangstérisme new-yorkais, entre en conflit avec les autres, pour avoir refusé de couvrir un trafic de drogue.*
Tiré d'un roman à très gros tirage de Mario Puzo. Mise en scène efficace dans le spectacle, l'action et le folklore de la Mafia (ce mot, n'est, volontairement, jamais prononcé). Aucune critique sociale et politique. Un succès commercial fabuleux.

22 h Débat : La Mafia aux Etats-Unis.
Avec MM. F. Ianni, conseiller de la commission américaine sur la justice criminelle, P. Salinger, directeur de la chaîne A.B.C., R. Goldstock, directeur de la Lutte contre l'organisation du crime de l'Etat de New-York, J. Kwitny et R. Colombani, journalistes.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : l'Emeraude tragique.
Film américain d'A. Marton (1954), avec S. Granger, G. Kelly, P. Douglas, J. Ericson, M. Vye, R. Tafur.
Un ingénieur américain découvre, en Colombie, une mine d'or que des bandits lui disputent. Il met en danger une plantation de café appartenant à une jeune femme dont il s'est épris. Aventure et amour, mise en scène banale, malgré quelques séquences à effets spectaculaires.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-espagnols : L'architecture et la et la ville, avec A. Grumbach et O. Bohigas.
21 h 15, Musiques de notre temps : Radiotopsie, le magicien d'air Hans-Walter Muller Architeck.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Points contrepoints : Les enfants d'Orphée.
20 h 30, Concert (Abbaye de Royaumont, 21 juin 1981) : Œuvres de Tomkins, Tallis, Sheppard, Byrd, Weelkes, par The Tallis Scholars.
22 h, Ouvert la nuit : Les Mémoires de la musique (Donatoni, Rachmaninov, Skalkottas, Haydn, Chopin, Ligeti).

Mercredi 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Et si la publicité était une leçon.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
L'homme à la moto ; Handicap et sexualité ; Vu pour vous à Readapt 81.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans : Heidi ; Matt et Jenny ; Spécial 10-15 ans : les oasis de la mer ; Parade des dessins animés.
16 h Football (Coupe du monde).
En direct de Dublin : Irlande-France.
17 h 45 Studio 3.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Avec Henri Tisot.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Concert : Orchestre de Paris.
En direct de la nouvelle salle Pleyel, direction D. Barenboïm ; Notations n° 1, de P. Boulez ; 9e Symphonie de Beethoven.
22 h 40 Jardins, paradis de rêve : Grands rêves américains.
De R. Alleau, réal. D. Thompson.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : La Nouvelle Equipe.
La rançon de la haine.
16 h 10 Récré A 2.
Matou ; Les paladins de France ; Casper ; Candy ; Zelton ; Boule et Bill ; La panthère rose ; Les carnets de l'aventure.
18 h Les carnets de l'aventure.
Le passage du Nord-Ouest, qui joint l'Atlantique au Pacifique par le nord du Canada et l'Alaska.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Serge Lama. Avec L. Aubret, R. Charlebois, M.-P. Belle, A. Dona, etc.
21 h 50 Magazine des sports : Grand Stade.
L'école du cirque de Budapest ; Les basketteuses junior ; Portraits d'Alain Bondue et de Freddy Head.
22 h 50 Magazine : Zigzag.
De T. Wehn Damisch, André François... ou l'imagination se mêle au quotidien.
Le dessinateur humoriste et poète piégé chez lui derrière ses loupes de conteur du bois dormant.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Black Moon.
Film français de L. Malle (1975), avec C. Harrison, T. Giehse, A. Stewart, J. Dallesandro.
Fuyant une guerre civile entre les hommes et les femmes, une jeune fille trouve refuge dans un domaine isolé où une vieille dame, un couple de jumeaux frère et sœur, et des enfants sauvages vivent en communauté avec des animaux. Ouvrage ambitieux et déconcertant, placé sous le signe de l'irrationnel. Poésie de l'étrange, humour, symboles, fantasmes, recherche d'un langage cinémathographique invitant à un « voyage » magique. On peut aussi bien décrocher que se laisser envoûter.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, La femme dans l'univers de Richard Strauss : Ariane à Naxos (et à 17 h 32 : Intermezzo).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : avec R. Boudjedra.
13 h 30, Solistes : J. Falgarons, piano (Wabalevsky), Chostakovitch, Katchatourian) ; P. Y. Artaud, flûte, et A. Piechowska, piano (Piechowska).
14 h, Sons : Irak.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Eté avant la nuit », de D. Lessing.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Je ne sais pas ce que je veux faire plus tard.
15 h 2, Points d'interrogation : La situation au Sahel.
16 h 20, Actualité : Sauver les cavernes.
16 h 50, Départementale : A Cahors.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de Schilavitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Vers une physiologie de la pensée.
20 h, La musique et les hommes : Salammbo, de Moussorgski.
22 h 30, Nuits magnétiques : Radiotopsie, l'histoire d'Amélie Morin.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : « Mozart 1782 » (Mozart, Bach, Haydn).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Bill Coleman, mémoires d'un Parisien ; 14 h, Musique légère : Œuvres de Duclos, Allprandi, Massenet.
14 h 30, Microcosmos : « Le piano malgré lui », histoire et facture du piano : 14 h 45, Les études à l'étude (R. Schumann) ; 15 h 30, Kaléidoscope : reportage au centre M.-Sogny, d'enseignement du piano pour adultes ; 16 h (et 17 h 15), Histoire et facture du piano (suite) ; 16 h 15, Galerie de portraits : Muzio Clementi ; 16 h 50, Feuilleton ; 17 h 25, Haute infidélité (Reich, Jarrett, Kessler, Palestine, Cage) ; Bartok, pianiste : document d'archives.
18 h 2, Le club du jazz : Les irréfutables ténors, « Lester Young » ; 18 h 30, Quotidien concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : « Quatuor à cordes n° 2 », de Lutoslawsky, « Six préludes pour piano », de Debussy, « Quintette avec piano », de Bartok, par le Quatuor Parrenin, avec M. Mercier au piano ; 20 h 5, Les chants de la Terre : Musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.
20 h 30, Concert (en liaison avec TF 1) (en direct de la salle Pleyel, dans le cadre du dixième Festival d'automne) : « Notations », de Boulez, « Symphonie n° 9 avec chœurs en ré mineur », de Beethoven, par les Chœurs (dir. A. Oldham) et l'Orchestre de Paris (dir. D. Barenboïm), avec H. Harper, soprano, N. Denize, mezzo-soprano, D. Rendall, ténor, B. Bundgren, basse.
23 h, Ouvert la nuit : Correspondances, « de Günter Grass à Robert Musil » (Harvey Monteverdi Schutz) ; 0 h 5, A la dérive dans le troisième courant : montages de L. Bernstein, par le Quartet de D. Brubeck et le New York Philharmonic Orchestra, dir. par le compositeur.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MOINOT

Un document de synthèse définit les structures envisagées pour l'audiovisuel

Le contenu du rapport de la commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel, présidée par M. Pierre Moinot, remis au premier ministre mardi 6 octobre, qui ne devait, en principe, pas être rendu public avant plusieurs semaines (*le Monde* du 7 octobre), *pourrait*, selon les services du premier ministre, être publié dans les quinze jours à venir par les soins de la Documentation française. De n'être plus partagée par les seuls membres de la commission, la confidence toutefois commence à s'éventer. Si les termes d'un document de synthèse, daté du 23 septembre, dont la photocopie circule sous un *manteau* de moins en moins discret, sont exacts, on ne parlerait bientôt plus des fameuses « sept *sociétés* issues de l'ancien O.R.T.F. », mais des « huit organismes de l'après 10 mai 1981 ».

Ce texte d'environ sept pages, *dont quatre* seulement *constituent un* descriptif du système proposé par la commission, a été conçu comme un résumé et, dans sa simplification, il *ne* rend pas compte de toutes les suggestions du rapport, épais de cent trente pages. On y trouve seulement les grandes lignes de la réorganisation préconisée.

Près d'un tiers du rapport lui-même porterait notamment sur la création et ses problèmes, domaine à peine évoqué dans le document de synthèse. *Le plan du rapport* conçu de manière analytique et assorti de nombreuses annexes, est enfin différent du plan de cette synthèse qui a été élaborée par la commission pour servir de guide général, d'introduction, sinon de raccourci, pour lecteurs pressés.

Huit organismes

Selon le document de synthèse, il y aurait huit organismes *dont* la gestion serait soumise au contrôle de trois instances. On trouverait, dans l'ordre :

— Une société nationale de télévision n° 1 regroupant deux directions générales — TF 1 et Antenne 2 — autonomes et une *filiale* à 100 % à capital ouvert et totalement indépendante, la S.F.P. ;

— *Une société nationale de télévision* n° 2, chargée de gérer les canaux des satellites ;

— *Une société nationale de radio ;*

— *Un établissement public national* de télédiffusion ;

— Un organisme chargé du *stockage et de la conservation* des archives audiovisuelles ;

— Un grand établissement chargé de l'enseignement de l'audiovisuel.

● De leur côté, les sociétés régionales de télévision seraient dans un premier temps au nombre de trois puis, dans un deuxième temps, neuf (huit, plus une pour la Corse, précise le document). Deux sociétés spécifiques seraient créées respectivement pour les départements d'*outre-mer* et pour les territoires d'*outre-mer*. La société FR 3 étant chargée d'assurer pour toutes celles-ci un rôle fédératif ;

● Enfin *vingt-deux* sociétés régionales de radio n'émettant pas *elles-mêmes* auraient pour rôle de gérer « les radios de pays ».

Le contrôle

Le contrôle de ces diverses structures reviendrait à trois organismes :

● Tout d'abord un comité interministériel présidé par le premier ministre, ou par le ministre délégué par lui à cet effet ;

● Un représentant de ce comité siégerait au sein de la haute autorité, deuxième structure prévue qui comprendrait neuf membres nommés pour six ans et renouvelables par tiers tous les deux ans. Trois membres seraient nommés par le président de la République, trois membres seraient désignés par les grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes et Cour de cassation). Les trois derniers étant choisis par les précédents sur une liste de neuf noms arrêtée par la troisième des structures de surveillance : le Conseil national de la radiotélévision (C.N.R.T.) ;

● Le C.N.R.T. (1), d'une composition un peu comparable à celle du Conseil économique et social, regrouperait soixante membres représentant les syndicats, les conseils régionaux, les parlementaires, les élus chargés d'affaires culturelles, etc.

Selon ce texte, la haute autorité aurait les pouvoirs les plus importants : elle établirait le cahier des charges, serait chargée de la répartition des fréquences et déciderait du partage des moyens financiers.

Sur cette question du financement du système, le document fait allusion à la redevance (une des plus basses du monde : le Français ne paie pas plus de 1 F par jour au titre de la redevance). Pour ce qui est de la publicité, elle serait étendue à FR 3, mais pas aux sociétés de radio. Un déplafonnement des temps de publicité serait envisagé : le quota ne serait plus fixé en dessous des 25 % de la redevance, mais il serait établi un quota horaire comme sur les radios périphériques.

Insistant sur la nécessité de la décentralisation et soulignant le souci du gouvernement de voir améliorées la qualité des émissions, rappelant enfin qu'il a été décidé de diffuser moins de films étrangers et de payer plus cher les films de cinéma passés à l'antenne, le document souligne que le système financier nouveau ne pourra que s'appuyer sur une augmentation des recettes publicitaires.

En guise de conclusion, ou de préambule, il est expliqué qu'une telle réforme aboutirait à un remplacement de la formule antérieure de *« monopole avec des dérogations »* par un *« service public avec des concessions »*.

Il est certain que toutes ces dispositions ainsi que le sort des radios périphériques où les questions relatives au financement des radios libres sont abordées plus précisément dans le rapport lui-même de la commission Moinot.

(1) Cinq groupes de douze personnes composeraient le Conseil national de la radio-télévision. Ceux-ci représenteraient :
— Les forces politiques (six parlementaires et six représentants des conseils régionaux) ;
— Les forces économiques et sociales (organisations syndicales et patronales, à parité) ;
— Les milieux professionnels (deux adjoints aux maires pour la culture des villes de plus de 50 000 habitants, deux universitaires, un défenseur de la langue française, deux représentants des radios privées, trois créateurs, des représentants de la SACEM, de la S.A.C.D. et de la S.G.D.L., une personnalité culturelle, un écrivain) ;
— Les usagers (droits de l'homme, parents d'élèves, congrégations religieuses, maisons des jeunes et de la culture, consommateurs, responsables des échanges culturels) ;
— Douze membres de droit (membres du comité interministériel et de la haute autorité).

PRÉAVIS DE GRÈVE A TF 1

Le Syndicat unifié de radio-télévision C.F.D.T. (S.U.R.T.-C.F.D.T.) annonce, dans un communiqué, qu'il a déposé un préavis de grève pour le 20 octobre à partir de minuit pour une durée non déterminée, à l'usage de l'ensemble des personnels de TF 1. La C.F.D.T. demande « *la réouverture immédiate de négociations* » concernant « *le cahier des revendications, la mise en place de commissions paritaires, la réouverture des travaux de la commission d'intégration, la promulgation de tous les postes vacants à pourvoir, la suppression du principe de personnalisation, un calendrier de négociations pour l'amélioration de la convention collective* ».

« Dans un tract intitulé « On se fout de nous », la C.F.D.T. constate « *que non seulement les anciens directeurs toujours en place continuent comme par le passé, mais que les nouveaux responsables adoptent des manières qui nous ramènent tout droit six mois en arrière* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 OCTOBRE

— *M. Jacques Godfrain*, député R.P.R. de l'Aveyron, est reçu par Didier Lecat à propos des débats sur les nationalisations, sur France-Inter, à 7 h. 45 ;

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 15 ;

— *M. Michel Rocard*, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, participe au journal de 20 heures sur TF 1.

● *Le Comité consultatif international de radiocommunications (C.C.I.R.)* de Genève a accepté, le 8 octobre, à l'unanimité une norme mondiale unifiée de télévision numérique. Les techniques numériques, à la différence des procédés classiques de production d'image, utilisent un chiffrage pour chaque signal audiovisuel. Ces chiffres peuvent être traités par ordinateurs et autorisent toutes sortes de trucages et effets spéciaux impossibles à obtenir avec les procédés classiques.

Selon T.D.F., dont les travaux ont contribué à cette normalisation, la France pourra désormais étendre sa position sur les marchés industriels du matériel de studio, grâce à sa technologie très avancée dans ce domaine. Cependant, le grand public ne sera pas touché immédiatement par l'unification et les normes actuelles resteront pour longtemps en vigueur sur leur téléviseur (625 lignes pour les procédés européens PAL et SECAM, 525 lignes pour l'Amérique du Nord et le Japon).



SPÉLÉOLOGIE

Moins 153 mètres à la Fontaine de Vaucluse

De notre correspondant

Avignon. — Un plongeur a réussi à atteindre, dimanche 11 octobre, la cote moins 153 mètres dans le gouffre de la Fontaine-de-Vaucluse. Pour réaliser cet exploit, M. Claude Touloundja, membre de la société spéléologique locale, a bénéficié du *concours* des membres de son club et de la COMEX (entreprise marseillaise spécialisée dans les travaux sous-marins). Sa plongée a duré plus de sept heures trente, la descente n'ayant pris que vingt-deux minutes, l'observation des paliers de décompression, indispensables avant de remonter à la surface, prenant l'essentiel du temps.

Un autre plongeur, M. Marc Debatie, l'a accompagné jusqu'à moins 90 mètres et se tenait prêt à intervenir, le cas échéant, pour venir en aide au plongeur du fond.

Cette exploration a nécessité la mise en place de plusieurs tonnes de matériel et la participation d'une trentaine de personnes. Equipé de quatre combinaisons superposées, M. Touloundja a néanmoins souffert du froid dans l'eau de la Sorgue, à 12,9 °C. Quant à la pression au fond, elle était de l'ordre de 16 bars. Durant toute l'opération, les plongeurs étaient reliés à la surface par radio. Le record établi en septembre 1967 par le Télénaute du commandant Cousteau, avec moins 106 mètres, est donc pulvérisé. Mais les chercheurs s'interrogent : jusqu'où faudra-t-il descendre pour éclaircir le mystère de la Fontaine-de-Vaucluse, la plus belle et la plus importante source vauclusienne du monde ?

TENNIS. — *Le premier tour de la Coupe Davis 1982 ne sera guère favorable aux joueurs français qui ont déjà été éliminés à ce stade de la compétition en 1981. Le tirage au sort effectué le 12 octobre à Londres leur a en effet attribué l'Argentine, équipe finaliste en 1981 contre les Etats-Unis, avec José Luis Clerc et Guillermo Vilas, qu'ils devront affronter sur son terrain.*

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET | RELIGION | ÉCHECS

Naissances

— M. et Mme VOISIN et Olivier ont la joie de faire part de la naissance de

Elodie,

le 10 octobre 1981.
Chemin des Baux,
13510 Eguilles.

Décès

— Mme Claude Deltour,
Ses enfants,
Louise, Martin et Simon Deltour, ses petits-enfants,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André DELTOUR,
née Inès Albertini,

survenu le 10 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse aura lieu au funérarium de Longjumeau le mercredi 14 octobre, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de La Neuville-sur-Essonne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, place Pinel,
75013 Paris.

— M. Claude Dufourmantelle et ses enfants,
Mme Rose Deloche,
Mme Geneviève Samyn,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée DUFOURMANTELLE,

survenu le 11 octobre 1981, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière de Vincennes, le 14 octobre, à 10 h. 30.

— Son époux,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 6 octobre 1981, après une très longue maladie, de

Mme Roger-Jean GAULON,
née Odette Meillassoux-Wibaux.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 9 octobre et l'inhumation dans *le caveau de famille, le 12 octobre*, dans la plus stricte intimité.
Priez pour Elle.

— Mme Michel Doucet,
Mme Christian Darricau,
Le colonel et Mme Michel Berger,
M. et Mme Loïc Hamayon,
M. et Mme Bertrand Michel,
Catherine et Bernard Fouquet,
Gérard et Catherine Doucet,
Anne, Jean-François, Bernard, Jean-Claude, Dominique, Nicolas, Véronique Doucet,
Olivier et Annick Michel,
Francis Michel,
Jacques-Antoine et Sandra Darricau,
Franck, Aymeric, Marie-Lorraine, Thierry, Aude, Tanguy, Jean-Roch Berger,
Muriel, Agnès Hamayon,
Caroline Michel,
Marie-Henriette Michel,
ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et petite-nièce,
Le Père provincial des Pères Blancs,
Le Père H. Berlier (évêque de Niamey), *les pères, frères et sœurs* du diocèse,
Les professeurs et élèves du Centre Niaréla (Mali),
Les professeurs et élèves du Centre Kaimbaro (Niger),
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Révérend-Père Bruno MICHEL,
Père Blanc,

rappelé à Dieu le 3 octobre à Niamey (Niger).
Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Niamey.
Une messe sera célébrée le samedi 17 octobre, à 11 h. 15, en la chapelle Saint-Paul (171, boulevard Brune, Paris-14e).
97, rue du Bac,
75007 Paris.

— Le Père
André, Pie PELLETIER
a été rappelé à Dieu le 12 octobre 1981, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Ses funérailles seront célébrées en l'église conventuelle de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e), le jeudi 15 octobre, à 11 h. 30.
De la part du Père provincial des Dominicains de la province de France, du Père prieur et des religieux du couvent de Dijon, de sa famille.

— René Ponsin,
Françoise et Laurent Weill,
Jean-Claude et Denise Ponsin,
Florence, Frédéric, Rafaël, Alexandre, Olivier, Hélène,
Veuve Paule Salles,
Robert et Yvette Gérard,
Michel, Nicole, Philippe,
ont la *douleur de faire* part du décès de

Mme PONSIN,
née Jeanne-Simone Sourgens,
directrice honoraire
de collège d'enseignement technique,
officier d'Académie,

leur épouse, mère, grand-mère, parente,
survenu le samedi 3 octobre 1981, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Lannes en Lagraulet-du-Gers, le 5 octobre 1981.
« Saint-Lannes »,
Lagraulet-du-Gers,
32330 Gondrin.
2, rue du Docteur-Vinot,
91260 Juvisy-sur-Orge.

— Mme Andrée Sarda-Brun-Cottan,
Mme Renée de Malet,
M. et Mme Patrick Murray et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Rembauville-Nicolle et leurs enfants,
Mlle Claude Sarda,
Mme Michèle Audoy-Cambards,
ses sœurs, enfants, petits-enfants, sa cousine,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacqueline SARDA-BERTHET,
avocat à la cour,
docteur en droit,

le 11 *octobre* 1981, en son domicile (85, rue Ampère, à Paris-17e).
Ses obsèques auront lieu le jeudi 15 octobre 1981, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme Georges Vajda*,
son épouse,
Mlle Sarah Vajda,
sa fille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Georges VAJDA,
ancien chef
de la section orientale de I.R.H.T.,
professeur honoraire à la Sorbonne,
à la Ve section
de l'Ecole pratique des hautes études,

survenu subitement le 7 octobre 1981, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 12 octobre 1981.

(Le Monde du 10 octobre.)

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

Me Jean WEILL,
avocat à la cour,
officier de la Légion d'honneur
(1939-1945),
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
intendant militaire honoraire
de 1re classe de réserve,

survenu le 7 octobre 1981, à l'hôpital américain de Neuilly (92).

De la part de :
Mme Jacques Cerf, sa cousine,
M. et Mme Georges Levy,
ses cousins,
Mme André Daniel, sa cousine,
Les familles Blot,
Son collaborateur Me Marcel Sfez,
Ses amis collaborateurs,
Et de sa fidèle Lina,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 12 octobre 1981, à Epinal (88).
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

99, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

Anniversaires

— En ce 14 octobre 1981, neuvième anniversaire de la mort de

M. André JOUCLA-RUAU,
professeur
à la faculté des lettres d'Aix,

Sa femme demande à tous ceux qui l'ont connu une pensée émue.

— Le 13 octobre, pour le neuvième anniversaire de la disparition de

M. Zinovi JUDOVICI,
président-directeur général
de la
société des Pétroles Miroline,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Jean BOIZEAU,

sa famille,
La direction et toute l'équipe de « Minute »,
prient d'annoncer la célébration d'une messe à son intention, en l'église Saint-Augustin, le vendredi 16 octobre, à 11 heures.

Avis de messe

— Mme Jean Panier-Combet,
M. et Mme Yves Monnet,
M. et Mme Marc Monnet et leurs enfants,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

Nady COMBET,
professeur
au Conservatoire municipal
du Luxembourg,

remercient de tout cœur toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et les informent que ses parents et ses amis se réuniront à la messe de 18 h. 30, en l'église Saint-Ignace (33, rue de Sèvres), le jeudi 15 octobre.

Communications diverses

— La paroisse Saint-Augustin organise une conférence-débat avec l'abbé Pierre, sur « Les paumés de la société, après l'amnistie, cri d'alarme », le mercredi 21 octobre, à 12 h. 30 Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, mercredi 14 octobre, à 9 h. 30, salle des actes, M. Abdel Ali Okasha : « La polygamie en droit international privé comparé français, anglais et égyptien ».

UN CARDINAL DEVIENT VICAIRE DE PAROISSE

Le cardinal Justinus Darmojuwono, archevêque de Semarang *(Indonésie), a imité l'exemple du* cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal, qui avait renoncé à son siège, en avril 1968. Né le 2 novembre 1914, *il n'a pas voulu attendre* l'âge de la retraite (quatre-vingts ans) pour se retirer. Il l'a fait d'une manière particulièrement discrète, puisqu'il est devenu, selon son désir, vicaire dans une paroisse, où il a réussi à garder l'incognito. Cela n'est pas invraisemblable dans un pays constitué par un archipel de trois mille îles...

Le cardinal a expliqué avec humour que nul n'est indispensable et qu'il faut se méfier des personnes âgées qui ne se rendent pas compte que leurs facultés déclinent.

Cardinal depuis 1967, nommé à Semarang en 1964, il pourra participer aux conclaves pendant encore treize ans (cette faculté est accordée aux membres du Sacré Collège jusqu'à quatre-vingts ans).

Au championnat du monde

LA CINQUIÈME PARTIE EST AJOURNÉE

Dans la cinquième partie du *championnat du monde* d'échecs, Victor Kortchnoï jouait avec les blancs et, pour la première fois, obtint, après avoir échangé la plupart des pièces, un très léger avantage face au Soviétique Anatoly Karpov, *le détenteur du* titre.

Après quarante-cinq coups, le dissident possède un pion d'avance mais, à Mérano, on ne se hasarde pourtant pas à prévoir sa victoire. Une position identique, en 1951, entre Petrossian et Keres vit les noirs trouver facilement la nullité.

Il fallait pour Kortchnoï rompre *avec le cycle des défaites*. Ce sera chose faite mardi soir. Mais est-il possible de remonter le handicap des trois premiers points perdus ? De belles parties nous attendent encore.

CINQUIEME PARTIE

Blancs : VICTOR KORTCHNOI

Noirs : ANATOLY KARPOV

Gambit de la Dame

1.	c4	é6	24.	Ta1	Cd3
2.	Cç3	d5	25.	Tfd1	Cé5
3.	d4	Fé7	26.	Ta2	g6
4.	Cf3	Cf6	27.	Tda1	Tbb7
5.	Fg5	h6	28.	h3	h5
6.	Fh4	0-0	29.	Rg2	Rg7
7.	Tç1	b6	30.	Ta5	Cç6
8.	ç×d5	C×d5	31.	C×ç6	T×ç6
9.	C×d5	é×d5	32.	T×a7	T×a7
10.	F×é7	D×é7	33.	T×a7	Tç2
11.	g3	Fa6	34.	é4	Tç3
12.	é3	ç5	35.	Ta2	Rf6
13.	d×ç5	b×ç5	36.	f3	Tb3
14.	F×a6	C×a6	37.	Rf2	Tç3
15.	D×d5	Cb4	38.	Ré2	Tb3
16.	Dç4	Df6	39.	Ta6+	Ré7
17.	Ch4	D×b2	40.	Ta5	Rf6
18.	0-0	D×a2	41.	Td5	Ta3
19.	D×a2	C×a2	42.	Td6+	Rg7
20.	T×ç5	Tfç8	43.	h4	Tb3
21.	Ta5	Cç1	44.	Td3	Tb5
22.	Cf5	Tç7	45.	Ré3	Ajourné.
23.	Cd4	Tb8			

Positions à l'ajournement

Blancs : Ré3 Td3 Pé4 f3 g3 h4 ;
Noirs : Rg7 Tb5 Pf7 g6 h5.

DÉFENSE

● *Des manœuvres navales*, baptisées Olive noire 81, auront lieu, de ce mardi 13 au vendredi 23 octobre, entre Sète et Toulon, avec la participation de bâtiments français, belges, britanniques, grecs, néerlandais et italiens. Cet exercice de lutte antimines, dont la phase principale est prévue devant Fos-sur-Mer, devra mettre à l'épreuve la capacité de différentes marines alliées à assurer la sécurité maritime pour des navires se rendant ou sortant d'installations portuaires vitales, comme les ports de Marseille et de Fos.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

UNE CARRIÈRE AU CANADA... LA BELLE PROVINCE VOUS ATTEND

MARCONI CANADA

La division des Télécommunications de la Compagnie Marconi Canada, située à Québec, au Canada, recherche des spécialistes en ingénierie électronique pour relever le défi d'un travail technique touchant les systèmes de communication par radio et par câble.

L'expansion prise par les laboratoires de conception et de mise au point a créé des postes pour des personnes capables de travailler dans un milieu enrichissant où priment les techniques les plus perfectionnées qui soient. Les postes offerts présentent des possibilités de carrière remplies de défis ainsi que d'excellentes chances de promotion. Nous recherchons des personnes à l'esprit entreprenant qui aiment travailler en équipe. Nous offrons des postes à des professionnels de l'ingénierie possédant détermination et ambition dans les domaines suivants:

SPÉCIALISTES EN BLOCS D'ALIMENTATION ayant au moins 10 années d'expérience dans la conception de blocs d'alimentation destinés à des appareils électroniques. L'expérience comprendra la conception de blocs d'alimentation à commutation, de convertisseurs de c.c. en c.c. et inverseurs de c.c. en c.a. Une habileté à diriger un groupe de concepteurs de blocs d'alimentation sera sans contredit un atout. Réf. 7415-1.

SPÉCIALISTES EN INGÉNIERIE MICRO-ONDES ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans un des domaines suivants: conception de circuits à micro-ondes, U.H.F., pour câble coaxial ou microbande et conception d'amplificateurs de puissance moyenne. Les candidats devraient également avoir travaillé avec des filtres, mélangeurs et interrupteurs à micro-ondes et connaître les techniques qui s'y rattachent. Réf. 7415-2.

DIRECTEURS DE PROJET qui occupent actuellement un poste sénior et qui ont au moins 10 années d'expérience dont deux années en ingénierie de projet. Les projets sont reliés à la conception et la mise au point électroniques relatives aux systèmes de communication, et comptent d'ordinaire entre 5 et 10 équipiers. Réf. 7415-3.

SPÉCIALISTES DE SYSTÈMES EN HAUTES FRÉQUENCES possédant un minimum de 8 années d'expérience en communication H.F. L'expérience de travail devrait comprendre la conception de matériel radio pour les communications H.F., et une connaissance des configurations des systèmes du matériel H.F. Réf. 5415-4.

Les candidats élus trouveront un milieu de travail accueillant et amical au sein duquel le travail d'équipe et la réussite vont de pair. Nous offrons:

- d'excellents salaires
- des avantages sociaux tels que: assurance-vie, assurance-invalidité prolongée, assurance-indemnité hebdomadaire, régime de retraite, aide financière relative aux études et autres
- une indemnité de déménagement pour vous et votre famille.

Par surcroît, à proximité de Montréal, on retrouve de nombreuses installations culturelles et sportives pendant toute l'année. Voici l'occasion rêvée de vivre dans une très belle province et de se joindre à une équipe de professionnels.

Les entrevues seront tenues à Paris vers la mi novembre.

Si vous croyez être en mesure de relever le défi d'une nouvelle culture et vous voulez donner à votre carrière une nouvelle orientation, faites parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de référence, à:

L'Administrateur du personnel
Compagnie Marconi Canada
380 Chemin Aberdare
Montréal, Québec, Canada H3P 1Y9

Nous sommes un important groupe français de Travaux Publics. Nos réalisations en France et à l'étranger comptent parmi les plus prestigieuses. Compte tenu de notre développement et de nos perspectives, nous recherchons un

CORRESPONDANT POUR L'IRAK

Vous êtes ingénieur diplômé et bien que jeune vous avez acquis une première expérience de notre métier en assurant la conduite de travaux si possible à l'étranger. Vous souhaitez faire évoluer votre carrière vers une activité plus commerciale, nous vous proposons d'être pendant un an environ notre correspondant à Bagdad où nous avons déjà quelques chantiers en cours. Vous aurez pour mission de suivre les introductions que nous y avons et vous serez l'initiateur de nos futures affaires (études, bâtiment, T.P.), ceci en étroite relation avec nos directions concernées en France. Il est indispensable que vous maîtrisiez l'anglais. Ultérieurement notre groupe peut offrir à un candidat de valeur la possibilité de réaliser ses ambitions.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6532 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

Un grand groupe international, leader mondial de la mini-informatique, au C.A. de 650 MILLIONS $, recherche son

DIRECTEUR DE COMPTABILITE EUROPE

Dépendant du Contrôleur européen et en étroite liaison avec la maison mère (USA), il sera chargé :

- d'améliorer et d'harmoniser l'organisation comptable, avec suivi du respect des principes et procédures, tant au niveau siège que dans les filiales européennes.
- de vérifier la fiabilité et l'exactitude des états financiers et du reporting : il établira les recommandations afin d'en améliorer l'efficacité et veillera au respect des délais.
- d'assurer la consolidation des états financiers au niveau européen.
- de participer à la conception de systèmes de gestion informatisés intégrant les éléments comptables.
- d'assurer la coordination avec les services d'audit, interne et externe.

Le candidat retenu, de formation supérieure (type HEC, ESSEC, SUP DE CO ; option fin/compta et/ou expertise comptable), âgé de 35 ans environ, possédera un minimum de 5 ans d'expérience dans un des grands cabinets internationaux d'audit, complétée par quelques années réussies dans une unité industrielle ; personnalité créative et soucieuse des résultats « results-oriented », ses qualités de communication sont indispensables à l'aspect relationnel de la fonction.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel sous référence M 176 à Rudolph von Raesfeld, TEG.
Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine
75775 Paris Cédex 15. Discrétion assurée.

The Executive Group

Correspondant de SYSTEMA

média-system

SOCIÉTÉ
CAMPENON BERNARD
Entreprise de travaux publics
recherche

Pour ses chantiers de
NANTES :
1 GÉOMÈTRE EXPÉRIMENTÉ
(ponts en précontrainte)

Pour ses chantiers
EN IRAK :
1 TUYAUTEUR
(P.C.V. assainissement)
Spécialiste en tuyauteries plastiques à joints collés et joints caoutchouc de gros diamètre.

Prière téléphoner, pour R.-VS à M. BOCHUT, 739-33-93, POSTE 1689.

INGÉNIEUR T.P.
pour DIRECTION AGENCE d'une société Française
en Arabie Saoudite
Anglais obligatoire
Ecrire avec C.V. photo et prét. nº 65340 RUSH Pub., 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris Q.T.

Société recherche pour poste Afrique Noire Francophone

ING. AGRONOME CONF.

avec expérience zones sahéliennes pour diriger section recherche appliquée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions à :
C.F.D.T.
13, rue de Monceau,
75008 PARIS.

SOCIÉTÉ ENGINEERING MULTINATIONALE, recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour filiale PROCHE-ORIENT
- Formation ingénieur Grandes Ecoles,
- Langue : anglais,
- Expér. construct. T.C.E. pétrole
- Age minimum 40 ans
- Rémunérat. 325.000/an environ + expatriation.

Env. CV + photo s/réf. 2872 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

COFLEXIP-FLEXSERVICE

Our Company, leader in the field of flexible pipe and electrical cable laying is involved around the world in most of main projects of offshore field installations.

Due to the rapid expansion of the group, COFLEXIP-FLEXSERVICE is increasing the capacity of its operational staff and looking for technicians with professional background for following positions on a free-lance basis. Terms to be discussed :

Pipe Laying Supervisor

On board our dynamically positioned vessels. He will be in charge of a deck team (4 to 5 technicians and seamen) to perform the deck manoeuvres.

Repair Man Hydraulics

He will be responsible for the preparation and maintenance on board our vessels of the specialised laying equipment (mechanics and hydraulics).

Repair Man Electrics

He will be responsible for the preparation on board the same vessels of the laying equipment (electrics and basic electronics).

Electrical Cable Technician

He is fully aware of medium and high voltage triphasic submarine electrical cables. An experience in high voltage tests and in splicing would be of avantage.

Please send C.V. + photo to Personnel Department
FLEXSERVICE - 23, avenue de Neuilly
75116 PARIS - FRANCE

Groupe industriel multinational ayant son Siège à PARIS, recherche pour le développement de la vente de ses produits au MOYEN-ORIENT

UN ATTACHE COMMERCIAL

- 28 ans minimum,
- 3 ans expér. commerciale acquise,
- arabe-anglais-français indispensables,
- déplacements constants.

Ce poste conviendrait à un ressortissant du Moyen-Orient résidant en France.

Adresser CV, prétentions à nº 10136
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Importante société recherche pour Outre-Mer

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN position II
(Réf. 4150)

- Formation Grande Ecole ou Universitaire, connaissant : courants faibles, automatismes, micro-processeurs (si possible).
- Expérience souhaitée concernant : conception ou installations courants faibles, automatismes, régulation.

UN AGENT TECHNIQUE PLANIFICATION ORDONNANCEMENT
(Réf. 4151)

- Connaissant la méthode PERT, PERT TIME et la transcription de réseaux type PERT GANTT linéaire.
- Expérience de plusieurs années
- Anglais exigé.

UN AGENT TECHNIQUE PLANIFICATEUR TCE
(Réf. 4152)

- Connaissant méthode PERT et gestion de projets TCE
- Expérience indispensable
- Anglais exigé.

Ecrire avec CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

Sofitel
HOTELS UTH
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE HOTEL XXXX
UN CHEF COMPTABLE

Le candidat devra :
- Posséder une formation comptable supérieure (B.P. - B.T.S.).
- Avoir plusieurs années d'expérience professionnelle dans un poste à responsabilités.
- Connaissances hôtellerie et Afrique souhaitées.

Envoyer C.V. et photo à Mme FAGER - C.E. nº 1.424, Personnel expatrié 4, rue du Ventoux Z.I., 91019 ÉVRY.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur d'Usine
produits laitiers
190.000 F/an +

L'un des principaux groupes laitiers français recherche suite à une promotion le Directeur d'une usine de fromages d'environ 100 personnes (120/150.000 litres/jour), tournée en partie vers l'export.
Le service à la clientèle sera son souci permanent, au niveau de la qualité des produits et de leur amélioration, de la tenue des délais impartis, de la mise au point des conditionnements les plus adaptés. Il saura allier les qualités de l'homme de terrain au souci d'une gestion stricte des coûts. La connaissance des pâtes molles serait un atout pour ce poste situé dans une agréable ville du CENTRE OUEST. La personne retenue disposera d'un logement de fonction. réf. M 944 AK

Chef de Produits HF
Rhône-Alpes
160/190.000 F an

Filiale française d'un très important groupe U.S. de produits Grande Consommation, leader dans son domaine, nous recherchons dans le cadre de notre département « Produits de Toilette », un CHEF de PRODUITS.
Le (la) candidat(e) retenu(e) a au moins 27 ans, une formation supérieure type HEC, ESSEC ou ESCP, et dispose d'une expérience marketing de 3 à 5 ans minimum, acquise dans une société de produits de grande consommation. La connaissance des produits de toilette est vivement souhaitée. Une grande disponibilité est nécessaire pour ce poste qui demande de fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger et offre de très sérieuses possibilités d'avenir sur un plan international à un(e) candidat(e) de valeur. réf. M 921 DS

Envoyez votre CV en précisant la référence du poste aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.
350, rue de Vaugirard 75015 Paris
GFC

A VALENCE

Crouzet

DIVISION AÉROSPATIAL
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour son Service « Qualité Fiabilité Composants » au sein d'une équipe de spécialistes composants. Le poste à pourvoir est orienté vers la mise en œuvre des circuits intégrés spéciaux. Une expérience préalable dans une activité proche *(technologie, conception, réalisation)* conviendrait particulièrement.

Anglais apprécié.

Adresser C.V., photo, références et prétentions, sous le nº de référence 213 à :
CROUZET S.A. - 26027 VALENCE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public, recherche pour
ROUEN

cadre financier

Formation : H.E.C. - E.S.C. - SCIENCES PO ou equivalent, chargé(e) de la gestion financiere de plusieurs sociétés de construction et de la tenue de leur tresorerie.

Il (elle) devra assister les conducteurs d'opérations sur le plan financier (mise en place des financements, détermination du prix de vente ou des loyers, suivi des opérations). Nous sommes en mesure d'offrir une évolution de carriere interessante à un candidat de valeur.

Nous vous invitons a adresser C.V. et pretentions sous réf. 5978 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DU CENTRE DE LA FRANCE

propose

de réelles possibilités de carrière dans un environnement technique et humain de haut niveau.

à

des jeunes gens ayant le sens des responsabilités de l'efficacité et de l'organisation, possédant une bonne formation de base :

MATH. SPE.
DUT informatique plus expérience
MIAGE
LICENCE ou MAÎTRISE
en informatique
mathématique, physique
mécanique, recherche opérationnelle
statistique.

Objectif après formation complémentaire :
DÉVELOPPER ET METTRE EN PLACE DES OUTILS INFORMATIQUES POUR DES APPLICATIONS SCIENTIFIQUES ET DE GESTION.

Ecrire à : INTERMÉDIA nº 446
59, rue La Fayette 75009 PARIS qui transmettra.



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités, TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche, pour travailler sur un champ pétrolier équipé d'un système de

télémesure et télécommande centralisées (télésystème)

UN INGENIEUR EXPLOITATION

La fonction consistera à :
• coordonner, sur le champ, les activités des utilisateurs du télésystème ; • assister le personnel d'Opération et de Maintenance en matière de télésystème ; • participer, dans la phase initiale, à la formation de ce personnel ; • préparer *les modifications et extensions qui seront réalisées par des Ingénieurs Logiciel.*

Le candidat recherché est ingénieur diplômé, il a une expérience d'au moins quatre ans de l'exploitation, si possible pétrolière, et de l'utilisation de systèmes de supervision et conduite à distance. Des connaissances en informatique temps réel seraient un avantage. L'anglais courant est indispensable.

Le poste est situé dans les Emirats Arabes Unis et le régime de travail est celui de la rotation.

La carrière ultérieure se fera dans les métiers de l'exploitation et/ou de l'ingénierie pétrolière et comprendra des périodes au siège à Paris ainsi que des périodes en expatriation.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo au Service *Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, Tour Mirabeau - 39 à 43, Quai André Citroën 75015 PARIS,* sous la référence 1 MO 18.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE de T.P.
recherche pour
l'AFRIQUE (Pays Francophone)

CHEF DEPARTEMENT BATIMENT

LES RESPONSABILITES :
Leader à part entière de ce département au sein de la principale société de Bâtiment et T.P. de ce pays, il a en charge les études et les négociations au plus haut niveau ; il est également responsable des réalisations.

Les moyens sont importants : la société est presque totalement intégrée.

Le poste inclut, bien entendu, le suivi financier des affaires.

LES CANDIDATS :

Ce sont des ingénieurs ayant une large expérience d'une dizaine d'années acquise dans le Bâtiment.

Pour ce poste exceptionnel les candidatures seront traitées dans le secret absolu. Il sera répondu à toutes les candidatures.
Envoyer C.V., photo et prét. à no 11678
CONTESSE Publicité
20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RECHERCHES MINIÈRES
RECRUTE POUR L'ETRANGER

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DÉBUTANTS ADMIS

Responsable de l'instrumentation sur les chantiers, il assurera après formation initiale

- L'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure.
- Le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique.
- La gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 92.903, à Havas, 13001 MARSEILLE.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'AFRIQUE DU SUD

connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines CHIMIE MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ MÉTALLURGIQUE.

Pour détails, écrire à Attaché (Immigration), 252, Ambass. Afrique du Sud 59, quai d'Orsay. 75007 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DIRECTEURS D'AGENCES
180.000 F

- Importante Société de Transports (450 MF - 1200 p), le développement de nos activités nécessite le renforcement de l'encadrement de nos unités régionales, réparties dans toute la France.
- Ces unités, centres de «production,» sont chargées de la réalisation des contrats de transports négociés par la Direction Commerciale du Groupe dans un double souci de qualité du service à la clientèle et de rentabilité optimale ; elles disposent pour organiser leurs activités *d'un effectif de* 150 personnes environ, d'un parc de 100 ensembles roulants et d'un atelier.
- Les collaborateurs recherchés, praticiens des Transports, justifient donc d'une triple expérience : gestion d'une exploitation décentralisée, gestion *du Personnel et maintien des relations clients - fournisssur et parle* l'allemand et/ou l'anglais.
- Les modalités d'affectations régionales seront précisées lors des entretiens mais une large disponibilité géographique est requise pour progresser au sein du groupe.

Ecrire avec CV sous réf. 544 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

INFORMATIQUE EN AUVERGNE

Nous sommes un Groupe Laitier (CA : 400 MF, 700 p) spécialisé dans la production et la commercialisation de produits régionaux et basé à AURILLAC.
L'acquisition récente d'un HP 3000 - série 3 - 23 Terminaux justifie *la* création d'un poste de RESPONSABLE D'EXPLOITATION.
Dépendant du Directeur de l'Informatique et au sein d'une équipe de 4 personnes, il assure la conduite de l'ordinateur et des périphériques dans des conditions optimales et la réalisation des programmes d'intérêt général.
Votre expérience dans la conduite d'ordinateur Temps réel et votre conncaissance du langage informatique vous permet de nous adresser un courrier motivé accompagné d'un CV détaillé et de vos prétentions sous réf. 10635

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

Importante Société de Distribution Alimentaire
recherche pour sa filiale dans l'EURE

Responsable Comptabilité

Il sera chargé de :
- la comptabilité générale et analytique
- l'établissement du bilan fiscal
- la gestion de trésorerie.

Il aura à animer une équipe dont il sera responsable. Niveau DECS.
Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions sous référence **4733** à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANTE MÉGISSERIE
Sud-Ouest
recherche

RESPONSABLE PLANNING GÉNÉRAL

- Formation technique
- Expérience méthodes
- 30 ans environ
- Responsable ordonnancement, lancement, prix de revient, bureau des méthodes
- Position cadre
- Discrétion assurée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
Jean-Pierre OLIVIER,
ÉQUIPE TECHNIQUE
CUIR CIREL
CENTRE CADERA
1, avenue Kennedy,
33700 MÉRIGNAC.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Société des Automates Programmables S.M.C.

dans le cadre de son expansion pour 82, offre

au Plessis-Robinson (92) - Paris Sud -

POSTES D' :

INGENIEUR D'APPLICATION

C'est un Ingénieur Electronicien ayant 2 à 3 ans d'expérience en asservissement électronique pour machine-outil, complétée par la connaissance de la programmation sur automates programmables ou micro-processeurs.

Poste à dominante technico-commerciale où le candidat retenu se verra confier au sein d'une équipe d'application, d'une part l'assistance avant-vente et après-vente logiciel à la clientèle, d'autre part la responsabilité de l'évolution des matériels dans le domaine machine-outil.

Anglais courant indispensable - Allemand souhaité.
Poste nécessitant de nombreux déplacements. Référence IA.10.81

à Castres (81) - Midi Pyrénées -

INGENIEUR SPECIALISTE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR (C.A.O.)

Cet Ingénieur expérimenté sera responsable de l'étude et de la réalisation de systèmes C.A.O. appliqués à la description, la simulation et la mise au point d'automatismes industriels.
Référence BE.10.81 I

INGENIEUR MICRO-INFORMATICIEN

Expérience en micro-informatique industrielle nécessaire, il sera chargé des études avancées en logiciel temps réel pour des systèmes de commandes industriels. Référence BE.10.81 II

INGENIEUR SPECIALISTE EN MICRO-ELECTRONIQUE

Expérience dans les technologies d'intégration de composants électroniques : circuits hybrides, couches minces, couches épaisses, circuits prédiffusés.

Il sera chargé de l'étude et de la réalisation de modules électroniques destinés à des systèmes de commandes industriels. Référence BE.10.81 III

INGENIEUR SPECIALISTE DES SYSTEMES «SURS» DE FONCTIONNEMENT

Ingénieur formation électronique ou informatique ayant l'expérience de la conception et de la mise en œuvre de systèmes programmables «sûrs» de fonctionnement.

Il sera chargé de l'application de ces techniques à la définition d'architectures d'équipements de commandes industriels. Référence BE.10.81 IV

TECHNICIENS SUPERIEURS

Ce sont des Techniciens expérimentés en électronique ou en micro-informatique industrielle. Ils seront chargés de l'étude et de la réalisation de systèmes de commandes industriels à base de micro-processeurs. Référence BE.10.81 V

Pour tous ces postes envoyer candidature manuscrite + C.V. + photo + prétentions à Madame LE GUET - Direction du Personnel. AUTOMATES PROGRAMMABLES S.M.C. Z.I. de Melou - Boîte Postale 73 - 81104 CASTRES Cedex.



Electronique grand public : Relever le défi Japonais...

... Et pourquoi pas, prendre la première place.
Nos services Recherche et Développement, qu'ils soient en Pays de Loire, en Bourgogne, Rhône-Alpes ou Vendée ont tous la même ambition : conforter le poids du Groupe dans le cercle fermé des constructeurs mondiaux d'électroménager et d'électronique grand public.
Votre concours nous est à présent indispensable. Vous êtes

Ingénieurs électroniciens débutants

(Supelec, Telecom, Sudria, Isep).

La pratique de la digitalisation des signaux, des microprocesseurs, censeurs solides et de la CAO vous passionne.
Notre structure décentralisée va vous permettre d'agir en véritable responsable : vous prendrez en charge une étude jusqu'à son application, déterminerez les choix, développerez des produits dans un contexte compétitif.
Vous assumerez des fonctions précises aux Etudes, à la Production ou au Contrôle Qualité... Un tremplin pour prouver vos compétences et conduire votre évolution.

Vous êtes invités à adresser votre dossier de candidature (avec lettre manuscrite et photo) en précisant la région de votre choix sous réf. 81171 à

Selecom 225 rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

DOWELL SCHLUMBERGER Compagnie Internationale de Services appliqués à l'Industrie Pétrolière
recrute pour son Centre de Recherche et de Développement de SAINT ETIENNE

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

pour concevoir et mener à bien des projets de recherche dans les domaines de la cimentation et de la stimulation des puits de pétrole.

Profil souhaité :

- Grande école et Doctorat ou expérience confirmée dans l'un des domaines suivants :
- *Chimie des ciments,*
- *Chimie et applications des agents tensioactifs,*
- *Chimie des colloïdes, polyélectrolytes, polymères hydrosolubles. Interactions avec les surfaces solides.*

- Forte motivation pour la recherche appliquée en laboratoire.

- Connaissance et pratique de l'anglais.

La taille du Groupe, son expansion continue et son caractère international permettent d'offrir de réelles opportunités de carrière aux candidats de valeur.

Envoyer lettre, CV et niveau de rémunération au :



EFDS
Directeur du Personnel
Z.I Molina la Chazotte
B.P. 90
42003 SAINT ETIENNE CEDEX.

rscg carrières

PONTS, CENTRALE, AM, ETP...
DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE.



De jeunes entrepreneurs pour construire notre expansion

La société : filiale d'un groupe international - 1.100 personnes - 350 MF CA - dans l'Ouest de la France.
Ses chantiers : bâtiment et TP (ouvrages d'art - Génie Civil - travaux industriels).

Vous, jeune diplômé Ponts, Centrale, AM ou ETP, esprit neuf et curieux : notre force vive.
Nous vous donnerons la maîtrise complète de notre métier : technique, gestion, organisation, commercial, informatique, pour que, très vite, vous preniez des responsabilités globales.

Votre avenir : ouvert sur le monde. Métropole ou étranger, dans la société ou le groupe.

Une sélection rigoureuse, destinée à choisir des hommes forts.

rscg carrières nous transmettra votre candidature : merci d'écrire sous référence 4149 : 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

Marketing industriel international

Voici une opportunité exceptionnelle pour l'homme de marketing qui souhaite continuer à pratiquer des méthodes conceptuelles avancées tout en contribuant lui-même, directement, à les transformer en actions. Jusqu'ici, il a surtout manié des idées que ce soit au travers de ses études - de type H.E.C., INSEAD, I.S.A., ... - et de ses premières expériences professionnelles au marketing - dans une de ces entreprises considérées comme véritable université où dans une Société de Conseil -. Les données du MIX, il les maîtrise parfaitement, les faire vivre sur le terrain sans pour autant se substituer aux opérationnels, un art dont il se sent capable.

Au sein de cette Société, à vocation industrielle internationale, qui connaît une croissance exceptionnelle, grâce à la haute technicité de ses produits, au dynamisme et à l'esprit de service qui l'animent, il aura à organiser et coordonner l'action marketing des filiales et licenciés implantés aux U.S.A. comme en Europe, l'effort étant mis sur les marchés, porteurs actuellement, de l'Europe du Sud. Il rejoindra une petite équipe de Direction très jeune et soudée dont les membres venus des quatre coins du monde apprécient la qualité de vie qu'ils ont trouvée à TOULOUSE. C'est là qu'il s'installera lui aussi, tout en ayant évidemment à se déplacer pas mal.

Pour en savoir plus, qu'il prenne contact, très vite, sous réf. 124 M avec Claude EGNELL

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - Tél. 267.35.11

Filiale d'un Groupe international

Nous cherchons pour notre usine de

REIMS

UN JEUNE INGÉNIEUR A.M.

Ce poste fait appel à des qualités d'initiative et est susceptible d'une évolution de carrière intéressante.

Possibilité de logement.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à n° 10.997, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RESPONSABLE DU PERSONNEL

LYON

Une société internationale du secteur chimie-pharmacie (2500 personnes en France) CREE dans l'une de ses unités de production (250 personnes environ) le poste de Responsable du Personnel.
Rattaché au Directeur de l'établissement :
- il l'assistera dans les relations avec les représentants du personnel,
- il prendra en charge, en liaison avec le département du personnel du siège, l'ensemble de la fonction : formation, recrutement, conditions de travail, accueil, statistiques...,
- il participera, en liaison avec les spécialistes, à la modernisation des systèmes d'information,
- il supervisera l'administration du personnel et les services généraux.

Le candidat recherché est âgé de 30 ans minimum. De formation supérieure, il possède une bonne connaissance de la législation sociale et une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction personnel.

Adresser CV, photo et prétentions sous N° 6464 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Filiale d'un Groupe International

Nous cherchons pour notre usine de

REIMS

un jeune

INGÉNIEUR CHIMISTE

E.N.S.I.C. NANCY

Ce poste convient à un homme actif et créateur. Il offre une possibilité de carrière intéressante.

Possibilité de logement

Envoyer C.V. manuscrit + photo à n° 10.999, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

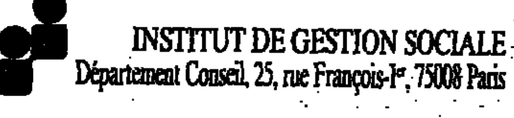
SOCIÉTÉ DE SERVICES
filiale d'un groupe multinational,
spécialisée dans l'installation
et la maintenance de matériel d'équipements d'hydrocarbures
RECHERCHE

2 DIRECTEURS RÉGIONAUX
RÉGIONS EST et OUEST

Mission :
- action commerciale et développement des produits sur la région,
- gestion d'un compte d'exploitation (20 millions).
- gestion et animation d'une équipe de 60 personnes.

Profil :
- ingénieur ou connaissances mécanique, électricité, électronique, hydraulique,
- expérience commerciale,
- compétence en gestions financière et de personnel.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ-LM-010 à :



INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Ier, 75008 Paris

chef de produits

160 000 FRS +

C'est à un homme de terrain, curieux et accrocheur que nous souhaitons confier la responsabilité de deux de nos lignes de produits grand public à l'étranger.

Il s'agit de procéder aux études de marchés nécessaires, définir les collections (nos produits sont très liés à la mode), assurer une bonne gestion prévisionnelle, gérer les approvisionnements et bien sûr animer et former les équipes de vente des filiales à vos produits.

Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous faites la preuve d'une première expérience de marketing opérationnel si possible à l'international.

L'anglais est indispensable, l'allemand un « plus »

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir dans le cadre d'un groupe important à forte notoriété et en plein développement.

Basé dans le Nord. Il vous faudra prévoir de nombreux déplacements à l'étranger.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5174 à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ALSACE

DIRECTION DU SERVICE CONTROLE QUALITE

Cette société filiale de Matra est un des leaders dans son domaine d'activité. Elle est spécialisée dans la fabrication de micromécanismes et de pièces d'habillage. La restructuration de ses activités implique l'ouverture de secteurs consacrés à la microélectronique et microinformatique.

Rattaché au Directeur de l'usine, il est responsable de la coordination de l'ensemble *des problèmes de qualité des produits à tous les stades industriels. Il définit et met* en place les normes. Il conçoit et gère les plans d'Assurance qualité... Il contrôle la rentabilité du service de 30 personnes qu'il dirige et anime.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, justifiant d'une expérience significative (5 ans minimum), ayant assuré la responsabilité d'un service contrôle qualité en micro-mécanique et électronique. La maîtrise de l'anglais est indispensable

Salaire motivant (180 000 F env.) pour un candidat de valeur répondant à l'expérience souhaitée.

Il existe des facilités de logement dans un cadre agréable. Les perspectives d'avenir sont séduisantes du fait de la diversification des activités de la société

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 17502A à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Bern 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES INDUSTRIELS
(sous traitance, délégation de production, maintenance)
Recherche pour ROUEN

son DIRECTEUR DE CENTRE

Bénéficiant de l'assistance du siège parisien pour les études, il est responsable de façon autonome de la gestion du centre, de la détection des affaires à la réalisation des marchés, et bien entendu du suivi des marchés existants. Il a une bonne expérience de gestion et d'administration en milieu industriel ou en services et une pratique commerciale de type ingénieur d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo S/Réf. 3168 à :

INTER P.A.
B.P. 508 - 75066 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

« SANOFI RECHERCHE »
TOULOUSE

recherche

un (e) Technicien (ne) de laboratoire

titulaire BTS ou DUT ou DEUG de biologie ou physiologie expérience en PHARMACOLOGIE CARDIOVASCULAIRE exigée.

Adresser : lettre manuscrite, curriculum vitae photo à :
SERVICE DU PERSONNEL - 195, route d'Espagne, 31036 TOULOUSE CEDEX.

Important constructeur matériel filature région touristique de l'Est. Forte position exportatrice.

recherche

INGÉNIEUR TEXTILE TECHNICO-COMMERC.

Mission :
projets d'installation et devis, après formation, négociations avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir soit à un ingénieur textile débutant, soit à un technicien supérieur textiles avec pratique fibres longues.

Anglais efficace, parlé + écrit indispensable.

Logement facilité.

Adr. C.V. détaillé sous référence 954 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX.

Chambre d'Agriculture recrute
CHARGÉ(E) de FORMATION
Formation Sciences de l'Education et Supérieure Agricole. Poste à pourvoir au 1er/12/81. Ecrire avec C.V. et photo à Chambre d'Agriculture de l'Eure. *B.P. 882 - 27008 EVREUX.*

CHERCHEUR

Le Centre International de Recherche Dermatologiques, propose *au sein de son* équipe pluridisciplinaire un poste de chercheur à un candidat possédant.
- Un Doctorat d'Etat en :
  - Médecine
  - ou Pharmacie
  - ou Sciences.
- Une solide formation théorique et surtout pratique en biologie humaine.

Il aura à mettre en œuvre des méthodes biochimiques, biophysiques, histochimiques, immuno-histologiques existantes : à créer ou à adapter aux mesures des paramètres de physio-pathologie cutanée in vivo et in vitro.

Le CIRD, récemment créé dans la région de Nice, se consacre à la recherche fondamentale en dermatologie.

Adresser curriculum vitae et liste des publications à :

cird
SOPHIA-ANTIPOLIS
06565 VALBONNE Cedex.

LE LABO. D'ARCHÉOLOGIE DES *MÉTAUX DE JAVILLE/NANCY* dépendant principalement des ministères de la culture et du C.N.R.S. recherche pour emploi de DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

UN INGÉNIEUR ou DOCTEUR

EN SCIENCES PHYSIQUE
Niveau du poste :
INGÉNIEUR IIA statut I.T.A. du C.N.R.S.
Adresser candidature avant le 15 novembre 1981, bureau du *personnel (personnel administratif)* DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE, 34, quai du Louvre, 75041 PARIS CEDEX 01.

NICE, P.M.E. électronique secteur télétransmission recherche ingénieur 5 à 10 ans expérience pour poste de direction technique.
Ecrire avec C.V. HAVAS, 06072 Nice Cedex, B.P. 346, réf. 0912.

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
cherche

TECHNICIEN ou INGÉNIEUR

- 1° Réf. L automatisme logique micro-processeur.
- 2° Réf. R instrumentation et régulation des processus de fabrication.

Expérience professionnelle indispensable.
Expérience en pédagogie souhaitée.

Envoyer C.V. + lettre à :

IRA Chemin des Moines, 13644 ARLES.

Société industrielle METZ (57) d'importance nationale recherche pour ses services techniques

INGÉNIEUR

(SUPELEC, ENSIEG, ENSEEIHT ou équivalent).
Débutant ou avec expérience, chargé plus spécialement du calcul de machines statiques, de l'exploitation et *du développement informatique* des méthodes de calcul.
Dégagé O.M.
Ecr. n° 1447 Publicités réunies, 112, bd. Voltaire, 75011 Paris.

---

ingénieurs responsables études recherches et ingénierie

La Division ÉNERGIE de CREUSOT LOIRE connaît actuellement une forte expansion dans le secteur de la réalisation complète de stations de compression des gaz. C'est pourquoi elle recherche, pour son département Turbo-Machines, des ingénieurs désireux de prendre des responsabilités techniques importantes dans les domaines Études de construction, Recherches et Développements, Ingénierie. Ils seront en outre chargés d'animer des équipes comprenant ingénieurs et agents techniques.

Ces postes, basés au CREUSOT, en BOURGOGNE, conviendraient à des ingénieurs diplômés, ayant de préférence une formation à dominante mécanique (ECP, A et M, ENSI) et âgés d'au moins 35 ans. Spécialistes des machines tournantes, ils devront justifier d'une expérience réussie, acquise au sein de Bureaux d'Études ou de Centres de Recherches.

Une évolution de carrière vers des fonctions élargies peut être envisagée ultérieurement.

Les postes impliquent des déplacements et séjours fréquents à l'étranger. La pratique de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand serait appréciée.

Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, doivent être adressées à CREUSOT LOIRE, à l'attention du Responsable du Service des Affaires Sociales de la Division Énergie - 54, rue Clemenceau, BP 31 - 71208 LE CREUSOT.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

SFENA

ETABLISSEMENT INDUSTRIEL D'EQUIPEMENT AERONAUTIQUE DE CHATELLERAULT (VIENNE)

RECHERCHE

INGÉNIEUR

ENSAé ou ECP ou AM + ESE
intéressé par l'étude et l'innovation
ayant si possible quelques années d'expérience.

- Sera chargé, au sein d'une équipe d'ingénieurs jeunes et dynamiques de la conception de

SYSTÈMES COMPLEXES

aéronautiques et terrestres
Logement facilité
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. et prétentions
SFENA B.P. 128 - 40 rue de la brelandière
86101 CHATELLERAULT CEDEX

SAFARE-CROUZET

Domaine électronique marine militaire recherche pr son service d'études à Nice :
1) *Ingénieur expérimenté ou faible expérience* : analogique, radioélectricité, test automatique ;
2) Ingénieur expérimenté ou débutant : numérique, microprocesseur. Adresser C.V. et prétentions à : SAFARE-CROUZET, B.P. 171, Nice Cedex 06005.
Téléphone : (93) 84-72-79.

URGENT. Cab. de groupe Montpellier cherche ORTHOPHONISTE. Téléph. : (67) 63-08-78.

CENTRE SOCIO-CULTUREL
44380 PORNICHET
recherche

son animateur (trice)
statut municipal 2e ce disponible le 15-11-81.
Tél. uniquem. (40) 61-25-24.

Cabinet Conseil Fiscal

clientèle française et internationale recherche pour
LYON - SUD-EST

FISCALISTE CONFIRME

• 2 à 5 ans d'expérience • bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5957 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Sr. Automation Engineer

MERCK AND CO. Inc. est une corporation pharmaceutique multinationale qui entre dans une compétition digne des processus professionnels de contrôle les plus valables sur le marché.

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR

expérimenté capable d'évaluer les besoins en automation les plus diversifiés, de développer des propositions, de prévoir le projet et l'implantation de divers systèmes.

Ces systèmes comprennent le contrôle *du processus de fabrication*, d'emmagasinage, de conditionnement et de gestion des ressources énergétiques pour notre usine de Clermont-Ferrand. Une bonne connaissance de l'anglais est exigée, car le poste entraînera un stage de plusieurs mois aux États-Unis. En plus d'un diplôme d'ingénieur chimie ou mécanique et une expérience minimum de 5 ans dans le domaine, la pratique du FORTRAN, du BASIC ou tout autre langage connu de processus de contrôle est essentielle.

Prière d'envoyer C.V. et prétentions à
F.A. MIESO

MERCK & CO., INC.
P.O. Box 2000
RAHWAY - NEW JERSEY 07605
U.S.A.

Egale opportunité pour H/F

OFFRES D'EMPLOIS

cnes

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recrute pour la
DIRECTION DES LANCEURS à EVRY

ingénieurs grandes écoles ou universitaires

Réf. AP/11

DIVISION AVANT-PROJETS
UN INGENIEUR chargé de réunir, synthétiser, diffuser dans l'Etablissement et gérer l'information technique et industrielle nécessaires à la conduite des activités de la Direction des Lanceurs.

Réf. ED/14

DIVISION ETUDES ET DEVELOPPEMENT
UN INGENIEUR chargé du suivi technique du développement des structures dans le cadre des projets de la Direction des Lanceurs.

Quelques années d'expérience dans le calcul, l'étude et la réalisation des structures aéronautiques en matériaux composites est souhaitée.

Réf. AR/19
UN INGENIEUR chargé du développement et de la qualification des propulseurs d'appoint à liquide du Lanceur ARIANE 4.

Une expérience dans le projet ARIANE sera particulièrement appréciée. Spécialité structure et propulsion souhaitées.

Réf. QF/13

ingénieurs assurance qualité formation A.M., E.N.I. Compiègne ou équivalent

Charges de définir, négocier et vérifier l'application des dispositions qualité à mettre en œuvre par les industriels participant au programme du Lanceur Européen ARIANE.

Les candidats à ces postes devront justifier d'une première expérience industrielle si possible dans un service Qualité.
Ils se caractériseront par leur goût pour les contacts humains à tous les niveaux hiérarchiques et leur attrait pour les grands programmes *internationaux.*

Ces postes requièrent des déplacements en Europe.

Pour tous ces postes une bonne pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions à :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
Service du Personnel, rue Baudelaire, 91000 EVRY.

RESPONSABLE DU PERSONNEL

170.000 F/an **LYON**

Une importante entreprise du secteur électro-mécanique (plusieurs milliers de personnes) et, filiale d'un groupe international, recherche pour un de ses départements, un **Responsable du personnel**. Dépendant du Directeur du Département et en liaison fonctionnelle avec la DPRH, il devra être capable de mener avec l'encadrement une réflexion visant à faire éclater la routine, en apportant une présence opérationnelle sur le terrain. Sa tâche principale sera de créer un environnement dans lequel chacun pourra donner la pleine mesure de son talent pour aider à la réalisation des objectifs de l'organisation. A l'écoute des problèmes sociaux-économiques de l'entreprise, il mettra en place les outils *d'aide à la décision, nécessaires à la participation* aux responsabilités de chacun. L'homme capable de nous aider dans cette fonction est âgé d'au moins 30 ans et de formation supérieure (droit - littéraire) son ouverture d'esprit, sa capacité de raisonnement, son aptitude à poser les problèmes devraient lui permettre de s'intégrer rapidement. Actuellement en place dans une unité décentralisée, votre potentiel vous permettra à terme d'entrevoir de hautes responsabilités.

Adresser votre C.V. sous référence 81 125 LM, à :
Société PIERRE RIGOLLIER
« Les Bureaux de Chalin » - 20, rue Chirpaz — 69130 ECULLY.

pmp

pierre rigollier s.a.

FABRICANT de PEINTURES et REVÊTEMENTS principalement destinés à l'ANTICORROSION. Filiale d'un Grand Groupe Industriel Français

recherche pour son
Service Technique - Recherche et Développement

INGÉNIEUR CHIMISTE

27 ans minimum

ayant acquis une première expérience dans l'industrie de la peinture ou chez un Fabricant de matières premières.

Nous offrons un poste comportant une large autonomie d'ac*tion et une réelle possibilité* de faire ses preuves à candidat dynamique intéressé par le développement et la mise au point de formules.

Anglais lu, écrit, parlé.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 11759, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, *Cédex 01*, qui transmettra.

FOL 26, *recrute* pour centre montagne : Lus-la-Croix-Haute, directeur-gestionnaire permanent. C.V. à FOL BP 133, 26001 VALENCE.

LE BUREAU DE RECHERCHES *GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES*
recherche

1 CHEF DE PROJETS

pouvant assurer la responsabilité de l'ingénierie de projets industriels importants dans le secteur de l'énergie. Les candidats de formation grande école d'ingénieur devront présenter des qualités d'animateur d'équipes pluridisciplinaires et une dizaine *d'années d'expérience* dont 5 ans dans des fonctions semblables.
Le poste est à pourvoir à ORLEANS LA SOURCE.
Anglais indispensable et espagnol souhaité pour missions fréquentes à l'étranger.

Adr. lettre de candidature, C.V., réf., et prét. au BRGM/DPEL B.P. 6009 45060 Orléans Cedex.

Organisme public interministériel
recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

adjoint au directeur du programme d'expérimentations de transfert de données sociales, il sera chargé :
- *du suivi et de l'évaluation de 2 expériences ;*
- du développement des logiciels réalisés ;
- de la coordination des équipes.

Formation supérieure *scientifique*. Expérience 5 à 8 ans.
Lieu d'activité : Marseille.

Ecrire : CEESI, secrétariat général,
343, boulevard Romain-Rolland, 13009 Marseille.

SAFT Groupe C.G.E.

étoffe ses structures et ouvre un poste

INGENIEUR DE VENTE

à RENNES

Il sera chargé de développer les ventes auprès d'une clientèle de type : Télécommunications - Informatique - Bureautique ...

Ce poste convient à un ingénieur électricien Breguet, Sudria, Violet ou équivalent ayant une première expérience réussie dans la vente de matériels industriels.

La candidature d'un débutant très motivé par la vente, appuyée par des stages formateurs peut être envisagée.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. M 11 - 13 à la Direction des Ressources Humaines - SAFT - 119, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET.
Discrétion absolue assurée.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

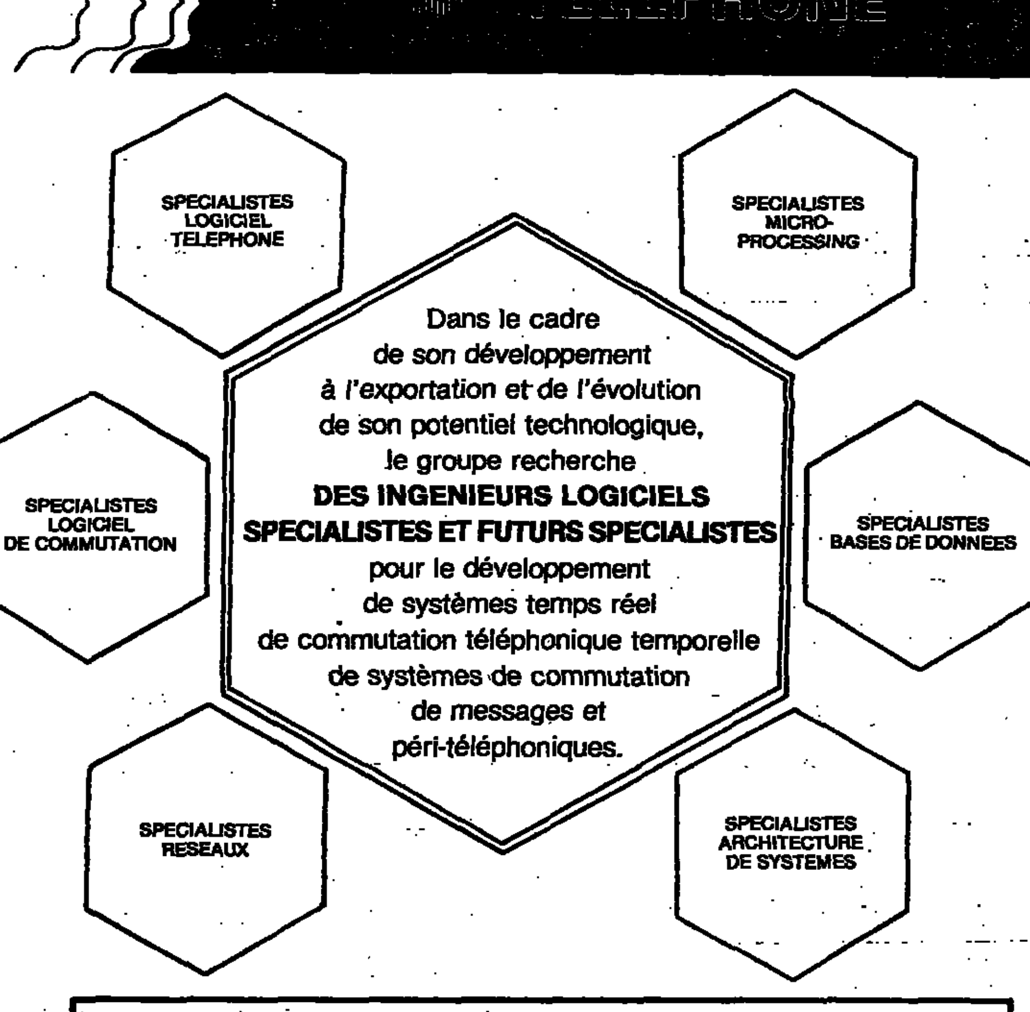
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS





Michel PONSY, Directeur de la Division Informatique et Communication, du **Groupe Bernard Krief Consultants**, maître d'œuvre de ces recrutements, attend votre candidature qu'il étudiera avec la plus grande attention. (7714)
Il vous remercie de lui faire parvenir votre curriculum vitae indiquant votre rémunération actuelle, ainsi qu'une photo d'identité.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
Division Informatique et Communication
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

BKC

MARTINI

recherche

pour sa Direction Marketing
Assistant Chef de Produit

Après un stage de 3 mois en force de vente, il sera chargé de l'analyse des marchés à travers diverses sources d'information (études, panels, etc.). Sur la base de ces analyses, il proposera des actions.

Il prendra en charge progressivement la gestion d'une ligne de produits.

pour sa Direction Commerciale
Chargé d'Etudes HF

Il se verra confier la réalisation et l'actualisation d'études à caractère commercial et financier, ainsi que l'analyse des résultats de promotions des ventes. Des qualités de gestionnaire seront exigées.

Ces deux postes conviendraient à de **jeunes débutants, diplômés HEC, ESSEC, ESCAE ou équivalent**. Ils auront pu confirmer leur intérêt pour ces fonctions au travers de stages (environ 6 mois).

Lieu de travail : **Saint-Ouen.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant le poste choisi à Patrick CHERTIER - MARTINI ET ROSSI - 19, Avenue Michelet - 93404 SAINT-OUEN Cedex.

MEDIA PA

SOSI est une SSCI en plein développement dont les 70 ingénieurs interviennent sur mini, moyens et grands systèmes pour la réalisation de contrats diversifiés.

Elle souhaite renforcer son équipe commerciale et recrute pour cela des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Ils devront promouvoir la clientèle qui leur sera confiée, négocier des contrats, les suivre et en assurer le bon déroulement en collaboration avec les chefs de projets, mais aussi réaliser les objectifs élaborés avec le responsable commercial.

De formation supérieure, les candidats peuvent justifier d'un expérience réussie de 3 à 5 ans minimum acquise de préférence dans une SSCI car ils doivent être rapidement efficaces et autonomes.

Nous leur garantissons une rémunération élevée et un environnement intellectuel et humain très stimulant.

Une formation à la méthodologie SOSI est assurée;

SOSI — *Nous vous remercions d'adresser votre CV + photo à SOSI, Tour Gamma B, 197, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12*

HAVAS CONTACT

Très importante société pilote dans le domaine de la **CONSTRUCTION IMMOBILIERE** - Siège **PARIS** recherche pour son

DEPARTEMENT FINANCIER

JEUNE CADRE

organisation procédures comptables

HOMME ou FEMME

Au sein d'un service d'assistance comptable, il (elle) sera chargé(e) :
• de participer à l'élaboration et à la maintenance d'un corps de procédures comptables • d'apporter son assistance au responsable comptable de la Société pour les problèmes de procédures et d'organisation • d'animer des groupes de travail pluridisciplinaires, concernant des problèmes comptables généraux.

Un diplôme de l'Enseignement Supérieur en **GESTION** ou **SCIENCES ECONOMIQUES** (I.E.P., MAITRISE ...) complété par le DECS, est exigé.

Une très bonne connaissance du Droit Comptable est indispensable. Une expérience de 4 à 5 années dans une fonction similaire ou de Commissariat aux Comptes, serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 5977 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
au Sud Ouest de la Région Parisienne
recherche

INGENIEUR D'ATELIER

ARTS ET METIERS

Ayant quelques années d'expérience dans le domaine aéronautique.

Envoyer CV, lettre manuscrite sous réf. 8.297 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

CONSTRUIRE L'INFORMATIQUE DE DEMAIN

L'ORÉAL

recherche pour l'une de ses filiales parisiennes

le responsable des études

chargé du développement de son plan informatique à 5 ans (Réseau de 3 minis, 10 micros, 50 terminaux, débouchant sur le courrier électronique).
En liaison étroite avec le spécialiste système, il est responsable :
- *du suivi, de la mise à jour et de la cohérence du plan informatique ;*
- *de la définition des besoins et des analyses fonctionnelles, en coordination étroite avec les responsables opérationnels ;*
- *de la direction des projets les plus importants.*

Ce poste convient à un homme de 30 ans, de formation supérieure spécialisée, ayant 4 à 5 ans d'expérience en organisation et informatique de gestion, et en conduite de projets.
Il a une personnalité imaginative rigoureuse, tournée vers le dialogue et la concertation.
Il dépendra directement du Directeur Administratif.
Les lettres de candidature avec photo et prétentions, sont à adresser à L'ORÉAL - Division des Produits « Public » - 41, rue Martre, 92117 Clichy Cédex, sous référence 527, qui traitera directement et confidentiellement chaque dossier.

Emplois et Carrières

Premier organisme français d'études de marché, nous sommes amenés à utiliser et développer les outils statistiques les plus sophistiqués et recherchons un

ingénieur statisticien
Grande Ecole Scientifique
Débutant

Après une période de formation, il sera responsable au sein du département Recherches Statistiques du concept, de l'élaboration de la coordination et du suivi de projets à caractère économique, marketing et statistique.

Le poste particulièrement formateur implique de nombreux contacts avec la clientèle et les services internes de l'entreprise.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE.

Merci d'adresser CV, photo sous réf. MG.

A.C. NIELSEN COMPAGNIE.
Direction des Ressources Humaines.
Bureau des 3 Fontaines,
95007 CERGY-PONTOISE CEDEX.



HAVAS CONTACT

SOCIETE DES TUYAUX BONNA
3.000 personnes - C.A. 600 millions de F.
Fabrication et pose de canalisation en béton
Engineering, fourniture d'usines de préfabrication produits en main - FRANCE et ETRANGER
recherche
pour son Département Etudes et Projets à Paris

JEUNES INGENIEURS

PONTS ET CHAUSSEES - MINES - CENTRALE

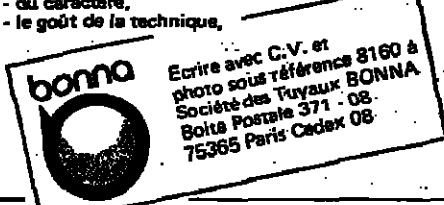
Les postes conviennent à des Ingénieurs formés notamment en Génie Civil - Hydraulique - Béton, débutants ou quelques années d'expérience et désireux :

a) - d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets France et Etranger

b) - d'assurer les relations avec les Clients et les services Production, Travaux et Commercial;

c) - d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher sur des responsabilités plus étendues en France et à l'Etranger.

Les postes nécessitent :
- de l'initiative,
- du caractère,
- le goût de la technique,



GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche pour participer au Développement de Grands Projets Informatiques sur :

Systèmes CII-HB

Ingénieurs Systèmes GCOS 8	Réf. ACR/1-LM
Ingénieurs Systèmes GCOS 64	Réf. ACR/2-LM
Ingénieurs Expérimentés DM4-TP	Réf. ACR/3-LM

Systèmes IBM

Ingénieurs Systèmes MVS, DOS/VSE, OS/VS1	Réf. ACR/4-LM
Ingénieurs Expérimentés CICS, IMS, DL1, VTAM	Réf. ACR/5-LM

Les candidatures sont à adresser sous la référence correspondante à SG2 12-14, rue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Paris - Nous sommes une importante société (900 personnes, 1 milliard de C.A.), filiale d'un grand groupe, exerçant *une activité de services : la vente d'espaces et la réalisation* d'insertions publicitaires. Dans le cadre d'une réorganisation programmée et préparée de longue date, notre direction technique (250 personnes) souhaite intégrer un cadre de formation supérieure et à fort potentiel dans son équipe de direction (en remplacement du titulaire appelé à d'autres fonctions), en tant que

CHEF DE DIVISION

Vous avez obligatoirement une formation supérieure et une bonne dizaine d'années d'expérience acquise dans l'industrie à des postes de responsabilité hiérarchique... par exemple comme patron d'un important service (à gros effectif) de gestion complexe de commandes impliquant un traitement de masse avec l'utilisation permanente d'une informatique évoluant vers les techniques les plus modernes de production et de gestion. Vous prendrez la direction de notre division la plus opérationnelle (120/130 personnes). Vous animerez une équipe légère de spécialistes et dix groupes autonomes gérant chacun les flux et la réalisation des insertions publicitaires (représentant une valeur totale de *I M M*). Vous assurerez avec leur concours dans un contexte d'enrichissement des tâches, le respect des délais, la qualité, la productivité. Votre mission prioritaire sera de poursuivre et d'améliorer la restructuration en cours en vous appuyant sur votre sens de l'organisation et de la gestion, sur une délégation effective auprès de votre encadrement, sur vos qualités relationnelles pour encadrer, motiver, former le personnel de votre division. Vous trouverez dans ce contexte, après réussite et après avoir fait la preuve de votre valeur, de réelles possibilités d'avenir.

Ecrire sous réf. 5526 M

Cognac - Dans le domaine de la production et de la commercialisation des crus de Cognac notre place n'est pas négligeable. Notre organisation nous donne une place originale parmi les grands producteurs. Notre direction générale souhaite intégrer aujourd'hui un cadre marketing et commercial pour développer notre activité "produits de marque" comme

DIRECTEUR MARKETING/VENTES

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous parlez parfaitement l'anglais (et si possible l'allemand). Votre expérience marketing des produits de grande consommation, mais aussi des produits de marque est doublée d'une expérience commerciale sur le marché international, c'est-à-dire que vous avez une bonne dizaine d'années de vie professionnelle. Par délégation de notre comité de direction, vous aurez l'entière responsabilité – et les moyens – du *développement de notre gamme "produits de marque"* et l'animation d'une équipe de chefs de zone export : politique marketing, politique de marque, conception stratégique pour tous les pays, application et gestion des politiques auprès des distributeurs et agents en France et à l'étranger. Vos qualités relationnelles seront aussi importantes que votre professionnalisme pour vous intégrer et vous imposer au sein d'une équipe de direction dynamique. Bien sûr, vous serez ravi de vivre dans une province agréable.

Ecrire sous réf. 5530 M

Notre groupe a juste 10 ans d'existence, et est le leader dans son domaine. Nous représentons aujourd'hui un ensemble de sociétés important (4 milliards de CA. 6000 personnes, plus de 40 entités juridiques autonomes) et original (par notre structure très décentralisée, par les particularités locales et/ou historiques qui personnalisent chacune de nos sociétés situées dans le même environnement professionnel, par le style de management de notre direction générale restreinte composée de "spécialistes" de tout premier plan). C'est dans ce contexte que nous vous proposons *de venir nous rejoindre – pour remplacer votre prédécesseur appelé à d'autres responsabilités dans le groupe – pour y* exercer des fonctions de

CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez été très jeune diplômé d'une Grande Ecole – d'ingénieurs (avec si possible un complément en économie) ou de commerce –, et vous pouvez déjà faire la preuve d'expériences réussies après 3 à 5 ans de vie professionnelle. Vos qualités de manager et votre tempérament opérationnel ont pu s'y exprimer, même dans des domaines non professionnels. Vous souhaitez aujourd'hui parfaire votre approche de la gestion avant d'accéder à un poste de direction. Vous serez responsable des études des documents de gestion (centralisation, états de synthèse, analyse critique...) qui vous permettront de formuler des recommandations à notre direction générale. Votre participation à ce niveau vous amènera à intervenir dans des missions opérationnelles auprès de nos filiales. Après réussite dans cette fonction, vous avez la volonté de (re)devenir opérationnel. Votre mobilité (mutation éventuelle) et votre disponiblité (déplacements) sont réelles.

Ecrire sous réf. 5531 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

INGENIEURS

- ELECTRICITE - ELECTROTECHNIQUE - AUTOMATISME
- INSTALLATIONS THERMIQUES ET SANITAIRES

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION A VOTRE METIER

L'AFPA recherche pour une de ses Directions Technique et Pédagogique, deux ingénieurs (formation niveau II ou, au minimum, III).
Ils participeront - seuls ou en équipe - à l'élaboration des programmes de formation ; au recrutement du personnel enseignant ainsi qu'à sa formation et son perfectionnement ; au suivi des évolutions techniques et pédagogiques.
Ce rôle d'étude, de conseil et de formation - qu'ils exerceront principalement au sein de l'AFPA mais aussi pour le compte d'entreprises ou d'organismes extérieurs - requiert d'excellentes compétences techniques, attestées par une pratique professionnelle d'au moins 5 années.

- **INGENIEUR ELECTRICITE - ELECTROTECHNIQUE - AUTOMATISME :**

L'expérience requise concerne la conception et la réalisation des diverses applications industrielles de l'électricité (machines tournantes, transport de courant, organismes de commande, automatismes électriques,...) la connaissance des automatismes pneumatiques et hydrauliques serait appréciée.

- **INGENIEUR INSTALLATIONS THERMIQUES ET SANITAIRES**

L'expérience de la conception et de la réalisation des matériels producteurs de chaleur (chauffage, production d'eau chaude,...), des installations sanitaires, de la zinguerie et des techniques courantes de couverture est indispensable. Celle des économies d'énergie et des énergies nouvelles est souhaitée.
C'est à Neuilly sur Marne (93) que nous vous proposons ces missions originales qui donneront à votre métier une dimension tout à fait nouvelle. Si vous êtes intéressé, adressez un dossier de candidature à : A. DESPOIS - AFPA -
13, Place de Villiers - 93100 MONTREUIL.

afpa DES METIERS QUI VIVENT!

rsag carrières

CENTRE D'ETUDES
d'une Société de Mécanique générale/automatismes,
située en proche banlieue Sud
recherche

INGENIEUR DIPLOME
position II

- 6 à 10 ans d'expérience • Passionné par l'innovation

Pour occuper le poste de :

- *CHEF DE SECTION ELECTRICITE/AUTOMATISME*

(ayant des connaissances en électronique)

Les candidats feront parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 11710 à
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef des ventes France et exportation
référence WD 195 AM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour son secteur *produits en aciers inoxydables le* ***promoteur*** *de sa gamme et l'****animateur*** *de son* réseau de ventes en France et à l'étranger.

Au-delà du dynamisme, du goût pour les voyages, de la pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand, les "armes" suivantes permettront d'atteindre les objectifs de la fonction :
- *formation supérieure,*
- expérience confirmée de la vente de produits standard,
- capacité éprouvée d'animation d'agences stockistes en France et à l'étranger.

Poste à Paris. Ordre de grandeur de rémunération : 170 000 F +

Jeune organisateur fort potentiel
référence XJ 173 AM

IMPORTANT GROUPE PARMI LES PLUS PERFORMANTS DANS SON DOMAINE (plus de 3 000 personnes, plusieurs filiales France et étranger) recherche un **Organisateur** ECP, Mines, AM... 3 à 5 ans d'expérience en cabinet spécialisé ou secteur tertiaire (banque, assurances...).

Responsable de la mise en œuvre de projets importants en liaisons avec l'informatique, il agira en étroite collaboration avec la direction d'une filiale en forte expansion et contribuera à la conception et la réalisation de nouveaux produits.
Larges perspectives d'avenir dans le groupe.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération **170 000 F** ***(suivant formation et*** **expérience).**

Chef de projet informatique gestion de production
référence SZ 192 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN recherche un **Chef de Projet Informatique** capable d'assumer, avec une large autonomie, la responsabilité de l'informatisation de la gestion de production d'une importante usine de 3 300 personnes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 5 ans d'expérience en informatique acquise en milieu industriel.

Larges perspectives d'évolution de carrière.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : ville Centre France.
Ordre de grandeur de rémunération : 160 000 F +

Responsable commercial haut niveau
référence XE 196 AM

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE, filiale d'un des premiers groupes français, recherche pour une de ses divisions (1,2 milliard) à **Bordeaux** un **Responsable Commercial haut niveau.**

Rattaché au Directeur de la division, il sera chargé de la commercialisation d'une gamme de produits auprès d'une clientèle industrielle France et exportation. La réussite dans ce poste implique :
- une formation de type HEC, ESSEC, SUP, DE CO. ou équivalente,
- une expérience de 5 ans mini dans la vente de produits industriels,
- une grande disponibilité, une présence efficace auprès de la clientèle, une collaboration dynamique avec la production, un esprit marketing,
- une parfaite connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Ordre de grandeur de rémunération : 150 000 F +

Pour ce poste, écrire en précisant la référence à Madame SANTA-MARIA, ÉTAP, 30, rue Catros - 33000 BORDEAUX.

Directeur technique
référence TA 193 AM

UNE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET DYNAMIQUE (transformation de matières plastiques) recherche son **Directeur Technique.**

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- du développement des produits nouveaux (en liaison avec la clientèle), de *la conception et de la réalisation des machines et outillages, de la supervision de la production.*

Ce poste conviendrait à un candidat :
- ayant de solides connaissances en mécanique et environ dix ans d'expérience professionnelle (de préférence dans l'application des matières plastiques dans l'emballage, ou, à défaut ayant de bonnes connaissances en chimie),
- témoignant de solides qualités de créativité, de réalisme et de dynamisme.

Poste très intéressant pour candidat désireux de participer pleinement à la vie et au développement d'une entreprise.
Connaissance anglais ou allemand souhaitée.
Poste : ville Sud-Est de la France.

Jeune ECP, Mines, AM bon potentiel pour poste opérationnel en usine
référence RY 191 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, leader dans la réalisation d'équipements lourds (chaudronnerie et mécanique) offre la possibilité d'acquérir une solide formation et d'assumer des responsabilités opérationnelles à un **Jeune Ingénieur** *débutant ou ayant une première expérience professionnelle.*

Il commencera sa carrière dans une des usines de la société, qui est une unité à taille humaine (200 personnes) disposant de moyens importants. Il aura au départ des missions concrètes : méthodes, progrès technique, productivité... lui permettant de participer d'emblée aux activités de l'usine et d'acquérir les connaissances nécessaires pour assumer rapidement des responsabilités de production.
Larges possibilités d'évolution ultérieure dans la société suivant goûts et aptitudes.
Poste à Valenciennes.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour l'un de ses centres en BANLIEUE PARISIENNE

ingénieur chargé des applications informatiques

Au sein de la direction des approvisionnements **il participera :**
- à l'étude et à la mise en place des nouveaux systèmes informatiques (définition des moyens, mise en place et suivi des réalisations)
- à l'exploitation et à l'amélioration des moyens existants (fonctionnement et extension du réseau de télétraitement)
- à la préparation et au suivi du budget informatique de la direction.

Le poste s'adresse à un ingénieur grandes écoles, autonome et entreprenant, motivé par l'informatique de gestion (analyse fonctionnelle), présentant des qualités d'organisation et d'aisance dans les contacts. Larges possibilités d'évolution au sein des autres unités du groupe (direction informatique, gestion de la production...).

Merci d'adresser lettre avec CV, photo et rémunération actuelle sous le No 11.629 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Homme Qualité
D'abord une philosophie, ensuite un modèle

Groupe industriel international très performant dans la fabrication de produits grand public, nous nous attachons à confier à un seul homme le leadership intellectuel de chaque grande fonction. Actuellement, nous recherchons le vrai responsable de la conception et de l'orientation de la politique Qualité pour l'entreprise.

Dans un premier temps, et au sein d'un établissement employant 2 000 personnes, nous vous confierons la conception, sur une gamme de produits, d'un «modèle» de la Qualité qui, grâce à votre sens de l'innovation, votre aptitude à la décision, votre goût du passage aux faits, devra faire écho auprès des autres unités du Groupe. Bien sûr, au niveau de la logistique et du quotidien tous les moyens opérationnels sont en place : une équipe techniquement très qualifiée, des instrumentations sophistiquées, un marketing pointu. Plus que le pilotage de ce service, nous attendons de vous un travail de réflexion et de création dans cette fonction charnière qui, pour nous, est essentielle.

Jeune Ingénieur Grande Ecole, Centrale, A.M., voire multidisciplinaire, vous venez d'une réelle expérience du milieu industriel. Vous y avez pratiqué le «contrôle qualité». Non seulement vous en maîtrisez les mécanismes, mais vous y avez acquis le goût de la chose. Pénétré du sens profond de la Qualité, vous souhaitez prendre du recul, avoir l'occasion d'approfondir votre philosophie personnelle et systémique du concept, vous sentir les mains libres pour en concrétiser les applications.

C'est ce que nous vous offrons. Venez nous rejoindre dans l'une des grandes métropoles. Mission accomplie, vous pourrez évoluer très vite au sein du Groupe dans l'axe opérationnel qui vous conviendra : Marketing, Production, les opportunités d'une belle carrière ne manqueront pas, d'autant que nous poussons très fort sur l'International.

Si vous vous sentez concerné par ce poste, prenez contact avec notre Conseil, le Cabinet CLEAS, qui étudiera votre candidature avec vous. Rappeler la référence 226.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - Tél. 267.35.11.





INGENIEURS D'ETUDES PHYSICIENS

Notre Société spécialisée dans les applications aux secteurs militaire et industriel de l'électronique et de l'informatique

recherche

des JEUNES INGENIEURS DIPLOMES ou UNIVERSITAIRES 3e CYCLE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE :
Chargés du développement de matériels et participant à l'élaboration de propositions techniques.
Possibilités d'évolution vers une fonction Chef de Projet.
(réf. du poste P 421)

POUR SON SERVICE PROPAGATION :
Ayant de sérieuses connaissances en mathématique, mécanique des fluides, analyse numérique, intéressés par les problèmes théoriques et pratiques en acoustique sous-marine.
(réf. du poste O 422)

Lieu de travail : ARCUEIL
Possibilités de courts déplacements.
Adresser votre candidature à SINTRA ALCATEL - J.F. SILVESTRE
1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.

GROUPE INDUSTRIES MECANIQUES
EXPORTANT DES BIENS INDUSTRIELS DE HAUTE TECHNOLOGIE
recherche
pour l'une de ses usines (3500 personnes) proche de PARIS

responsable fonction personnel en milieu industriel

Capable de diriger au sein de l'Etat Major du Directeur Industriel la mise en œuvre de la politique de gestion prévisionnelle du personnel, il participera à l'élaboration des plans d'évolution industrielle à l'organisation flexible des structures, et prendra en compte le développement des hommes et de leurs aspirations professionnelles.

Ce poste exige de solides motivations pour les questions de personnel, une ouverture sur les méthodes modernes de gestion d'unités industrielles autonomes (si possible de la mécanique), des idées novatrices, des qualités de contacts. Il concerne un généraliste de haut niveau, diplômé d'études supérieures, de culture aussi bien technique, que juridique, que de gestion, présentant une expérience industrielle d'environ 10 années.

Le Groupe par la diversité de ses activités offre de riches possibilités de développement de carrière.

Traités avec une totale discrétion, les dossiers de candidature sont à adresser, sous la référence 11.543 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



SNECMA

recherche pour son

USINE DE CORBEIL

RESPONSABLE TECHNIQUES de SOUDAGE

POUR DES MATERIAUX DE HAUTE PERFORMANCE

CHARGE :
- de mettre au point les fabrications à l'aide de moyens modernes de soudage (faisceau d'électrons...) et d'assurer le soutien technique aux ateliers pour tous les problèmes de soudage
- de développer de nouveaux procédés de soudure et de proposer les investissements correspondants
- d'encadrer une équipe de spécialistes.

Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école d'ingénieur et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les techniques de soudage.

Merci d'adresser lettre et CV à SNECMA - Département Encadrement - 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

CONSEIL ET APPLICATIONS

Plusieurs centaines de missions en 1980 dans des domaines aussi variés que :
- installations et supports de super-calculateurs et de minis,
- développement de logiciels de base et d'applications,
- assistances aux filiales européennes,
- participation à de grands projets aux Etats-Unis,
- prestations de services de haut niveau,

c'est ce qui a été réalisé par les 150 ingénieurs du département Conseil et Applications.

Dans le cadre du développement sans cesse croissant de nos projets de haute technicité :
- applications dans le domaine pétrolier réf. 301
- télécom, architecture de réseaux, téléinformatique réf. 302
- systèmes réf. 303

nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS
débutants ou expérimentés
ayant une formation Grandes Ecoles

Un stage de perfectionnement leur sera assuré tant sur nos systèmes que sur nos produits, ce qui leur permettra de participer à la réalisation des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Envoyer C.V. (en précisant la référence) à M. GARY - CONTROL DATA - Service du Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plain Champs

CONTROL DATA

UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Quand on a besoin que de peu de chose, un rien suffit et quand un rien suffit on n'a pas besoin de grand chose.

TEV et le MARCHE du TRAVAIL ont simultanément de gros besoins.

TEV. → pour faire face :
- à la portance exceptionnelle de son marché (à qui, en ce moment et en toute sécurité, confier ses problèmes d'épargne et d'investissement à moyen et long terme ?)
- à une politique de développement mettant en jeu des moyens sans équivalent sur le marché en matière de recherche, de marketing, d'appui logistique à la vente, de communication, de pédagogie, mais surtout **d'investissements humains** réellement exceptionnels.

le MARCHE du TRAVAIL, → pour résoudre
- sa diversité (formation - culture - tendances et motivations) ses contradictions et ses incohérences mais surtout une recherche pathétique allant de la survie au maintien de l'équilibre psychique.
- son extraordinaire volant, en volume et en qualité, de potentialités inexprimées ou mal assurées.

TEV dans le cadre précis et malheureusement restreint de sa spécificité professionnelle attaque de front et sans réserve le marché de l'emploi

avec ses moyens

matériels : formation **initiale** intégralement rémunérée, **continue** largement assistée - (8 mois au total), **permanente** (stages d'adaptation et de reconversion) - promotions exclusivement internes appuyées sur le seul mérite personnel testé.

Objectivement : rémunérations d'une moyenne pondérée " basse " de 7500 mensuels après le stage jusqu'à 15000 en fin de seconde année et très au-delà ensuite, le tout fortement proportionnel aux résultats obtenus et au quotient personnel.

psychologiques : un système relationnel entièrement articulé sur la communication donc la maîtrise de ses deux composants : la générosité et l'authenticité.

avec ses exigences

24 ans au moins, une bonne formation générale, sexe indifférent, et tout ce qui gravite autour de la personnalité lorsqu'elle est débarrassée des syndromes de la permissivité pathologique, de l'assistance et de l'infantilisme prolongé.

Ecrire Bance Pub. 13, rue Marivaux - 75002 Paris
(Merci par avance de préciser sur l'enveloppe réf. 81.839)

TITN Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche pour postes à pourvoir en Banlieue Ouest (40 km de Paris par autoroute) :

Ingénieurs Electroniciens Confirmés

5 ans d'expérience minimum - Formation CNAM appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence Hard à **TITN** - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

Importante société d'ingéniérie
La Défense - recherche

JEUNES INGENIEURS
ECP - ESE - ENSTA - ENSAM - INPG...

Nous vous proposons de débuter votre carrière dans les essais et le démarrage d'installations électronucléaires.

Rattachés à des équipes polyvalentes, vous développerez dans cette activité une très bonne connaissance des équipements et circuits appliquée à des problèmes variés, traités sur "le terrain".
Celle-ci vous ouvrira, à moyen terme, selon vos goûts et aptitudes personnelles, de multiples possibilités d'évolution.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72599 à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

construisez déjà l'informatique de demain
X, ESE, Centrale, Mines...

Vous êtes un ingénieur grande école ayant mis en œuvre des projets informatiques depuis 4 à 6 ans. Pour une trajectoire plus harmonieuse et plus audacieuse, rejoignez-nous dans une firme d'ingénierie à taille humaine, managée avec imagination et rigueur (600 personnes — C.A. 1981 en progression de 37,6 %).
Vous continuerez à exercer, mais autrement, un métier passionnant à la pointe des techniques. A la tête d'équipes jeunes et compétentes, vous découvrirez une autre conception de la société de service et de conseil en informatique.
Plusieurs postes à pourvoir à Paris.

Discrétion rigoureuse assurée.

Ecrivez avec photo et prétentions sous réf. 1310M à Sopra Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA
ingénierie des systèmes d'information



Entreprise proche Banlieue Parisienne spécialisée dans études et constructions de lignes d'énergie électrique

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
MÊME DÉBUTANT

pour établissement devis et suivi de chantiers

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 25797 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

codec una

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
1600 points de vente
recherche pour sa Direction des Relations Humaines (banlieue sud)

UN ASSISTANT PERSONNEL

Il conseillera et assistera les responsables de magasins sur :
- la législation sociale,
- les systèmes de gestion (rémunération, classification, etc.).

Une réelle expérience de la distribution et une formation en droit du travail sont demandées.
Adressez c.v. détaillé et prétentions sous réf. 7403 M à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 PARIS.

Des équipements informatiques parmi les plus puissants !

Le MINISTERE DES P.T.T. - Direction du Personnel et des Affaires Sociales - recrute par concours :

- **16 analystes**
- **24 programmeurs de système**

Ces hommes ou femmes seront âgés de moins de 30 ans et diplômés d'Etudes Supérieures.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 3 Novembre 1981.

PARIS : Direction des Postes de Paris
140, bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14.

PROVINCE : Direction Départementale des Postes du chef-lieu du département.

MEDIA PA



Division Conseil et Réalisation du Groupe Sligos
recherche des

Chefs de projet expérimentés

pour prendre en charge la conduite et la réalisation de projets, élaborer des cahiers des charges et participer à des actions de conseil préliminaires à l'implantation de systèmes informatiques.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs grande école ayant acquis une expérience diversifiée de 4 ou 5 années en informatique de gestion. Une connaissance des matériels IBM série 43xx dans un environnement temps réel et base de données serait appréciée.

Notre division pratique une large délégation de responsabilités au sein d'équipes intégrées à taille humaine et offre, grâce à l'éventail de ses activités, de réelles perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous réf. DEM (avec CV, photo et prétentions) à l'attention de G. MAFARETTE, SLIGOS, 26, rue des Pavillons 92807 PUTEAUX

365 Millions de CA en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24% depuis 5 ans. 1850 personnes et plus de 150 emplois créés en 1980. Principales implantations : Puteaux (Siège), Agen, Angers, Arras, Besançon Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille, Nice, Rennes, Rennes, Roanne, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Tours, Valence, Vannes, Vendôme, Belgique, Côte-d'Ivoire.

Publival

LE CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (OISE)
recherche

INGENIEUR DIPLOME

ECOLE DE MECANIQUE

ayant 2 ans minimum d'expérience en mise en œuvre de MACHINES OUTILS A COMMANDE NUMERIQUE.

Au sein d'une équipe de recherche et de conseil sur les méthodes modernes de production, cet ingénieur sera chargé dans un premier temps d'étudier les possibilités actuelles des machines outils à commande numérique et leurs applications dans les productions mécaniques, avec une possibilité d'évolution vers les études d'implantation d'ateliers flexibles.

Connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence C.N. à CETIM - Service du Personnel, B.P. 67, 60304 SENLIS.



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

ingénieurs informaticiens

architecture de systèmes de télématique

Ils seront les conseillers auprès d'organismes publics ou privés pour la conception de systèmes et la définition de stratégies.
Le développement actuel de l'entreprise offre *de réelles opportunités de carrière en France* et à l'étranger.
Envoyer C.V. sous référence 059 LM
SESA - Direction du Personnel
30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX

Emplois et Carrières

Directeur commercial

Ingénieur supelec ou équivalent

Filiale française d'un groupe suisse (300 millions de CA) fabriquant en France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et distribuant dans le monde entier des micromoteurs à courant continu et pas à pas, des systèmes d'asservissements, des équipements pour l'aéronautique et de contrôle pour l'horlogerie, cherche son futur Directeur Commercial.

Rattaché au Président Directeur Général, assisté d'une équipe d'ingénieurs expérimentés et disposant d'une structure administrative bien rodée, il sera chargé, après avoir prouvé ses qualités commerciales, de définir une stratégie pour la société française.

Le poste, basé à Paris, convient à un ingénieur de 30 ans minimum, ayant acquis une expérience réussie dans la commercialisation de composants dans les domaines de l'électronique, de l'informatique, des systèmes d'asservissements.

La fonction, qui comporte de hautes responsabilités, exige une personnalité affirmée et autonome. La pratique de la langue anglaise est impérative.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., CV détaillé et photo sous référence 3006/M à
Claudine FERRY-CLÉMENT Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux
204, rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

jeune juriste

Nous sommes un important groupe à forte notoriété dont l'activité concerne le courtage en immobilier d'entreprise.

Dans le cadre du fort développement de nos activités et pour étoffer notre structure, nous recherchons une jeune juriste spécialiste du Droit des Sociétés et si possible, du Droit du Travail.

Vous prendrez en charge tous problèmes juridiques que nous pouvons rencontrer : montage d'opérations, rédaction de contrats, contentieux, relations avec les Notaires, les Avocats, nos filiales, etc...

Une formation juridique universitaire complétée d'une première expérience professionnelle dans le Notariat par exemple devrait vous permettre de réussir à ce poste.

Nous sommes prêts à donner toutes ses chances à une jeune juriste méthodique, organisée et diplomate.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 5166 à Philippe SAMETT :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD

média-system

michel Jousse
recrute pour
Compagnie étrangère d'assurances Vie

L'ORGANISATEUR DU RESEAU «SALARIÉS»

Grande Branche et Groupe

mission :
- création du réseau ;
- recrutement, formation, animation des producteurs.

Profil :
Inspecteur III ou IVe échelon confirmé, expérience minimum de 5 ans requise dans le domaine de l'encadrement d'une équipe commerciale et ce au sein d'une société dynamique.

Rémunération motivante, correspondant aux exigences du poste, assortie d'un véhicule de fonction.

Le poste à pourvoir est basé à Paris.

Merci d'écrire d'urgence lettre manusc. *C.V., photo, prétentions* (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous référence S 860

MICHEL JOUSSE
26, rue de la Pépinière, 75008, Paris.

PRB

Responsable de projets

Radio-communications - Traitement de signal

SINTRA Alcatel

Ingénieur III B

Société de 3 000 personnes,
appartenant au groupe C.G.E.
recherche pour son secteur Radio-Communications
en rapide expansion,
un Ingénieur, responsable de projets.

En position fonctionnelle, il assumera la responsabilité des réponses aux consultations, projets techniques et devis avec le soutien des Chefs de laboratoire (Etudes Prospectives sur matériels nouveaux, gammes VHF et UHF). Il s'agit d'un poste à créer. Seul dans un premier temps, il dirigera d'ici 2 ou 3 ans une petite équipe à recruter.

Ce poste de haut niveau, convient à un Ingénieur ENST *ou* ESE *par exemple, ayant une dizaine* d'années d'expérience dont au moins 5 ans en laboratoire. Il doit avoir des connaissances approfondies en radio-communications, traitement de signal et pilotage programmé de systèmes radio. Ce poste nécessite un esprit d'innovation et de synthèse et de bonnes facilités de rédaction de documents techniques. La pratique de l'anglais est souhaitée.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération, sous référence 11.611/M à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

GRANDE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

nous recherchons dans le cadre de notre diversification, le

DIRECTEUR D'UNE FILIALE

En phase de démarrage, celle-ci est située à l'ouest de Paris et est spécialisée dans la fabrication et la vente de produits industriels destinés au B.T.P.

NEGOCIATEUR, vous assumerez en priorité le développement *commercial* en France et à l'Etranger, grâce à votre introduction dans le milieu génie civil.

TECHNICIEN, vous superviserez une équipe compétente chargée de la fabrication et de la réalisation des chantiers.

GESTIONNAIRE, votre expérience *vous permet d'assumer la responsabilité* de votre budget et la réalisation des objectifs fixés par la Direction du Groupe.

Si vous avez au minimum 30 ans et si vous parlez anglais, nous sommes prêts à étudier votre candidature *que nous vous demandons* d'adresser à :
CHAMPSAUR (Réf. M) 53, rue Condorcet - 75009 PARIS



Lire en page 38

Les offres d'emplois d'Ordis

- *Directeur Informatique*
- *Chef de service*
- *Responsable système*
- *Organisateur*
- *Ingénieur méthodes*
- *Auditeur informatique*

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
FLAMMARION
recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Sous l'autorité directe du Directeur Commercial, il aura pour mission de suivre et faire progresser les ventes de l'ensemble des éditeurs diffusés :

auprès d'une clientèle de libraires, grossistes, et grandes surfaces.

Ce poste requiert une importante puissance de travail, le sens des négociations, de la diplomatie, le tout allié à une grande rigueur.

Il sera secondé par deux chefs des ventes chargés du suivi d'une force de 40 représentants répartis sur l'ensemble du territoire français, belge et suisse. Le poste est basé dans la proche banlieue parisienne (Chevilly Larue 94150) implique de fréquents déplacements sur l'ensemble du réseau. Une solide expérience commerciale dans le monde de l'édition sera un réel atout supplémentaire.

La rémunération annuelle correspond à l'importance des responsabilités.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé avec photo, référence et salaire actuel à :

FLAMMARION
à l'attention de Jean-Pierre METAIS
106/110 rue Petit Le Roy
94150 CHEVILLY LARUE

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE PRET A PORTER
CHIFFRE D'AFFAIRES 200 MILLIONS
recherche urgent
pour son siège social Paris-2e

UNE JURISTE D'ENTREPRISE
MI-TEMPS

La candidate recherchée sera une juriste de formation (licence) et d'expérience : minimum 5 ans en entreprise.

Elle aura d'excellentes connaissances dans les domaines suivants :
Droit des Sociétés et Droit des Affaires.

Adresser C.V. + lettre + photo (sera retournée) + prétentions s/no 11.291, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

FIDUCIAIRE

D'EXPERT-COMPTABLE,
commissar. aux comptes rech.

COLLABORATEUR

diplômé Grande École Ccials. ou équivalent, expérience Cabinet souhaitée. Ecrire à F.G.E.C., 6, rue des Haudriettes, Paris-3e.

COMPAGNIE MARITIME
recherche

COLLABORATEUR

École de Commerce. Expérience transport maritime, 30 ans environ. Bonne connaissance de l'anglais. Disponible sous 1 mois. Écr. s/réf. 11.218 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.



GLAENZER SPICER

Filiale d'un important groupe international
de MÉCANIQUE AUTOMOBILE située à POISSY (78)

recrute pour son Département
Recherche appliquée - Développement

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE (X, Centrale, ENSAE, etc.)

De formation technique et scientifique, intéressés par :
- Calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, résistance, etc.) ;
- Dessin de conception, mise au point, essais.

Le poste est évolutif pour un candidat fortement motivé.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78301 Poissy.

BANQUE INTERNATIONALE

(Quartier Opéra)

RECHERCHE
Dans le cadre
de son expansion

GRADÉ (E)

SERVICE COMPTABILITÉ
Expérience compte exploitation

GRADÉE

Bonne expérience
CREDOC IMPORT EXPORT
Bonne connaissance anglais

Ecrire 00712 CHALMANDRIER 76, av. Chps-Élysées, Paris-8e.

Sté française, la plus importante filiale européenne d'un groupe américain, leader sur le marché des composants électroniques actifs, en expansion continue recherche pour sa division

Informatique industrielle

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Leur mission : vendre nos systèmes sur la région parisienne (un poste est également à pourvoir à Toulouse)
Un ou deux ans d'expérience dans ce secteur, la pratique de l'anglais, un tempérament de gagneur seront de solides atouts.

Autonomie, forte rémunération, nombreux avantages et réelles possibilités d'évolution sont assurés aux candidats bien décidés à réussir.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à

ANALOG DEVICES
12, rue Le Corbusier
SILIC 204
94518 RUNGIS Cedex

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES INGÉNIEURS
(X, Centrale, Mines, ENSTA, ENSI, AM, ENSC...)

Nous vous proposons de débuter ou d'orienter votre carrière dans les domaines suivants :

Production
Etudes
Recherche
Développement

Notre société est française. Sa dimension est internationale.
Elle occupe le premier rang mondial dans sa spécialité.
Elle conçoit et fabrique des produits diversifiés, mettant en œuvre des techniques d'avant-garde.
Elle offre à des hommes et des femmes de caractère
des possibilités d'évolution à leur mesure.

Ecrire en joignant curriculum vitae et photo à INTERMEDIA nº 444 A 59, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

GROUPE FRANCAIS
MECANIQUE DE PRECISION
recherche pour l'une de ses unités (3500 personnes)
en REGION PARISIENNE SUD

CADRE HAUT NIVEAU FONCTION PERSONNEL

Ce poste par les études diversifiées relatives aux dispositions législatives, conventionnelles et accords particuliers, aux rémunérations du personnel, aux formations et augmentations, aux missions, déplacements et détachements en France et à l'étranger, permet de participer au développement de la politique humaine et sociale du groupe. Il existe d'optimiser les procédures de la gestion du personnel et conduit à animer une équipe de douze collaborateurs chevronnés.
Une expérience en milieu industriel de la métallurgie, de solides connaissances en droit du travail sont requises.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous le No 11.527 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF
DIVISION TELECOMMUNICATIONS

Nous offrons à de jeunes

INGENIEURS ELECTRONICIENS
(ENST, ENSAE, ESE, ENSERG, ISEP, ...)

Débutants ou quelques années d'expérience
la possibilité de se joindre à nos

EQUIPES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre domaine :

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS MOBILES
EQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DU SIGNAL

Les postes à pourvoir qui s'articulent autour d'études systèmes ou de projets laboratoire font appel aux techniques de pointe en matière de traitement du signal, mini et micro informatique.

Ils nécessitent de la part de leur titulaire un goût affirmé pour le travail en équipe et un réel désir d'innover et de créer.

Adresser C.V. et photo à Monsieur POTUS, B.P. 156
92231 GENNEVILLIERS.

CADRES et INGÉNIEURS
ETRE PLUS EFFICACES
TROUVER PLUS VITE

L'EMPLOI QUI VOUS CONVIENT
CELA S'APPREND :

Avec nos méthodes et
la synergie du groupe.
Vous serez plus sûrs de vous.
Et vous ne serez plus isolés.

Association Carrière et Développement.
Téléphone : 296-64-76 (de 12 à 20 heures).

ORGANISME PUBLIC INTERMINISTÉRIEL
recherche UN

CHARGÉ DE TRAVAUX INFORMATIQUES

pour la constitution d'une base de données VIDÉOTEXT.
Il sera chargé du contrôle logique et du chargement des fichiers.
Formation informatique et mathématiques. Quelques années d'expérience en analyse-programmation.
Lieu d'activité : Paris.

Ecrire à CEESI, Secrétariat Général,
343, boulevard Romain-Rolland, 13009 Marseille.

GROUPE LIMAGRAIN

Leader en France dans son domaine, les SEMENCES, avec un effectif de 2.500 personnes, il a réalisé un C.A. de l'ordre de 1.200 millions de F dont près de 40 % à l'étranger.

La création de nouveaux produits, le développement des marchés et les moyens importants mis à la disposition des services de Recherches, dans les Sociétés **LIMAGRAIN, VILMORIN, TEZIER, MENNESSON...** ouvrent des perspectives à des

Ingénieurs agronomes
INAPG, ENSH...

qui débuteront leur carrière ou orienteront leur première expérience dans :
- la recherche appliquée en semences maïs, potagères, céréales,
- la production en semences potagères,
- l'assistance technique France et Export en semences maïs ou potagères.

Ces postes sont à pourvoir en France (province) ou à l'étranger (Continent Américain - Europe).

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un C.V. détaillé sous la **référence 200 M à LIMAGRAIN** - BP 51 - 63360 GERZAT.



BAYARD-PRESSE

Important groupe de presse et de communication (500 M de C.A. — 1 850 pers.) qui édite une vingtaine de publications pour les adultes et pour les jeunes recherche pour son siège à Paris,

RESPONSABLE RÉSEAU COMMERCIAL

Rattaché au directeur commercial, il se verra confié la responsabilité complète d'un réseau commercial autonome et en plein essor. Bien assisté par les animateurs encadrant l'équipe de vente, il interviendra principalement pour la gestion et le développement de ce réseau. Ses activités pourront évoluer par la suite vers des responsabilités plus larges au sein de la direction commerciale.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) diplômé(e) d'une école de commerce, âgé(e) d'au moins 30 ans, et possédant une solide expérience de la gestion et l'animation commerciale dans des secteurs tels que la communication ou les produits de grande consommation. Des connaissances de l'informatique et du marketing-direct seraient appréciées.

Adresser C.V. sous réf. 112 LM à la direction du personnel BAYARD-PRESSE - 3, rue Bayard, 75008 Paris.

espace & communication

QUARTZ ET ÉLECTRONIQUE

QE Alcatel

Filiale d'un important
groupe industriel
recherche

Chef de Service contrôle et essais

Le candidat devra posséder une formation d'Électronicien confirmée par plusieurs années d'expérience dans ce genre de fonction.
Lieu de travail ASNIERES
Pratique de l'anglais souhaitée.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
Madame FETIVEAU
QUARTZ ET ELECTRONIQUE
1, rue d'Anjou B.P. 215
92602 ASNIERES

---

directeur d'unité
200 000 F

Nous sommes une société multinationale - 200 personnes CA 100 MF - qui fabrique et vend des machines et des fournitures destinées à l'étiquetage industriel.
Nous recherchons un Directeur d'Unité.

Autonome à la tête de son centre de profit et dépendant directement du PDG, il sera responsable de notre unité "machines" (40 personnes).

Il dirigera la production, l'adaptation et le montage des matériels ainsi que l'action technico-commerciale de vente et d'après-vente. Il supervisera les investissements techniques et les opérations de sous-traitance.

Nous recherchons un Ingénieur (A et M. ICAM, CNAM...) de compétence généraliste — mécanique, électronique, automatisation, régulation — capable de s'adapter à une structure en évolution et de motiver son équipe, et rompu à la gestion moderne de produits comparables.

L'expérience de la mise en œuvre de chaînes automatiques de montage ou de conditionnement serait appréciée.

Il faut pratiquer l'anglais ou l'allemand.

Le poste est situé en PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS.

Adresser C.V. détaillé sous référence 4795-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS



THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche

animateurs de formation
AYANT 4 ANS D'EXPÉRIENCE

- soit sur matériel IBM, environnement DOS et/ou MVS, connaissances CICS, DL1
- soit sur environnement logiciels minis micros avec connaissance HARD souhaitée.

Adressez votre C.V. détaillé sous référence DCA 145 G à Yolande VILLARS
ANSWARE
135 rue de la Pompe - 75116 Paris.



Lire en page 38

Les offres d'emplois d'Ordis

- *Chefs de projet*
- *Analyste fonctionnel*
- *Responsable IBM 34*
- *Ingénieurs système*
- *Ingénieurs réseaux*

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

Le Centre Technique des Industries Mécaniques
Senlis (Oise)
Recherche pour son Service Méthodes

INGENIEUR DIPLOME
28 ans minimum

Ayant quelques années d'expérience acquise aux méthodes et à la fabrication en TOLERIE et CHAUDRONNERIE.

Cet Ingénieur sera chargé au sein d'une équipe et en étroite collaboration avec l'industrie de développer pour celle-ci des méthodes et des logiciels d'aide à l'élaboration des gammes et des devis, et d'en assurer le transfert auprès des industriels.

Ce poste exige esprit d'innovation et de collaboration.

Spécialisation dans le domaine du soudage indispensable.

Connaissances en informatique (pratique du langage BASIC), anglais et/ou allemand appréciés.

Adresser CV photo et prétentions s/réf. T.C. à CETIM - Service du Personnel - B.P. 67
60304 SENLIS



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
recherche
pour son **SERVICE JURIDIQUE** et **FISCAL**

CADRE CONFIRME
(Licence en droit ou équivalent)

Pour prendre en charge les questions fiscales de la Société ainsi que certains problèmes juridiques.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée
au Service du Personnel
251, rue de Vaugirard
75740 PARIS CEDEX 15.

INSTITUT DE SONDAGE
recherche

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
EXPÉRIMENTÉ (E)

En particulier dans les domaines :
études agricoles, statistiques
et un langage de dépouillement.

Adresser C.V. et niveau de salaire désiré s/nº 11.546, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Sté électronique en expansion
recherche

JEUNE CHEF COMPTABLE
(DECS, probatoire, B.P.)

pour seconder
Directeur Financier.
Candidat même débutant mais avec fort potentiel accepté.
Le poste exige beaucoup d'enthousiasme et disponibilité.
L'anglais parlé correctement est indispensable.
Nous demandons aux candidats ayant un anglais uniquement scolaire de ne pas postuler.

Écr. avec C.V., photo et prét. à :
NATIONAL SEMICONDUCTOR
28, rue de La Redoute,
92260 Fontenay-aux-roses.

Société d'Etude
et de Marketing recherche :

PSYCHO-SOCIOLOGUE
Homme ou Femme, minimum
5 ans d'expérience,
préférence vacataire.
Discrétion assurée.

Ecrire sous le nº 108.876 M,
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Organisme financier
recherche
pour son Service Crédits

RÉDACTEURS

ayant plus. années expérience et connaissances comptabilité. Envoyer lettre candidature manuscrite avec photo, C.V. et prétentions s/nº 7172
le Monde Publ.
Service annonces classées
5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

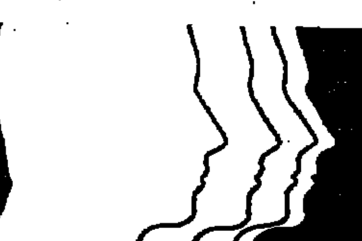
	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Chef du personnel

Paris

L'offre : devenir le Chef du Personnel de notre siège social (200 personnes) et de notre force de vente (300 personnes).

En relation directe avec la Direction des affaires sociales, vous aurez comme principales responsabilités : le recrutement et la gestion de carrière de nos cadres et de notre force de vente, les relations avec les partenaires sociaux (participations aux comités d'établissements, et délégués de personnel) et bien sûr, l'ensemble des autres fonctions de ce poste (politique salariale, droit du travail, etc...).

Vous êtes : un homme de formation supérieure (type E.S.C., ou équivalent), vous possédez des connaissances juridiques solides.

Vous avez déjà une expérience similaire de la fonction et vous avez eu l'occasion de faire preuve de vos qualités de négociateur habile et de gestionnaire.

Vous parlez couramment l'anglais.

Nous sommes : la filiale française d'un groupe international situé au premier plan dans son domaine. Notre développement et l'importance de notre groupe nous permettent d'offrir à des candidats de valeur une évolution de carrière stimulante.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 109269 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

michel Jousse

recherche
pour important groupe mutualiste

actuaire

Responsable du service études

Agé de 35 ans minimum, *il* est issu d'une importante Compagnie Vie ; en outre, il connaît parfaitement les Assurances Collectives.

Il a de préférence une bonne connaissance du *Droit* des Assurances.

Il élaborera de nouveaux produits et contrôlera les modalités de leur diffusion.

Merci d'écrire d'urgence lettre manusc. C.V., photo, prétentions (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous référence S 864, à

MICHEL JOUSSE
Conseil en Organisation
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris.
Discrétion garantie.

PRB

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
PARIS 13ème - recherche
POUR SA DIVISION MESURE

INGENIEUR EXPORT (Réf. A)
Avec expérience dans l'instrumentation et dans l'exportation pour développer ses ventes à l'étranger (25 % du chiffre d'affaires actuellement). Anglais courant exigé, Allemand ou Espagnol souhaité. Voyages de courtes ou moyennes durées. (Europe, Moyen - Orient, Amérique du Sud).

CHEF DE PRODUIT (Réf. B)
(Appareils de mesures électroniques). Une bonne connaissance du marché des instruments de mesure et une formation technique électronique sont nécessaires pour ce poste. Plusieurs années d'expérience sont exigées.

INGENIEUR D'ETUDES *EXPERIMENTE* (Réf. C)
Diplômé d'une grande école d'électronique, *il aura acquis une expérience de quelques* années dans le domaine des microprocesseurs (Matériel et Logiciel) sous l'autorité d'un chef de projet. Il participera à l'étude d'appareils de mesures utilisant des microprocesseurs. Une bonne maîtrise de la famille 6 800 et de bonnes connaissances en analogique seraient appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence : A, B ou C *à No 430 PUBLI - GR - 27 Fg Montmartre - 75009 PARIS, qui transmettra.*

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU MANAGEMENT PUBLIC
(CESMAP)
recherche

DEUX PROFESSEURS CONSEILLERS

- L'un en stratégie politique générale ;
- L'autre en contrôle de gestion.

Les candidats types seront diplômés d'une grande école de gestion ou scientifique et titulaires d'un doctorat de gestion ou Ph.D.

Ces postes à plein temps sont ouverts à des personnes ayant une expérience d'enseignement et/ou de conseil d'au moins cinq ans, très motivés tant par la réalisation concrète d'actions de changement en milieu public que par l'évolution scientifique des disciplines concernées.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.

Adresser curriculum vitae à M. le Directeur du CESMAP. 67, avenue Lénine, 94112 Arcueil Cedex.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN leader dans son domaine :
Financement de créances commerciales, gestion des comptes Clients de Société, recherche

Jeunes Cadres Contrôleurs

chargés de la surveillance des contrats en cours. Formation comptable niveau D.E.C.S. Expérience Cabinet Comptable appréciée. L'évolution du poste conduit vers des responsabilités d'adjoint de gestion, d'études de financement de crédit aux entreprises.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 3566/O à A.M.P. 40, *rue* Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

FIVES-CAIL BABCOCK
Division chaudières
recherche
pour ses bureaux d'études

INGÉNIEURS CALCULS

Cet ingénieur spécialiste des calculs R.D.M. sur appareils à pression aura à charge, outre la partie calculs, l'analyse et la vérification de la mise en application des règlements et codes français et étrangers, ainsi que la représentation de la Société auprès des organismes extérieurs.

Le poste exige une bonne connaissance de l'anglais et une pratique des petits ordinateurs de calculs.

Lieu de travail : SEINE-SAINT-DENIS

Ecrire avec C.V. et prétentions à F.C.B., 80, rue Emile-Zola, *93123 - LA COURNEUVE.*

FIVES-CAIL BABCOCK
Division chaudières
recherche
pour ses bureaux d'études

INGÉNIEURS CALCULS

Cet ingénieur spécialiste des calculs *R.D.M. sur appareils à pression aura* à charge, outre la partie calculs, l'analyse et la vérification de la mise en application des règlements et codes français et étrangers, ainsi que la représentation de la Société auprès des organismes extérieurs.

Le poste exige une bonne connaissance de l'anglais et une pratique des petits ordinateurs de calculs.

Lieu de travail : SEINE-SAINT-DENIS

Ecrire avec C.V. et prétentions à F.C.B., 80, rue Emile-Zola, *93123 - LA COURNEUVE.*

INDUSTRIE CHIMIQUE SYNRES
Filiale du groupe D.S.M.
propose pour son usine de COMPIÈGNE
un poste

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Pour visiter la région parisienne et l'Est de la France, à un titulaire du B.T.S. ou D.U.T. Chimie dynamique, ayant déjà quelques années d'expérience commerciale dans les résines synthétiques ou dans une activité proche dans la chimie.

Résidence région parisienne.
Voiture de fonction, salaire fixe et avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae détaillé + photo et prétentions à
INDUSTRIE CHIMIQUE SYNRES
Service du Personnel
B.P. 2 - 60201 COMPIÈGNE CEDEX.

G. INFO

INGÉNIEURS MINI 6
pour assistance technique auprès des utilisateurs

INGÉNIEURS TÉLÉCOM
débutants ou 1 an d'expérience

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
EN TÉLÉPHONIE
pour systèmes de commutation

INGÉNIEURS LOGICIEL
SOLAR sous RTSED – MITRA sous MMT2

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL
connaissances en téléinformatique, réseau

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80
MOTOROLA 6800
et MC 68 000

Lieu d'affect. : Paris/Bretagne.
Sal. 108.000 à 192.000 F/an.
Ecrire sous le nº 1.440 à Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SOCIÉTÉ PARIS
filiale d'un
GROUPE IMPORTANT
recherche

UN COMPTABLE
chargé des clôtures mensuelles et de la planification à court et long terme pour la société mère.

– Anglais lu.
– B.T.S. comptabilité ou diplôme équivalent.
Lieu de travail Paris

Envoyer lettre manuscrite et prétentions à nº 11.637 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex qui transmettra.

Institut d'enseignement supérieur privé laïque recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES
(si possible de formation scientifique). Possibilité de carrière. Envoyer C.V. sous nº 10230, Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly 75012 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
comportant plusieurs filiales
recherche pour Paris 17ème

un assistant de gestion

pour occuper le poste d'adjoint du coordinateur responsable du contrôle de gestion.

- Age minimum 30 ans. Formation Écoles Commerciales option financière, avec Instituts de gestion.
- Expérience de grandes entreprises à établissements multiples. Parfaite maîtrise de la Comptabilité. Habitude de la préparation de documents de synthèse.

Adresser C.V. détaillé (sous référence 130)
L.P.A. – GENEVAY
11, square Jasmin, 75016 Paris.
(réponse assurée).

PRB

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE VAL D'OISE - YVELINES

recherche

cadre administratif rattaché au Service Financier

- Formation supérieure de gestion
- Expérience professionnelle minimum 3 ans dans un Service de Contrôle de Gestion.

Il sera chargé en collaboration avec le responsable du service financier du contrôle de la gestion des différents établissements.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à C.C.I.I. Service du Personnel 21, Avenue de Paris 78011 VERSAILLES.

INGERSOLL-RAND

ingénieur de vente HF

INGERSOLL RAND recherche pour sa Division **COMPRESSEURS D'AIR** un Ingénieur pour développer les ventes de compresseurs centrifuges en *Ile-de-France* auprès des sociétés d'ingénierie et des grandes entreprises.

Pour ce poste, il est souhaité un Ingénieur mécanicien, âgé de 25 ans minimum, *l'anglais lu*, parlé et écrit et une expérience de la vente de biens d'équipement de même nature.

Ce poste basé à **TRAPPES** (Yvelines) comporte des déplacements courts et fréquents.

Sont prévus : voiture de société *et stage périodique* en usine.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur CV détaillé et prétentions au Service du Personnel, 5-7 avenue Albert-Einstein 78190 TRAPPES.

média-system

IMPORTANT ORGANISME TOURISME

recherche

RESPONSABLE MATÉRIEL ANIMATION

pour ses installations à l'étranger.

Il aura simultanément à :
– Gérer le stock de matériel d'animation et à établir les prévisions.
– *Etablir et maintenir les relations avec les fournisseurs et sous-traitants.*
– Mettre en place les matériels sur les installations à l'étranger et assurer le suivi de leur maintenance.
Par conséquent, il effectuera de nombreux déplacements à l'étranger dont certains non programmables.

Profil du candidat :
1 – Gestionnaire de matériels coûteux utilisés dans des conditions intenses et difficiles.
2 – Expérience de négociateur auprès fournisseurs et sous-traitants.
3 – *Connaissances du matériel utilisé dans un centre de* vacances et particulièrement du matériel son.
4 – Expérience confirmée de gestion de stock.
5 – Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à OPF (nº 4.495) 2, rue de Seze, 75009 PARIS qui transmettra.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

cherche

CHEF PRODUIT
Pratique commerciale.
Expérience formation.
205-24-63 - 241-83-83.

Administrateur de Biens *Paris-13e recherche pour son département copropriété*

INSPECTEUR D'IMMEUBLES
Expérience minimum requise. Rémunération annuelle : 78.000 F.
Env. C.V. et photo à nº 1.441 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

STE DE COSMÉTIQUES PARIS recherche

CHEF DES VENTES FRANCE

5 à 10 ans expérience. Parfumerie, cosmétiques.
Connaissant bien le marché et les divers réseaux.
Ayant déjà supervisé équipe représentants même petite. Capable animer, aider et contrôler force de vente.

Ecrire avec C.V., prétentions nº 800 CEP, 40, av. Bugeaud, 75116 PARIS qui transmettra.

PARKER PEN FRANCE
recherche

PROGRAMMEUR

DUT ou équivalent. Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience COBOL. Connaissance HP 3000 appréc. mais non indispensable.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à PARKER PEN FRANCE, Service du Personnel, 96, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

---

secrétaires secrétaires

SECRETAIRE DU PRESIDENT

100.000 F

Notre Société (1100 p - CA : 450 MF) est la filiale française d'un groupe pharmaceutique international.
Notre Président désire s'adjoindre la collaboration d'une secrétaire, jouissant d'au - moins 10 ans d'expérience à laquelle il confiera :
- l'organisation de son emploi du temps
- la gestion et la réalisation du courrier Direction (synthèse et réponses) en relation avec les Directeurs de Départements et leur secrétariat
- la traduction en américain (parfaite bilingue) des dossiers qu'il lui dictera en français (sténo)
- la présentation finale de ces dossiers (dactylographie)
- la tenue d'une importante documentation (classement)
et bien sûr l'accueil et le téléphone.
Lieu de travail : Banlieue Sud - RER -Ecrire avec CV sous réf. 650 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris

Organisme public interministériel recherche une

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
Formation : B.T.S. ou équivalent.
- Organisation.
- Initiative.
- Contacts à tous niveaux.

Lieu d'activité : Paris.

Ecr. CEESI, Secrétariat général, 343, bd R.-Rolland, 13009 Marseille

---

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS recherche
UNE CORRESPONDANCIÈRE COMMERCIALE
pour SERVICE EXPORTATION
DACTYLOGRAPHIE et sténo indispensables.
Connaissance parfaite ESPAGNOL, 2e langue ANGLAIS.
Expér. souhaitée de gestion commandes et documents export. - contact ambassades - consultats - chambres de commerce usine et banques.
Prendre 1er contact en téléphon. à : 233-44-02 poste 1.346.

LABORATOIRE DE MÉTÉOROLOGIE DYNAMIQUE DU C.N.R.S. recherche pour secrétariat d'un groupe scientifique

SECRÉTAIRE
Titulaire du B.T.S. SECRÉTARIAT

Anglais et bonnes aptitudes pour frappe de textes scientifiques exigés.
Expérience indispensable.

Lieu de travail : PARIS-5e.

Adr. C.V. et prét. à Laboratoire de Météorologie dynamique École Polytechnique 91128 PALAISEAU CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Recherchons
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Parf. bilingue anglais-français. Cette personne devra avoir au minimum 5 ans d'expérience au niveau d'un secrét. de direction générale. La proposition de salaire sera établie en fonction des compétences.
Env. C.V. et réf. s/nº 29.676 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

RANDSTAD BILINGUAL PERSONNEL

The new agency of RANDSTAD Temporary Work seeks a

TRILINGUAL SECRETARY
(French, English, German).
German mother tongue
Call, 341-08-00.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Banque spécialisée Paris Bourse (filiale d'un groupe national) recherche

CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Responsable :

- de l'organisation et du service comptable,
- de la maintenance du fichier-crédits
- des diligences et déclarations fiscales et sociales,
- de la gestion du matériel et des immeubles,

. Esprit méthodique et expérience nécessaires

Ecrire avec CV, prétentions et photo sous réf. 6291M à : PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

DEMANDEURS D'EMPLOI JEUNES NIVEAU BAC + Devenez en 4 mois

INGÉN. COMMERCIAL EN INFORMATIQUE

Aide au placement assurée. Marché très demandeur. Bonne rémunération et évolution de carrière. Renseignements et inscriptions :

Centre International de Traitement Informatique

Antenne Paris Buttes-Chaumont. TÉL. : 205-24-63.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de Services d'Equipements pétroliers

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche dans le cadre de SON DÉVELOPPEMENT et de ses ACTIVITÉS NOUVELLES

INGÉNIEUR-Electronicien

Nous souhaitons rencontrer un homme dynam. diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique et ayant une expér. de 3 à 5 ans dans le domaine de la maintenance ou d'un service entretien.

Poste basé en proche banlieue parisienne. Déplacements courte durée en France à prévoir.

Possibilité d'évolution pour UN CANDIDAT MOTIVÉ

Adress. C.V., manuscrit, photo et prét. sous n° 65313 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

Pour participer à l'établissement du planning et assumer le suivi des travaux bâtiments (entretien et neuf). LA VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) rech.

UN SURVEILLANT DE TRAVAUX

Ayant connaissances T.C.E. pratique des responsabilités. Esprit de méthode, expérience souhaitée. Salaire de début : 4.500 F. Adresser candidatures et C.V. à M. le Maire de Clichy-ss-Bois, place du 11-11-18, 93390. Rens. 388-96-04, M. HAVEL.

Service Social d'Aide aux Emigrants recrute

CADRES pour Bureau National Siège à Paris.

Diplôme d'Etat d'assistante sociale exigé + 10 années minimum expérience professionnelle, bonne connaissance anglais souhaitée. Si possible formation complémentaire aux méthodes de service social ou formation juridique. Ne pas téléphoner. Envoyer candidature et C.V. au 72, rue Regnault, 75013 Paris.

REVUE SCIENTIFIQUE Grand Public cherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

Pour développer en collaboration avec le directeur commercial le volume de publicité. Il (ou elle) aura la responsabilité de l'organisation de son travail. Envoyer C.V., photo et prét. à CLAUDE DORSEMAINE, 8, rue Ferou, 75006 Paris.

RECHERCHE pour entreprise culturelle banlieue Nord Paris

CHEF DE SECRÉTARIAT

Femme, 35 ans env., expér. secrétaire et organisation du travail administratif indispensable. Très bonnes références exigées. Libre rapidement. Ecrire sous le n° 29.715 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Assoc. prot. nature rech. cadre information-promotion. Env. C.V. F.F.S.P.N., 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.

Agence REUTER recherche

ÉLECTRONICIEN

pour maintenance mini-ordinateurs et Communications. Anglais indispensable. Connaissance matériel DIGITAL Équipment serait appréciée. Tél. pour rendez-vous 508-55-06

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTION GÉNÉRALE

Filiale groupe international ou entreprise taille humaine, ou important centre de profit en expansion

c'est ce que recherche le

DIRECTEUR INTERNATIONAL

d'un groupe industriel de 5.000 personnes, HEC, CPA, 40 ans, Anglais et Espagnol courant. Directeur opérationnel, en charge actuellement de la stratégie et de la mise en œuvre des politiques : marketing, industrielle et financière, gestion du personnel et relations avec les partenaires de l'entreprise.

Faire off. réf. 5817 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Africain, 31 a., études supérieures technicien commerce internat., anglais courant, diverses expériences professionnelles administrations ambassade U.S.A., industries électroniques, recherche emploi dans société de négoce international, organisme de développement, service commercial d'ambassade, ou tout emploi en rapport à l'exportation dans P.M.E. ou P.M.I. Ecrire sous le n° 4.460 M, RÉGIE-PRESSE 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE ENTREPRISE CONFIRMÉ, 18 ans expérience, lic. et DES droit, diplômé Sciences jur. et financ. appliq. aux affaires, CAPA, niveau DECS, gde souplesse d'adaptation, ch. situation stable PARIS. Ecr. s/n° 1879 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants association APLI, 33, place Maubert. Téléphone : 326-77-51.

DIRECTEUR pays scandinaves chef de marketing dans une entreprise industrielle de 200 employés à Copenhague, diplômé H.E.C., 34 a. Danois, mais parfaitement francophone. Téléph. au Danemark 45-2-420052 pour recevoir C.V.

H. 31 ans, thèse de 3e cycle nutrition, 8 ans d'expérience de laboratoire de recherche biochimie-nutrition alimentation Afrique, anglais courant, expérience statistiques et informatique appliquées biologie. Cherche emploi dans la recherche et étudie toutes propositions. Ecrire s/n° 4648 M, R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Homme 42 a., bonne connaissance et expérience de la formation continue, recherche poste CONSEIL EN FORMATION. Paris, province. Tél. 256-99-13 ou écrire sous n° 4721 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANGLAISE, 23 ans, sérieuse, ch. POSTE AU PAIR, Paris, pour 1 an env. Tél. 222-73-55, soir.

Infirmière D.E. cherche travail 3 ou 4 heures par jour dans labo de préférence. Tél. : 346-52-25.

H., 40 ans, célibataire, D.E.C.S. Expérience Afrique, recherche mission Afrique ou DOM-TOM, pour contrôle renforcement ou remplacement dans secteur administratif et comptable. Tél. : 663-00-14.

J. H. 30 ans, licencié russe diplôme russe affaires (CCIP) russe, anglais courant notion allemand, expér. traductions. Libre de suite, rech. emploi. Tél. : 576-15-30.

J.H., 22 ans, libéré O.M. Recherche place comptable avec références. Tél. : 554-61-16, après 17h30.

J. F., maîtrise russe et serbo-croate, ayant expérience documentaliste, cherche emploi, même à mi-temps. Tél. : 566-41-10.

Rech. poste Collaboratrice, milieu culturel ou petite Sté contact clientèle achats, comptabilité. Temps partiel efficace. 532-88-39.

J.F. 31 ans, dynamique Etudes supér., longs séj. U.S.A., LICENCE ANGLAIS, étud. ttes prop. situation-responsabilités, initiative. Ecr. n° 10.950, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Jeune **AUTEUR RÉDACTEUR** ch. rewritting, création rédactionnelle ou traductions. Téléphone : 874-65-97.

J. F. 44 ans, personnalité, distinction, recherche poste relations publiques. Très disponible. Ecrire sous n° 4768 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dipl. DESE, option compt. gest., ch. emploi enseig. second. ou form. adul. 419-54-10, p. 287.

DIRECTION TECHNIQUE/PRODUCTION recherchée par CADRE EXPERIMENTEE Animateur, sens de la gestion. Ecrire sous le n° T 029725 M, RÉGIE-PRESSE 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. Débutante, bac, B.T.S. Assistante techn. d'ingénieur, recherche situation d'avenir. Ecrire sous référence 3.600 TELEX PA, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Cadre technico-commercial 34 ans, connaissance matériel électronique, anglais, cherche poste à responsabilité, France ou étranger. Ecrire s/n° 922, à Publifop, 29, rue Bleue, Paris-9e.

Dessinateur-projeteur béton armé, expérimenté, cherche emploi à temps partiel 4 à 6 h. par jour, angl. cour. Libre de suite Téléphone : 281-18-14.

J.F. 28 ans, cherche place chauffeur de direction, étud. toutes propos. 336-59-07.

Négociateur haut niveau, Sc. Po, étud. ttes propos. Accepter. mission ponctuelle. 889-39-17.

Technic. radio-télé. confirmé D.U.T de gest., ch. contrat à durée déterminée dans les pays francophones. Libre immédiat. Ecr. s/n° 6.197 Le Monde Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

IMPRIMEUR 6 a. exp., ch. pl. stable dans imprimerie intégrée. 6.000 F ms. X 13. Hor. variable. Tél. : 245-40-81 après 17 H.

H., 20 ans, exp. informatique I.B.M., ex. milit. carrière, ch. poste responsabilité chef de service. Analyste ou correspondant en informatique, libre de suite. Ecrire sous n° T 029722 M, RÉGIE-PRESSE, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Cause santé cède affaire 4.000 repas/jour collectivité. Affaire saine. Écrire 5.392 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

IMMIGRAT. AUX ETATS-UNIS Claude KLEEFIELD avocat américain, président du Barreau des avocats et notaires franco-américains, membre de la Chambre de Commerce franco-américaine aux U.S.A., 27 ans d'expérience légale, sera à Paris du 11 au 16 octobre à votre disposition pour toutes consultations légales concernant tous visas ou questions d'immigration, parle français et correspond en français. Ecrire salle 1408 - 1860, BROADWAY NEW-YORK 10.023 U.S.A. ou téléphoner : 212-246-77-66. A Paris téléphoner pour R.-V. 225-83-30, Hôtel Royal Alma, 35, r. J.-Goujon, 75008 Paris.

Cherch. PERSONNES sérieuses dynamiques, ayant Fonds de Commerce bien placé toutes gdes villes françaises. Vte produits PÉRIGORD unique. Collaboration immédiate. Prendre contact au (53) 23-83-26.

représentation demandes

U.S.A. Française résident ATLANTA cherche représentation ou importation meubles, textiles, objets décoration, etc. CORO, 29, rue du Connétable, 60500 CHANTILLY. Tél. : matin (4) 457-48-51.

travail à domicile

Secrétaire de Direction frappe tous textes et manuscrits, travail soigné. Tél. : 051-44-49.

Secrétaire conf. frappe manuscrits (Français, Anglais), thèses, cassettes sur IBM, rapide. Tél. : 534-01-81 et 750-95-00.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf., effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-94 & 893-30-02.

information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

perdu - trouvé

Perdu métro Latour-Maubourg jeudi 8 vers 15 h 30 porte-documents plastique vert contenant manuscrit thèse. Informez Lecoq - 734-44-77.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

villégiature

VAL-D'ISÈRE. Locations studios. Appartements. VAL-AGENCE, Boîte Postale 54, 73150 VAL-D'ISÈRE. (79) 06-15-22.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends 305 SR + options 1979, 50.000 km. Excellent état. Tél. : 604-49-81.

plus de 16 C.V.

Vends BMW 633 CSi équipée 635, gris métallisé. Jantes BBS, climat., direct. assistée, glaces teint. État except. 80.000 km. Année 1979. 90.000 F. Tél. bureau : 836-18-36 - Domicile, apr. 20 h : 982-17-23.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

1, RUE MONTSIGNY LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO, 2 pièces, livraison immédiate sur place, ts les jrs, 10 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 17 h. 30. 261-15-15.

3e arrdt

MARAIS GRAND GRENIER aménagé, charme, liv. + chbre, cuis., bains. Prix 580.000 F. Tél. : 325-63-00.

CENTRE POMPIDOU Dans rénovation de qualité, pptaire vd studio, 2 p. et duplex de caractère. ISORE S.A. - 562-17-17.

6e arrdt

LUXEMBOURG prof. libérale 4e ét., 8 p., 2 bains, cab. de toil., 276 m², 3 chbres de serv. + box. T. 504-49-13.

Rue DAUPHINE, urgent cause mutation. Vend appt, 90 m², confort. Prix à débattre. Tél. : 260-67-36 (67-66).

LUXEMBOURG - N.-D.-CHAMPS **70 m², SÉJ., 2 CHBRES** Charme. 354-95-10.

LUXEMBOURG Gd standing prof. libér. 4 récept., 4 chb., 2 bs, 3 serv., box. 504-49-13.

8e arrdt

PLACE TERTRE Studio et 2 p., 35 à 50m² + TERRASSE - 550-34-00.

ROME 2 P. : 50 m² Raffiné, soleil, 320-73-37.

9e arrdt

ALFRED STEVENS - MARTYRS **TRAVAUX - DUPLEX** Balcon, asc. calme, 354-42-70.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL Appt occupé, imm. pierre de t., r.-d.-ch., 3 p., 184.000 F. 1er ét., 2 p., 115.000 F. Tél. : 770-65-14.

13e arrdt

BD DE LA GARE, récent, étage élevé, Living + chambre, tt confort. Tél., balcon, parking. 435.000 F. 322-61-35.

14e arrdt

RUE DU MAINE De petit imm. caractère. Ravis. 3 p., 50m² env. Charme, calme, soleil. 322-25-40.

ALÉSIA, 5 P. : 100m² Cft. 800.000 F - 327-28-60.

Porte Orléans, près Facultés, 14, r. Radiguey, Montrouge. 2 P. + terrasse, cuis., bains, W.-C. 150.000 F. 224-18-42.

DENFERT Bel immeuble 1900 grand 6 P., tout cft. chambres de service, vue dégagée. 2.100.000 F. Tél. : 320.26.35. MARTINE IMMOBILIER.

15e arrdt

PONT MIRABEAU. 100m² env., impecc., 3-4 p., cft. 3e asc., calme. 577-96-85.

BIR-HAKEIM, pierre de t., 4 p., cft dont une s/le boulevard, 3 chbres AU CALME, habitab. en l'état, 98m², chff. indiv. gaz. 930.000 F. 577-96-85.

LOURMEL-FÉLIX-FAURE, 5 p., état exception., av. vue, étage élevé, balc. 14m². 1.400.000 F avec 2 parkings. 577-96-85.

Mº VAUGIRARD Immeuble P. de T. ascenseur, chauff. cent., 96 m², 4 PIÈCES, entrée, cuis., bains. A rénover. PRIX INTÉRESSANT. 256, RUE DE VAUGIRARD. Mardi, mercredi, de 14 à 17 h.

16e arrdt

JASMIN 4 PIÈCES 4e ét., tt cft, 105m², ch. service. MICHEL & REYL. 265-90-05.

O.R.T.F., 2 p., cft. balcons clair, impeccable. Imm. classé. 350.000 F. 550-34-00.

PAUL DOUMER, splendide appt, 150m², vaste récept., 2 ch., chbre service, parking GARBI - 567-22-88.

AV. MOZART (imm. récent) Petit Pied-à-Terre, 5e ét., balc. 245.000 F. 579-75-80.

RUE LA FONTAINE, rare, appt, rez de chaussée, 83 m², jardin 200 m², calme. Tél. : 260-67-36 (67-66).

17e arrdt

Bd COURCELLES EXCEPTIONNEL 5 P. EN MEZZANINE Dans luxueux immeuble Séjour 46m², salon 12m², 2 chambres avec s. de bains attenantes, 2 w.-c., cave et parking. Très belles prestations. Sur rendez-vous S.R.A.I., 745-17-40.

PRÈS MONCEAU Bd de Courcelles, stand., 7/8 p., balcon, soleil. Professions libérales. FRANK ARTHUR - 562-01-69.

PLAINE MONCEAU Appart. bourgeois de grande classe, 200m². Décoration raffinée + service. 2.500.000 F. Tél. : 278-29-20.

18e arrdt

MAIRIE 18e, 2 pces cuis., bains, ch. centr., 48 m² + balc., bel imm., 5e ét. ss asc. 300.000 F. 628-75-58 LE MATIN.

RUE LAMARCK. Près MÉTRO. 2 P., cuis., entrée, W.-C., bains, sur rue. Etat impec., bel imm. 390.000 F. 255-86-18.

VUE SUR SQUARE CARPEAUX 2 pièces, tout confort, 68 m². 650.000 F. 255.66.18.

RUE LAMARCK Imm. pierre, ascenseur, plusieurs 2 et 3 pièces, tout confort. Libres et occupés. Le propriétaire : tél. 526-54-61.

19e arrdt

Loft, atelier 120 m² tout confort, remis à neuf, prestation sur mesure, superbe verrière, plein sud, immeuble restauré. 660.000 F. Tél. : 346-68-10.

Quartier Buttes-Chaumont. Mº Crimée, 28, rue Ourcq, 2e ét., bel imm., appt 2 P., cuis., bains, W.-C. 175.000 F. 520-13-57.

20e arrdt

GAMBETTA Propriétaire vend dans immeuble neuf, grand standing, appartement, 6e ét., 60 m², balcon, cave, parking. 630.000 F. Visite sur place : 9, rue des Rondonneaux, Paris-20e, du mardi au lundi, de 14 à 17 heures. Téléphone : 636-00-38.

78-Yvelines

ST-GERM./LE PECQ, imm. réc. gr. stand., 120m², récept + 3 chb., 2 bs, cuis.+office équip., park. Rens., visite. 451-24-53.

MAISONS-LAFFITTE Bel appt 108 m², 5/6 pces en duplex 2e et 3e ét., vue impr. sur la Seine, bns, dches, dressing., gren., gar. fermé. 700.000 F. Ag. : 962-50-95 - 958-82-72.

VERSAILLES, près parc, Château dans résid. grd standing, appt 160 m² en duplex, séj. dble + 4 chbres, 2 bains, prév. quelques travaux. 1.100.000 F. AGENCE ROYALE. 950-14-60.

91 - Essonne

350 m. RER Palaiseau-Villebond, appt 3 pces, 70 m². Parc 500 ha, cave, park., 100 m commerces, écoles. 390.000 F. Téléphone : 373-01-65.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BOIS 130 m², belle réception. 3 chbres, bains, dche, cuis. équipée, parfait état. 266-56-50.

SURESNES-COTEAUX, 5-6 P. 105 m², vue sur Paris et parc. 760.000 F. Tél. : 506-36-99.

BOURG-LA-REINE Dans résidence, grand standing. Très calme, sur parc. 110 m² habitables + 20 m² de terrasse Sud. Prestations luxueuses, garage et parking. Prix : 1.300.000 F. ERBE : 663-26-54.

93 Seine-Saint-Denis

Exceptionnel LE RAINCY Luxueux 4 P. 89 m² dans résidence grand standing, terrasse, 28 m² park. s/sol. Cab. DEMONCHY : 381-34-81.

94 Val-de-Marne

VINCENNES récent 115 m², living, 3 chbres, bains, salle d'eau, cuisine équipée, cave, parking. 180 m², jardin. 266-56-50.

NOGENT 395.000 F. bel immeuble ravalé, entrée, séj. + salon, 1 chbre, cuis., tt cft, asc. Tél. 345-82-72.

Province

PORT LA ROCHELLE dominant mer et plage. LES RÉSIDENCES DU GULF STREAM vous proposent des appartements de grand confort avec de vastes terrasses ou d'agréables jardins privés plein sud face à la mer. Dans un site exceptionnel du studio au cinq pièces. Réalisation et vente : TOIT FRANÇAIS

9, rue Gargoulleau, 1700 LA ROCHELLE. Téléphone : (46) 41-382. (46) 41-499.

appartements achats

RECHERCHE 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE Studio 2 pièces comptant. Paris. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

156.000 CRÉDIT Appt 42 m² s/r. Occupé, loi 48, dame 80 ans, bs pos., bel imm. ravalé, parf. état ; voir pptaire, mercredi, 14 h. 30 - 16 h. 30, 50 bis, r. MARX-DORMOY-18e.

constructions neuves

LE PETIT MANSARD MEUDON BELLEVUE Gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille. 10 appts de grand standing.

4 et 5 PIÈCES Sur place du jeudi au lundi de 15 heures à 18 heures 4, rue Albert-de-Mun ou Téléphone 582-06-06.

locaux commerciaux

BASTILLE Libre en toute propriété, entrepôt 600 m², sur 2 niveaux. Accès voitures, bon état. 1.950.000 F. - 320-99-80.

fonds de commerce

A VENDRE CAUSE FAMILIALE, entreprise de menuiserie du bâtiment sur région Lourdaise. Atelier 950 m² + stockage 192 m² et 118 m² couverts sur terrain de 5000 m². Chiffre d'Affaires annuel : 2 millions, 8 salariés. Affaire très saine. Ecrire à HAVAS, N° 137421, TARBES 65000.

SUD-OUEST Entreprise publ. sérigraphie. Pleine expansion, C.A. et bénéfice forte progression. Situation privilégiée. 2.000.000 F justifiés. Ecrire Henry GARNAUD, 31, rue Alphonse-Bertillon, 75015 PARIS, qui transmettra.

Vend, région Lot-et-Garonne sur route nationale ATELIER REPARATION AUTOS 450 m² couverts/5.000 m², terrain, affaire à développer + possibilité achat, « véritable ferme landaise », l'ensemble prix intéressant. Ecrire à M. HUBERT - ANTAGNAC, 47700 CASTELJALOUX. Tél. 16 (53) 93-98-08.

boutiques

ACH. COMPTANT BOUTIQUE LIBRE av. murs à PARIS. 722-78-89 le matin.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-13e SANS COMMISSION Importante Société loue dans immeuble récent, bon standing

2 PIÈCES 52 m², loyer de 1692 F. à 1824 F. Charges 576 F. Parking 266 F.

3 PIÈCES 63 m², loyer de 1.887 F à 2.134 F. Charges 406 F. Parking 266 F.

5 PIÈCES 105 m², loyer de 3.073 F à 3.362 F. Charges 1.168 F. Parking 266 f.

S'adresser au gardien, 205, boulevard Vincent-Auriol. Téléphoner de 14 à 18 heures au 589-44-67.

Paris (11e)

Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF SANS COMMISSION Immeuble tout confort

STUDIO 36 m². Loyer 1.420 F. Charges 402 F. Park. 200 F.

2 PIÈCES 53 m². Loyer 1.808 F. Charges 593 F. Park. 200 F.

5 PIÈCES 100 m². Loyer 3.496 F. Charges 1.097 F. Park. 200 F.

S'adr. 53-61, av. Parmentier. Tél. 355-52-46.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loyer gar. 6.000 F max. Tél. : 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PORTE de VERSAILLES Semaine - Quinzaine - Mois

CLUB EXPO Loue appartements standing

STUDIOS et 2 PIÈCES 20, rue d'Oradour-s/Glane, 15e, 745-17-21 ou 554-97-43.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e LOYER 150 à 300 F/MOIS TELEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX

AGECO : 294-95-28. R.C. PARIS 319.127.080.

PONT DE SURESNES 1.400 m² et 800 m² disponibles, imm. neuf. Possibilité vente.

GEFIC C.T.I. 720-50-80.

SIÈGE SOCIAL Secrétariat, Tél., Formalités.

CONSTITUTION de Société - TELEX S.M.P. - 268-08-90.

SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS BUREAUX meublés - TELEX **CONSTITUTION STES** Permanence téléphonique Prix compet., délais rapides **C P A 355 . 17 . 50** **ASPAC 293 . 60 . 50**

CHAMPS-ÉLYSÉES Loue direct. 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

BUREAUX MEUBLÉS SIÈGES DE STÉS AV. SECRÉTARIAT Tél. Télex. Toutes démarches pour création d'Entreprises.

ACTE S.A. 261-80-88 + BORDEAUX (56) 81-96-80.

Paris-15e, près Front de Seine 300 m² bureaux, 1er étage, accès direct ascenseur, pour visiter, tél. au 578-65-66, poste 288.

Société Publicité recherche bureaux 100 m² env., ou bout. Quartier Montparnasse ou limitrophe. Téléph. : 359-01-72.

locations meublées demandes

Paris

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES HABITAT 551-66-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux Appts de standing, 4 pièces et plus. 281-10-20.

pavillons

LE VÉSINET 12' RER, PAVILLON 1935, parf. état, grand séjour, 3 ch., ss-sol total, 530 m² jard. 940.000 F. Ag. Royale 950-14-60

propriétés

Particulier vends 38 km de Montpellier mer, petit moulin à restaurer avec terrain. Prix : 200.000 F. Ecrire s/n° 1891 le Monde Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

PRÈS BLOIS 100 mètres Loire Parc 17.000 m², maison plain-pied de 170 m² + pavillon 2 pièces de 60 m² + 2 hectares possibles. Ecrire HAVAS, BLOIS sous n° 172828.

VAUCRESSON Propriété récente parfait état, décoration raffinée, très grd liv., 4 chambres, 3 salles de bains, salle de jeux et logt gard. sur 1100 m² environ, jard. à l'anglaise, garage. Tél. 267-37-88.

GRANDS ESPACES 170 Sud Paris, fermette 3 pces, bains, w.-c., dépendances, chauff., 12.000 m², 330.000, créd. 80 %. THYRAULT, Saint-Fargeau 89170. (86) 74-08-12 et (38) 31-13-93 après 20 H.

domaines

ACHÈTE GRAND DOMAINE à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45, 41, 18, 89, 58. Ecr. HAVAS PARIS N° 200656. 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

R. de Turenne, appt loué, 4 P., 90 m². H. 76 ans. 38.500 + 4.140 rente, acquéreur percevant loyer 4.500/mois. LODEL. Téléphone : 355-00-44.

immeubles

A VENDRE EN UN SEUL LOT

1° Un ensemble immobilier bâti et non bâti situé à Paris-2e, 49 bis, rue Sainte-Anne.
2° Un ensemble immobilier bâti et non bâti situé à Paris-7e, 31, avenue Bosquet.
3° Un ensemble immobilier bâti et non bâti situé à Paris-17e, rue de Prony, n° 65, et rue Jouffroy, n° 98.

Faire une offre écrite : Étude de Mº PREA, Notaire à PARIS-15e, 70, bd Garibaldi. Tél. : 566-61-11.

COTE-D'AZUR A vendre, immeuble neuf, 30 appt., studios, 2 pièces, 7.500 F/m². 2e tranche achevée d'une résidence de vacances en activité, gestion sociale, caisse retraite. Conviendrait collectivité, Club de vacances ou placement locatif. Ecr. 19044/06/R HAVAS 06400 CANNES.

hôtels particuliers

VDS HOTEL PARTICULIER SUR QUAI DE LA FONTAINE A NIMES. PRENDRE CONTACT AV. Mº PEILLON, Notaire à NIMES. Tél. : (66) 67-44-87. Agence s'abstenir.

forêts

TOURAINE Belle forêt 50 ha. Cab. Chatac, 37150 Francueil.

fermettes

FERME Gds bâtiments, colombages, Pays d'Auge, 50 ha terres libres. 30 KM LISIEUX. C/L Raynaud, 32, av. Opéra. Paris (2e). Tél. : 742-88-34.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Chaussées et bottées

Sportives ou citadines, les bottes sont de toutes les panoplies de l'hiver. Leur longueur se situe, selon les cuirs et les prix, entre le dessus de la cheville et le genou, voire la cuisse, pour gainer la jambe sous les mini-robes, les robes-pulls et les vestes trois-quarts. Les courtes, sur talons bas, annoncent les champs de neige, avec des coupes confortables n'entravant pas le mouvement des chevilles. Elles sont réchauffées, en outre, par des revers et des effets de fausse fourrure.

A l'inverse, les chaussures montrent des profils aiguisés dont certains bouts pointus ne paraissent pas tenir compte de la forme du pied. Les talons sont moins hauts, à cambrures normales, encore qu'ils s'effilent souvent du bas en aiguille au grand dam des tapis et des sols.

L'or rivalise maintenant avec l'argent, seul, en petites touches ou en reflets métallisés sur le bleu, le kaki, le noir ou le caramel. Les cuirs précieux et travaillés soulignent d'un trait élégant les formes les plus simples et les plus classiques, en tons sourds, mordorés foncés ou noirs.

André garde sa place dans les premiers prix. Les bottes basses offrent des dessus en croûte de cuir suédé, rouge, bleu ou marine sur des semelles d'élastomère, à 159 F. Quoique les semelles de cuir ou de crêpe soient les plus agréables à porter, il faut noter une nette amélioration dans ces semelles synthétiques, solides de surcroît.

Arche marie le veau et le nubuck aux semelles crantées en latex pour les bottes, bottillons et ballerines destinées aux campagnardes du R.E.R. les jours de pluie et de neige. Les urbaines se voient offrir des escarpins et des modèles plats à frange. Les prix oscillent entre 349 F et 610 F.

Go West, à 350 F, sort une botte de guardian en croûte naturelle, à semelle de cuir cousue main, comme les vrais mocassins indiens. Les tailles chaussent toute la famille, du 25 au 42.

Bonne collection chez *Bally*, avec de beaux gris, des verts, bordeaux ou bruns au profil carré arrondi en escarpins à talon moyen et nœud chapelier (430 F), des trotteurs bicolores en cuir et veau velours, enfin les derbys sur semelle compensée, pour la marche, existant aussi en boots (à partir de 385 F).

Le caoutchouc, c'est la spécialité d'*Aigle*. Les bottes d'équitation sont moulées en noir, à quatre largeurs et hauteurs de tige par taille (240 F). Adaptées des baskets, voire des films de Charlot, de délicieux modèles lacés sont à choisir en noir ou en couleurs vives (130 F env.), du 35 au 42.

Adige propose des formes habillées, rehaussées de touches de chevreau or ou de lézard formant revers sur des modèles à talons haut perchés (à partir de 800 F env.).

Le petit talon s'affirme aussi chez *Charles Jourdan*, en chaussures de marquis, escarpins travaillés et modèles à brides, souvent ornés d'applications de cuir métallisé, en tons de cuivre et d'étain, s'harmonisant avec les bruns foncés, les gris et les noirs. Les bottes sont présentées dans une grande gamme de formes, hauteurs et types de talons (de 495 F à 1 250 F env., les bottes sous le genou).

Chez *Chanel*, les bicolores, en chevreau beige à bout noir, viennent d'arriver d'Italie, mais existent aussi en gris et bordeaux, et en satin à bout doré. Les tailles vont du 34 1/2 au 40 1/2 (à partir de 840 F).

Sidonie Larizzi est une maison italienne, important de fins escarpins pour le crépuscule et le soir. Les formes sont fines et allongées, à talons de 3 centimètres, 5 centimètres ou 8 centimètres. Beaucoup de mélanges de peaux pour l'hiver contrastent le chevreau avec le cobra ou le lézard en camaïeu de métallisés sourds. Les prix commencent à 550 F, du 35 au 41. Les femmes trouvant difficilement chaussure à leur pied peuvent commander les modèles à leurs mesures, livrables en quinze jours, à 760 F.

Marks & Spencer lancent leur rayon de chaussures, avec d'élégants escarpins synthétiques, vernis noirs, à talon moyen et nœud chapelier, 149 F (du 35 au 42). Des formes pointues ont des dessus de cuir imprimé façon lézard sur des talons hauts et fins, et semelles en élastomère.

Andréa Pfister contraste avec bonheur des volants et des détails romantiques sur des formes d'une parfaite simplicité, en escarpins ou dérivés de mocassins à petit talon, souvent en contraste, or ou noir avec du gris, motifs métallisés sur chevreau ou satin sur veau suédé. Les prix oscillent autour de 800 F, les tailles vont du 34 au 42 1/2.

Jean Thiot chausse petits et grands pieds en escarpins, formes découpées, à bride et talon plat ou haut, du 32 au 43. On peut aussi acheter par correspondance en adressant le contour de ses deux pieds, dessinés sur une feuille de papier.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ **Arche, magasins de la marque, Galeries Lafayette ; Bordeaux, X. Danaud, 25, cours de l'Intendance.**

★ **Go West, Mexican Style, 17, rue de l'Arrivée ; Ferry, 15, bd Montmartre.**

★ **Aigle-Hutchinson, Paddock, 58, avenue *Théophile-Gautier* ; FNAC-Sport, Forum des Halles.**

★ **Adige, 6, rue Royale, Daniel Ho, 54, rue de Rennes.**

★ **Chanel, 31, rue Cambon.**

★ **Sidonie Larizzi, 8, rue Marignan.**

★ **Marks & Spencer, 35-37, bd Haussmann, Lyon-La Part-Dieu.**

★ **Andréa Pfister, 4, rue Cambon et 56, rue du Four.**

★ **Jean Thiot, 17, rue du Louvre ; 97, rue d'Alésia ; 82, bd Haussmann.**

BEAUTÉ

LA BEAUTÉ HABILLÉE PAR GAINSBOURG. — Non sans humour, la Fédération française des produits de beauté s'est adressée à Serge Gainsbourg pour réaliser un court métrage de cinq minutes, « le Physique et le Figuré », qui passera, juste avant le grand film dans les salles de cinéma de première exclusivité, du 14 au 27 octobre, dans toute la France.

Dans une atmosphère onirique, Vénus sort du bain, nudité sublimée, cheveux ruisselants. Puis de la tête aux pieds, dans un ballet entre flacons, onguents, bouteilles et statues de Vénus en plâtre, elle se pare jusqu'à en être à peine reconnaissable. Alors, d'une main légère, elle brisera ces idoles avec cette phrase : « La beauté est la vengeance de la femme. »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 octobre 1981 :

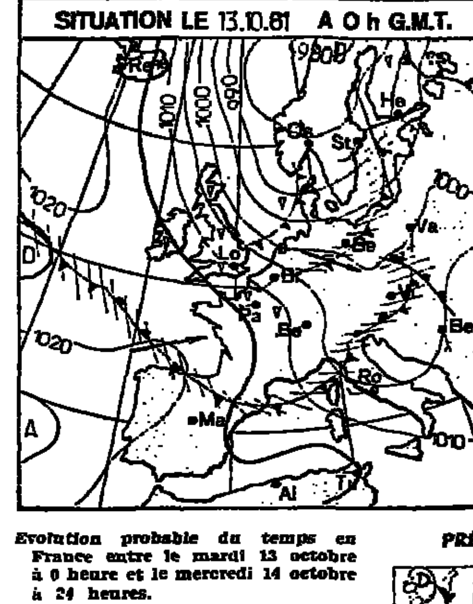
DES DECRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat et modification de certaines dispositions du décret du 19 juillet 1974 relatif à la rémunération des personnels civils en militaires de l'Etat modifié à compter du 1er octobre 1981 ;

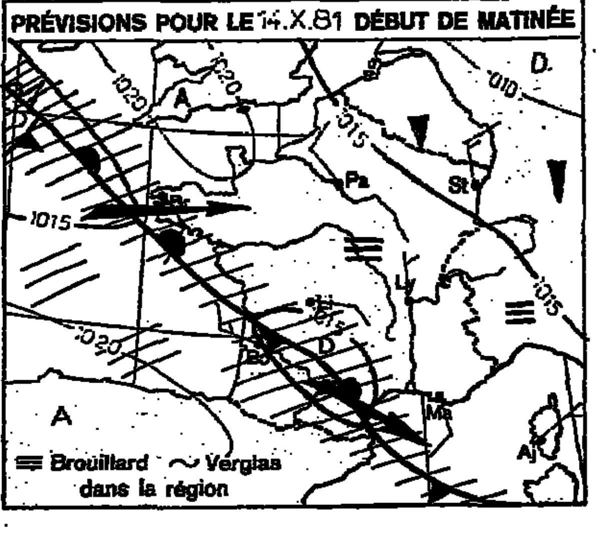
● Portant attribution d'une prime unique et exceptionnelle en faveur de certains personnels de l'Etat.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.10.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.X.81 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 octobre à 0 heure et le mercredi 14 octobre à 24 heures.

L'air froid instable qui s'écoule vers le sud sur la face occidentale des basses pressions d'Europe centrale s'atténuera. L'air maritime qui alimente les perturbations du proche Atlantique progressera vers l'est puis le sud-est sur la France en bordure de cet air froid.

Mercredi, ces nouvelles perturbations atlantiques apporteront dès le matin un temps très nuageux avec des pluies de l'Atlantique au sud-ouest du Massif Central et aux Pyrénées, avec des températures relativement douces. Ce type de temps atteindra le soir le nord du Massif Central, les Alpes et les régions méditerranéennes, tandis que les précipitations deviendront plus sporadiques de la Vendée au bassin Aquitain. Sur le reste de la France, le temps sera très frais le matin, surtout dans l'intérieur (risques de gelées blanches sur le Nord-Et et le Centre-Est). On notera des éclaircies, mais aussi des formations brumeuses. Dans la journée, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Quelques averses éparses sont encore possibles sur les montagnes du Nord-Est.

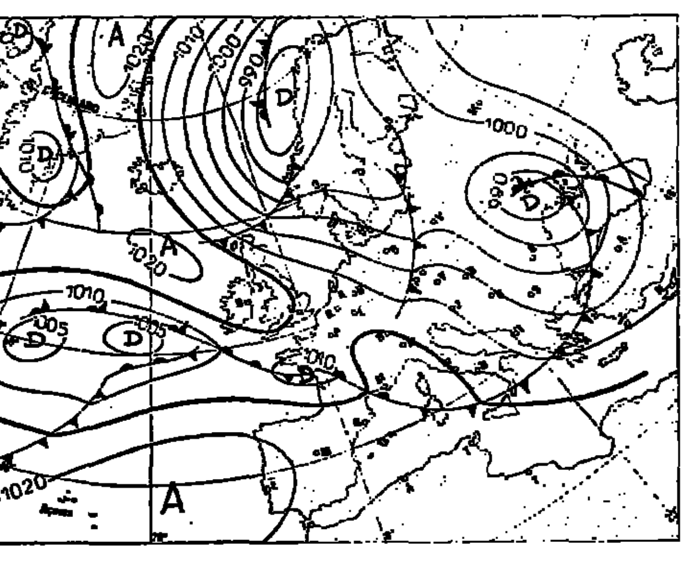
Dans l'ensemble, les vents faibliront ; ils tourneront au sud-ouest le soir près de l'Atlantique.

Le mardi 13 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,4 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Bourges, 19 et 6 ; Best, 15 et 8 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 22 et 9 ; Dijon, 19 et 7 ; Grenoble, 12 et 10 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille-Marignane, 22 et 14 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Pari-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 20 et 14 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 18 et 7 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 20 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 14 degrés ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 11 et 6 ; Bonn, 8 et 5 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 12 et 7 ; Dakar, 32 et 26 ; Genève, 15 et 9 ; Jérusalem, 23 et 11 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 27 et 11 ; Moscou, 16 et 10 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 13 et 7 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 24 et 20 ; Stockholm, 10 et 4.

PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Temps probable du jeudi 15 au dimanche 18 octobre

Jeudi 15 : L'air maritime plus doux gagnera nos régions de l'est et du sud-est où il se manifestera par un passage pluvieux le matin alors qu'une nouvelle aggravation débutera déjà sur les côtes de la Manche. Ces nouvelles pluies s'étendront le soir des Pyrénées au Bassin parisien et aux Ardennes, tandis que, sur le nord-ouest, quelques éclaircies apparaîtront et que les précipitations deviendront plus sporadiques. Par contre, des Landes au Midi méditerranéen, et aux Alpes, des éclaircies assez belles se développeront l'après-midi. Partout, les vents modérés souffleront du secteur ouest.

Vendredi 16 : Au nord d'une ligne La Rochelle-Genève, temps variable et frais pour la saison — températures ne dépassant pas 12 à 13° l'après-midi — avec quelques averses et des vents d'ouest parfois assez forts près de la Manche. Au sud de cette ligne, malgré des éclaircies matinales sur l'extrême sud-est, ciel très nuageux ou couvert en général, avec pluies intermittentes. Températures plus douces, de l'ordre de 15 à 17° l'après-midi.

Samedi 17. — Des Pyrénées aux Alpes et au Midi, nuages abondants donnent encore quelques pluies plus marquées en soirée près des Pyrénées. Ailleurs, temps variable avec éclaircies et averses dans la journée, mais nouvelle aggravation pluvieuse le soir des Pyrénées au Pays basque et début de refroidissement près de la Manche.

Dimanche 18. — Des Pyrénées au Jura et au Midi méditerranéen, temps pluvieux mais assez doux. De la Bretagne et de l'estuaire de la Loire à la frontière belge, temps froid — températures ne dépassant pas 10 à 11 degrés l'après-midi — avec éclaircies. Ailleurs, temps nuageux et risques d'averses.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

JEUDI 15 OCTOBRE

« Le château de la reine Blanche, la rivière de Bièvre », 14 h. 30, angle de la rue de la Reine-Blanche et avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 15 OCTOBRE

15 h., 46, rue Barrault, amphithéâtre Estaunié, G. Barthélémy : « Les plantes, le cosmos, la sensibilité et la vibration universelle » (Université populaire de Paris).

15 h., 2, place du Palais-Royal, J.-E. Perrin : « Comment déceler les faux du mobilier » (Le Louvre des antiquaires).

17 h. 30, 6, rue Ferrus, T. de Montbrial : « Où va l'Afrique australe ? » (IFRI).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'Actualité, H. Hamon, P. Rotman : « Les intellocrates : voyage en haute intelligentsia ».

18 h., 33, faubourg Saint-Honoré, Mme Sneyers : « Les cinquante ans de la canne blanche » (Cercle Interallié).

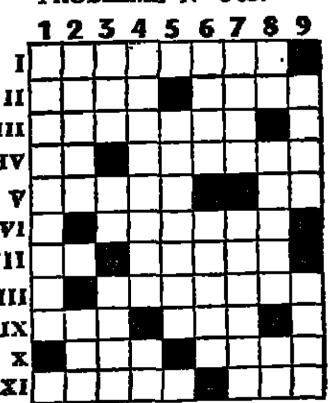
19 h., 62, rue Madame (« Les ballets russes, synthèse des arts » (Arcus).

19 h., 8, rue Jean-Goujon : salle des Centraux, J.-Ph. Charbonnier : « Photographie : écriture du soleil » (Société française de graphologie).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 037





HORIZONTALEMENT

I. Eventuel cadeau de mariage. — II. Action d'un maire à l'issue d'un référendum à cent pour cent. Ne douta de rien. — III. Viande des bas quartiers. — IV. Article En impose fort quand il est public. — V. Ecrivain inscrit au canon des Ecritures. Se laisse guider par le hasard. — VI. Langue des Panaméens. — VII. Il est paré de vert ou de bouteilles. Patois siamois répandu chez les Persans. — VIII. Est souvent enrichie d'or dans un palais d'ivoire. — IX. La belle époque. Sa *fin* est à la merci d'une balle bien placée. — X. Plus il est vieux, plus il est cher. Gigantesque croisée de chemins. — XI. Des gens s'y trouvent sans raison, mais non sans motif. Marque, de toute évidence, un défaut d'agrément.

VERTICALEMENT

1. Elle a pour mission de louer pour mieux vendre. — 2. Qualifie abusivement certaines nations. D'aspect différent selon la grève. — 3. Réparateur de soufflets. La limitation de vitesse ne saurait le concerner. On peut le *siffler au bar comme au stade*. — 4. Générateur de scènes que les saints ne sauraient qualifier de saines. Personnel. — 5. Ballots excessivement lourds. — 6. Sa feuille couronnait duc et marquis. Opérer une pression pour que ça saute. — 7. Un appui pour qui se trouve sur le pavé. Poteau indicateur. — 8. Acquis. Il ne faut pas compter sur elle pour repérer le magot. A moitié mort. — 9. Ce que comprennent tous les ballots. Des violateurs y furent interdits de séjour après une résidence surveillée.

Solution du problème n° 3 036

Horizontalement

I. Puisatier. — II. Ulve. Ou. — III. Italienne. — IV. Sine die. — V. Am. Celle. — VI. Gant. Luxe. — VII. Etui. Emir. — VIII. Os. Blé. — IX. Amant. — X. Oh ! Lu. — XI. Crampon.

Verticalement

1. Puisage. Arc. — 2. Ultimatum. — 3. Ivan. Nu. Ara. — 4. Sélection. — 5. Ide. Stop. 6. Treille. Ho ! — 7. Nélumbo. — 8. Eon. Exil. — 9. Ruée. Erebus.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

Le rapport de la commission spéciale : les nationalisations serviront « de moteur à l'économie interne et de fer de lance dans la bataille économique mondiale »

Dans le rapport de la commission spéciale chargée, à l'Assemblée nationale, d'examiner le projet de loi sur les nationalisations, M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, analyse d'abord les conséquences du « néo-libéralisme » économique. *« Quelques intérêts de classe — ceux des individus contrôlant financièrement les groupes multinationaux — dominent totalement la nation (...)*, écrit-il. *Ils lui dictent son devenir, sa place dans la division internationale du travail, son degré de dépendance ou d'indépendance, sa marge de manœuvre au niveau international, sa capacité à maîtriser les conditions mêmes de son avenir. Par les alliances qu'ils nouent et dénouent au niveau mondial, ils pèsent sur ses choix diplomatiques, sur les relations internationales qu'elle pourrait promouvoir. »*

« Ils sont en mesure de faire pression sur l'Etat pour obtenir commandes publiques, subventions et exonérations fiscales tout en rejetant le moindre contrôle de la puissance publique sur l'utilisation de ces moyens, poursuit M. Charzat. *Le pouvoir de battre monnaie, lui-même, ancien privilège régalien, tend à échapper à la maîtrise de la collectivité nationale pour n'être plus que l'affaire de banques de plus en plus internationales (...). Ce pouvoir essentiel de l'Etat a progressivement échappé à la Banque centrale pour être transféré aux banques dites de second rang par le biais du crédit. »*

Le rapporteur estime, d'autre part, que l'industrie française *« s'est placée dans une spirale auto-réductrice »*. Il indique que cinq cent mille emplois industriels, sans compter ceux perdus dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, ont disparu de 1974 à 1980.

A son avis, deux objectifs, solidaires, peuvent être assignés aux entreprises nationales : *« Servir de moteur à l'économie interne, servir de fer de lance dans la bataille économique internationale »*. Le secteur nationalisé aura pour tâche, selon lui, de stabiliser l'environnement économique des P.M.E. et des P.M.I., de *« valoriser un potentiel d'expansion industrielle trop souvent laissé en friche »*. La nationalisation, estime-t-il, *« permet de s'arracher à certaines contraintes liées à la recherche d'une rentabilité financière étroite »*.

A propos des banques, M. Charzat affirme que *« la maîtrise publique ne doit pas faire disparaître le libre choix de l'accès au crédit »*. Enfin, le rapporteur estime que les entreprises publiques devraient remplir *« rapidement un rôle pilote pour tout ce qui concerne les droits des travailleurs »* et *« donner l'exemple de la lutte contre le travail précaire en s'abstenant le plus possible de recourir à l'embauche de travailleurs n'ayant que des contrats à durée déterminée »*.

Selon un sondage « Figaro » - Sofres

50 % DES FRANÇAIS SONT FAVORABLES AUX NATIONALISATIONS

Une majorité de Français approuvent les nationalisations proposées par le gouvernement et estiment qu'elles joueront un rôle positif pour la création de nouveaux emplois, selon un sondage de la Sofres publié dans *le Figaro* du mardi 13 octobre. Cinquante pour cent des personnes interrogées se déclarent favorables aux nationalisations alors que 29 % y sont opposées et 21 % sans opinion. Le sondage a été effectué entre le 29 septembre et le 1er octobre auprès d'un échantillon national de mille personnes. Si 58 Z préfèrent que le gouvernement s'en tienne aux banques et industries touchées par le projet actuel, 43 % sont persuadées que le gouvernement prendra des mesures supplémentaires.

Pour 47 % des Français, le gouvernement de M. Mauroy a eu raison d'*« aller vite »* pour procéder à ces nationalisations (contre 41 %). Celles-ci joueront un *« rôle positif »* pour sortir la France de la crise pour 44 % des Français (contre 22 %) et permettront de créer des emplois (51 % pour, 21 % contre).



Paribas : le gouvernement s'inquiète de l'O.P.E. sur la filiale suisse

(Suite de la première page.)

On y trouve A.G. Becker, Power Corp. et un groupe belge, les Etablissements Frère - Bourgeois. Paribas détient indirectement 40 % de Becker, 30 % de Power Corp., et a des intérêts communs avec les Etablissements Frère-Bourgeois dans Copeba, une société de portefeuille belge.

Paribas Suisse joue un rôle-clé dans le dispositif complexe de la Compagnie financière, détenant notamment quelques-unes des participations financières les plus importantes du groupe (dans Schlumberger et dans Power Corp. et Sung Hung Kai à Hongkong).

Les dirigeants du groupe n'étaient pas au courant, dit-on aujourd'hui chez Paribas, mais, ajoute-t-on, *« ce qui se passe avec la société suisse était prévisible et risque de se répéter avec d'autres filiales »*.

Ces associés de Paribas avaient averti le groupe et les pouvoirs publics qu'ils ne voulaient pas travailler ou dépendre indirectement de l'Etat français. De plus, ils ont l'occasion de réaliser une bonne affaire en reprenant à bon compte ainsi des « morceaux » de la Compagnie financière. On affirme cependant rue d'Antin que les dirigeants de la Compagnie financière ne feront *« rien sans l'avis des pouvoirs publics »*. Un rendez-vous leur a d'ailleurs été demandé.

Le groupe détiendrait aujourd'hui 60 % de Paribas Suisse, contre 72 % il y a neuf mois. Mais une partie de cette participation serait dans les mains des filiales communes de Paribas et du groupe anglais Warburg. Déjà, il semblerait que le groupe ne puisse plus disposer du contrôle systématique de la filiale suisse. Même si M. Moussa, P.-D. G. de Paribas, se rangeait aux injonctions gouvernementales et refusait d'apporter les actions encore détenues par la Compagnie financière dans Paribas Suisse, il reste que les autres partenaires à l'étranger peuvent, eux, sans problèmes, répondre favorablement à l'O.P.E. et faire sortir ainsi un des principaux actifs du groupe du champ de la nationalisation.

J.-M. Q.

Matra : le secteur presse sera cédé aux actionnaires privés du groupe

(Suite de la première page.)

Le protocole d'accord prévoirait que l'Etat aurait le même nombre d'administrateurs que les représentants des intérêts privés. Le P.-D.G. aura cependant une voix prépondérante. C'est donc lui qui, en cas de conflit au sein du conseil, fera pencher la balance d'un *côté* ou de l'autre. Pour le moment, ce P.-D.G. n'est pas choisi, et le protocole n'aborderait pas cette question. Toutefois, on sait que M. Lagardère souhaite conserver son poste.

Les participations de Matra dans les médias vont être « sorties » du groupe. Cette dissociation s'opérera avant les opérations sur le capital. Matra détient 20 % de la société Matris qui possède environ les trois quarts de Hachette, 65,6 % de la librairie Quillet qui contrôle *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et 16 % d'Europe 1-Image et Son.

Toutes ces participations seraient cédées par Matra, à une société privée dont le capital serait détenu par les actuels et principaux actionnaires du groupe (MM. Floirat et Lagardère notamment). Ainsi l'Etat se désengage-t-il de toutes les activités presse et communication du groupe Matra. En revanche, ce que l'on appelle désormais le groupe Floirat-Lagardère, conserve la totalité de ses intérêts dans ce secteur, tout en continuant à jouer un rôle prépondérant dans la gestion des activités industrielles de Matra.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Le temps de l'offensive

(Suite de la première page.)

On connaît les conséquences de cette situation sur la survie des entreprises et sur l'emploi. Il est dès lors normal que les pouvoirs publics interviennent pour redresser la situation. Mais un tel recours à la volonté nationale doit permettre plus : il doit, comme l'a souligné le président de la République dans sa conférence de presse du 24 septembre, permettre d'aller de l'avant. Tel est le sens de la nationalisation de secteurs stratégiques porteurs d'avenir.

Il ne s'agit donc pas de mettre en œuvre on ne sait quelle mystique de la nationalisation caractérisée par une volonté doctrinaire débouchant sur l'étatisation et la bureaucratie. Il ne s'agit pas davantage d'une *opération* de troc au sein de la majorité susceptible de garantir la paix sociale. Le meilleur garant de la paix sociale, c'est un emploi sûr dans des entreprises en croissance. L'enjeu est donc de créer les conditions permettant de construire un outil industriel novateur capable de prendre l'offensive dans deux directions : le progrès technologique, facteur de progrès social, et le face-à-face avec les multinationales. Objectif ambitieux dont il est clair que seule la nation peut l'accomplir.

La nationalisation, c'est ainsi tout le contraire d'une France repliée sur elle-même, tournant le dos à l'histoire ou tentant d'en inverser le cours par des incantations. C'est prendre l'offensive.

Trois objectifs

L'équipe industrielle France doit aller et ira de l'avant ; c'est à cette nécessité que répond le projet de nationalisation de cinq grands groupes industriels stratégiques. Pourquoi cinq ? Et pourquoi ces cinq-là ?

L'Etat est déjà présent dans plusieurs secteurs industriels. Notamment dans celui des matières premières avec le B.R.G.M., Elf-Aquitaine et la C.F.P. Dans celui de l'énergie avec E.D.F., G.D.F., les Charbonnages et le Commissariat à l'énergie atomique. Dans la chimie avec ATO-CHLOE, C.D.F.-Chimie et l'Entreprise minière et chimique. Dans l'automobile et l'industrie mécanique avec Renault. Dans les transports avec la S.N.C.F., la R.A.T.P., Air France et Air Inter.

Mais ces interventions de l'Etat ont correspondu à des périodes historiques différentes. Aujourd'hui, il est de nouveaux secteurs-clés où sa présence est indispensable : sur ces pôles stratégiques repose l'avenir. Il s'agit de l'électromécanique, de l'électronique, de l'informatique, de la pharmacie et de la bio-industrie, des matériaux dont le développement est en pleine évolution : aluminium, acier, verre, fonte, composites.

L'intervention de l'Etat dans ces différents pôles permettra de définir un ensemble cohérent d'objectifs industriels. Ce n'est donc pas un choix arbitraire, mais une réflexion sur les objectifs qui a présidé à la volonté de nationaliser les cinq groupes. Il faudra que l'Etat puisse la traduire en une politique industrielle cohérente à long terme, fondée sur la volonté nationale. En d'autres termes, il engagera en « bon actionnaire » les investissements nécessaires sans que l'industrie souffre de discontinuité. Il assurera les financements qui accompagneront ces progrès.

Ainsi pourront être menés à bien trois *objectifs*.

A partir des cinq groupes, la France entamera tout d'abord la reconquête de son marché intérieur : *dans* le secteur des matériaux de pointe et des biens d'équipement avec C.G.E., Pechiney et Saint-Gobain ; dans le domaine de la santé et de la chimie fine avec Rhône-Poulenc ; dans celui de l'habitat économe en énergie avec C.G.E. et Saint-Gobain. Cette reconquête se fera sentir aussi dans les technologies de la communication avec Thomson, qui assurera le développement d'une gamme grand public de vidéodisques, de magnétoscopes, de micro-ordinateurs.

Devenu porteur, le marché intérieur entraînera le développement à l'exportation. Tel est le deuxième grand objectif de la stratégie industrielle qui a pour fondement les nationalisations.

Initiative et autonomie

Enfin, les entreprises nationalisées devenues pilotes dans leur domaine, serviront de système de référence et de points d'appui pour infléchir les comportements à l'égard des petites et moyennes entreprises. En ce qui concerne les délais de paiement, elles devront être sans reproche. Elles aideront leurs sous-traitants à résister aux à-coups de la conjoncture, ce qui va dans le sens de leur propre intérêt. Le nouveau potentiel technique et technologique ainsi créé apportera aux P.M.E. un appui constant pour la mise au point de produits nouveaux. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas encourager des cadres de ces groupes à créer ou à reprendre des entreprises ? Enfin, au plan international, leur réseau commercial assurera le développement des entreprises.

Les objectifs ainsi définis seront atteints à deux conditions : la première est que l'initiative des hommes soit encouragée. Dirigeants, cadres, personnel, tous seront appelés en première ligne pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie industrielle, ce qui n'empêche nullement, bien au contraire, de se situer à l'avant-garde du progrès social. Le *capitaine* de l'équipe doit, quant à lui, être assuré d'un *mandat* d'une durée assez longue pour *pouvoir* travailler utilement. Seule une défaillance particulièrement grave pourrait remettre en cause la durée ainsi définie.

La seconde condition est qu'une autonomie suffisante de l'entreprise soit respectée. Chacun des groupes agira naturellement en concertation avec le ministère de l'industrie et dans le cadre du Plan. Mais la stratégie de chacun, ses efforts propres de développement seront, au départ, à l'initiative de l'entreprise elle-même. Prenant en charge la seule — mais nécessaire — définition de l'intérêt général, l'Etat laissera l'entrepreneur face à ses responsabilités. Ainsi lorsque des redistributions d'activités s'avéreront utiles ou même nécessaires pour valoriser les atouts des cinq groupes, la nouvelle donne ne devra pas être le simple produit d'un jeu de Meccano technocratique ou bureaucratique, mais le résultat d'une volonté industrielle.

On le voit, ce n'est pas d'une restructuration sans âme qu'il s'agit. Il s'agit de bâtir, avec et par les hommes, un nouvel outil industriel pour la France.

PIERRE DREYFUS.

Les cinq groupes industriels concernés

Les cinq groupes industriels concernés par les nationalisations ont obtenu, au total, un chiffre d'afafires *consolidé* de 194 milliards de francs. Ils emploient actuellement 656 000 personnes.

● PECHINEY - UGINE - KUHLMANN.

Chiffre d'affaires consolidé en 1980 : 38,1 milliards de francs, dont 54 % à l'étranger.

Effectifs : 89 000 personnes, dont 20 700 à l'étranger.

Activités : aluminium, métaux ferreux, métallurgie fine, chimie.

P.-D.G. : M. Philippe Thomas.

● RHONE-POULENC.

Chiffre d'affaires consolidé en 1980 : 30,9 milliards de francs, dont 55,7 à l'étranger.

Effectifs : 95 380 personnes, dont 34 600 à l'étranger.

Activités : chimie, santé, textiles chimiques, engrais, agrochimie, films et systèmes.

P.-D.G. : M. Jean Gandois.

● THOMSON-BRANDT.

Chiffre d'affaires consolidé en 1980 : 36,5 milliards de francs, dont 45,5 % à l'étranger

Effectifs : 128 000 personnes, dont 20 000 à l'étranger.

Activités : électronique professionnelle, biens d'équipement électroménager.

P.-D.G. : M. Jean-Pierre Bouyssonnie.

● C.G.E. (Compagnie générale d'électricité).

Chiffre d'affaires consolidé en 1980 : 45,7 milliards de francs, dont 30,80 % à l'étranger.

Effectifs : 180 000 personnes, dont 30 000 à l'étranger.

Activités : électromécanique et construction navale, entreprise électrique, entreprise ingénierie, télécommunications et informatique, câbles, accumulateurs et piles.

P.-D.G. : M. Ambroise Roux.

● SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON.

Chiffre d'affaires consolidé en 1980 : 43,4 milliards de francs, dont 60 % à l'étranger.

Effectifs : 163 500 personnes, *dont 85 700 à l'étranger*

Activités : vitrage, isolation, canalisation mécanique, fibres-ciment, papier-bois, informatique, conditionnement.

P.-D.G. : M. Roger Fauroux.

Les banques

Le secteur privé bancaire sous contrôle français dispose de 13 % des ressources et accorde 16 % des crédits à l'économie. Si on ne considère que les seules banques inscrites, à l'exclusion des mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires), ces chiffres montent respectivement à 35 % et 41,4 %, alors que les trois grands établissements nationalisés (la Société générale, la B.N.P. et le Crédit lyonnais collectent 60 % des dépôts et accordent 48 % des crédits.

Le secteur bancaire nationalisé représenterait un peu plus de 75 % des crédits distribués et de 74 % des dépôts, le reste allant aux mutualistes (18 % et 22 %) aux cent cinquante et une banques étrangères (5 % et 3 %), et enfin aux rescapées du secteur privé (1 %).

Le projet gouvernemental veut faire passer dans les mains de l'Etat 36 banques (98, en fait, avec celles qu'elles contrôlent), qui s'ajouteraient aux 73 relevant déjà de la puissance publique, directement ou indirectement. Ne resteraient dans le secteur privé que 71 établissements, dont une vingtaine seulement de banques indépendantes avec moins de un milliard de francs de dépôts.

Parmi les 36 banques nationalisées figurent la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Indochine et de Suez, le groupe C.I.C. (filiale du groupe Suez) et Crédit du Nord (filiale du groupe Paribas), le Crédit commercial de France. Puis, loin derrière, viennent la Marseillaise de crédit, la Banque Rothschild, également holding minier, la Banque Vernes et commerciale de Paris, l'Union des banques de Paris (groupe Lebon), la Banque Hervet, la Banque de Bretagne, la Banque Chaix, la Banque Odier-Bungener-Courvoisier.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Total du bilan : 260,5 milliards de francs.

Bénéfice net : 875 millions de francs.

Principales participations :

Banques : Indosuez, Crédit industriel et commercial (73,6 %), Monod française de banque (78 %) ;

Foncier : Compagnie La Hénin (46 %) et ses filiales (Banque de La Hénin, Salins du Midi, Crédit foncier et immobilier, Sofinco La Hénin) ;

Assurances : groupe Victoire (Abeille, Paix) ;

Industrie : Contrôle de Lille Bonnici Colombes, Compagnie industrielle et maritime, S.C.A.C. ;

Participation : Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Lyonnaise des eaux, Béghin, Bouygues).

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (chiffres à fin 1980)

Total du bilan : 238 milliards de francs.

Bénéfices consolidés : 1,329 milliard de francs.

Principales participations :

Banques : Banque de Paris et des Pays-Bas (100 %), Crédit du Nord (53 %), Compagnie bancaire (45 %) ;

Filiales à l'étranger : Pays-Bas, Belgique, Suisse, Etats-Unis ;

Industrie : 36 % de la société contrôlant Schneider S.A. et ses filiales (Creusot-Loire, Jeumont-Schneider, S.P.I.E. - Batignolles, Merlin-Gérin, 35 % de Coparex (pétrole), 68 % de Cofaz (engrais), 29 % de la S.C.O.A. (commerce international).

GROUPE DU C.I.C.

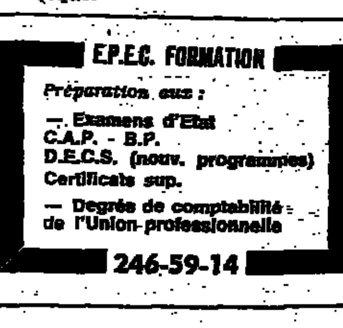
La « constellation » du Crédit industriel et commercial de France (C.I.C.), filiale à 72 % de la Financière de Suez, s'inscrit au quatrième rang français, et au premier rang du secteur privé, avec un bilan global un peu supérieur à 100 milliards de francs, et plus de 1 500 guichets. Sa principale caractéristique est d'associer dix banques régionales autour de la maison mère : la Lyonnaise de dépôts, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, la Nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier, la Banque Scalbert-Dupont (nord de la France), le Crédit industriel de l'Ouest, la Banque régionale de l'Ouest (Blois), la Bordelaise de dépôts, le Crédit industriel de Normadie, la Banque régionale de l'Ain et le Crédit fécampois. Son président est M. Dominique Châtillon.

CRÉDIT DU NORD

Filiale à 53 % de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, le Crédit du Nord s'inscrit au septième rang français (selon les critères retenus) avec un bilan total de plus de 40 milliards de francs, avec plus de 500 guichets, sans compter les 120 guichets des banques filiales et associées. Son président est M. Antoine Dupont-Fauville.

LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE (C.C.F.)

Sixième (ou septième) établissement français, deuxième du secteur privé, le Crédit commercial de France dispose d'un réseau de 220 guichets, employant 6 800 personnes, sans compter ceux d'un certain nombre de petites banques régionales acquises ces dernières années. Les intérêts étrangers représentent 39 % de son capital, parmi lesquels des établissements suisses, canadiens, américains, européens et saoudiens. Son bilan est supérieur à 50 milliards de francs. Il est présidé par M. Jean-Maxime Lévêque.



MONNAIES

SENSIBLE REPRISE DU DOLLAR

En perte vitesse ces derniers jours, le dollar s'est assez vivement redressé mardi matin sur toutes les grandes places financières internationales.

A Paris, il est monté à 5,53 F contre 5,4529 F la veille en clôture ; à Francfort, il a atteint 2,2858 DM (contre 2,1534 DM), et, à Zurich, 1,7475 FS (contre 1,8346 FS).

Sur le marché de Londres, la devise britannique valait 1,8624 dollars contre 1,8736 dollars.

Cette remontée du dollar était diversement commentée dans les milieux cambistes. Mais, de l'avis général, après la récente baisse du billet vert, la tendance est maintenant presque partout à la hausse, notamment en Allemagne fédérale.

A ce facteur s'ajoutent, dit-on, les déclarations faites par M. H. Kaufman, économiste de la firme Salomon Brothers, de Wall Street, dans lesquelles ce dernier pronostique, après un recul à 18 %, une remontée spectaculaire du « prime rate » aux Etats-Unis. En attendant, contrecoup de la hausse du dollar, l'or a baissé à Londres, où son prix a été fixé à 442,85 dollars l'once, contre 449,50 dollars lundi soir.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

CONSTRUCTION

La Fédération du bâtiment souhaite un accroissement de l'aide aux familles de revenus moyens

M. Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.) a jugé *« satisfaisant »* le projet de budget du logement pour 1982, lors d'une conférence de presse, lundi 12 octobre. Les décisions prises par le gouvernement depuis juin sont *« positives »*, elles devraient arrêter la dégradation de l'emploi et assurer l'an prochain une production égale à celle de 1981.

Cependant, le président de la F.N.B. émet quelques doutes sur le réalisme de l'objectif de cent trente mille logements financés par des prêts conventionnés (P.C.) : la hausse des taux d'intérêt de ces prêts, passés de 14,6 % en janvier à 17,40 % au mois d'août, et qui doivent atteindre 18,75 % en novembre, ne permet pas aux familles de revenus moyens de s'engager dans de telles opérations, l'encadrement de ces prêts à hauteur de 40 % en limitant encore l'usage.

Enfin, la revalorisation de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) versée aux bénéficiaires de P.C. *a été insuffisante* et le niveau des avantages fiscaux qui leur sont consentis n'a pas été relevé.

Le souci des professionnels est d'obtenir du gouvernement que le bâtiment cesse d'être un terrain d'intervention conjoncturelle pour éviter les à-coups dommageables d'une politique de *« stop and go »*, ce qui permettrait dans l'avenir d'envisager une politique d'embauche.

En ce qui concerne l'emploi, M. Danon a déclaré qu'aucune solution n'était dans cette branche aisée à trouver en matière d'emploi temporaire, car *« une entreprise a une succession aléatoire de chantiers, ne peut stocker sa production et ne peut, économiquement, conserver du personnel inemployé »*.

Le nombre d'heures de travail a, au cours des huit mois de 1981, baissé de 4,3 % par rapport à la même période de 1980, tandis que l'indice d'emploi ne fléchissait que de 2,7 % ce qui, selon A. Damon, *« reflète un souci de maintenir le personnel en réduisant la durée du travail »*.

En revanche, le nombre de logements mis en chantier a augmenté durant la même période de 4,5 % avec un renversement de tendance quant aux types de logement : + 32,5 % de logements en immeubles collectifs contre — 3,9 % de maisons individuelles: + 32,1 % de logements locatifs aidés, + 1,6 % de prêts à l'accession à la propriété, + 1,4 % de logements dans le secteur non aidé.

Quant aux mises en chantiers de constructions autres que le logement, le nombre de mètres carrés a augmenté de janvier à août 1982 de 3,3 %.

Enfin, durant la même période, le nombre de règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites a augmenté de 16,8 %..

● *Projet de fusion de la COMEX avec une société américaine.* — La Compagnie maritime d'expertise (COMEX), spécialisée dans les travaux offshore, a soumis à l'approbation des pouvoirs publics français un projet de fusion avec la société américaine Oceaneering International. Un holding — Oceanomex — serait créé, dont le siège social serait à Amsterdam. La COMEX détiendrait 40 % du capital.

● PRECISIONS. — La balance courante de l'Autriche a — compte tenu du poste « erreurs et omissions » — enregistré en 1980 un déficit de 21,2 milliards de schillings (2,1 % du P.N.B.), et non de 46,5 milliards, nous indique M. Hain, directeur adjoint de la Banque nationale, à la suite de l'article sur l'économie autrichienne publié dans *le Monde* des 20-21 septembre. En outre la dette publique pour l'année courante est évaluée à 270 milliards de schillings, dont 80 milliards à l'égard de l'étranger, soit respectivement 27 % et 28 % du produit national brut.

● *Le relèvement de 7,5 % à 8,5 % du taux d'intérêt du livret A de la Caisse d'épargne* devrait être appliqué à partir du 15 octobre, apprend-on de source bien informée. Le plafond de ce livret resterait fixé à 49 000 francs, pour le moment du moins.

ELECTROLUX RACHÈTE LA DIVISION « PETIT ÉLECTROMÉNAGER » DE FAR

La société des Fonderies et ateliers du Rhône (FAR), qui avait déposé son bilan le 16 juillet et avait bénéficié *du régime du règlement judiciaire*, va céder tous les actifs qu'elle possède dans la fabrication de petit appareillage pour l'électroménager, essentiellement les aspirateurs et les cireuses vendues sous la marque Paris-Rhône, au groupe suédois Electrolux.

Un protocole d'accord a été signé entre les firmes S.E.V. (groupe Valeo), dont FAR est la filiale, et Electrolux, prévoyant la reprise de ces activités (70 millions de francs de chiffre d'affaires environ), ainsi que des services de commercialisation (marque Paris-Rhône).

Cette opération est l'aboutissement de *nombreux contacts noués* par S.E.V. en vue de trouver un fabricant de taille suffisante pour donner à la branche « petit électroménager » de FAR une chance de survie, et assurer la continuité des services accordés à la clientèle.

Electrolux pourra ainsi poursuivre son expansion par croissance externe (rachat notamment de Husqvarna et d'Arthur Martin en 1978). C'est en 1977 que FAR était passé dans l'orbite de S.E.V., à l'occasion de la prise de contrôle de Paris-Rhône (alternateurs pour véhicules automobiles) dont la société était la filiale. Paris-Rhône avait alors cédé *ses actifs dans l'électroménager* à FAR.

● *Importations de textiles : des propositions de la Commission européenne.* — La C.E.E. a décidé de proposer au conseil des ministres des Dix que soient maintenus jusqu'en 1987, les plafonds globaux et la limtiation des taux de croissance pour l'importation dans la C.E.E. de produits textiles en provenance d'une vingtaine de pays avec lesquels la Communauté a des accords bilatéraux depuis 1977. La Commission européenne se prononce pour le renouvellement de ces accords, passés dans le cadre de l'arrangement multifibre et qui expirent à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

En Grande-Bretagne

BRITISH LEYLAND VA FERMER TROIS USINES

Londres (A.F.P.). — La firme automobile nationalisée British Leyland (B.L.) a annoncé, le lundi 12 octobre, à Londres, la fermeture, d'ici à la fin de l'année, de trois usines. Deux mille emplois seront ainsi supprimés. Ces usines sont situées près de Liverpool (nord-ouest de l'Angleterre), à Coventry (centre) et à Hampstead (au nord de Londres).

Selon la direction, le regroupement des activités dans les autres usines du groupes devrait se traduire par une embauche supplémentaire de quelque neuf cents personnes. Au cours des quatre dernières années, British Leyland a diminué ses effectifs de près de soixante-cinq mille personnes (licenciements, départs à la retraite avancés, notamment). Au début de 1980, le groupe occupait cent cinquante-trois mille personnes.

L'annonce de la fermeture de ces trois usines intervient alors que les syndicats ont catégoriquement refusé l'offre d'une hausse des salaires de 3,8 %. Les syndicats envisagent de déclencher une grève dans tous les établissements de la firme à partir du 1er novembre si la direction refuse de discuter d'une augmentation substantielle des salaires.

● *Le groupe américain Avis*, le plus important loueur mondial d'automobiles avec un chiffre d'affaires voisin du milliard de *dollars (5,5 milliards de francs* environ) et une flotte supérieure à deux cent cinquante mille véhicules, vient — une première dans cette industrie — de mettre l'ordinateur au service de sa clientèle, française en particlier et européenne en général, afin de lui éviter toute attente à ses comptoirs. Le service offert, dénommé AVIS Express, est fondé sur un double système de cartes et de porte-clés électroniques, où sont préalablement enregistrés sur une piste magnétique les informations concernant la facturation et les renseignements personnels exigés des locataires de voitures. Dans une première étape, AVIS vient d'équiper ses stations d'Orly et de Roissy, ainsi que ses comptoirs installés dans plusieurs aéroports européens.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		COURS DU JOUR		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,5350	5,5450	+ 70	+ 100	+ 60	+ 120	— 100	+ 15
$ can. ...	4,6290	4,6385	— 120	— 70	— 210	— 125	— 725	— 535
Yen (100)	2,4230	2,4290	+ 195	+ 240	+ 345	+ 410	+ 930	+1035
D.M.	2,5070	2,5140	+ 110	+ 140	+ 180	+ 260	+ 505	+ 620
Florin ...	2,2710	2,2780	+ 60	+ 95	+ 110	+ 170	+ 315	+ 395
F.B. (100)	14,9030	14,9430	— 820	— 310	—1450	— 815	—2875	—2105
F.S.	2,9920	3,0010	+ 145	+ 195	+ 285	+ 370	+ 750	+ 900
L. (1 000).	4,7075	4,7190	— 225	— 105	— 540	— 340	—1895	—1515
£	10,2560	10,2825	+ 50	+ 170	+ 80	+ 280	— 80	+ 190

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 3/4	11 1/8	10 3/4	11 1/8	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 1/4
$ E.-U. ..	14 1/4	14 3/4	14 7/8	15 1/4	15 1/8	15 1/2	15 3/4	16 1/8
Florin ...	12 1/2	13 1/4	12 3/8	13 1/8	12 1/4	13	12	12 3/4
F.B. (100)	10	17	19	23	20	22	18 1/2	20 1/2
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 3/8
L. (1 000).	17	20	19 3/4	21 3/4	21	23	22 3/4	24 3/4
£	15 1/4	16	15 3/8	16 1/8	15 3/8	16 1/8	15 3/8	16 1/8
F. français	16	20	18	19 1/2	18	19 1/2	18 1/4	19 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Point de vue

DES CHOIX POUR LA FRANCE

I. — Un socialisme hexagonal

par EDMOND ALPHANDERY et ANDRE FOURÇANS (*)

AINSI donc, le socialisme est en marche. Des années durant une bonne partie de la classe politique et l'intelligentsia a plaidé en faveur d'une autre réponse à la crise. N'était-il pas logique que, un jour, la division de l'équipe au pouvoir et la situation internationale aidant, l'alternance se produisît ?

Chaque jour qui passe montre combien le changement auquel nous assistons ne se résume pas en une affaire d'hommes. Qu'une majorité des Français l'aient souhaité ou non, les dernières élections ont vu le triomphe d'une autre idéologie. François Mitterrand ne s'est jamais caché de vouloir faire basculer notre société vers un « socialisme à la française » qui ne serait ni la social-démocratie ni le socialisme pur et dur à la soviétique. Il le prouve.

En démocratie, la politique est une science expérimentale. Les programmes ne sont jugés que par les faits. A la lumière des premiers mois de pouvoir, est-il possible de donner un contour plus précis à l'idéologie de l'équipe en place ? Comment situer les propositions et mesures suggérées ou prises au grand galop comme si l'on avait peur que le cheval n'ait plus bientôt à boire ? Et que penser des perspectives qu'elles ouvrent ?

Le doute n'est maintenant plus permis. Le pouvoir socialo-communiste marche à contre-courant de l'histoire. Sous couleur de grande nouveauté, c'est d'un habit usé dont il entend nous affubler. M. Mitterrand et les socialistes ont eu l'habileté de nous faire croire au caractère novateur de leur politique. Croient-ils vraiment que leur vision économique, sociale et politique est toute fringante de jeunesse ? On ne sait. En tout cas les faits sont là. Les premières suggestions et mesures gouvernementales nous ramènent fort loin en arrière. En effet, que nous propose-t-on ? Nationalisations, dirigisme et relance.

La nationalisation du crédit et d'une bonne part de l'activité industrielle est une vieille revendication socialiste. Le renforcement de la planification industrielle est un autre dogme déconnecté des réalités des sociétés modernes dont la complexité exige au contraire des marchés plus ouverts. Et ce n'est pas l'esprit de décentralisation administrative qui souffle en ce moment qui peut porter à penser que nous éviterons les pièges d'un dirigisme centralisateur éculé.

Finalement, la relance. La conception selon laquelle on croit pouvoir résoudre le problème du chômage et de la croissance en distribuant du pouvoir d'achat sans contrepartie productive, et en stimulant la consommation par des mesures budgétaires, repose sur des principes keynésiens qui remontent... à la grande crise de 1936. A nouveau, quel bain de jouvence !

Mais s'il ne s'agissait que de mettre en évidence la rusticité des propositions gouvernementales, le débat serait sans importance. Après tout, les vieilles recettes font parfois les bons repas. Le fond du problème réside dans l'adéquation de ces mesures au monde moderne. Et dans l'avenir qu'elles nous préparent. Dans cette optique l'enjeu pour notre pays est considérable. Il convient donc de les examiner de plus près.

En tout premier lieu, une remarque générale. La politique annoncée fait fi et de l'expérience et de la connaissance objective. De l'expérience non seulement française mais étrangère. De la connaissance scientifique non seulement des comportements humains et sociaux, mais aussi du rôle de l'Etat moderne. Elle relève du mythe plus que de l'observation des faits.

L'exemple des nationalisations est à cet égard frappant. Le gouvernement veut nationaliser pour *« s'assurer la maîtrise d'une stragégie industrielle et l'orientation de l'économie »* et pour *« aider la France à sortir de la crise »*. Vision rétrograde et dépassée s'il en est. En voulant faire prévaloir les finalités de leur politique, nos dirigeants ne pourront éviter la centralisation du pouvoir. Quelles que soient les intentions affichées aujourd'hui, il ne pourra en être autrement. Les critères politico-administratifs et technocratiques prendront la pas sur les critères économiques. Les nationalisations vont gripper, voire bloquer, nombre de mécanismes d'ajustement. Elles contribueront à freiner les adaptations, à rigidifier les structures. Or c'est de tout le contraire que notre pays a besoin. Les faits prouvent amplement que ces rigidités entravent déjà beaucoup trop notre économie.

Une planification inadaptée

Il en va de même pour le type de planification qui nous attend. Elle ne peut que contribuer à concentrer le pouvoir entre les mains d'une petite élite. Elle est totalement inadaptée aux réalités des sociétés industrielles à la complexité croissante. Contrairement à maintes allégations, ce n'est pas parce que la société devient de plus en plus complexe qu'il faut la planifier *« pour éviter le chaos »*. C'est tout à fait l'inverse qui s'impose. Nous ne sommes plus au sortir de la guerre où des objectifs simples et clairs sautaient aux yeux de tous : il fallait du ciment, de l'électricité, du charbon, des locomotives. Maintenant, les besoins et les technologies sont d'une innombrable diversité, changent sans cesse.

La centralisation par l'Etat des choix industriels sur des critères économiques rationnels n'est tout simplement plus possible. Elle ne peut que déboucher sur la gabegie, la mauvaise utilisation du patrimoine national, et la multiplication des plans calculs ou sidérurgiques aux coûts sans commune mesure avec les résultats.

Il ne faut jamais perdre de vue la complexité de nos sociétés modernes. Attention aux apprentis sorciers. Le bon fonctionnement du système économico-social nécessite l'élargissement des espaces de liberté, la multiplication des choix possibles, tout cela en favorisant l'initiative privée, à tous les niveaux, et certes pas en alourdissant le pouvoir du politique et de l'administratif ; en favorisant la décentralisation économique et sociale, et certes pas l'emprise de quelques fonctionnaires. Voilà une des clefs fondamentales de la véritable décentralisation. Combien de temps faudra-t-il aux élites qui nous dirigent, et qui se disent décentralisatrices, pour le comprendre ?

Quant à la relance par la consommation et le déficit budgétaire, elle avait été conçue par l'économiste britannique John Maynard Keynes pour une économie isolée du reste du monde et dont les prix... baissaient. Ce qui, on l'admettra, n'est pas tellement le cas aujourd'hui. Les conséquences d'un tel déphasage entre les fondements théoriques de la méthode et son inadéquation avec l'environnement ? Si elle peut, à court terme, et dans la meilleure des hypothèses, apporter un frisson d'euphorie, la politique débouchera inexorablement, et les économistes le savent bien, sur une accélération de la flambée des prix et du chômage. Sans compter le ralentissement de la croissance. Bref, on assistera au résultat inverse de celui recherché.

A nouveau, il faut insister sur le fait qu'il ne s'agit pas là d'une position partisane, ni d'une prédiction de Nostradamus, mais de la leçon qu'on peut tirer et de la connaissance des mécanismes économiques et de l'expérience concrète de nombreux pays, à diverses périodes. Partout, cette politique a échoué. Par quel miracle réussirait-elle mieux chez nous ? A moins que nos dirigeants ne s'imaginent qu'une France devenue socialiste n'obéirait plus aux lois économiques. Si telle est leur vision, elle est bien naïve. Et dangereuse.

Certes, il est trop tôt pour mesurer l'ampleur de l'échec prévisible. Tout dépendra de l'intensité de cette politique sur les deux ou trois années à venir. Une relative modération enfoncera progressivement la France dans la crise, sans doute pas dans le marasme. Mais face au chômage grandissant, le gouvernement ne sera-t-il pas tenté d'intensifier ses mesures de relance artificielles ? Comment dans ce cas la débâcle pourrait-elle être évitée ?

Une dégradation progressive

En toute hypothèse, il faudra de nombreux mois avant que l'opinion publique ne prenne conscience des dommages causés par ce socialisme hexagonal. Malgré la crise internationale, la gestion passée, même si elle n'a pas toujours été exempte de reproche, a créé une dynamique favorable à l'élévation du niveau de vie. C'est pourquoi la dégradation ne sera pas soudaine mais progressive.

Bref, en prétendant trouver une « voie originale », qui en fait n'est fondée que sur une idéologie et des mesures d'un autre temps, la France paraît malheureusement vouée au déclin. Loin de résoudre nos grands problèmes, essentiellement ceux de l'inflation et du chômage, la politique du gouvernement socialo-communiste ne pourra que les exacerber. Pour une simple raison. Elle consiste en dernière analyse à accentuer les causes mêmes de nos maux actuels : une bureaucratie trop puissante et mal utilisée ; des réglementations et une législation souvent inadaptées au monde moderne ; la prolifération des rentes de situation ; une politique conjoncturelle faisant fi de la connaissance et du vécu.

Cela dit, l'équipe au pouvoir sera jugée sur ses résultats. D'ores et déjà son échec économique est programmé. Cet échec ne sera pas celui des hommes mais de leur politique. Pas celui de leurs aspirations mais de leurs moyens. Il faut prendre date. Et se préparer pour assurer la relève dans la clarté intellectuelle, avec un projet politique neuf et cohérent. Tel est le véritable défi lancé à l'opposition.

Prochain article :

LA VOIE MODERNE

(*) E. Alphandery est député U.D.F. de Maine-et-Loire ; A. Fourçans est professeur de grande école et conseiller national de l'U.D.F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIAL

L'AIDE MÉNAGÈRE AUX PERSONNES AGÉES

• Création de cinq mille nouveaux postes
• Salaire horaire porté à 21,85 F

De notre correspondant

Grenoble. — Le secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, M. Franceschi, a souligné, vendredi 9 octobre, devant le congrès de l'Union nationale des associations de soins et services à domicile (UNASSAD), la nécessité de prévoir et d'organiser une vie institutionnelle appropriée permettant aux personnes âgées *« d'éviter ou de retarder le traumatisme de l'hospitalisation comme l'entrée sans retour dans une institution »*.

Actuellement, 60 000 aides ménagères permettent à environ 350 000 personnes âgées de continuer à vivre dans leur village, leur quartier ou leur logement. Leur nombre augmentera régulièrement, a annoncé le ministre. Dès le 31 décembre 1981, 5 000 postes nouveaux seront créés. En outre, le salaire horaire — versé à près de 36 000 aides ménagères, — passera de 20,06 F *à 21,85 F au 1er décembre 1981.*

M. Franceschi a rappelé que les services de soins infirmiers à domicile constituent une institution majeure de la politique de son ministère. Les soins techniques doivent être prescrits par des médecins et assurés par des infirmiers ; en aucun cas, il ne doit s'agir d'une aide ménagère sanitarisée. Une centaine de services assurent ce type de prestations. Le ministre souhaite qu'avant la fin de l'année 1983 2 500 postes nouveaux soient créés et que le nombre de places passe de 3 000 à 20 000.

Pour sa part, le congrès de l'UNASSAD a souligné que 350 000 personnes seulement bénéficient de l'aide ménagère, *« alors qu'au moins le double en ont réellement besoin »*, pour une populations de 7,5 millions de retraités. L'UNASSAD a rappelé que les conditions de prise en charge de l'aide ménagère, *« basées sur des fonds sociaux précaires, varient suivant les régimes de retraite et les régions, créant entre les retraités une discrimination et une inégalité dans leurs possibilités de rester à domicile. Les 60 000 aides ménagères, qui sont considérées par tous comme le pivot de la politique de maintien à domicile, réclament un véritable statut professionnel et une formation »*.

CLAUDE FRANCILLON.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Le prix des matières premières importées* par la France a baissé de 1,6 % en septembre, l'indice calculé par l'I.N.S.E.E. revenant de 316,5 en août à 311,5 en septembre. En un an, cet indice, qui était à 319,2 en septembre 1980, a diminué de 2,4 %. Les prix des matières premières alimentaires (indice 363,3 en septembre) ont baissé de 1,5 % en un mois et ceux des matières premières industrielles de 1,7 % (indice 281,6 en septembre). La tendance à la baisse se poursuit, l'indice global s'établissant le 29 septembre à 308,3 (base 100 en 1968).

● *Les avoirs en devises de la France* ont diminué de 9 737 millions de francs en septembre à la suite des opérations effectuées par le fonds de stabilisation des changes, indique le ministère de l'économie et des finances. A la fin de ce mois, les avoirs officiels de change s'élevaient à 315 646 millions de francs, se répartisant le la façon suivante : en or : 212 760 millions ; en ECU : 79 044 millions ; position FECOM (Fonds européen de coopération monétaire) : — 23 017 millions ; en devises : 33 896 millions ; créance sur le F.M.I. (Fonds monétaire international) : 12 963 millions. Les avoirs en or ont augmenté de 3 millions de francs à la suite d'achats effectués auprès de la direction générale des douanes. Ceux en ECU ont augmenté de 147 millions à la suite des règlements d'intérêt sur ECU rémunérés. La position débitrice de la France auprès du FECOM est demeurée inchangée. Les créances de la France sur le F.M.I. ont augmenté de 1 million de francs.

Etranger

● *Le chômage a augmenté de 5 %* en septembre, mais ne touche toujours que 0,2 % de la population active en Suisse, dont l'économie souffre surtout d'un manque de main-d'œuvre. Fin septembre, 4 921 demandeurs d'emploi étaient officiellement recensés, soit 277 de plus qu'à la fin d'août, ou 286 de plus qu'à la fin de septembre 1980. En outre, 11 148 offres d'emploi étaient non satisfaites, contre 11 204 en août et 12 710 en septembre 1980. — *(A.F.P.)*

Social

● *Des immigrés mis à la rue.* — Une vingtaine d'immigrés habitant un hôtel meublé 6, rue Laghouat (Paris-18e, ont été expulsés lundi 12 octobre, vers 9 h 30, par un huissier accompagné d'une équipe de démolisseurs, et qui se serait fait passer pour un policier. L'immeuble a été aussitôt rendu inutilisable, et ses occupants ont cherché asile, pour la nuit, dans un foyer du 13e arrondissement. Selon le Comité logement de la Goutte d'Or et l'association Accueil et promotion, l'immeuble — dont les occupants souhaitaient rester sur place en payant un loyer — aurait fait l'objet d'une simple promesse d'achat de la part d'un autre propriétaire. La police n'avait reçu, au moment de l'expulsion, aucune instruction de la préfecture.

● *La section socialiste de Renault-Billancourt réclame une « direction qui suscite la confiance du personnel ».* — « Le nouveau P.-D.G. de la Régie, *écrit la section*, a l'intention d'accorder des responsabilités encore plus grandes aux dirigeants les plus durs et les plus hostiles aux travailleurs, au socialisme. C'est la confirmation éclatante de la continuité. (...) Nous souhaitons une direction qui suscite la confiance chez le personnel, le consensus dans l'entreprise, une équipe compétitive et pluraliste, animée de la volonté de mettre en œuvre le changement. Le nouveau P.-D.G. (M. Manon) ne paraît pas s'engager dans cette voie. C'est très préoccupant. »

DURÉE DU TRAVAIL

La C.F.D.T. déplore la lenteur des négociations

La C.F.D.T. a fait le point, au cours d'une conférence de presse, lundi 12 octobre, des négociations relatives à la réduction de la durée du travail dans les branches professionnelles (1). Par la voix de M. Albert Mercier, secrétaire national, elle a considéré comme *« positif »* le fait que les discussions se soient engagées dans la *« quasi-totalité »* des secteurs, avant la date limite du 30 septembre, fixée par l'accord du 17 juillet entre le C.N.P.F. et les syndicats. Soit, dans plus de cent branches. *« C'est déjà un acquis sur l'obligation de négocier »*, a estimé M. Mercier.

Selon la centrale, les pourparlers *« mettent aussi en évidence des évolutions positives par rapport aux conventions collectives »*, là où, par exemple, ces dernières n'existent pas, comme dans la brasserie. Mais, excepté dans l'industrie sucrière, où un accord vient d'être conclu (2), les négociations n'avancent que très lentement — quand elles ne sont pas interrompues, comme dans le secteur bancaire, — et de nombreuses réunions sont encore prévues d'ici à la fin novembre.

Pour la C.F.D.T., la principale responsabilité en incombe aux patrons des branches professionnelles, qui, le plus souvent, entendent rester dans le strict cadre de l'accord de juillet sur les trente-neuf heures, sans tenir compte de la spécificité de leurs secteurs respectifs. Mais M. Mercier a aussi critiqué l'attitude *« passive »* de la C.G.T., pour laquelle, selon lui, le projet de loi qui sera déposé en décembre paraît plus important que la négociation bilatérale, et le comportement de F.O., *« uniquement attachée »* à la cinquième semaine de congés payés, alors que, pour la centrale de la rue Cadet, la C.G.C. insiste également, comme la C.F.D.T., sur le principal enjeu, à savoir les créations d'emplois par la réduction de la durée du travail. Dans ces conditions, ont fait remarquer plusieurs responsables de fédérations cédétistes l'*« unite d'action »* n'est guère possible à l'heure actuelle pour contraindre le patronat à davantage de concessions. — M. C.

(1) La C.F.D.T. dispose d'un répondeur automatique qui rend compte, au jour le jour, de l'avancée des négociations. Tél. : 247-72-80.

(2) Les principaux points de cet accord, qui concerne quinze mille salariés, sont la réduction de la durée annuelle du travail de 1856 à 1770 heures et la diminution de la durée hebdomadaire de 40 à 39 heures en période ordinaire et de 48 à 46 heures durant la « saison », qui dure quatorze semaines.

● *M. François Autain*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale chargé des immigrés vient d'indiquer que *« dans le cadre de l'opération de régularisation exceptionnelle des travailleurs sans papier, décidée par la circulaire interministérielle du 6 août dernier, et qui a débuté le 1er septembre 1981, l'Office national de l'immigration a délivré, lundi 12 octobre 1981, les cent premières cartes de travail à des travailleurs régularisés. Ceux qui habitent Paris ont également obtenu, immédiatement, de la prefecture de police leur carte de séjour »*.

Nouvelles tensions aux usines Ceraver de Tarbes occupées depuis le 23 septembre

De notre correspondant

Tarbes. — Aux deux usines de la Ceraver de Tarbes-Bazet (Hautes-Pyrénées), usines qui sont occupées par des piquets de grève du seul syndicat C.G.T. depuis le 23 septembre, la situation a été marquée, lundi 12 octobre, par de nouvelles tensions. *Le conflit est né de la décision* de la direction de ne plus faire fonctionner qu'une usine produisant des céramiques (529 salariés). 766 demandes de licenciement ont été présentées à l'inspection du travail des Hautes-Pyrénées et portent sur la quasi-totalité des effectifs de la deuxième usine, qui travaillait pour produire des protections de barrières nucléaires pour la centrale de Tricastin.

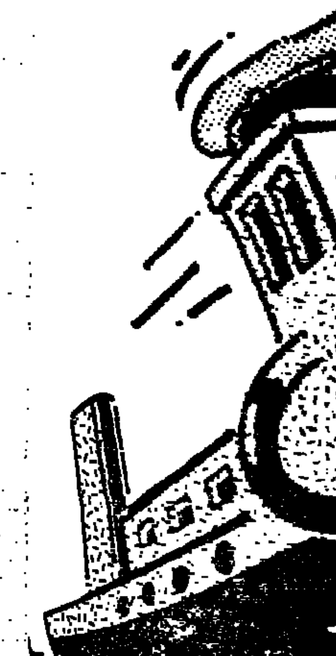
La direction a fait connaître, lundi matin, que, selon ses estimation, 750 personnes, soit la moitié des effectifs jusqu'ici employés par les deux usines, avaient, par un pointage, exprimé leur désir de reprendre le travail, travail assuré, dans le secteur nucléaire condamné, pour deux mois et demi encore.

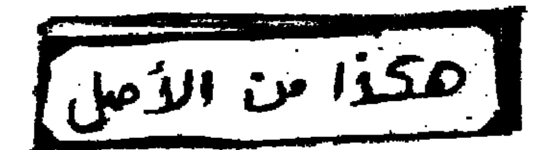
La C.F.D.T., qui prend une part très active au conflit mais qui, depuis le début, n'a pas été favorable à la poursuite de l'occupation des usines par la C.G.T., a annoncé que la direction de la Ceraver avait pris la décision de transférer à Saint-Vallier dans l'Ardèche, le département haute tension de l'usine de céramique.

« Nous nous opposerons à ce départ », déclare la C.F.D.T. qui met le gouvernement en demeure de prendre des mesures exceptionnelles pour créer dans les Hautes-Pyrénées en totale priorité (et non dans les régions de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine), des emplois pour absorber les 766 licenciés. L'arsenal militaire de Tarbes mettrait, pour sa part, 100 premiers emplois à la disposition des pouvoirs publics.

L'ancien député de Lourdes M. François Abadie, devenu dans le gouvernement Mauroy secrétaire d'Etat au tourisme, vient de faire, à Bazet, lieu d'implantation des deux usines, de très fermes déclarations constituant une mise en garde à la Ceraver, filiale à 95 % du groupe nationalisable C.G.E. M. François Abadie a déclaré *« le moment est venu de faire taire les querelles partisanes. Le gouvernement, je peux vous l'assurer, surveille cette affaire avec la plus grande attention. Une réunion a eu lieu à Paris : on a sommé la C.G.E. de mettre en place un plan de relance pour sauver l'emploi. Je peux vous garantir que les ministres de l'industrie et du travail ne feront pas de cadeau. »*

GILBERT DUPONT.




هكذا من الأصل

L'ALSACE ENTRE LE FRANC ET LE DEUTSCHEMARK

Dans la zone des « Trois Frontières »

Une économie dans l'orbite de Bâle

De notre correspondant

Mulhouse. — La situation de l'emploi ne cesse de se dégrader en Alsace depuis la fin de 1980. Au 31 août, plus de 35 000 demandes d'emploi ont été recensées dans les deux départements, soit une augmentation de 40,1 % en un an. L'Alsace se place, de ce fait, parmi les régions françaises qui, par rapport à l'année dernière, connaissent la plus forte augmentation du chômage.

Et pourtant, cette province reste dans le peloton de tête des régions les moins atteintes. Dans ce contexte, le bassin d'emploi de Saint-Louis-Huningue (la zone dite des « Trois-Frontières » qui s'ouvre à la fois sur la Suisse et sur l'Allemagne) fait apparaître, au terme d'une analyse succincte, comme un « îlot de prospérité » avec un taux de demandeurs d'emploi de 3,3 % seulement par rapport à la population active (1), ce qui le place largement en tête des sept bassins d'emploi recensés dans le Haut-Rhin.

Les causes de cette « résistance » résident essentiellement dans la proximité de la prospère cité de Bâle, qui a littéralement fécondé cette région de France comme elle l'avait fait, quelques décennies plus tôt, de celle de Loerrach (pays de Bade).

Le géant

Ils sont aujourd'hui 18 384 Français à gagner leur vie dans les entreprises, les commerces et les bureaux des deux cantons de Bâle, 16 384 frontaliers, dont 8 000 à 9 000 sont originaires du canton de Huningue et de quelques communes limitrophes. Ne pas tenir compte de ce facteur essentiel pour affirmer qu'ici tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes serait méconnaître les réalités d'une région dont la survie, pour l'heure, n'est possible que grâce au géant bâlois.

« *Que Bâle s'enrhume, toute la région tousse* », parodie le docteur Simon Kessler, président du Comité national des frontaliers de France, lui-même salarié dans la recherche pharmaceutique bâloise.

Le choc pétrolier de 1974 et les « dégraissages » (— 26 %) qui s'en sont ensuivis dans la chimie (ce secteur emploie un tiers des frontaliers français) aura été un sérieux coup de semonce. Aujourd'hui, ses effets sont gommés puisqu'on en est revenu au chiffre de 16 500 Français, qui était celui d'alors. Mais déjà de nouveaux nuages se profilent à l'horizon avec la décision d'une profonde restructuration, toujours dans la chimie, et plus spécialement chez Sandoz, où l'on prévoit la suppression d'ici deux ans de 1 200 postes de travail sur les 6 000 que compte l'entreprise. Le second grand de la chimie bâloise, Ciba-Geigy, devrait prendre aussi des mesures, confronté qu'il est à la nécessité d'accroître le rendement des postes de travail dans les nouveaux « créneaux » de cette fin de siècle : génétique, immunologique, notamment.

M. Simon Kessler ne pense cependant pas que ces « dégraissages » en douceur (pré-retraite, incitation au départ volontaire, non-remplacement des partants) « *donnent lieu à une situation tendue, car une crise profonde aurait des répercussions sur l'ensemble de la ville* ». Il faut dire qu'avec la sous-traitance la moitié de la cité vit de la chimie.

L'optimisme mitigé du président des frontaliers n'est, on s'en doute, pas partagé par tous de ce côté-ci de la frontière, notamment pas par les socialistes. Leur analyse de la situation table sur le retour de mille cinq cents frontaliers d'ici deux à trois ans, dont la plupart employés dans le secteur tertiaire. Il s'agit donc essentiellement de femmes. « *Quel travail leur donnera-t-on ?* » Déjà les crises d'industries telles que Elastel, les papeteries de Saint-Louis ou Stanley-Mabo ont entraîné, selon les responsables locaux du parti socialiste, la perte de près de 1 000 emplois, qui, pour la plupart, étaient assurés par des femmes.

Comment assumer la relance ? De fait, le chapelet de zones industrielles le long du Rhin, de Saint-Louis à Kembs, est bien garni en usines mais les zones à l'ouest de Saint-Louis et de l'aéroport binational de Bâle-Mulhouse restent désertes. Pourquoi ? Pour le maire de Saint-Louis, M. Théo Bachmann (C.D.S.), cela tient au fait que « sa » zone n'est pas « primable », c'est-à-dire qu'elle ne bénéficie pas des aides de la DATAR. Tous ses efforts sont jusqu'ici restés vains pour obtenir cet infléchissement, bien que tout le monde, semble-t-il, reconnaisse le bien-fondé de sa demande. Les socialistes font leur cette exigence, seul moyen d'inciter les investisseurs à s'implanter dans cette région-carrefour (Autoroute A 35, grand canal d'Alsace, aéroport de Bâle-Mulhouse).

Des réceptions suivies

L'opposition, qui tient ici les rênes du pouvoir local, et la majorité, confinée... dans l'opposition, se rejoignent une fois encore sur la nature des entreprises désirées : des P.M.I. de dix à trente salariés dont l'activité principale se situerait dans la transformation. Les récentes mesures prises par le gouvernement n'ont pas été très bien accueillies. « *On se pose des questions à l'étranger. Le climat psychologique se détériore* », constate M. André Weber, conseiller général C.D.S. et président du district des Trois-Frontières. Aussi n'est-il pas excessif de redouter un éventuel retrait des capitaux étrangers investis dans leurs filiales en Alsace. Les centres de décision de la plupart des entreprises du canton se situent à Paris ou en Suisse, mais pas en Alsace. La négociation, dès lors, serait plus problématique en cas de conflit.

Engager des négociations avec les partenaires suisses sur le travail des frontaliers : c'est là une préoccupation des élus locaux qui entretiennent des relations suivies avec leurs homologues bâlois. Lors de la rencontre, en terre française le 21 octobre prochain, entre le gouvernement de Bâle et le district des Trois-Frontières, l'accent sera mis par les Alsaciens sur le respect des engagements passés hier concernant la non-discrimination entre salariés frontaliers, lorsqu'il s'agira de faire des choix au moment de la restructuration attendue de la chimie.

Le seul critère d'éviction doit être la valeur personnelle de chaque salarié. D'ailleurs, les élus français sont d'ores et déjà convaincus de la réponse positive des Bâlois. Mais le P.S. estime que les négociations devraient se situer au niveau de la région alsacienne dans son ensemble et des cantons suisses, donc s'inscrire dans un contexte moins étroit que Bâle *stricto sensu*.

La région des Trois-Frontières dispose incontestablement d'atouts. Située au cœur de l'Europe elle devrait s'ouvrir davantage sur ses voisins avec le prolongement de l'autoroute A 35 Strasbourg-Mulhouse et son raccordement au réseau suisse. Une amélioration des communications est-ouest vers la Franche-comté est en cours. Mais cette région souffre aussi de lacunes: sur l'ensemble du canton le déficit immobilier est de quelque cinq cents logements, dont deux cents pour la seule ville de Saint-Louis. Conséquence : un renchérissement sensible des loyers. Autre handicap : la vie culturelle est réduite à sa plus simple expression. Si les sociétés musicales, sportives, folkloriques ou patriotiques foisonnent, on ne trouve, en revanche, pas le moindre cinéma dans le secteur, ni aucun théâtre, ni musée. Il est vrai que Bâle est tout proche...

Ilot de prospérité ? L'expression assurément est excessive. Que, dans la région des Trois-Frontières, le cours des choses économiques aille un peu mieux qu'ailleurs ne doit pas faire perdre de vue son extrême vulnérabilité.

BERNARD LEDERER.

(1) Contre près de 8 % pour la France, en moyenne.

A Strasbourg

Exportez, exportez, l'avantage ne durera pas

De notre correspondant

Strasbourg. — Plus qu'aucune autre région, l'Alsace se trouve intéressée par le récent changement de parité entre le franc et le deutschemark. Géographiquement, c'est la région française au contact de l'Allemagne par excellence, avec au nord la frontière vers le Palatinat et à l'est, par-delà le Rhin vers le Bade-Wurtemberg. Quinze mille Alsaciens vont travailler chaque *jour en Allemagne*.

Mais il y a surtout l'imbrication économique entre cette province et son puissant voisin. En 1980, d'après les statistiques douanières, 45 % du total des importations alsaciennes (13 milliards de francs) provenaient d'outre-Rhin, 43 % de ses exportations (11,3 milliards de francs) y étaient destinés. Sur les bords du Rhin la différence entre les rythmes d'inflation des deux pays était perçue de manière bien plus aiguë qu'ailleurs. Elle avait atteint près de 16 % en deux ans au détriment de la France et largement freiné le courant des achats de particuliers allemands en Alsace.

Avec la nouvelle parité décidée il y a une semaine, les Alsaciens franchiront moins le Rhin, surtout ceux de la zone directement frontalière, qui avaient pour habitude de faire le plein de leurs voitures dans les stations-service allemandes. Au taux de change actuel, augmenté des frais bancaires, le litre de super y revient à près de 3,90 francs. Pour beaucoup, 22 centimes d'économie au litre ne justifient plus le déplacement et l'attente à la frontière alors que, au début de l'année, 55 centimes de différence au litre permettaient de gagner couramment entre 25 et 30 francs pour chaque plein du *réservoir*.

La dévaluation du franc redonne, en revanche, l'espoir aux restaurateurs et à de nombreux commerçants de voir revenir leur clientèle allemande qui s'était raréfiée au cours des derniers mois. Un phénomène qui devrait jouer essentiellement pour les restaurants de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse. En l'espace d'un an, souligne le secrétaire général du groupement des hôteliers et restaurateurs du Bas-Rhin, les restaurants strasbourgeois ont vu décroître leur clientèle allemande de 40 %, ceux de la campagne de 25 %. Deux raisons principales à cette désaffection : les difficultés économiques en Allemagne, avec *l'injonction d'« acheter et de consommer allemand »*, et, d'autre part, les progrès notables de la gastronomie du Bade-Wurtemberg, dont beaucoup d'établissements ont engagé des chefs français. Mais de toute manière, fait-on remarquer, même avec *un mark plus fort, les Allemands* ne seront pas plus dépensiers pour les plaisirs de la table.

On devrait aussi revoir plus de voitures à plaque allemande sur les parkings des hypermarchés de la région, qu'elles avaient tendance à délaisser ces derniers temps, à la suite des hausses des prix alimentaires. La dévaluation devrait favoriser les achats de produits typiquement français — en dehors du vin, — tels que les articles textiles et de mode, souligne le responsable d'une importante chaîne de supermarchés, qui ajoute, toutefois, que la clientèle allemande reste marginale pour l'ensemble des grandes surfaces. Il n'en va pas de même pour certains commerces de détail (chaussures, maroquinerie, parfumerie), qui s'attendent à retrouver en plus grand nombre leurs clients à devise forte.

Un rattrapage

Les viticulteurs alsaciens espèrent également une reprise de leurs ventes outre-Rhin. En raison de la rapide hausse des vins d'Alsace depuis deux ans, cet important débouché (deux tiers des exportations) avait tendance à se fermer.

Dans l'immédiat, les quinze mille frontaliers alsaciens travaillant en pays de Bade et au Palatinat bénéficient d'une prime de 8,5 %, mais, comme le font remarquer leurs porte-parole, il s'agit là d'un rattrapage, les salaires allemands évoluant beaucoup moins vite que les rémunérations françaises. Les candidats pour le travail frontalier seront plus nombreux, en même temps que s'accroîtra la tendance à leur « déqualification ».

Un dirigeant de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg rappelle, pour sa part, que la dévaluation constituait « *une mesure tout à fait prévisible qui ne suscite ni joie, ni surprise, ni catastrophisme... et qui est susceptible de donner, pendant quelque temps, un coup de fouet à des secteurs sensibles, à défaut de rendre la confiance aux chefs d'entreprise alsaciens* ». Ces secteurs sensibles concernent les biens de consommation, le textile et les produits agro-alimentaires, mais aussi les produits de base de la chimie.

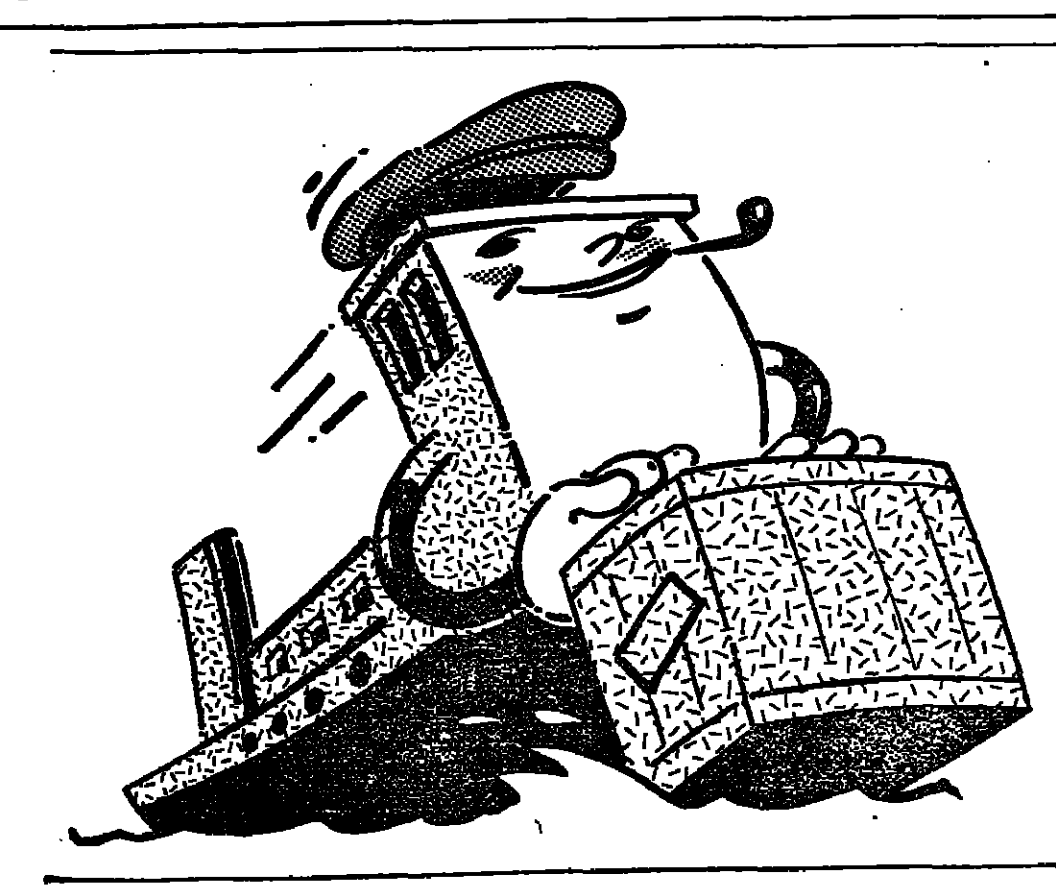
Se montrer offensif

Dès à présent, souligne un des responsables de la Maison du commerce international de Strasbourg, les importateurs allemands vont lancer de nouvelles commandes, dont les effets ne se feront sentir, au niveau régional, que d'ici deux à trois mois. « *Il s'agit pour les exportateurs français qui se trouveront en concurrence avec les Italiens de transformer cet avantage à court terme et conjoncturel en élément favorable à long terme, en profitant des meilleurs prix pour mieux pénétrer le marché allemand, pour y implanter des structures de commercialisation, et de ne pas se contenter d'étendre simplement les marges bénéficiaires, de se montrer offensif, en un mot. Car les entreprises allemandes reviendront vite à la charge grâce à leur esprit compétitif.* »

Avis largement partagé par le président régional des conseillers du commerce extérieur, M. L.-Ph. Orttner, président d'une des principales sociétés d'import-export d'Alsace, qui remarque que les industries d'exportation allemandes sont déjà en train de « *digérer* » les effets conjugués de la dévaluation du franc et de la réévaluation du mark. Il faudrait, poursuit-il, en plaçant le problème sur un plan plus général, que les exportateurs français rencontrent les mêmes avantages que leurs homologues allemands : un climat de soutien de la part de l'opinion et des autorités publiques, au lieu d'être enserrés par la réglementation, le contrôle des changes, l'encadrement du crédit à l'exportation. Certaines mesures, assure-t-il, comme l'abolition de la possibilité de la couverture à terme, infligent un handicap supplémentaire aux hommes d'affaires alsaciens et rendent plus compétitifs leurs concurrents allemands.

Mais, pour tous les responsables économiques, la condition essentielle d'une évolution équilibrée des échanges, d'une stabilisation des courants d'affaires entre la région et le voisin d'outre-Rhin, réside dans la réduction du taux d'inflation français.

JEAN-CLAUDE HAHN.



RÉGIONS

Corse

Un statut particulier sans véritable démocratisation ne serait qu'un gadget politique

nous déclare M. Edmond Simeoni

Les consultations continuent pour la définition et la mise en place du statut régional particulier promis pour la Corse par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en août dernier, à Ajaccio. Les autonomistes sont d'accord avec le parti socialiste pour estimer qu'au préalable il faut « assainir » les mœurs politiques insulaires. C'est ce que nous a confirmé le docteur Edmond Simeoni, le principal responsable de l'Union du peuple corse (U.P.C.).

Peut-on estimer que nous sommes définitivement entrés en Corse dans une période de paix civile ?

Nul ne peut avoir la prétention de prévoir l'avenir. L'U.P.C. se bat dans la légalité pour l'obtention d'un statut d'autonomie interne, revendication légale et constitutionnelle. Elle n'a jamais recouru au plastic et n'a pas l'intention de le faire demain.

Mais on ne peut nier que tous les gouvernements de la France depuis la conquête militaire de 1769 et, plus particulièrement, le pouvoir de droite issu du putsch de 1958, ont imposé dans l'île une politique systématique de colonisation accompagnée d'un refus total de démocratie. Si l'on ajoute la négation de la culture nationale corse, la « décorsisation » démographique, la répression et les provocations des barbouzes FRANCIA-SAC, mauvaises pratiques servilement avalisées par une caste claniste locale à la dévotion du colonisateur, on conviendra qu'il était inévitable que le peuple corse se mure dans la résistance et que, plus particulièrement, les éléments les plus impatients s'engagent au sein du F.L.N.C. dont nous ne partageons pas les choix : indépendance et lutte armée.

La restauration d'un consensus fructueux entre le peuple corse et l'Etat français repose sur la création d'un climat de confiance qui ne peut naître que de la réparation des torts biséculaire de la France en Corse, de la définition d'une politique novatrice d'émancipation et de l'ancrage de la démocratie ; si cette dernière, en particulier, ne retrouvait pas rapidement la plénitude de son expression, le pire serait alors réellement à craindre.

Le phénomène claniste

Vous avez mis en cause à maintes reprises le système des clans et la fraude électorale qui lui est étroitement associée. Mais l'un et l'autre ne sont-ils pas inhérents à la société corse ?

Aucun peuple n'a une prédisposition génétique à l'antidémocratie. Le système des clans a existé, dans le passé, dans la plupart des pays d'Occident sous des appellations différentes. Il a pratiquement disparu partout, et pourtant il demeure en Corse parce que cette structure, largement ébranlée au dix-huitième siècle par l'Etat démocratique de Pasquale Paoli, a été ressuscitée par le colonisateur après la conquête de l'île en 1769, colonisateur désireux de se doter d'un relais politique entre lui et la masse des indigènes. Il existe donc un lien structurel entre le fait colonial et le phénomène claniste.

Sa permanence depuis deux siècles s'explique par la reconduction, génération après génération, de ce contrat honteux dont l'assise essentielle est le sous-développement économique avec ses corollaires : l'assistance et la fraude électorale.

Le clanisme n'existe et ne peut exister que par la volonté expresse du pouvoir politique en place à Paris, relayé par son administration locale ; livré à lui-même, il s'écroulerait rapidement et définitivement. Lors de son récent voyage à Ajaccio, M. Gaston Defferre a lourdement insisté devant les « élus » sur l'impérieuse nécessité de doter la Corse, à l'avenir, d'une démocratie incontestable. Le propos contestait, à l'évidence, la représentativité des clans.

Est-ce que les Corses n'auraient pas besoin de changer profondément leur mentalité pour se prendre en charge eux-mêmes et vivre un minimum de démocratie ?

Les mentalités et les comportements individuels ou collectifs ne peuvent être le fruit d'une génération spontanée. Ils sont liés profondément aux institutions, aux pratiques démocratiques, à la situation économique et sociale et à l'objectivité de l'information.

La Corse est marquée en profondeur au niveau de ces mentalités, comme dans les autres pays où domine encore le fait colonial.

L'indispensable réforme à ce niveau, largement amorcée ces dernières années, préfigure une évolution irréversible que nous devons déjà promouvoir avec le concours actif de citoyens responsables et tous les moyens de la puissance publique. Les listes électorales, politiques et administratives (chambre des métiers, chambre d'agriculture, chambre de commerce, etc.) doivent être entièrement refondues et contrôlées régulièrement par des commissions administratives enfin impartiales.

Mais le domaine électif ne saurait à lui seul résumer la démocratie. Le nouveau pouvoir doit aussi clairement établir les comptes économiques réels de la Corse, faisant ainsi litière de la contre-information concernant la « générosité » métropolitaine ; il doit rendre transparent le devenir de l'argent public et le fonctionnement de toute l'administration insulaire pendant le septennat écoulé.

Notre démarche n'instaure aucune « chasse aux sorcières », elle est identique à celle du président de la République demandant un état des lieux après son arrivée au pouvoir.

Nous voulons continuer à être des extrémistes pointilleux de la démocratisation et notre concours ne sera pas monnayé au pouvoir socialiste s'il prend en compte cette impérieuse exigence qui est au demeurant, une exigence universelle de dignité de l'homme. *A contrario*, son refus porterait la marque d'une démarche alibi désireuse de pérenniser le clanisme insulaire et donc le colonialisme français. A la limite, nous préférerions une démocratisation extrême sans statut particulier, plutôt qu'un statut particulier sans démocratisation qui deviendrait alors un gadget privé de toute signification politique, puisqu'il renforcerait le clanisme.

Arrêter l'hémorragie

Demain sera-t-il possible de retenir les jeunes Corses dans l'île ou bien l'hémorragie démographique va-t-elle se poursuivre et votre peuple continuera à se dissoudre ? Pour l'empêcher, que faut-il faire ?

En un siècle, 150 000 Corses ont été obligés de quitter l'île, et depuis vingt-cinq ans la part du peuple corse dans la population insulaire a chuté de 95 % à 68 %.

La situation doit donc être impérativement inversée. La Corse est un pays riche de son peuple de l'île et de l'exil, de ses rites exceptionnels, de sa terre fertile, de son épargne considérable (6 milliards de francs).

Nos objectifs ne pourront être atteints que par la récupération de tous nos biens aliénés, par la réapprobation et l'enrichissement de notre culture nationale refusant l'antarcie et par « recorsisation » démographique, tout en rejetant le racisme.

Il nous faudra bâtir une économie moderne de développement dans tous les secteurs : agriculture, tourisme, industrie, artisanat, commerce, transport, aquaculture, énergies nouvelles, etc.

Il va de soi que la formation des hommes occupera une place privilégiée dans cette démarche et que le choix des voies de développement sera marqué du sceau du progressisme : redistribution des terres désaliénées, fiscalité plus égalitaire, respect et élargissement des droits des travailleurs, solidarité avec tous les peuples opprimés et exploités.

La Corse a été volontairement paupérisée. Elle peut envisager sereinement l'avenir avec confiance pour participer, à sa modeste place, au concert des peuples épris de liberté, de fraternité, de dignité et de justice.

● *M. Edmond Simeoni*, dirigeant de l'Union du peuple corse, a déclaré lundi 12 octobre à Radio-Corse international : *« Cinq mois après la victoire de François Mitterrand, le P.S. a été incapable de créer en Corse une dynamique de changement et de progrès. Les fonctionnaires qui s'étaient distingués dans le régime précédent, notamment au niveau de la répression, sont restés en place, et l'emploi de l'argent public n'est toujours pas contrôlé (...). Dans ces conditions, l'échec du P.S. en Corse est prévisible, à moins qu'il ne change de cap et de méthodes. »*

● *Les kilowatts de Cattenom.* — Une erreur typographique a rendu incompréhensible le dossier économique de la centrale nucléaire de Cattenom (*le Monde* du 11 octobre). En effet, ce ne sont pas 13 milliards de kWh que les usines électriques classiques locales fourniront à la Lorraine en 1986, mais 18 milliards (dix-huit) pour une consommation estimée à 19,5 milliards de kWh. La centrale nucléaire devant fournir, à elle seule, 13 milliards de kWh, il est clair qu'elle n'est nécessaire à la Lorraine qu'à concurrence de 11 % à moins que cette région ne remplace les centrales classiques dont le nombreux personnel devrait être alors licencié.

L'AMÉNAGEMENT INDUSTRIEL ET LE TERRITOIRE

Le Conseil économique et social doit examiner, dans sa séance du 13 octobre, un rapport rédigé par M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social de Corse, intitulé : « Les obstacles à l'aménagement industriel du territoire et les moyens d'une relance de l'industrialisation des régions. »

Selon le rapporteur, à la faveur de la prochaine mise en œuvre d'une nouvelle planification nationale et de la loi sur la décentralisation, il conviendrait de confier aux conseils régionaux assistés des comités économiques et sociaux, la charge d'élaborer des plans régionaux. Cette politique marquerait l'importance d'une coopération étroite entre élus et responsables socio-professionnels. Elle permettrait aussi de distinguer les investissements à la charge de l'Etat de ceux tributaires de financements mixtes ou du seul financement des régions. Etat et régions seraient engagés à régler leurs interventions par voie de convention.

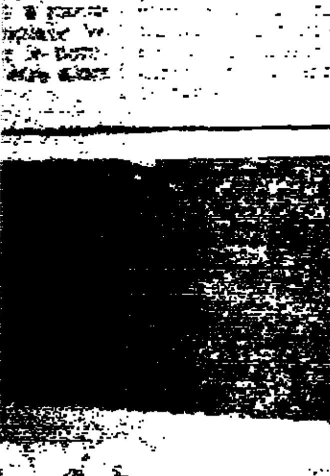
M. de Casanova demande aussi pour la région d'Ile-de-France de substituer à la procédure actuelle d'agrément une procédure de déclaration préalable. Il réclame aussi la suppression de la redevance, c'est-à-dire la taxe qu'acquittent les entreprises qui veulent s'installer ou s'agrandir en région parisienne.

Quant à la procédure des aides régionales, le rapporteur propose deux dispositions :

● *Simplification* : création d'une prime unique. Son montant résulterait de la combinaison de trois paramètres : nombre d'emplois créés, montant des investissements primés, pourcentage maximum de l'investissement total pouvant être couvert par des primes.

● *Décentralisation* : la compétence de l'exécutif régional deviendrait la règle. La décision appartiendrait au président du conseil régional entouré d'un groupe restreint d'examen.

Intéressants thèmes de réflexion pour le futur délégué à l'aménagement du territoire, qui pourrait être, selon des rumeurs insistantes, M. Bernard Attali, ancien chargé de mission à la Datar, directeur financier du Club Méditerranée.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 octobre

Peu d'écarts

A la veille de l'ouverture du débat sur les nationalisations au Palais Bourbon, la Bourse de Paris est particulièrement calme lundi, les cours fluctuant avec de faibles écarts à la hausse et à la baisse.

Témoin de cette grande irrégularité du marché, l'indicateur instantané se contente d'afficher une progression de 0,1 % en cette première séance de la semaine.

Toujours sensibles à l'environnement monétaire marqué par une décélération des taux d'intérêt sur les principales places, les opérateurs constatent avec satisfaction que ce mouvement – encore timide – s'est néanmoins étendu à Paris où le loyer de l'argent a régressé de 1/2 point lundi matin pour s'établir à 17 1/4 %.

Au fil de la cote, les gains sont généralement modérés. Saupiquet s'adjuge tout de même près de 9 %, suivie de Paris-France, Nouvelles-Galeries, Maritime des Chargeurs et U.C.B., avec des hausses de 5 % à 6 %.

A l'inverse, quelque titres abandonnent 4 % à 5 %, tels B.C.T., Pechelbraun, Kléber-Colombes et Générale de Fonderie.

De son côté, le cours de l'or a un peu faibli à 451,60 dollars l'once dans la City contre 453,50 dollars au second « fixing » de vendredi dernier. A Paris, le lingot perd 410 F, à 85.580 F et le napoléon adopte une attitude identique avec une baisse de 10 F, qui le ramène au niveau de 900 F.

Sur le marché des changes, enfin, le dollar est relativement stable, à 5,4820 F contre 5,4795 F vendredi en séance officielle, tandis que le dollar-titre est pratiquement inchangé, à 6,85/7 F.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.S.N. GERVAIS-DANONE. – Dans les comptes consolidés pour le premier semestre, le résultat net (part du groupe) s'élève à 258 millions de francs contre 198 millions et non à 198 millions de francs (contre 288 millions) comme indiqué par erreur dans nos éditions datés du 9 octobre.

L'AIR LIQUIDE. – Résultats bruts de la société pour le premier semestre avant amortissements, provisions et impôts : 397,1 millions de francs contre 363,7 millions au 30 juin 1980.

LYONNAISE DES EAUX-HYDRO-ENERGIE. – La Lyonnaise des Eaux indique que sa filiale UFINER avait levé le 12 octobre l'option d'achat portant sur 49 004 actions Hydro-Energie au cours de 80 F. Par cette acquisition, elle porte ainsi sa participation dans le capital d'Hydro-Energie de 32,77 % à 53,02 %.

PERNOD-RICARD RACHÈTE ORANGINA INTERNATIONAL. – Le groupe Pernod-Ricard vient de reprendre par sa filiale américaine Austin Nichols la marque Orangina, qu'il exploitera dans tous les pays d'Europe occidentale et orientale, et dans les trois continents d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Cette acquisition comprend les procédés de fabrication, le flaconnage et l'animation du réseau de concessionnaires pour la marque Orangina et les marques complémentaires Norangina, Lorangina, Orangia et Orangy. Ce groupe de marques appartenait à la société espagnole GESFOR. Pour la France, la marque Orangina avait déjà été cédée en 1970 à la société FRUIDAM, qui continue de l'exploiter sur le territoire national ainsi que dans certains pays africains ou d'expression française.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	9 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	88,5	88,4
Valeurs étrangères	144	144,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,1	93,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 oct. ...... 17 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/10	13/10
1 dollar (en yens)	226,55	228

NEW-YORK

Calme et irrégulier

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note calme. En légère reprise à l'ouverture, les cours ont évolué ensuite de façon très irrégulière mais sans s'éloigner de leurs niveaux précédents, avec une tendance un peu plus marquée à baisser. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 869,48 (– 3,52).

L'activité a décru et 30 millions de titres seulement ont changé de mains contre 50,06 millions à la veille de week-end.

Les banques américaines et de nombreux établissements financiers étaient, il est vrai, fermés à l'occasion du « Colombes Day ».

Mais, au-delà du phénomène d'effritement provoqué par la très sensible diminution du volume des transactions, certains experts croient discerner la réapparition d'appréhensions causées par l'arrêt de l'expansion économique.

Ce nest pas la première fois que de telles craintes se font jour à Wall Street. Mais il ne semble pas, en l'occurrence, que celles-ci aient eu un grand impact. Reste à savoir comment évolueront les taux d'intérêt. Pour M.H. Kaufman, président de la firme Salomon Brothers, le *« prime rate » pourrait rapidement revenir* à 16 %. Mais, selon lui, cette désescalade serait de courte durée. Les possibles réactions du marché durant les prochaines séances seront significatives de l'impact de ces déclarations.

VALEURS	Cours 9 oct.	Cours 12 oct.
Alcoa	25	24 5/8
A.T.T.	59 1/4	59
Boeing	25 7/8	25 1/2
Chase Manhattan Bank	56 1/8	56 7/8
Du Pont de Nemours	38 3/4	38 5/8
Eastman Kodak	67 1/8	66 1/4
Exxon	30 5/8	30 7/8
Ford	18 7/8	18 5/8
General Electric	56 1/2	55 3/8
General Foods	29 5/8	29 1/4
General Motors	44 7/8	43 1/2
Goodyear	17 1/2	17 5/8
I.B.M.	55 3/4	56 1/2
I.T.T.	28 3/4	28 7/8
Mobil Oil	27 3/8	27
Pfizer	45 3/4	45 3/4
Schlumberger	55 7/8	54 3/4
Texaco	33 1/2	33 1/2
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 7/8
Union Carbide	49 3/8	49 3/8
U.S. Steel	29	29 1/8
Westinghouse	26 7/8	26 7/8
Xerox Corp.	42 1/2	42 1/8

BOURSE DE PARIS 12 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 099
5 %	....	3 479
3 % amort. 45-54	71	0 600
4 1/4 % 1963	....	0 156
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 30	2 203
Emp. 7 % 1973	7020	....
Emp. 8,80 % 77	93 50	3 448
Emp. 9,80 % 78	75 60	2 497
E.D.F. 7,8 % 61	121 50	5 578
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	4 898
Ch. France 3 %	210	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	64	66 50
Actibail	124 10	123
Agence Havas	604	628 d
A.G.F. (St Cent.)	372	370
A.G.P. Vie	2570	2570
Agr. Inc. Madag.	38	....
Air-Industrie	16	....
Alfred Herlicq	80	74 50
Allobroge	346	340
Alsacienne Banque	283	283
Amrep	955	960
André Roudière	86	82 50 o
Applic. Hydraul.	220	225
Arbel	118	115
A. Thiery-Sigrand	32 40	31 20 o
Artois	259	265
At. Ch. Loire	36 40	36 40
Aussedat-Rey	24	24
Bain C. Monaco	92	92
Banania	310	310
Banque Hervet	170	178
Banque Hypoth. Eur.	246	246
Banque Nat. Paris	375	375
B.O.I.C.	30 95	29 75
Banque Worms	172 10	179
Bénédictine	801	800
Bernard-Moteurs	50 50	50
Biscuit (Génér.)	425	424
Bongrain S.A.	778	774
Bon-Marché	83	84
Bone	534	440
Bras. Glac. Int.	511	515
Bretagne (Fin.)	72 50	72
B. Scalb. Dup.	106	106
B.S.L.	76	79
Cambodge	124	123
C.A.M.E.	94	94 50
Campenon Bern.	274	271
Caout. Padang	270	....
Carbone-Lorraine	50	51
Carnaud S.A.	63	64
Caves Roquefort	520	....
Cedis	860	842
C.E.G.Frig.	140	140
Centen. Blanzy	444	444
Centrest (Ny)	117	115
Cerabati	140 10	143 50
C.F.F. Ferrailles	187 20	182 10
C.F.S.	503	500
C.G.I.B.	12 10	12 50
C.G.Maritime	13 10	15 60 d
C.G.V.	152 60	142 20
Chambon (M.)	189	190
Chambourcy (M.)	680	680
Champex (Ny)	123 60	128 d
Chim. Gde Paroisse	80 20	80 10
C.I. Maritime	250	245 20
Ciments Vicat	223 80	224
CIPEL	128	128 10
Citram (B)	142	143
Clause	390	374 40
Cl. MA (Fr.-Bail)	261	....
CMM-Mar Madag.	38	34 50 o
Cochery	68 50	68 60
Cofradel (Ly)	460	460
Cogifi	155 30	155
Comodor	379	379
Comiphos	129 80	130
Comp. Lyon-Alem.	153 10	....
Concorde (La)	270	275
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	30	29 o
Crédit (C.F.B.)	149	....
Créd. Gén. Ind.	180	181
Crédit Lyonnais	271 40	448 d
Crédit Univers.	272	275
Crédinal	88 20	88 10
C. Sabl. Seine	148	....
Damart-Servip	1045	1060
Darblay S.A.	29	....
De Dietrich	315	317
Degremont	103	105
Delalande S.A.	147	145
Delmas-Vieljeux	400	394
Dév. Rég. P.d.C (Li)	117	....
Didot-Bottin	270	276
Dist. Indochine	398	398
Drag. Trav. Pub.	161 30	160
Duc-Lamothe	346	....
Dunlop	8 35	8 40
Eaux Bass. Vichy	1049	1015
Eaux Vittel	485	450
Ecco	720	730
Economats Centre	445	445
Electro-Banque	132	136
Electro-Financ.	285	311 d
El-Antargaz	216	207
E.L.M. Leblanc	335	348
Entrepôts Paris	185	185
Epargne (B)	1085	1048
Epargne de France	350	355
Emault-Somua	24 40	....
Escaut-Meuse	175 20	170 20
Eurobail	128	129 50
Euromarché	900	919
Europ. Accumul.	90 20	89 50
Félix Potin	930	....
Ferm. Vichy (Ly)	238	238
Files-Fourmies	5 40	5 60
Finalens	64	64 10
FIPP	165	169
Fnac	310	312
Focep (Chât. eau)	1300	1260
Foncière (Cie)	161 50	162 10
Fonc. Agache-W.	342	86 50 o
Fonc. Lyonnaise	1250	1255
Foncina	109	104 60
Forges Gueugnon	23 20	23 70
Forges Strasbourg	133	133 50
Fougerolle	154 90	154 90
France I.A.R.D.	135	135
France (La)	470	470
F.B.M. (Li)	70	....
Frankel	261	271 50
Fromageries Bel	303	300
From. P.-Renard	419	390 o
GAN	658	662
Gaumont	384	363
Gaz et Eaux	665	670
Gerwan	176	178 20
Gér. Arm. Hold.	23	....
Gerland (Ly)	301	301
Gévelot	55 20	50 40 o
Gr. Fin. Constr.	167	180 30
Gds Moul. Corbeil	117 80	....
Goulet-Turpin	180	177
Gds Moul. Paris	258	261 50
Gds Trav. de l'Est	21 80	....
Groupe Victoire	286	282
G. Transp. Ind.	97 80	95 20
Huard-U.C.F.	81	81
Hutchinson Mapa	26	26
Hydro-Energie	71	80
Hydroc. St-Denis	123	124 90
Immindo S.A.	136	136
Imminvest	115	115
Immobail	155	156
Immobanque	273 60	....
Immob. Marseille	1419	1350
Immofice	215	217 20
Imp. G.-Lang	5 50	5 50
Industrielle Cie	290	290
Interbail	190 50	191
Intertechnique	767	737
Jaeger	94	91
Jaz S.A.	73 70	61 25 o
Kinta S.A.	336	339 50
Lafitte-Bail	153	156
Lambert Frères	103	99 o
Lampes	112	....
La Brosse-Dupont	86	86
Lebon Cie	355	360
Leroy	54	54
Lille-Bonnières	257	259 50
Locabail Immob	258	259
Loca-Expansion	112 80	112 80
Locafinancière	137 50	138
Locatel	312	311 80
Lordex (Ny)	92 30	92
Louvre	223	225
Luchaire S.A.	115 50	115
Lyonnaise Immob.	109	109
Magasins Uniprix	57 80	60 10
Magnant S.A.	48	....
Maritimes Part.	86 50	86 60
Marocaine Cie	22 70	23 10
Marseille Créd.	140	141 10
Maurel et Prom.	25 50	26
Merlin-Gerin	390	400
Métal Déployé	295	295
Mic	195	210
Mokta	415	....
Mors	154 50	163
Nadella S.A.	15 90	16 30 o
Naval Worms	120 20	120 40
Navig. (Nat. de)	64 40	....
Nicolas	415	415
Nodet-Gougis	270	270
Omn. F. Paris	900	898
OPB Paribas	119 60	120
Optorg	125	125
Origny-Desvroise	169 80	160
Palais Nouveauté	240	240
Paris-Orléans	94	97 70
Paris-Réescompte	350	350
Part. Fin. Gest. Im.	156 50	158
Pathé-Cinéma	73 50	70 50
Pathé-Marconi	39	34 20 o
Piles Wonder	129	128 90
Piper-Heidsieck	285	290
Porcher	283	279
Profils Tubes Est	13 85	13 30 o
Promodès	1151	1150
Prouvost ex-Lain.R.	20 40	20 40
Providence S.A.	285	290
Publicis	470	470
Radiologie	56	....
Raff. Souf. R.	192	188
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	133	133 50
Ricqlès-Zan	115	115
Ripolin	67 10	62 50 o
Risle (La)	18 20	16 65 o
Rochefortaise S.A.	181	184
Rochette-Cenpa	22 50	22 50
Rosario (Fin.)	157	158
Rougier et Fils	64	64
Rousselot S.A.	210	202 o
Sacer	40	40
SAFAA	53	42 40 o
Safic-Alcan	180 90	180
SAFT	720	700
Santapt et Brice	127 10	127 10
Saint-Raphaël	110	106 20
Salins du Midi	280	281
Santa-Fé	120	....
Satam	90 50	91
Savoisienne (M)	90	....
SCAC	170	182 d
SCDB (Cent. B.)	80 20	80 20
Sellier-Leblanc	217	219
Semelle Maubeuge	93	92 10
S.E.P. (M)	59 20	58 50
Séquanaise Banq.	278	280
Serv. Equip. Véh.	19 80	19
Sfim	775	776
Sicli	61 10	63 60
Sicotel	136 20	135
Sintra	442	450
Sinvim	119	115 70
Siph (Plant. Hévéas)	133	....
S.K.F.	78 50	71 60 o
Siminco	297	293
SMAC Acieroïd	158	159 90
Société Générale	285	285
Sofal financière	359	358
Soffo	136 50	136 50
Soficomi	249	249
S.O.F.I.P. (M)	95	95
Sofragi	375	367
Sogepal	394	393
Soudure Autog.	130	124 80
Sovabail	272	....
S.P.E.G.	150	150
Speichim	154 50	151
S.P.I.	125	125 50
Spie Batignolles	134 30	132 20
Stemi	321	....
Synthelabo	91	90
Taittinger	348	358 90
Testut-Aequitas	109	101 70 o
Thann et Mulh.	55	53
Tissmétal	42	42
Tour Eiffel	185	185
Traitor S.A.	150	150
Ufimeg	78	77
Ufiner S.M.D.	76	78
Ugimo	125	125
Unibail	274	276
Unidel	70 20	67 40
U.A.P.	551	550
Union Brasseries	50	50
Union Habit.	203	189
Un. Imm. France	192	185
Un. Ind. Crédit	228 50	230
Union Ind. Ouest	285	283
Unipol	139 20	....
Vincey Bourget (Ny)	13 45	....
Virax	50 50	51
Waterman S.A.	200	208
Brass. du Maroc	164	....
Brass. Ouest-Afr.	27	28 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	170	....
Akzo	60	60
Alcan Alum	170	....
Algemeine Bank	815	845
Am. Petrofina	390	....
Arbed	155 10	....
Asturienne Mines	58 60	....
Bco Pop Espanol	130	132
B. N. Mexique	25 50	25 50
B. Régl. Internat.	55000	55500
Barlow Rand	53	....
Bell Canada	104	100
Blyvoor	90	92 50
Bowater	28	....
British Petroleum	38 60	37
Br. Lambert	190	172 o
Caland Holdings	102	100
Canadian-Pacific	240	250
Cockerill-Ougre	20 20	24 70 d
Cominco	340	306
Commerzbank	400	....
Courtaulds	8	....
Dart. and Kraft	315	316
De Beers (port.)	45 80	47
Dow Chemical	183	188
Dresdner Bank	370	390 d
Est-Asiatique	70	70
Femmes d'Auj.	72	....
Finoutremer	133	....
Finsider	0 31	....
Fosaco	24	24
Gén. Belgique	160	....
Gevaert	215	....
Glaxo	45	....
Goodyear	122	116
Grace and Co	280	287
Grand Metropolitan	21 70	22
Gulf Oil Canada	118 10	118
Hartebeest	411	423
Honeywell Inc.	564	....
Hoogoven	39 50	....
I. C. Industries	210	208
Int. Min. Chem	236	241
Johannesburg	430	465
Kubota	10 10	10 30
Latonia	154	....
Mannesmann	486	....
Marks-Spencer	15	14
Matsushita	41	43
Mineral-Ressourc.	60 10	65 40
Nat. Nederlanden	335	338
Noranda	140 10	143 90
Olivetti	14 90	14 50
Pakhoed Holding	105	....
Petrofina Canada	680	....
Pfizer Inc.	315	....
Phoenix Assuranc.	27 50	....
Pirelli	10 90	....
Président Steyn.	265	252
Procter Gamble	500	490
Rolinco	620	633
Robeco	600	624
Shell fr. (port.)	42 50	....
S.K.F. Aktiebolag	166 10	170
Sperry Rand	227	231
Steel Cy of Can.	195	....
Stilfontein	120 50	117 80
Sud. Allumettes	118	....
Tenneco	249 50	243
Thorn EMI	58	....
Thyssen c. 1 000	177	....
Val Reefs	499	490
Vieille Montagne	210	211
Wagons-Lits	135	134
West Rand	19	18

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	180	180
Sarakreek N.V.	201 50	201 50
Sicomer	134	135
Sofibus	219	....
Rodamco	325 10	337

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	123 50	....
Cellulose du Pin	36	35
Coparex	560	560
Iena Industries	13	....
La Mure	72	67
Metallurgique Minière	139 90	....
Océanic	26 80	....
Petrofigaz	430	430
Pronuptia	233	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	83	....
Ufinex	188	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	385	379

SICAV

12/10	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8761 57	8364 27
Actions France	152 82	145 89
Actions-Investiss.	181 69	173 45
Actions sélectives	208 19	198 75
Aedificandi	236 28	225 57
A.G.F. 5000	176 87	168 85
Agfimo	268 29	256 12
Altefi	173 94	166 05
A.L.T.O.	165 71	158 20
Amérique Gestion	319 77	305 27
Bourse-Investiss.	188 97	180 40
C.I.P.	610 08	582 42
Convertimo	196 73	187 81
Cortexa	649 34	619 94
Credinter	252 72	241 26
Croiss. Immobil.	245 59	234 45
Drouot-France	195 93	187 05
Drouot-Investiss.	463 02	442 02
Energie	200 88	191 77
Epargne-Croiss.	891 55	851 12
Epargne-Industr.	313 07	298 87
Epargne-Inter	448 96	428 60
Epargne-Oblig.	140 50	134 13
Epargne-Unie	538 46	514 04
Epargne-Valeur	252 89	241 42
Euro-Croissance	255 39	243 81
Financière Privée	572 77	546 80
Foncier Investiss.	436 40	416 61
France-Épargne	286 55	273 56
France-Garantie	235 75	231 13
France-Investiss.	261 86	249 99
Fr.-Obl. (nouv.)	324 78	310 05
Francic	172 44	164 62
Fructidor	166 65	159 09
Fructifrance	305 66	291 80
Gestion Mobilière	384 11	366 69
Gest. Rendement	373 79	356 84
Gest. Sél. France	251 89	240 47
I.M.S.I.	249 24	237 94
Indo-Suez Valeurs	424 32	405 08
Interoblig.	6585 82	6287 18
Intersélect France	185 85	177 42
Intervaleurs Indust.	287 85	274 80
Invest. St-Honoré	443 10	423 01
Laffitte-France	144 36	137 82
Laffitte-Oblig.	123 96	118 34
Laffitte-Rend.	158 60	151 41
Laffitte-Tokyo	490 35	468 11
Livret portefeuille	310 72	296 63
Multi-Obligations	358 72	342 45
Multirendement	123 13	117 55
Mondial Investiss.	220 68	210 67
Natio.-Inter.	611 61	583 88
Natio.-Valeurs	371 14	354 31
Oblisem	132 32	126 32
Pacifique St-Honoré	282 61	269 79
Paribas Gestion	331 17	316 15
Pierre Investiss.	287 27	274 24
Rothschild Expans.	506 20	483 25
Sécur. Mobilière	342 92	327 37
Sélec. Mobil. Div.	238 14	227 34
S.P.I. Privinter	173 46	165 59
Sélection-Rendem.	128 03	122 22
Sélect. Val. Franç.	142 64	136 17
S.F.I. fr. et étr.	283 73	270 86
Sicavimmo	332 91	317 81
Sicav 5000	145 51	138 91
S.I. Est	669 61	639 25
Silvafrance	228 17	217 82
Silvam	208 64	199 18
Silvarente	158 72	151 52
Silvinter	236 02	225 32
S.I.G.	483 77	461 30
S.N.I.	750 59	716 56
Sogepargne	246 74	235 55
Sogevar	555 07	529 90
Sogimter	685 92	654 82
Soleil Investiss.	322 55	307 92
U.A.P. Investiss.	224 82	214 63
Unifrance	170 17	162 45
Unifoncier	444 93	424 75
Unigestion	390 98	373 25
Uni-Japon	641 79	612 69
Unirente	1336 25	1292 31
Valorem	261 76	249 89
Worms Investiss.	455 74	435 07

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2317	2293	2288	2297
2946	C.N.E. 3 %	2865	2894	2890	2875
480	Air Liquide	484	490	491	490
330	Als. Superm.	330	331	331	331
96	A.L.S.P.I.	96 50	96	96	95
112	Alsthom-Atl.	114 90	114 70	114 70	114 70
179	Applic. gaz	168	169	169	170
95	Arjom. Prioux	94	93	93	91 20
735	Aux. Entrepr.	718	700	703	700
310	Eurafrance	290	291	291	295
725	Europe n° 1	703	710	712	700
520	Facom	510	525	522	525
142	Finextel	143	142	142	141 10
131	Fives-Lille	127	127	127 20	125 10
87	Fonderie (Gén.)	80 60	77 50	77 50	79
69	Fraissinet	69	69	69	68 90
122	Gal. Lafayette	115	115	115	112 80
275	Gén. d'Entrep.	265 10	269	268	274 30
295	Penhoet	298	300	300	295
300	Pernod-Ricard	289	289 80	289	289 80
120	Pétroles (Fse)	118 50	116 50	116 10	115 10
163	– (obl.)	155 10	165	165	152
30	– (certific.)	28 10	28 40	28 40	27 90
55	Pétroles B.P.	53 50	53 80	53 80	54 80
160	Peugeot S.A.	153	153 90	152 90	150 50
300	– (obl.)	294 10	296 10	296 10	296 20
57	P.L.M.	56 80	56 50	56 50	56 50
265	U.I.S.	291	281	284	284 90
115	U.C.B.	105	109	110	107 30
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
128	U.T.A.	124	126	126	123 50
215	Valéo	185	183	182 50	186 50
370	– (obl. conv.)	368	367 50	387 50	387 50
58	Vallourec	70 80	69	69	67 70
1250	V. Clicquot-P.	1160	1145	1145	1145
330	Gen. Motors	313	310	306	310
67	Goldfields	67 30	66 50	66	67
118	Harmony	114 50	112 50	112 10	113 90
24	Hitachi	22 10	22 55	22 65	22 55
395	Hoechst Akt.	401	410	408	409 80
36	Imp. Chemical	34 90	34 50	34 30	34
116	Inco. Limited	104 50	102 10	104 50	102 30
390	IBM	389	389	388	385 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 479	5 482	5 300	5 560
Allemagne (100 DM)	250 820	250 850	246	267
Belgique (100 F)	14 926	14 926	13 200	13 900
Pays Bas (100 fl.)	226 800	227 240	220	231
Danemark (100 krd)	78	78	75 500	80 500
Norvège (100 k)	94 900	95 430	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 450	10 293	10 150	10 750
Grèce (100 drachmes)	9 980	9 920	....	....
Italie (1 000 lires)	4 707	4 707	4 550	4 960
Suisse (100 fr.)	297 700	298 880	290	303
Suède (100 krs)	101 300	101 340	97 500	103
Autriche (100 sch)	35 810	35 840	34 700	36 300
Espagne (100 pes.)	5 878	5 897	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 740	8 720	7 400	8 400
Canada ($ can 1)	4 588	4 579	4 450	4 680
Japon (100 yens)	2 417	2 412	2 320	2 460

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	86000	86000
Or fin (en lingot)	85990	85580
Pièce française (20 fr)	910	900
Pièce française (10 fr)	525 10	530
Pièce suisse (20 fr)	800	789
Pièce latine (20 fr)	755	720
Souverain	802	810
Pièce de 20 dollars	4002	4000
Pièce de 10 dollars	2119 80	2100
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3910	3900
Pièce de 10 florins	765	750 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Dans son prochain numéro **Le Monde** publiera :

- IDÉES : Aménager le travail.
- CULTURE : Un entretien avec William Burroughs.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1981 a été tiré à 387 689 exemplaires.

A B C D E F G

Le voyage de M. Mitterrand en Lorraine

Des conversations précises et concrètes avec les syndicalistes et les chefs d'entreprise

La première étape, *lundi* 12 octobre, du voyage en Lorraine du président de la République l'a conduit — ainsi que les ministres qui l'accompagnent : MM. Gaston Defferre, Jacques Delors, Jean Auroux, Pierre Dreyfus et André Henry, et MM. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée et Jean Glavany, chef de cabinet — successivement à Epinal, à Saint-Dié, à Pont-à-Mousson, à Nancy et à Metz. Première journée consacrée à l'« écoute » des « forces vives » — patrons, syndicalistes et élus — de la région. Les discours prononcés mardi à Metz devant les assemblées régionales réunies pour la circonstance, puis à Longwy devant les ouvriers, devaient notamment permettre au chef de l'Etat de donner une première réponse aux préoccupations qui lui ont été présentées.

Malgré un crachin froid, les Lorrains ont réservé, dans l'ensemble, un accueil bienveillant et populaire au président de la République.

En costume de flanelle claire, tête nue malgré la pluie, M. François Mitterrand, très détendu et très applaudi, s'est à chaque étape mêlé à cette foule d'où s'élevaient quelques banderolles hostiles : « Société nucléaire, société policière », proclamait l'une ; « Nucléaire trahison », affirmait l'autre.

Ni le P.S. ni le P.C., notamment à Nancy, ne semblaient avoir appelé la population à se rassembler, mais les militants C.G.T. étaient présents. Hôte de municipalités hostiles à la gauche (Saint-Dié et Nancy), le président de la République n'en a pas moins appelé « toutes les énergies nationales » à se rassembler pour faire face à la crise.

De notre envoyé spécial

Metz. — A chaque étape, M. Mitterrand a en effet consacré plus de temps aux rencontres de travail qu'aux traditionnels bains de foule et réceptions destinées aux corps constitués. Le climat de ces discussions entre le chef de l'Etat et ses ministres, d'une part, les chefs d'entreprise et les syndicats concernés, d'autre part, a été, selon M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, « *non de revendication mais d'attente* ».

Les syndicats ont joué un grand rôle dans ces rencontres : avant de s'exprimer leurs responsables départementaux ont partout, selon le porte-parole de l'Elysée, manifesté leur satisfaction de voir un élu de gauche à la tête de l'Etat. Sur le parcours, les militants de la C.G.T. applaudissaient M. Mitterrand et, dans le même temps, brandissaient leurs banderoles : « *Non aux importations* » à Epinal ; « *Non à la zone verte* », à Saint-Dié, par exemple.

Il est plus surprenant de constater que le chef de l'Etat n'a guère trouvé sur sa route de patrons contestataires. Les chefs d'entreprise ont certes exprimé leur inquiétude devant la situation économique, mais ils ont surtout formulé des demandes de précisions sur la politique économique du gouvernement. Certains n'ont pas cependant hésité à exalter l'« *esprit d'entreprise* ». Ainsi, lors de la visite de l'usine de Pont-à-Mousson, M. Roger Fauroux, P.-D. G. du groupe « *nationalisable* » Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, a fait état de « *sa volonté passionnée d'entreprendre* ». Puis, M. Jean-Louis Beffa, qui dirige Pont-à-Mousson S.A. a présenté au chef de l'Etat « *une société qui a besoin de garder son esprit d'entreprise* ». « *Il n'y a pas de raison qu'elle le perde* », a aussitôt répliqué M. Mitterrand, avant d'ajouter : « *Il y a beaucoup de raisons pour qu'elle l'augmente encore.* » « *Elle y est prête* », a alors affirmé M. Beffa.

Ainsi, en quelques mots, tout était dit : la crainte des patrons d'un groupe « nationalisable » et la conviction du chef de l'Etat que cette nationalisation loin de freiner le dynamisme des entreprises, doit l'accélérer. S'agissant de l'entreprise visitée, nul ne songeait d'ailleurs à contester ce dynamisme puisque, tant sur le plan technologique que sur celui de l'exportation, Pont-à-Mousson occupe une position dominante dans la fabrication des tuyaux en fonte ductile. Il a fallu attendre Nancy et le discours de son maire d'opposition pour que soit souligné le véritable obstacle auquel se heurte la volonté du chef de l'Etat de mobiliser les énergies.

M. Claude Coulais (U.D.F.), à qui il revenait d'accueillir le président de la République à l'hôtel de ville de Nancy, a en effet mis l'accent sur « *l'attentisme ou la réserve de nombreux acteurs économiques qui diffèrent leurs projets d'investissement ou de création d'entreprises* ».

M. Coulais ayant auparavant parlé des « *Lorrains traumatisés par les mutations industrielles et le chômage* », M. Mitterrand a répondu : « *Je me disais à mesure que vous parliez : il était temps que nous arrivions !* »

Le chef de l'Etat a précisé ce qu'il « attend » des Lorrains et des Français, à savoir « *qu'ils retrouvent toutes leurs raisons de confiance* ». Il est nécessaire, a ajouté M. Mitterrand, « *de rassembler les énergies nationales à partir de la confiance manifestée par les travailleurs de France qui sont ceux que l'on a toujours exclus du profit ; cette confiance doit gagner toutes les couches populaires, du moins celle qui font passer l'intérêt de la patrie avant l'intérêt personnel* ».

La contribution de M. Coulais au « *dialogue républicain* » a donc été ferme. Celle des autres leaders de l'opposition fut d'une tonalité plus douce. « *Faites ce que vous pouvez* », avait notamment déclaré au chef de l'Etat M. Christian Poncelet, sénateur (R.P.R.) et président du conseil général des Vosges. « *Nous ferons ici ce que nous devons, chacun dans nos rôles respectifs.* » Cette tonalité avait d'ailleurs été jugée « *un petit peu trop aimable* » par M. Philippe Seguin, député (R.P.R.) de ce département. D'une façon générale, l'opposition avait décidé de s'en tenir au respect de la « *tradition républicaine* » : tous ses élus étaient donc présents dans les préfectures visitées (Epinal, Nancy et Metz) ; en revanche les élus du R.P.R. n'ont pas assisté au dîner auquel ils étaient conviés à la préfecture de Metz, considérant qu'un dîner n'entre pas dans le cadre de cette tradition républicaine.

Avant d'arriver à Metz, le président de la République s'était arrêté successivement à Epinal, Saint-Dié, Pont-à-Mousson et Nancy. A Epinal, il s'est entretenu de l'avenir de la filière bois avec tous les responsables patronaux et syndicaux de ce secteur d'activité. Il a, à cette occasion, rappelé son souhait de faire du bois un secteur prioritaire.

A Saint-Dié, la rencontre a porté sur les difficultés du textile. A l'abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson, le chef de l'Etat a écouté les responsables des syndicats patronaux et ouvriers de la région. Après une visite imprévue à la mairie de Pont-à-Mousson, à la demande du maire (R.P.R.), M. Bernard Guy, M. Mitterrand s'est arrêté à l'usine de cette ville, puis, en compagnie des ministres auxquels s'était joint M. Jack Lang, ministre de la culture et ancien doyen de la faculté de droit de Nancy, le président de la République s'est rendu au centre scientifique et technologique de Nancy-Brabois, où plus de trois cents enseignants, chercheurs et techniciens l'attendaient. Le chef de l'Etat a pris connaissance du projet du nouvel institut polytechnique de Lorraine dont les travaux débuteront en 1983 et qui doit assurer, selon le maire de Nancy, « *la carte maîtresse de l'innovation dans la bataille de l'emploi* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A Metz, le président de la République souligne la nécessité de désintoxiquer la France de ses habitudes inflationnistes

Metz. — Dans son allocution d'accueil, M. François Guillaume, président du Comité économique et social de Lorraine, que toutes les activités de la région « *ne peuvent se développer et maintenir leurs emplois sans une politique économique et sociale marquée du souci de l'indépendance nationale pour les industries de base, respectant les grands équilibres et rétablissant chez les entrepreneurs une confiance quelque peu ébranlée par l'ignorance où ils sont encore du cadre dans lequel pourra se développer leur action* ». M. Guillaume a également fait l'éloge du « *plan lorrain* », tout comme M. André Madoux (U.D.F.), président du conseil régional. Ce dernier souhaite que ce document élaboré avec le précédent gouvernement soit appliqué.

Dans son intervention, M. François Mitterrand rappelle quels sont les principaux éléments de la politique du gouvernement. « *En l'espace de cinq mois, nous avons commencé par mettre en chantier les réformes de structure afin de ne pas être démunis du moyen de lutter contre la courbe fâcheuse dont vous avez tous décrit la tendance* ».

M. Mitterrand observe qu'il existe une majorité pour approuver l'extension du secteur public et souligne l'impact de cette réforme pour la Lorraine. « *Si l'on avait laissé certains secteurs privés continuer de gérer leur faillite à l'aide de fonds publics, où serions-nous allés ?* », demande-t-il. Il poursuit : « *Comment ne pas observer que l'inflation ménage et ronge les rouages de notre économie et frappe les plus faibles. Ne dit-on pas que l'inflation est une pri mepour les plus riches et une lourde taxe pour les plus pauvres ? A vrai dire, les prix n'ont pas dérapé depuis le mois de mai dernier. Ils étaient lancés depuis le début de l'année sur une courbe situant leur augmentation à 14 %. Il faudra donc engager une puissante action pour désintoxiquer la France de ses habitudes inflationnistes.* »

Evoquant les problèmes de l'emploi, le chef de l'Etat déclare « *aucune entreprise ne devra fermer sans que le premier ministre soit informé et soit en meesure d'agir s'il le faut* ». Il précise que dans les sommes consacrées au développement de la sidérurgie (500 millions de francs), seront affectés aux petites et moyennes industries. « *Il faut hâter le pas pour ce qui touche la cinquième équipe* » note-t-il encore.

M. Mitterrand évoque la modernisation des installations des Houillères et indique que 24 millions de francs seront affectés dès 1982 à la rénovation des zones minières. En ce qui concerne l'équipement routier, il assure que le « *Plan Vosges* » sera poursuivi et amélioré, puis il souligne que des consultations sont en cours pour savoir si l'on doit ou non reprendre le chantier de la centrale nucléaire de Cattenom.

Avant de s'exprimer devant les assemblées régionales M. Mitterrand avait fait une halte à la mairie de Metz. A cette occasion M. Jean-Marie Rausch, maire (U.D.F.) de la ville, sénateur et président du conseil général de la Moselle, avait notamment déclaré : « *Pendant des décennies notre région fut le pilier de l'économie nationale. Aujourd'hui le colosse vacille. La Lorraine, pour retrouver toute sa vigueur, fait appel à la solidarité nationale. Entendez-la, car notre région a valeur de symbole pour la nation.* »

Le conflit de Billancourt

DES NÉGOCIATIONS SE SONT ENGAGÉES CHEZ RENAULT SUR LES SEULES REVENDICATIONS CATÉGORIELLES.

Des négociations se sont engagées à Billancourt entre les syndicats et la direction de Renault. Une certaine détente se manifeste après la tension observée lors de la mise en chômage, à partir du 12 octobre, de quatre mille ouvriers, et malgré les critiques proférées par M. Sainjon, secrétaire de la fédération de la métallurgie C.G.T., à l'encontre des dirigeants de l'entreprise nationale (le Monde du 13 octobre). Cependant, une réunion intersyndicale, au niveau de l'ensemble du groupe devait avoir lieu à 16 heures, mardi 13 octobre, pour décider des modalités d'un arrêt de travail éventuel cette semaine.

La mesure frappant quatre mille ouvriers — dont l'activité dépend de l'atelier de montage mécanique, toujours en grève — n'a pris effet que dans la soirée de lundi. Mais dès le matin, les organisations ouvrières (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C.) décidaient de lancer leur mot d'ordre d'arrêt de travail, sous réserve des décisions de l'intersyndicale au niveau de l'ensemble du groupe.

Dans l'après-midi, une manifestation avait rassemblé plusieurs milliers de travailleurs, qui ont réclamé l'ouverture de négociations et ont également exprimé des revendications plus générales concernant les horaires, la durée du travail, les classifications.

La direction, pour sa part, maintenait le préalable d'une négociation. Toutefois, vers 18 heures, elle proposait une « *prime d'attente* » de 50 F uniquement pour l'atelier « 74 ». Mais elle se refusait à toute discussion sur les revendications autres que catégorielles. Les syndicats jugeaient la prime insuffisante, bien que la direction ait promis de revoir la situation des O.S. dès novembre.

L'impression prévaut que, sur le fond, les deux parties campent sur leurs positions. Côté syndical, seule la C.G.C., qui avait adhéré aux premières revendications du personnel, n'a pas approuvé l'appel aux arrêts d etravail.

La pugnacité de Force ouvrière, notamment, a surpris. Ce syndicat entend mener le combat pour le pouvoir d'achat et la garantie de l'emploi ; la C.F.D.T. met l'accent sur la réduction des cadences et du temps de travail, et l'augmentation des salaires et les « *droits nouveaux* » des travailleurs.

Quant à la C.G.T., sa position a été précisée à la conférence de presse donnée par M. Certano, secrétaire du syndicat C.G.T. de Billancourt.

Pour M. Sainjon, les conflits ont pour origine principale les conditions de travail, les classifications, les salaires, la réduction du temps de travail, revendications qui peuvent trouver des solutions par « *un véritable processus de négociation* ». Quant au comportement des dirigeants de Renault, il n'est pas sans rappeler « *la politique du passé et du C.N.P.F. d'aujourd'hui* ».

● ERRATUM. — *Une erreur de transmission nous a fait écrire (le Monde du 13 octobre) que les dirigeants de Renault refusent de discuter sur les propositions d'horaires faites par les ouvriers « et leurs demandes » de reprendre le travail. Il fallait lire : « et leur demandent ».*